Edition Hebdomadaire
$1.00 par année

Le Canada

Le Canada d'abord.
Le Canada toujours,
Rien que le Canada.
(Laurier.)

VOL. II — No 22 [EDITION HEBDOMADAIRE] MONTREAL, JEUDI 8 SEPTEMBRE 1904 [EDITION HEBDOMADAIRE] PRIX UN SOU

PAGE AGRICOLE

SOMMAIRE

La gerbe de petits conseils..... .....Glaneur
Le controle du beurre.....
L'installation de la laiterie.....
L'importance de l'horticulture.....
Avicultnre.....
Apiculture.....
Le harnais de quarantaine en Angleterre.....

LA GERBE de PETITS CONSEILS
POUR LE CULTIVATEUR

1) Le miel et son commerce. — 2o Quelle race de moutons faut-il adopter ? — 3o Vin de cerises. — 4o Comment désinfecter un puits profond.

1o Question, T... C... L'Islet, P. Q.— Je pense récolter cette année au-dessus de 2,000 livres de miel. J'en placerai aisément 1,000 livres, mais à qui pourrai-je m'adresser pour vendre la balance ainsi que la cire. Sous quelle forme vendrai-je mieux mon miel ? Quel est le prix du miel et de la cire ? Connaissez vous quelques procédés pour empêcher le miel de granuler et le conserver liquide ?

Réponse.—Le meilleur signe que le miel est pur, non falsifié c'est quand il est en grains (granulé). Il est aisé de liquifier du miel. Il suffit de plonger une chaudière de miel granulé dans de l'eau chaude (pas bouillante) sur le poêle jusqu'à ce qu'il redevienne liquide. Il faut avoir soin de ne pas le laisser trop chauffer. M. Achille Poliquin, grand apiculteur de St-Hyacinthe, vend presque tout son miel à l'état de granulation. Vous trouverez à vendre votre miel chez MM. J. A. Vaillancourt, 578 rue St-Paul ; Fortier et Monette, 604a rue St-Paul, St-Amand et Clément, 10 Place d'Youville ; Chs. Langlois, 241 rue St-Paul, tous de Montréal.

Nous croyons, me dit le rédacteur du "Prix Courant", à qui je dois ces informations, que ceux qui peuvent vous payer les plus hauts prix pour la cire sont MM. Jos. Smyth, R. J. Smith et N. Lafortune, tous trois au marché Bonsecours, Montréal.

Le miel est demandé en gâteaux principalement ; sous cette forme il est plus facile à vendre ; en second lieu viennent les chaudières de 30 livres ; le miel blanc se vend mieux que le miel brun sous cette forme. Les prix du miel sont de 10 à 12 cts la livre en gâteaux ; de 7 à 8 cts la livre en chaudières de 30 livres pour le miel blanc et de 5 à 7 cts pour le miel brun.

Les prix de la cire sont de 24 à 28 cts la liv., selon le degré de pureté du produit.

Question — U. C., St-Jovite, P.Q.— Est-il préférable de vendre nos agneaux à la pièce ou à la pesée ? Et quelle race de moutons est-il préférable d'adopter ? Nous avons ici des Leicesters en partie.

Réponse — Il est préférable de vendre les agneaux au poids vif. Et je suis toujours surpris de voir qu'il y ait encore beaucoup de cultivateurs qui ne veulent pas entendre parler de cela, qui se croiraient volés en vendant un agneau au prix de 4 cts la livre (poids vivant). Je connais maints cultivateurs qui livrent aux commerçants des agneaux à raison de $1.80 à $2.00 la pièce qt qui auraient rapporté $2.80 au poids vif. Un agneau doit peser généralement 70 livres. Eh bien, à 4 cts la livre (vivant) cela donne $2.80. Pourquoi perdez-vous donc 80 cts à $1.00 par mouton ?

Dans les Cantons de l'Est et dans Ontario, on ne vend pas les agneaux autrement. Quelle race devons-nous adopter? Parcourez les cantons de l'Est et Ontario. Presque partout, vous ne verrez que des Downs, des moutons à tête noire et à pattes noires. Pourquoi? parce que ces moutons n'ont pas autant de graisse que les Leicesters. Ils sont pourtant moins gros, mais ils pèsent plus. En effet, une livre de chair musculaire est moins volumineuse qu'une livre de graisse. D'ailleurs les consommateurs ne veulent plus avoir de la graisse, c'est de la chair musculaire qu'ils veulent. Dans tous les cas, si vous persistez à garder le Leicesterm que ce soit le "Leicester amélioré". Le Leicester moderne est caractérisé par un crâne fortement bombé, un front proéminent, déprimé latéralement, en arrière de chaque arcade orbitaire très saillante. La face de longueur moyenne est large et pointue. Le frontal des sujets perfectionnés est dépourvue de cheville osseuse; le crâne est entièrement chauve, jusqu'au delà de la nuque. La toison est formée de laine grossière et très-longue, en mèches pointues et pendantes.

Il ne sert à rien, dit Jenner-Fust, de garder les Leicesters trop longtemps avant de les engraisser pour la boucherie, parce qu'à l'âge de 15 mois où à peu près, ils deviennent si gras, que, comme le remarquait quelqu'un: "Il n'y a qu'un charbonnier écossais qui puisse en manger.

Le meilleur parti que nous puissions tirer du Leicester, c'est de le croiser avec le Southown ou le Hamshir-Down, ce qui fera un croisement profitable.

3o Question.—A... F..., Drummondville, P. Q. Vous m'obligeriez beaucoup en m'indiquant quel parti je pourrais tirer des cerises ?

Réponse.—Vous pourriez faire du Vin de Cerises. On prend les cerises les plus mûres ; on les écrase après en avoir ôté le noyau, et on les met dans un vase où on les laisse 24 à 36 heures, afin que leur peau communique sa couleur au jus ; on passe ensuite le tout au travers un linge ; on y ajoute 1 1-2 à 2 onces de sucre par pinte ; et on agite la liqueur à plusieurs reprises. Lorsque le sucre est fondu, on met le jus dans une futaille proportionnée à la quantité, et on l'y laisse fermenter. On remplit le tonneau plusieurs fois par jour, avec du jus que l'on doit avoir soin de conserver. Lorsque le jus cesse de bouillir, on concasse les noyaux et on les met dans le tonneau ; ensuite on le boudonne et on le met à la cave, deux ou trois mois après, on peut mettre le vin en bouteilles. Ce vin bout pendant 15 à 18 jours environ. On peut, si l'on veut, mêler avec les cerises avant de les écraser, quelques livres de framboises. Les cerises aigres ne sont pas propres à faire ce vin ; mais les cerises noires douces conviennent très bien. Il faut rejeter toutes celles qui sont gâtées.

4o Question.—E... G... St-Norbert, P. Q. Comment dois-je m'y prendre pour désinfecter un puits très profond ?

Réponse.—On sait qu'à cause de l'acide carbonique dont les puits sont quelque lois remplies, il est extrêmement dangereux d'y pénétrer. Par le moyen suivant on est certain non seulement de constater, mais de détruire l'infection. On descend au-dessus de l'eau un fourneau plein de charbons ardents ; dès que les charbons s'éteignent, ils commencent à absorber le gaz délétère.

On réitère l'opération jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de gaz acide carbonique. On s'en assure lorsqu'en descendant une chandelle allumée jusqu'à la surface de l'eau et en l'y laissant pendant une heure, elle ne s'éteint pas ; le danger a complètement disparu. On peut ainsi, en quelques heures, désinfecter un puits très profond.

"GLANEUR"
St-Adèle, P. Q.

Prière d'adresser les questions à "Glaneur", St-Adèle, P. Q.

Le controle du beurre
EN BELGIQUE

La production totale du beurre des laiteries coopératives et non-coopératives en 1903, a été environ de 62,000,000 lbs. La production des différentes provinces n'est pas proportionnelle à leur grandeur ou au nombre des laiteries ; par exemple en Limbourg et Brabant on trouve un grand nombre de petites laiteries à bras, tandis que dans la Frise il n'existe que de grandes laiteries à vapeur.

Aussi la Frise a-t-elle une production de presque 24 millions de kilos, et n'est-il pas étonnant qu'on s'y intéresse plus que les autres provinces, à l'industrie laitière et au commerce du beurre.

L'industrie laitière s'est répandue d'ici dans les autres provinces où se sont développés des établissements coopératifs ; par contre on trouve en outre en Frise un grand nombre de laiteries non-coopératives.

Actuellement, coopératives ou non s'efforcent de fabriquer un produit supérieur, il en est de même dans les autres provinces et les progrès réalisés sont satisfaisants ; ils donnent bon espoir pour l'avenir de la production beurrière hollandaise, qui pourra ainsi reconquérir son rang sur le marché international.

Les progrès de l'industrie laitière ne seront cependant pas complets tant qu'il ne sera pas possible de mettre le beurre à l'abri de la concurrence déloyale, qui utilise toute sorte de falsifications, dont les principales sont le mélange de margarine ou l'addition d'eau.

A cet égard, on a les deux lois sur le beurre de 1889 et 1900 dont voici le résumé:

Tout produit ressemblant au beurre qui contient des matières grasses ne provenant pas du lait, est considéré comme de la margarine et devra être désigné, marqué, transporté, exporté, mis en vente, vendu ou emmagasiné pour le transport ou pour la vente comme margarine. Les magasins de vente et les fabriques de margarine doivent obligatoirement être indiqués au public au moyen d'affiches bien lisibles. De cette manière, le commerce de la margarine est complètement mis sous contrôle.

L'expertisse judiciaire du beurre pour le pays entier est confiée à la station laitière de l'Etat, fondée à Leiden, province Hollande méridionale.

Quoiqu'elles aient valu une amélioration à l'honnête producteur de beurre, les lois sur le beurre ont fait certainement un grand fiasco, et il est certain qu'elles n'ont pas pu mettre fin à la falsification du beurre, pas plus que les lois sur la margarine dans les autres pays.

Une grande faute de notre loi sur la margarine a été qu'elle n'oblige pas les margariniers à incorporer dans leurs produits des matières facilement reconnaissables. Le moyen le plus sûr et le plus facile de déceler la présence de la margarine dans le beurre est de dénaturer la margarine sans rien lui enlever de sa valeur comestible. Deux substances sont utilisables à cet effet: la fécule et l'huile de sésame. Ces deux substances, incorporées dans la margarine, ne peuvent en être séparées complètement, et leur présence est facilement décélée par l'analyse microscopique et chimique.

Pour notre part, et au nom de l'agriculture, nous demandons avec insistance cette dénaturation de la margarine, mais les législateurs ont toujours respecté la production colossale de margarine en Hollande, principalement en Brabant.

Il en est résulté la fondation, dans les Pays-Bas, par des Société d'agriculture et des associations laitières, d'institutions désignées sous le nom de "Stations de contrôle pour le beurre."

L'initiative en a été prise par la Société d'agriculture de la Frise,et cet exemple a été suivi dans les autres provinces.

Le personnel est composé d'un directeur, de chimistes et de contrôleurs qui prennent journellement des échantillons dans les laiteries, dans les locaux réservés à la fabrication, ou les endroits où les membres de la station ont exposé du beurre en vente. Pendant l'expédition, on prélève aussi des échantillons, ou bien les contrôleurs s'ils le jugent nécessaire, prennent des échantillons des produits, "fabriqués en leur présence" dans la laiterie.

En "comparant la composition" des échantillons de beurre prélevés par le contrôleur au moment de la fabrication sur un papier spécial, qui sera mis à la disposition des personnes intéressées, à leurs frais, "par les soins du Gouvernement dans des conditions qui seront fixées ultérieurement.

Toute personne à laquelle ce papier timbré sera distribué, est tenue d'avoir rigoureusement soin qu'il ne puisse servir que pour le beurre qui sera livré ou débité par elle.

Le contrôle qui sera exercé par la station de contrôle et conséquemment par la haute surveillance de l'Etat,aura pour effet, non-seulement de prévenir les fraudes prévues par la loi relative au beurre, mais encore de donner une garantie quant à "une teneur en eau trop élevée", et cela en plus des autres mesures que le Gouvernement jugerait utiles pour combattre la falsification du beurre.

"Sneek", (Frislande).
S. WESTRA.

Installation de la laiterie

Le lait a été trait par les procédés décrits dans notre premier article concernant l'exploitation du lait en nature; il est transporté à la laiterie pour y subir diverses manipulations avant son expédition à la ville. C'est donc simple salle voûtée, cimentée sur toute sa surface, et dont le sol présente une double pente vers une rigole médiane qui recueille les eaux résiduaires et les dirige vers un caniveau. On conçoit que le nettoyage d'un tel local soit facile et rapide, un simple jet d'eau par une lance d'arrosage suffit pour entraîner de toutes les parois poussières et impuretés.

L'écoulement des eaux doit toujours se faire par l'intermédiaire d'un siphon : cette disposition a pour but d'éviter les refoulements de mauvaises odeurs par les conduites souterraines d'évacuation dans la laiterie.

Des fenêtres en nombre suffisant permettent un éclairage parfait de la laiterie et ne laissent aucune partie dans l'obscurité. Il est excellent de garnir ces fenêtres de châssis avec toile métallique de manière à empêcher l'irruption dans les salles des mouches et des autres insectes. Enfin, pour régler à la fois la température et la ventilation, les fenêtres munies de volets pleins,de persiennes ou de jalousies.

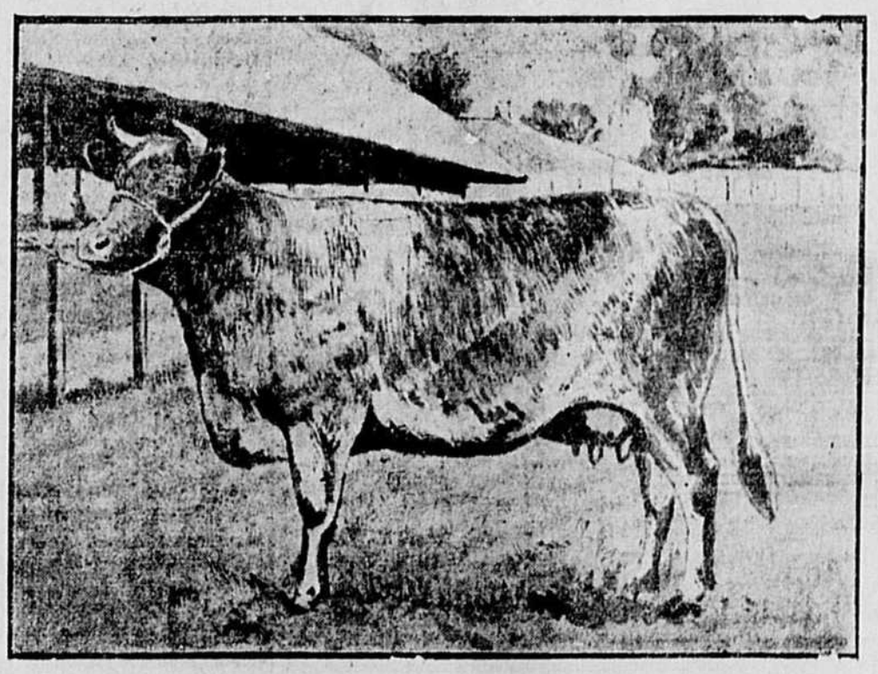

ARDFERT BELLE, VACHE A LAIT SHORTHORN.
1er Prix à l'Exposition Royale à Park Royal.—Propriété de M. J. Colman, Gatton Park, Surry.

avec ceux de la "même origine" qui ont été expédiés ou vendus, on doit obtenir une composition identique.

"La moindre falsification" est aussitôt révélée "par cette comparaison".

Quoique le Gouvernement néerlandais n'ait pas pris l'initiative de la fondation des stations de contrôle, il a cru qu'il fallait leur prêter un "cachet officiel", et il est convaincu que ces institutions gagneront ainsi facilement toute confiance.

Mais le Gouvernement a déterminé de plus un nombre de conditions auxquelles les stations de contrôle doivent se soumettre. "Ces conditions principales" sont les suivantes: Toute réglementation de la station de contrôle du beurre sera instituée de telle façon que la surveillance sur les adhérents "sera toujours et dans tous les cas absolument efficace."

Les règlements reconnaîtront au Gouvernement tous les pouvoirs nécessaires pour exercer la même surveillance que celle qui sera exercée par la direction de la station, et "de plus, pour pouvoir contrôler cette direction elle-même.

Toute réglementation sera donc "soumise à la sanction du Gouvernement."

Pour garantir à l'acheteur de la manière la plus efficace, que le beurre a été contrôlé, il sera appliqué au "produit même," une "marque de garantie", qui servira pour toutes les stations qui seront placées sous la haute surveillance de l'Etat. Cette marque consiste dans les armes néerlandaises accompagnées du mot "Nederlandsche" (néerlandaise), placé au-dessus, et du mot : "Boter contrôle" (contrôle sur le beurre), au-dessous, puis, en petites lettres, les mots "onder Rijkstoezicht"" (sous la haute surveillance de l'Etat.)

A côté de la marque générale, il sera apposé une lettre majuscule à désigner par le Gouvernement, pour indiquer la station à laquelle elle se rapporte, et de plus, tout ce que le Gouvernement jugerait encore nécessaire pour faire reconnaître par les personnes chargées du contrôle "l'origine du beurre." Cette marque de garantie sera appliquée l'instant de rappeler les diverses conditions que doit réunir une laiterie.

Ce local doit être construit autant que possible sur un terrain sec assez éloigné des autres bâtiments de la ferme, surtout des étables, écuries et bergeries dont les émanations viennent constamment vicier l'atmosphère de la laiterie ; il en est de même pour les fosses ou les plates-formes à fumier. Des rigoles d'écoulement éloigneront facilement les eaux résiduaires.

Le sol de la laiterie sera établi de manière à pouvoir être facilement nettoyé et maintenu dans un constant état de propreté. Le ciment offre, à ce sujet, de grands avantages ; toutefois, dans les salles où un nombreux personnel est appelé à évoluer, dans celles où les résidus séjournent sur le sol, l'emploi de carreaux céramiques spéciaux est tout à fait recommandable ; ils sont beaucoup plus difficilement attaqués par l'acide lactique et sont plus résistants. Une légère pente aboutissant à un caniveau permet d'assurer le prompt départ du lait répandu, des résidus, des impuretés ainsi que des eaux de lavage.

Les murs, le plafond doivent être badigeonnés à la chaux, deux ou plusieurs fois par an, aussi souvent que la nécessité s'en fait sentir. On peut constituer une peinture au lait pour les salles de réserve, en mélangeant intimement 5 litres de lait écrémé avec un kilogramme de chaux vive, éteinte au moment de l'emploi ; on délaye soigneusement, puis tout en agitant, on ajoute 12 kilogr. 5 de blanc de Meudon finement pulvérisé après 600 grammes d'huile d'oeillette ; on termine par 5 litres de lait écremé. La peinture ainsi obtenue couvre bien et ne s'écaille pas.

Les murs intérieurs doivent être enduits au moins sur une partie de leur hauteur, d'un revêtement imperméable, facile à nettoyer ; c'est au ciment qu'il faut donner la préférence : on l'applique sur une hauteur variant de 1 m. à 1 m. 50. Dans certaines exploitations modèles dans lesquelles le lait est destiné à la consommation immédiate sur place, la laiterie est constituée par une

L'importance de l'horticulture

L'Horticulture, c'est l'agriculture perfectionnée, c'est la culture intensive qui demande trois choses :

1o Le marché.
2o Les engrais nécessaires.
3o La main-d'œuvre à bonne composition.

1o Comme marché aux légumes, nous n'aurions à bien dire que l'industrie laitière en hiver pour nous payer de notre travail et nous engager à augmenter la quantité des cultures sarclées. Il est bien vrai qu'avec les légumes et l'ensilage, le prix de revient du lait est de beaucoup diminué, mais je crois, pour ma part ne pas conseiller aux gens de faire plus que leur instruction agricole leur permet d'entreprendre avec fruit. Car c'est généralement l'ignorance qui est cause des insuccès.

Il n'est pas suffisant de faire une chose bien, il faut les faire toutes bien.

2o Les engrais de ferme ne sont jamais en quantité suffisante.

Restent les engrais commerciaux qui demandent que celui qui veut les employer connaisse bien la composition du sol afin de n'acheter que les éléments qui lui manquent et ne pas faire de dépenses inutiles et peut-être nuisibles. C'est ce manque de connaissances qui fait que les uns disent que les engrais chimiques ne valent rien, à d'autres qu'ils valent beaucoup, à d'autres encore que ça ruine la terre, tandis que ces engrais peuvent être employés "à propos" le plus naturellement du monde.

3o La main-d'œuvre est rare en ce pays-ci. Il n'y a que ceux dont les familles sont fortes qui puissent se faire aider relativement à bon marché.

La culture intensive telle qu'on la pratique en Europe se fera ici à mesure que la population sera plus nombreuse, que les rangs seront plus serrés.

Ces considérations ne diminuent en rien l'importance de l'Horticulture et le meilleur cultivateur sera toujours celui qui trouvera le moyen de faire le plus de bonne kculture sarclée. Car la culture sarclée enrichit le sol en quelque façon, nettoie la terre, et prépare bien la venue des récoltes suivantes.

Elle est la base de tout bon système de rotation.

Province d'Ontario :
Valeurs de la production des légumes en 1901 ..... $83,500,000.00
Province de Québec :
Valeur de la production des légumes en 1901 ..... $21,000,000.00

La Province d'Ontario ferait donc 4 fois la quantité de légumes récoltés dans la province de Québec.

Nous pouvons sur ces chiffres affirmer que nous n'en faisons pas assez et que par la culture sarclée nous augmenterions la valeur des produits de nos fermes de plusieurs millions de piastres.

M. le préaident, je me verrais forcé d'entrer dans des détails qui seraient trop longs, je vous remercie de m'avoir permis ces quelques remarques sur des sujets aussi vastes qu'importants, et termine en souhaitant à votre société, logue vie et prospérité.

O. E. DALAIRE.

Aviculture
NOURRITURE DES VOLAILLES ADULTES ET DES JEUNES DESTINEES A LA PONTE OU A L'ENGRAISSEMENT

Pour mener à bonne fin une exploitation avicole, quelque petite ou grande qu'elle soit, dirigée en amateur ou en professionnel, il faut pour réussir posséder le secret des deux points capitaux suivants :

1o L'alimentation rationnelle et saine ;
2o La ponctuelle hygiène.

Il faut savoir que pour les adultes il y a une ration de production, et que les jeunes sujets destinés à la ponte ou à l'engraissement ont besoin de produits phosphatés — riches en acides phosphoriques — pour aider à la formation et au développement du squelette et du sujet, et pour ainsi transformer le futur reproducteur ou sujet à engraisser en un animal de la plus grande taille (tout dépend du type de la race que l'on poursuit).

C'est un art donc de pouvoir produire des sujets aptes à la ponte ou à l'engraissement, en le moins de temps et avec le moins de frais possible.

La ration d'entretien sert uniquement à entretenir la vie.

La ration de production doit être composée de manière à procurer à l'animal les moyens de nous donner le maximum de produits vue nous tenons à en obtenir, et ce aussi en le moins de temps et avec le moins de frais possible.

A cet effet, il est de toute importance, pour ceux qui savent préparer des rations, de connaître la composition chimique des aliments les plus recherchés pour volailles.

Tous les aviculteurs sont tenus à savoir : que les sujets en ponte ont besoin de 12 grammes au minimum d'albumine par jour pour la formation de l'œuf, plus le léger supplément pour leur entretien.

En plus, il doit exister une relation (affinité) entre l'albumine, les hydrates de carbone et la graisse ; cela veut dire qu'il ne faut pas exclusivement nourrir les volailles avec du produit riche en albumine, mais au moyen d'une composition (ration) de différents produits pouvant produire la quantité d'albumine demandée, et ce dans des proportions raisonnables de distribution des aliments. — 80 grammes de céréales par jour pour les sujets en parquets, et 50 grammes pour les sujets en liberté (sur terrain riche bien entendu).

Car la valeur d'un aliment dépend de sa digestibilité et tout aliment riche en albumine n'est pas toujours digestible.

Il nous faut de la viande, des pommes de terre et des légumes.

Il en est de même pour la volaille. La verdure est un point essentiel. Donnez de la verdure à tous les repas.

Enfin, vous tous qui avez à cœur le monde avicole, si vous voulez réussir dans votre exploitation, en retirer quelque bénéfice, nourrissez les pondeuses : le matin, au lever, pâtée (à l'eau), pas trop liquide, de rebulet et tourteaux de sésame, de son de froment et tourteaux de sésame. En hiver, la pâtée sera tiède. Une heure après, du froment brun, ou sarrazin.

A midi, déchets de cuisine additionnés de sarrazin ou froment, d'une cuillerée à soupe de sucrema ou de farine de viande. N'usez pas trop de ces produits, restez dans les limites — conviennent mieux au jeune sujet — d'écailles d'huitres grossièrement moulues ou coquilles d'œufs grossièrement pulvérisées.

Le soir, au coucher, du froment ou sarrazin.

N'oubliez jamais d'ajouter aux pâtées une pincée de sel, et, au temps des mues, une cuillerée à soupe de soufre.

En hiver, les aliments peuvent être alternés par du maïs (petite quantité), du chanvre, de l'avoine et de l'orge.

Quant à la ponctuelle hygiène, il faut au lever des sujets nettoyer tout le poulailler, poudrer le fond de chaux ou tourbe et laver tout, fin semaine, au moyen d'eau additionée d'acide sulfurique, 500 grammes ou un demi-litre par seau d'eau de pluie.

Le poulailler entier sera blanchi une fois par mois. La boisson des volailles sera propre et saine, tiède en hiver et souvent renouvelée en été. La nourriture sera saine et jamais distribuée par terre, mais bien dans des augettes.

(De l'Elevage)

Apiculture
ORIENTATION DES RUCHES

Dans les ouvrages d'apiculture, on recommande comme bonnes pour les ruches les expositions de l'est et du sud-est. Les anciens apiculteurs, qui tenaient à avoir beaucoup d'essaims pour remplacer les colonies vouées à l'étouffage, recherchaient avant tout le plein midi. A cette exposition, en effet, les ruches essaiment souvent plus tôt, mais leurs essaims sont plus petits. Ce qui les pousse à essaimer avant les autres, ce n'est pas tant l'excès de population que le malaise causé par la trop grande chaleur. Je crois inutile d'ajouter que les mobilistes, qui n'ont pas fait une étude sérieuse des mœurs de l'abeille avant de s'occuper d'apiculture pratique, sont eux aussi, fort enclins à rechercher une situation ensoleillée. Ils jettent les hauts cris quand on leur parle de placer les ruches à l'ombre ou de tourner leur trou de vol au nord.

Pourtant, il a été maintes fois constaté que les ruches avec trous de vol au nord pouvaient donner de bonnes récoltes, et la regrettée "Revue Internationale" a enregistré plus d'une fois les communications d'abonnés annonnoncant des récoltes supérieures de ruches orientées au nord.

Cette année, j'ai pu vérifier personnellement que l'exposition nord n'est pas à dédaigner. Un de mes ruchers a ses colonies Dadant Blatt orientées à l'est, au midi et au nord. Or, cette année-ci, les ruches à trou de vol au nord ont demandé les hausses les premières, une huitaine de jours avant les autres, et la ruche qui me donnera la plus forte récolte, — deux hausses et demie ou trois hausses, à ce que je présume — sera certainement une ruche exposée au nord.

L'abeille, comme tous les insectes, aiment le soleil, c'est bien certain. Mais, en concluant de là — comme cela semble assez naturel — que le soleil est nécessaire, indispensable même aux ruches, les anciens apiculteurs commettaient une lourde erreur. Il faut se rappeler que l'exposition trop ensoleillée provoque, avec un élevage précoce de convain, les sorties intempestives du printemps et la destruction prématurée des butineuses; et que, d'autre part, la trop grande chaleur amène presque fatalement un essaimage excessif, ennemi des copieuses récoltes.

L'exposition en plein midi n'est avantageuse et rationnelle que dans un seul cas ; c'est lorsqu'on veut obtenir des essaims naturels (à mon avis toujours préférables) pour augmenter le nombre de ses colonies ou remplacer les orphelines. Hors ce cas, l'orientation au nord, si peu appréciée en général par les apiculteurs, est certainement préférable. J'expérience l'a démontré une fois de plus chez moi cette année.

Ch. PERIN.
Marlemont, 10 juillet 1904.

Le harnais de quarantaine en Angleterre

Depuis le 10 juin, tous les chiens importés en Angleterre doivent être présentés à la douane revêtus d'un harnais dont le modèle a été adopté par le ministre de l'agriculture britannique, mais qui pourra être fabriqué et vendu par n'importe quel sellier d'Angleterre ou du contient. Ce harnais doit se composer de lanières de cuir jaune-serin bordées et doublées de feutre rouge, et d'une petite plaque d'aluminium. Les chiens ne seront admis sur le so, anglais qu'après avoir été examinés par un vétérinaire officiel qui, si l'examen est favorable, apposera sur la boucle-fermeture du harnais deux scellés de plomb.

Au bout de six mois, les toutous ainsi harnachés devront être représentés devant la même autorité qui,après nouvel examen, brisera les plombs ou prononcera l'expulsion de l'animal, suivant le cas.

Rien à négliger

Souvent les maladies les plus graves résultent des petites affections négligées. Le rhume le plus endurci doit être soigné par le BAUME RHUMAL.

LE "TRUST" DU TABAC

La loi de M. Brodeur a produit son plein effet

La loi Brodeur, prohibant le contrat exclusif dans le commerce du tabac, sous peine de révocation de la licence, a été mise en vigueur le 10 août dernier.

Avant-hier, le ministre de l'Intérieur mettait l' "American Tobacco Co" en demeure de se conformer à la loi, sinon on lui impliquerait rigoureusement la pénalité.

Et hier, l'honorable M. Brodeur recevait de la compagnie une lettre l'informant qu'elle avait l'intention de se soumettre à la loi du pays et qu'elle avait adressé à tous ses clients une circulaire annulant les contrats exclusifs qu'elle leur a fait signer.

Ainsi, en moins d'un mois, la loi prohibant le contrat exclusif a atteint son but.

Voilà ce qui s'appelle une législation efficace.

Nous félicitons M. Brodeur de ce succès ; et nous lui renouvelons l'expression de la gratitude de milliers de petits commerçants, dont il a fait cesser l'esclavage, et de milliers de cultivateurs qu'il a délivrés de la menace d'un monopole ruineux.

Grâce à l'honorable M. Brodeur, tous ces intéressants concitoyens peuvent crier du fond du cœur : "Vive la liberté du commerce."

LA PART DU PARTI LIBERAL

Il s'est montré le collaborateur intelligent de la Providence.

A toutes les preuves de prospérité que nous relevons pour faire constater aux électeurs du pays combien est faux le cri de ruine que poussent les tories, on nous répond: Mais c'est la Providence qui a fait cela, ce n'est pas le parti libéral.

Sans doute c'est à la Providence que nous devons les biens de la terre comme les biens spirituels et, avec toute la révérence que nous devons à la toute puissante volonté qui dirige tout ici-bas, nous osons dire que le parti libéral a été l'humble collaborateur de la Providence.

Un vieux proverbe dit: Aide-toi, le ciel t'aidera. La religion chrétienne, qui nous enseigne à nous confier à la bonté de la Providence nous défend aussi de tenter Dieu, c'est-à-dire de lui demander des miracles. C'est-à-dire que nous devons faire tous nos efforts pour seconder les desseins bienfaisants de la Providence et que, au temporel, pas plus qu'au spirituel, la Providence ne nous aidera si nous ne faisons rien pour la seconder.

Les moissons splendides que nous devons à la Providence n'ont pas poussé toutes seules; il a fallu les semer, les cultiver, les moissonner.

Il a fallu aussi les vendre, c'est-à-dire, leur trouver des marchés rémunérateurs. Et c'est là, surtout que s'est fait spécialement sentir l'action de la politique libérale.

Prenons une des principales ressources de notre agriculture: le beurre et le fromage. Jusqu'en 1896, la vente du beurre et du fromage s'est faite au mieux des efforts du producteur et de l'exportateur, sans que le gouvernement tory daignât s'en occuper, sauf une tentative "in extremis" de l'hon. M. Angers, ministre du cabinet mort-né de sir Charles Tupper.

Dès son entrée au pouvoir, le parti libéral, qui avait pour ministre de l'Agriculture M. Sydney Fisher, s'est mis résolument à l'œuvre. Il a organisé le transport de nos beurres et de nos fromages, de la fabrique au comptoir du détailleur en Angleterre:

Deux fois par semaine, un char-glacière passe dans la localité où est située la fabrique et charge le beurre et le fromage pour Montréal.

A Montréal, des entrepots glacières, reçoivent les marchandises et les conservent au froid jusqu'au moment de l'embarquement sur le navire.

Des compartiments frigorifiques sont installés sur les steamers, pour recevoir nos produits et les maintenir à une température de 28° à 30 degrés Fahrenheit c'est-à-dire à la température de la gelée.

Des entrepots - glacières les reçoivent au débarquement à Liverpool, à Bristol, à Glasgow et à Londres, et ils y restent jusqu'à ce qu'ils soient distribués à la consommation.

Grâce à ces arrangements, nos produits arrivent sur le marché anglais dans toute leur fraicheur et se vendent leur plein prix, tandis que, autrefois, il était à peu près impossible d'expédier du beurre en été, et que, le fromage d'été souffrait aussi bien souvent ce la chaleur pendant la traversée.

Aussi, les prix du beurre et du fromage sont-ils plus élevés qu'il y a huit ans ; les meilleurs prix ont encouragé la production et nos cultivateurs retirent chaque année des produits laitiers le double de ce qu'ils recevaient sous le régime tory.

Nous ne mentionnerons que pour mémoire les efforts faits par le gouvernement pour améliorer la production: l'installation des fabriques modèles, les tournées d'inspection et d'enseignement de M. le professeur Robertson, l'encauragement à la construction des glacières aux fabriques, etc.

N'est-ce pas que, pour ce qui regarde l'industrie laitière, le gouvernement de M. Laurier a bien su se faire le collaborateur intelligent de la Providence?

LE CANADA D'AUJOURD'HUI

Les conservateurs ont commencé une série d'assemblées où ils discutent les questions du jour.

Leurs arguments ne sont pas nouveaux, c'est l'éternelle répétition.

Les libéraux dépensent aujourd'hui pour administrer le Canada plus que les conservateurs ne dépensaient en 1896, donc ils ne méritent pas la confiance du peuple.

Voilà le grand cri qu'on veut populariser dans les campagnes.

Nos adversaires se gardent bien, par exemple, de dire aux électeurs que le Canada de 1904 n'est pas le Canada de 1896.

Tout le monde se souvient de la condition du pays lorsque les conservateurs durent abandonner le pouvoir.

Elle n'était ni brillante, ni même satisfaisante. Le Canada de 1896 avait un commerce total de $239,000,000.

Le Canada libéral de 1904 a un commerce total de $470,000,000.

Le Canada de 1896 n'avait en dépôt dans les banques que $183,000,000 ; celui d'aujourd'hui a dans les coffres des banques $432,000,000.

On pourrait pousser plus loin la comparaison ; d'ailleurs nous publions presque tous les jours des chiffres comparatifs qui démontrent la différence entre le Canada d'aujourd'hui et le Canada d'alors.

Le gouvernement libéral a marché avec le temps et avec le pays ; il a suivi les changements dans la condition nationale. Il peut réclamer l'honneur d'avoir contribué pour sa part, par sa législation sur le travail de ses membres, à aider la marche du progrès.

Du moment où l'on veut faire la comparaison, qu'on la fasse complète.

Que l'on ne ferme pas les yeux devant les faits patents.

Si le gouvernement libéral a dépensé de l'argent, même beaucoup d'argent, il l'a fait pour l'avantage et le développement du pays, il l'a fait pour des usages qui reçoivent l'approbation de tous les sages financiers.

Les conservateurs dépensaient peut-être moins d'argent, mais ils en dépensaient plus qu'ils n'en avaient et se lançaient dans les dettes ; si le peu qu'ils dépensaient était de l'extravagance, le plus que le parti dépense est encore de l'économie, parce qu'il vit suivant ses moyens.

Le beurre de Québec

Un concours de produits laitiers vient d'avoir lieu à l'exposition de Toronto. Or c'est un fabricant de beurre de la province de Québec, M. J. G. Boucher, de St-Hyacinthe, qui a obtenu la coupe de champion pour le meilleur beurre de beurrerie exposé. C'est la seconde fois de suite que la coupe est gagnée par M.Boucher,qui en deviendra le propriétaire absolu s'il l'a gagne une troisième fois.

Nos chaleureuses félicitations à M. Boucher.

Et nos condoléances à "La Patrie", qui prétendait il y a quelques semaines que, dans la province de Québec, "nous faisions de si mauvais beurre."

Nous sommes doublement enchantés du succès de M. Boucher, en raison du certificat d'ignorance qu'il donne au directeur de "La Patrie".

COMPARAISONS ET CONTRASTES

Exportation de Denrées Alimentaires

(Beurre, Fromage, Viandes Fraiches et Salées, Œufs, etc.)

RÉGIME CONSERVATEUR :		RÉGIME LIBÉRAL :	
1890	$12,360,066	1897	$24,371,516
1891	12,234,552	1898	29,012,237
1892	15,630,319	1899	32,460,844
1893	18,750,800	1900	39,852,037
1894	21,292,733	1901	39,252,078
1895	20,547,850	1902	40,984,345
1896	21,181,816	1903	50,299,793

Par l'énergie qu'il a déployée à trouver des marchés et à faciliter la mise sur ces marchés pour nos viandes et nos produits laitiers, le gouvernement Laurier met dans le gousset des cultivateurs $30,000,000 de plus par année.

BONIMENTS CONSERVATEURS

Lorsque la session approche de sa fin les conservateurs ont pris l'habitude de charger l'un des leurs de faire un boniment général sur la situation financière.

Ce hors d'œuvre a pour objet de permettre à un financier désigné par l'opposition de dire tout ce que l'on n'a pas osé ou pas voulu dire pendant la discussion du budget et surtout pour énoncer toute une série de propositions ou d'accusations financières qu'il est trop tard pour refuter.

C'est le vieux Sir Charles Tupper qui inventa ce truc en 1897 et depuis lors, son exemple a été religieusement suivi.

Lorsqu'après 1900, le vieux baronnet rentra dans la vie privée et se vit enlever la faculté d'étaler la légion de superlatifs qui faisait le fonds de son argumentation ; alors la tradition ne fut pas perdue.

Pendant quelques années, jusqu'à l'année dernière 1903, M. Borden prit à sa charge cette peu loyale besogne.

Dane ce temps-là l'opposition n'était pas encore fixée sur le choix de son financier. Il y avait des doutes sérieux sur celui qui aurait cette tâche.

Pendant cette époque on croyait que M. Osler ferait un discuteur de budget admirable.

Du premier jour qu'il s'essaya à cette besogne il donna à la chambre le plus pitoyable spécimen de gachis dont les lambris du parlement puissent avoir gardé le souvenir.

On fit un deuxième essai, ce fut encore pis.

Il fallut écarter le financier Osler et en trouver un autre.

C'est alors que les yeux de l'opposition se sont portés sur M. Bell de Pictou.

Naturellement nous ne discuterons pas avec l'opposition, elle a le droit de choisir qui elle veut.

M. Bell est un honnête pharmacien.Il a vendu des pilules à Pictou, il peut rédiger convenablement un mémoire d'apothicaire, mais quant à avoir de l'envergure financière, ah là, non.

M. Bell a renchéri sur ses devanciers et voici deux sessions qu'il nous fournit l'exposé financier le plus grotesque que l'on puisse rêver.

On dirait un défi au bon sens.

L'année dernière, à la fin de la session, M. Bell a fait la récapitulation de tout ce qui avait été voté ou projeté au cours de la session de 1902 et il s'écriait : voyez l'extravagance de ce gouvernement, il vient dans une seule session de faire voter $200,000,000 de l'argent du peuple.

A la fin de la session qui vient d'expirer, M. Bell a refait un discours et s'est écrié : Encore une session d'extravagance, le gouvernement vient de faire voter $250,600,000 de l'argent du peuple."

Voilà l'honnêteté du financier de l'opposition.

A moins que ce soit de la sottise, c'est de la rude mauvaise foi.

Il est bien évident que M. Bell essaie de faire croire au peuple que tous les ans le gouvernement dépense deux cents millions.

Avec ces gros chiffres il compte égarer l'opinion publique mais il n'y réussira pas.

Le peuple sait bien qu'on ne bâtit pas le Grand Tronc Pacifique tous les ans ; il sait bien qu'il ne sera pas bâti en une année et que le prix de sa construction sera reparti sur plusieurs années. Il sait qu'il y a une foule de crédits votés qui ne sont pas employés.

Il sait que ce ne sont que des prévisions budgétaires et non pas des obligations.

En somme, le gouvernement ne dépense ni de près, ni de loin $200,000,000 ; nous ne nous donnerons pas la peine de considérer ce chiffre ; ce sont là des boniments de pitres et de saltimbanques.

Au lieu d'augmenter les dépenses, le gouvernement les diminue.

En 1902, nos dépenses brutes de toute nature se sont élevées à $63,970,799.

En 1903, elles sont descendues à $61,746,691.

C'est-à-dire qu'il y a une diminution de dépenses de $2,224,000.

Et c'est en présence de cette tendance et de ce résultat qu'on veut parler de dépenses de deux cent cinquante millions.

M. Bell ne fera jamais avaler cette pilule.

LE MOT D'ORDRE DU PARTI TORY

La défaite de Laurier, c'est le triomphe de la Fédération Impériale, dit le "Mail and Empire"

Le "Mail & Empire, l'organe en chef du parti tory, publiait samedi l'entrefilet suivant :

"Le gouvernement que nous avons à Ottawa est TOUT A FAIT HOSTILE A LA FEDERATION IMPERIALE. Et plusieurs de ses ministres préféreraient l'union commerciale avec les Etats-Unis à l'union commerciale avec l'Angleterre. Dans ces circonstances, voter pour le gouvernement actuel, c'est répudier l'idée de la Fédération impériale et avouer une préférence pour l'union commerciale avec nos voisins, plutôt qu'avec le reste de l'Empire.

"Vous savez naturellement que la politique commerciale des Etats-Unis consiste à s'emparer d'autant de commerce anglais que possible.

"En disant ces choses, nous ne voulions faire aucun reproche à personne; seulement, nous, comme "Britishers", nous devons voir à ce que cette politique ne soit pas couronnée de succès; et, comme Canadiens, nous pouvons faire beaucoup pour l'empêcher de réussir.

"De sorte que, tous ceux d'entre nous qui avons des convictions fermes sur ce point et c'est un des points les plus importants pour le Canada, nous devons faire tout notre grand possible pour mettre notre parti au pouvoir aux prochaines élections. Donc, remuons-nous, travaillons comme des castors, travaillons, enfin, comme si le succès ou l'insuccès dependait seulement de notre effort personnel."

Ecrasons Laurier pour obtenir la Fédération Impériale dans toute sa plénitude, voilà le mot d'ordre des torys dans la province d'Ontario.

Mais il est probable que M. Monk n'osera faire la campagne dans la province de Québec avec une politique aussi anti-canadienne.

Comme aux élections de 1896 et 1900 nos adversaires auront donc deux programmes : l'un pour Québec, l'autre pour Ontario.

Le peuple canadien est aujourd'hui trop éclairé pour prêter son concours à de pareilles fourberies.

Le peuple canadien est trop fier de ses institutions, trop jaloux de ses libertés et de ses droits, d'ailleurs chèrement conquis, pour se laisser entraîner vers des conceptions politiques qui détruiront son autonomie, sa souveraineté, son existence nationale.

La Fédération impériale, c'est le vieux tremplin du torysme sectaire et intolérant, c'est l'idéal des jingoes et des fantoches qui sont prêts a sacrifier notre indépendance parlementaire et nos conquêtes constitutionnelles pour un vain mot, pour des mirages.

Nous sommes libres. Restons libres.

Nous avons une belle constitution, gardons-la.

Nos relations actuelles avec lEmpire sont aussi cordiales, aussi resserrées qu'elles peuvent l'être ; maintenons-les dans leur intégralité.

Restons loyaux, profondément loyaux au drapeau qui abrite nos libertés, nos foyers, notre vie nationale paisible et heureuse, mais avant tout soyons Canadiens.

Pas de Fédération Impériale !

LE "CANADA" et le "JOURNAL"

Le tirage du "Canada" est plus élevé que le tirage du "Journal" de 7.000 à 8.000 au moins, de 10.000 peut-être.

Le "Canada" a fourni à tous ses annonceurs un état assermenté de sa circulation et le "Journal" est incapable d'en faire autant.

Dans le "Journal" d'hier, il y avait environ onze colonnes d'annonces, contre vingt-cinq colonnes dans le "Canada."

Dans le "Journal" de samedi, on comptait environ vingt colonnes d'annonces, contre CINQUANTE colonnes dans le "Canada" du même jour.

En circulation comme en publicité, nous battons le "Journal" chaque jour de moitié.

En passant, nous ferons savoir au "Journal" que le "Canada" a été fondé avec l'argent d'actionnaires réguliers, que le "Canada" est établi sur des bases d'affaires et que nous n'imprimons ni nos plaquettes, ni notre journal aux frais du gouvernement.

Le "Journal" a été publié à perte depuis cinq ans et il n'a été maintenu que par les $30.000 ou $40.000 versées annuellement, dans sa caisse par les MM. Forget, et leurs Trusts.

Nous ne tenons pas, certes, à être mis dans le même panier.

VOYEZ AUX LISTES

Nous rappelons à tous les amis de la cause libérale que la révision des listes électorales, dans la province, en dehors des villes, se fait du 1er au 15 septembre.

La période de révision est donc commencée.

Nous ne saurions trop recommander à nos amis de s'organiser promptement pour s'assurer que tous les électeurs libéraux soient entrés sur les listes et que nos adversaires ne puissent y faire entrer des noms de personnes non qualifiées.

Ce devoir de bon citoyen doit être rempli cette année avec d'autant plus de soin que les prochaines élections, qu'elles aient lieu en 1904 ou en 1905, se feront à peu près certainement sur les listes actuellement en révision.

Donc, qu'on y ait l'œil.

L'INDUSTRIE CANADIENNE

D'ici à 10 jours, l'usine de rails d'acier au Sault Ste-Marie aura à expédier 3,500 tonnes de rails d'acier, en exécution d'une commande de l'Intercolonial.

Le gouvernement libéral a tenu à être le premier à encourager l'industrie canadienne, de la manière la plus pratique possible, c'est à dire en lui donnant des commandes.

La pratique des gouvernement torys était, au contraire, d'acheter autant que possible à l'étranger, le gouvernement ne payant pas de droits de douane. Les temps sont changés.

SIR WILFRID LAURIER

L'honorable Sir Wilfrid Laurier sera de retour à Ottawa, dimanche prochain.

Il passe la semaine chez lui, à Arthabaska, avec Lady Laurier.

Le premier ministre est complètement remis des fatigues de la session et prêt à se mettre de nouveau à la besogne, fût-elle des plus ardues. Tout le pays sera enchanté d'apprendre cette bonne nouvelle.

Lundi, aura lieu, à Ottawa, une réunion du conseil des ministres.

UN RUDE SOUFFLET

La "Patrie", qui a la singulière manie de dénigrer la province de Québec, vient de recevoir un rude soufflet.

Le jury à l'exposition de Toronto, a accordé samedi, le premier prix pour la fabrication du beurre au Canada à M. J. G. Boucher, de St-Hyacinthe.

C'est la "Patrie" qui écrivait tout récemment encore que le beurre de Québec était inférieur à celui d'Ontario.

Mais, cependant, c'est le beurre de Québec qui a remporté le premier prix à Toronto, et pour la deuxième fois s'il vous plait.

CABINET PROVINCIAL

L'hon. M. S. N. Parent, premier ministre, et ses collègues, auront une réunion aujourd'hui, aux bureaux du gouvernement, rue St-Gabriel.

UN PRESENT DE $25.000.000.

Les offres de l'opposition au Pacifique Canadien.

La nécessité de maintenir une ligne non interrompue de transports,en toutes saisons, entre l'est et le nord-ouest, a été la cause que l'on a imposé au Pacifique Canadien l'obligation de construire la section de sa ligne qui passe au nord du lac Supérieur.

Construite à grands frais dans un pays très accidenté, où le roc vif est le régime normal, cette section ne dessert aucun établissement populeux, aucune région agricole, aucune district minier ou industriel.

Il est donc permis de croire que l'exploitation n'en est pas profitable pour le Pacifique Canadien, qui s'en débarrasserait sans doute volontiers, s'il trouvait un acquéreur quelconque.

Or, un des principaux articles du contreprojets de M. Borden, pour la construction d'une seconde ligne transcontinentale, portait que le gouvernement fédéral achèterait cette ligne au Pacifique Canadien, pour en faire un tronçon de la nouvelle ligne.

Cela coûterait peut-être, disait M. Borden, quelque chose comme $25.000.000.

Ainsi, sous prétexte qu'une seule ligne suffirait au nord du lac Supérieur M. Borden proposait et il propose encore, puisqu'il prétend faire annuller par le peuple le contrat qui a été passé — il propose, disons-nous, de payer $25,000,000 au Pacifique Canadien, pour une section de chemin de fer, que la Compagnie ne peut exploiter avec profit.

C'est un joli cadeau que M. Borden offrait ainsi au Pacifique Canadien ; et comme on peut supposer qu'il n'est pas sans avoir l'idée de profiter politiquement de cette largesse, on est porté à croire que le chef de l'opposition offrait un bon prix pour l'influence électorale du Pacifique Canadien.

Nous n'avons aucune raison de croire que le Pacifique Canadien ait consenti à vendre son influence électorale au parti conservateur pour $25.000.000, ni pour une autre somme quelconque.

Mais le fait que cette somme lui a été offerte est consigné, en toutes lettres, dans le "Hansard" des deux dernières sessions.

EXTRAVAGANCE ET DETTE PAR TETE

Nos adversaires disent que nous avons dépensé de l'argent à profusion.

Nous admettons que nous avons dépensé non pas profusément, mais libéralement.

Pour les subsides de chemins de fer, pour les travaux publics, pour le gouvernement civil, pour tous les départements, il a dû nécessairement se produire une augmentation de dépenses indispensables dans un pays qui grandit.

Ce serait un miracle si l'on pouvait faire marcher un gouvernement à notre époque, avec les besoins de la concurrence, etc., pour le même prix qu'autrefois lorsque tout était stationnaire.

Nous avons construit des chemins de fer.

Nous avons creusé des ports et des canaux.

Nous avons dû envoyer des soldats en Afrique.

Nous avons subventionné des lignes de navigation.

Nous avons installé un système complet de frigorifiques.

Tout cela a été payé à même les fameuses taxes dont se plaint l'opposition.

Tout a été payé jusqu'au dernier sou avec les rentrées de chaque jour, comme dans toutes les maisons bien organisées.

Et au bout de 8 ans, le parti libéral qui a fait tout cela peut se présenter devant le peuple et dire :

En 1896, la dette de notre pays était de $50.61 par tête.

En 1904, le ministre des finances est à même d'annoncer que la dette n'est plus que de $46.31 par tête.

Ainsi cette augmentation de taxation sur laquelle les conservateurs s'étendent si volontiers est, comme l'a expliqué l'hon. M. Paterson, l'accroissement de l'argent généreusement mis à la disposition du gouvernement par le public, qui le dépose dans les caisses des bureaux de douane pour être employé aux affaires publiques du Canada.

La protection - pour les jardiniers

Le "Journal" revient sur cette fameuse question de la protection pour les jardiniers.

L'organe conservateur demande pourquoi nous laissons les Etats-Unis envoyer des produits de culture maraichère qui nous font du tort.

Le "Journal" demande pourquoi le parti libéral, il y a trois ans n'a pas fait droit à la requête des jardiniers de l'Ile de Montréal.

Qu'il pose donc cette question à M. Tarte.

Il était ministre dans ce temps là.

Suivant les journaux bleus, il était le maitre de l'administration.

Or, qu'a-t-il dit ? Lisez les "Débats" de 1902:

Voici ce que M. Tarte répondit au cher M. Léonard, député de Laval.

C'était avant que M. Tarte se fut abaissé jusqu'à revenir au clan tory :

"Par exemple, l'honorable député demande d'augmenter les droits sur la laitue, les concombres, les tomates, les asperges, le céleri, les betteraves, les oignons, etc. Il est bien connu que nous ne produisons pas de choux l'hiver, non plus que des concombres. Il est bien connu qu'il est très difficile de produire des tomates l'hiver. Nous payions ici cet hiver, 50 cents par livre pour les tomates de production canadienne, lorsque les tomates américaines se vendaient sur le marché de Montréal, 20 cents la livre.

"Je ne suis pas libre-échangiste, mais il doit y avoir de la raison en toute chose dans ce bas-monde, et je déclare de suite qu'il ne me convient pas de payer 50 cents la livre pour des tomates canadiennes quand je puis avoir des tomates américaines pour 20 cents. C'est aller trop loin. Ceci démontre que les tomates ne peuvent pas être produites à bon marché ici, l'hiver. Il n'y a pas un jardinier dans toute l'Ile de Montréal ou dans les environs d'Ottawa ou de Toronto qui produise de la laitue aussi bonne que celle importée des Etats-Unis, durant l'hiver.

"Il est inutile de faire appel aux préjugés. Il y a assez de gens, dans le pays, qui mangent des tomates et de la laitue pour savoir que ce que je dis est la vérité. Le chou-fleur ne se produit pas l'hiver au Canada. J'admets que l'on peut en garder jusqu'à une certaine époque de l'année, pendant deux ou trois mois, peut-être. Les choux-fleurs que nous mangeons l'hiver sont importés des Etats-Unis.

En résumé, je crois qu'il s'agit plus en ce moment de flatter les électeurs, que de faire appel à leur raison. L'honorable député (M. Léonard) voudra bien me permettre, sans vouloir être injuste à son égard, de lui faire cette observation: Les électeurs dans la province de Québec comme ailleurs ont beaucoup de bon sens. Allez dans le comté de Laval et demandez à ceux qui cultivent des légumes s'ils peuvent produire l'hiver des concombres, du céleri, des tomates et des choux-fleurs, et ils vous diront: non.

"Il n'y a rien de plus simple que de créer du malaise chez 25 personnes qui croient qu'elles ne vendent pas assez cher leurs produits; mais ce malaise est assez facile à faire disparaître. Les jardiniers des environs de Montréal sont protégés autant qu'aucune autre classe ne l'est, et je dirai que ces jardiniers sont les gens les plus prospères du pays."

Le tout, pour copie conforme émanant des "Débats".

Le voyage de l'hon. M. Préfontaine

L'hon. Raymond Préfontaine n'a pas songé à se reposer des travaux de la longue session parlementaire en allant s'enfermer dans quelque villégiature d'été. Le repos de ce ministre énergique, plein de vie et de santé, c'est le mouvement. Faire l'inspection de son département d'Halifax à Vancouver, se rendre compte du fonctionnement des services de la Marine et des Pêcheries, porter de l'Est à l'Ouest la bonne parole libérale, paraît être un jeu ou une distraction pour ce ministre infatigable.

Le dernier voyage qu'il vient d'accomplir dans l'Extrême Ouest portera ses fruits. M. Préfontaine a en effet étudié sur place des questions vitales pour l'industrie de la pêche et des conserves du saumon. Les difficultés qui s'étaient élevées entre les pêcheurs américains de l'Etat de Washington et nos compatriotes de la Colombie Britannique ont été aplanies par une décision énergique du ministre, qui a refusé de laisser établir des bassins mixtes de pisciculture et d'incubation dans les eaux canadiennes.

Toutes les mesures prises par l'hon. M. Préfontaine ont reçu l'approbation des pêcheurs et des industriels de Victoria et de Vancouver. Aussi la presse du pays est unanime à le féliciter et à constater que pendant son voyage il a su faire apprécier ses éminentes qualités personnelles et en même temps montrer que le gouvernement libéral avait le soin de défendre et de protéger les intérêts de toutes les classes du pays.

(Du "Bulletin".)

LA RECOLTE DU NORD-OUEST

Les nouvelles de Manitoba sont que la récolte est maintenant assurée ; 60 pour cent de la superficie en blé sont déjà moissonnés et le reste est hors d'atteinte de la gelée.

Le rendement sera en moyenne de 26 minots à l'acre. Avec le blé à $1.00 le minot, c'est une valeur de $50,000,000, qui arrive à nos concitoyens de là-bas.

La Providence est évidemment d'accord avec Laurier.

La chose est prouvée

Les affections de la gorge et des poumons seront guéries par le BAUME RHUMAL le remède par excellence.

'35-2

UNE ESCROQUERIE NOUVEAU GENRE

Un individu qui avait donné à Rimouski, un grand nombre de billets de $2. pour des billets de $5. est arrêté à Campbellton, N. B.

Rimouski 1. — Un individu qui disait se nommer le Dr Roy et venir de Denver Colorado, arrivait ici jeudi soir le 18 du courant.

Le lendemain matin, après avoir réglé ses dépenses d'hôtel, il prenait une voiture pour faire une promenade.

Il se rendait à Sacré-Cœur, chez M. Carmel Coté, et là, disant avoir besoin de petite monnaie il échangea trois billets de cinq piastres. Il alla ensuite chez M. Dorval, demanda un cigare, et pour paiement présenta un billet de cinq piastres. Mme Dorval accepta le billet, prit le montant du cigare et remit le change à l'individu. Vers midi, ce dernier revenait à la ville, et sur sa route, arrêtait chez différents marchands demandait un cigare, et toujours pour paiement offrait un billet de cinq piastres. Après avoir échangé une dizaine de ces billets, le Docteur laissait Rimouski dans l'après-midi. Samedi un des billets était présenté à la Banque Nationale, où on refusa de l'accepter. Immédiatement, l'éveil fut donné, ceux qui avaient reçu les cinq piastres s'apercevant que probablement ils avaient été floués. Une plainte régulière fut portée, et le chef de police, J.C. Gauvreau se mit à la recherche de Roy.

Ce dernier a été arrêté à Câmbellton, N.B., lundi, par le chef de police Gauvreau, le détective de l'I.C.R., Duncan, Noble, et les constables J. Lepage et Adélard St-Laurent; logé en prison, il subit une enquête préliminaire devant le magistrat Garon, sous l'inculpation d'avoir obtenu de l'argent sous de faux prétextes.

Devant la Cour l'accusé a donné son nom "Sumner ERoy", leveland." Il dit être né à Québec, avoir laissé cette ville à l'âge de deux ans, passé plusieurs années en Espagne et pratiqué la médecine à Mexico pendant 22 ans.

Le docteur s'est aussi donné le nom de Sirois. Il parle également le français et anglais. Les billets échangés, ont l'apparence de nos billets de cinq piastres, et contiennent entr'autres inscriptions, celles-ci:

El Banco, D
De LONDRES Y MEXICO
Mexico 5 - - - - -190
Pagara en la Siucad de Mexico
CINQ PESOS à la vista.
Al portador en effectivo.

Le chiffre 5 se trouve aux quatre coins du billet qui porte aussi trois signatures.

On a trouvé sur l'accusé, au moment de son arrestation, bien cachés dans la ceinture de son pantalon, 134 des dits billets. Il en avait cinq dans un porte-monnaie qui contenait aussi de l'argent canadien. En présentant ses billets, Roy disait: "Voulez-vous me changer cinq piastres?

Monsieur R.A. Drapeau, avocat, défend l'accusé.

La Banque Nationale a été informée par son bureau de Montréal que les billets valaient deux piastres.

Le Docteur paraît âgé d'à peu près 45 à 50 ans, et semble avoir une certaine instruction.

VICTIME DE SON DEVOUEMENT

Une religieuse périt en voulant sauver la vie d'une mère et de son enfant. — Elle expire au milieu d'atroces souffrances.

Une religieuse de nationalité française, sœur Gohn a péri hier victime de son dévouement, dans les circonstances les plus affreuses.

Cette religieuse, depuis lundi, prodiguait ses soins à une pauvre malade, Mme Frédéric Passino.

Un réchaud à pétrole, placé dans la pièce où était la malade, fit explosion. Le liquide enflammé fut projeté avec une extrême violence dans toutes les directions.

Sœur Gohn, au lieu de se sauver, comme la prudence le lui conseillait, n'écouta que son courage.

Elle voulut de toute force sauver la vie à la malheureuse femme et à son enfant et se précipita pour éteindre les flammes.

Mais la pauvre religieuse fut victime de son zèle.

Le feu se communiqua à ses vêtements et un instant après elle n'était plus qu'un flambeau vivant.

Quand les pompiers arrivèrent, ils la trouvèrent morte et le corps couvert d'horribles blessures.

Mme Passino et son enfant ont reçu des blessures sans gravité.

FEU JOSEPH ARCHER

Ses funérailles.—Notes biographiques.

(Dépêche particulière)

Québec, 1. — Les funérailles de M. Jos Archer, de cette ville ont eu lieu ce matin, à neuf heures et demie, au milieu d'un immense concours de parents et d'amis.

Le deuil était conduit par MM. Joseph Archer, directeur de la compagnie du "Soleil", John Archer, de Québec, W. Robert Archer, de Montréal, et W. Archer, d'Ottawa, ses petits-fils ; Charles et Edouard Archer et le lieutenant- colonel Pelletier.

Dans le cortège nous avons remarqué Sir Alp. Pelletier, Dr Catellier, MM. Berlinguet, architecte ; Nap. Lavoie, A. Mathieu, M. Bradley, C. Delage, M. P.P., Jos. Turcotte, T. Hamel, A. J. Cannon, P. Grenier, G. J. Scott, J. J. . H. Gagner, échevin Léonard S. Lesage, P. Décoursy, G. Hamelin, Ls Bilodeau, F. M. Duchesne, Dr E. Turcotte, A. Tanguay, A. P. Dubé, F. Nolin, G. Gauvin, L. C. Boulanger, H. J. Young, F. Samson, E. Turcotte, P. S. Kelly, J. A. Martineau, G. Murphy, G. Hookes, G. Avandry, H. E. Remillard, P. Consigny, notaire Charlebois, Jos. Desjardins, L. N. Petit, Cummings, H. B. Casgrain, l'hon. M. Paquette, maître de postes, H. Norris, A. Rouleau, Art. Pichette, J. A. Dallaire, et un grand nombre d'autres dont les noms nous échappent.

C'est le R. P. Hennings qui a présidé à la levée du corps.

Le service funèbre, qui a été très impressionnant, a été chanté par le R. P. Hennings assisté d'un diacre et d'un sous-diacre.

Remarqués dans le chœur : Mgr H. Hetu, représentant l'archevêque ; les abbés Rouleau, Paquette et autres pères de la communauté.

A l'orgue tenu par M. Vézina, il y a eu du beau chant de circonstance.

L'abbé Louis Paquette, des Franciscains, a récité les dernières prières au cimetière sur la dépouille mortelle de celui qui ne comptait que des amis.

Les entrepreneurs avaient envoyé une grande croix de fleurs naturelles. Un grand nombre de voitures accompagnaient la dépouille jusqu'au cimetière St-Patrice où a eu lieu l'inhumation.

Par la mort de M. Archer, la cité perd un de ses meilleurs citoyens.

Le défunt appartenait à une famille de la vieille Angleterre ; il naquit à Buxham, sud du pays de Galles, le 10 novembre 1810, et émigra au Canada en 1832, année mémorable où le choléra sévit avec tant de violence au pays.

En deux occasions différentes le défunt fut élu pour représenter les quartiers Jacques-Cartier et Montcalm au Conseil de ville.

En mai 1833, il épousa Mlle A.Robson, fille adoptive de M. Robert Allard, le plus grand entrepreneur d'alors et qui deux ans après, abandonna les affaires à son gendre.

M. Archer a laissé son nom à nombre d'édifices de notre ville, sans compter le Château d'Eau, à Lorette. Mme Archer est morte en 1898.

La famille du regretté défunt comprend notre excellent concitoyen, M. Joseph Archer, jr., marchand de charbon et directeur de la compagnie du "Soleil", John Archer, tous deux de Québec, Robert Archer, de Montréal,et William Archer, d'Ottawa.

Les petits-enfants et arrière-petits-enfants du défunt, sont MM. Charles Archer, avocat de Montréal, Edward Archer, Québec, Mme Pelletier, épouse du lieut.-col. Oscar Pelletier, D.O.C., leurs enfants, les enfants de Mme Hamel, Mme Gilbert Larue, etc.

Nous réiterons nos sympathies à la famille du regretté défunt.

LA SOCIETE DES ARTISANS

Un congrès de trésoriers à Springfield.

M. Ludger Gravel, le marchand bien connu de la place Jacques-Cartier et 2ème vice-président de la société des Artisans, M. Henri Roy, trésorier et M. Patenaude, avocat, partent ce soir, en délégation pour aller représenter les Artisans Canadiens-Français à Springfield.

Les trésoriers des 65 succursales Américaines de la société des Artisans se réunissent en congrès à Springfield, lundi, le 5.

Dès dimanche, ils se rendront à Holyoke, où aura lieu dans l'après-midi, une assemblée au Monument National, et dans la soirée un banquet.

Lundi après-midi à Springfield, se tiendra le congrès et dans la soirée un grand banquet.

Mardi, réception à Worcester et banquet à tous les délégués, offert par les trois succursales de Worcester, Me.

Des milliers de membres de la société des Artisans suivront sans doute avec intérêt les délibérations et les fêtes qui auront lieu la semaine prochaine à Worcester, Holyoke et Springfield.

—M. J. Ernest Lévesque, de Worcester, Mass., est de passage à Montréal, de retour d'un voyage à l'exposition de St-Louis.

M. Lévesque est l'un des plus populaires Artisans de la Nouvelle-Angleterre. Il accompagnera, ce soir, M. Ludger Gravel, M. Roy et M. Patenaude.

LES FETES DE SHERBROOKE

Rapport supplémentaire. — Les invités. — Beau discours de l'hon. Lomer Gouin. — Autres orateurs. — La fête de nuit au lac Massawippi.

Sherbrooke, 31. — La réception aux membres du gouvernement de Québec, à l'occasion de la pose de la pierre angulaire du nouveau palais de justice situé sur le square Strathcona a eu lieu hier, au milieu d'un concours considérable d'invités.

Une foule nombreuse attendait avec anxiété à la gare "Union" l'arrivée des convois du Grand Tronc de 9.30 et 11.30 heures et du Quebec Central, à bord desquels se trouvaient les distingués visiteurs qui devaient prendre part à notre belle fête.

Les Honorables Lomer Gouin et H. Archambault ont pris le dîner chez M. le député de Sherbrooke, le Dr Pallettier.

A 2.30 heures eut lieu la pose de la pierre angulaire par l'hon. Lomer Gouin, ministre des travaux publics en présence d'une foule nombreuse.

Après la cérémonie, le président, le député de Sherbrooke ouvrit l'assemblée.

Parmi les visiteurs, on remarquait l'hon. Sydney Fisher, ministre de l'agriculture, l'hon. Lomer Gouin, ministre des travaux publics, les Hon. C. McCorkill, H. W. A. Weir, Dr Guérin, l'hon. sénateur Baker, Sir A. P. Pelletier, Messieurs les députés Geo. Smith, de Mégantic ; A. Girard, de Rouville ; A. Godbout, de Beauce ; P. H. Roy, de St-Jean ; Dr P. Fiset, de St-Maurice ; Jean Prevost, de Terbonne ; H. Lacombe, de Montréal ; D. Daigneault, de Bagot ; M. Perreault, de Chambly ; A. McKenzie, de Richmond ; G. Hutchinson, de Montréal ; E. Blanchard, de Verchères, H.Lovell, de Coaticooke ; E. W. Tobin, de Richmond ; Dr Mathieu, de Shefford ; MM. J. B. Pagé, de Montréal ; Dr J. D. Bachand, de St Johnsbury; A. C. Miquelon, de Wotton ; H. Hanson, avocat, Coaticooke, W. P. Webster, de Coaticooke, J. A. Godbout, entrepreneur, et une foule d'autres personnes.

On remarquait parmi les citoyens présents à la fête : M. G. De Lottinville, Dr L. C. Bachand, MM. Bélanger, A. Blouin, C. A. E. Lefebvre, M. le magistrat tipendiaire Mulvena, MM. C. C. Knight, Jos. Gauthier, D. McManamy, C. O. E. Benault, C. F. Olivier, J. P. Royer, C. W. Cote, V. E. Morris et une foule d'autres invités.

M. le président invita en premier lieu M. D. McNamara, pro-maire, à lire une adresse en anglais à l'hon. Lomer Gouin ; puis M. C. F. Olivier à lire l'adresse française, dont nous donnions hier, le texte.

Après la lecture des deux adresses, M. le président présenta à l'immense assemblée, l'hon. Lomer Gouin, ministre des Travaux Publics et l'invita à prendre la parole.

HON. M. GOUIN

L'honorable ministre dit que c'est pour lui un devoir de remercier les autorités municipales et le comité de réception pour la bienvenue si cordiale et la réception si grandiose qui lui est faite à Sherbrooke. Il trouve que l'adresse contient des paroles très flatteuses et même qu'on lui dit des choses fort agréables et qu'il est heureux de les entendre.

Mais ce que ses collègues, comme lui, sont particulièrement heureux de constater, c'est le progrès que Sherbrooke fait tous les jours, et l'acquisition considérable que cette ville fait par l'érection du nouveau palais de justice.

Il rappela à l'assemblée que lors de sa première visite au chef-lieu du district de St-François, il y a trois ans, il s'est senti presqu'attristé en considérant son vieux palais de justice ; et c'est de ce jour qu'il s'employa à donner à ce district si important, un édifice convenable pour l'administration de la justice.

Il parla des objections qui avaient surgi lorsqu'il s'est agi de jeter les bases de cette construction sur le beau site où il parle maintenant à cette belle assemblée. Mais Dieu merci ! toutes ces objections avec bien d'autres ont été réglées grâce aux efforts multipliés du vaillant député de Sherbrooke, M. le Dr Pelletier, grandement aidé par ses collègues du district et par les braves échevins de notre ville. Les critiques de notre œuvre ne nous ont pas effrayés, dit-il, et convaincus que nous sommes d'avoir tout simplement accompli un devoir qui s'imposait dans les circonstances nous savons bien que plus tôt que tard la population de ce district serait unanime pour dire que le gouvernement Parent a fait acte de bonne et intelligente administration en ornant Sherbrooke d'un monument digne de ceux qu'elle possède déjà.

L'honorable ministre déclare ensuite que les justiciables de tous les comtés du district peuvent être sans inquiétude quant au coût de l'entreprise. Vous nous avez offert ce que vous pouviez et ce que vous deviez raisonnablement nous offrir à cet égard, dit-il, nous l'avons accepté et nous saurons tenir nos engagements. Puis l'orateur dit pourquoi il a voulu faire de cet édifice l'un des plus beaux de Sherbrooke. Citant les paroles du juge Parker, le candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis qui déclarait l'autre jour, que le grand mal dont souffre la république voisine : c'est que la loi n'y est pas suffisamment observée et respectée, nous avons voulu, dit-il, mettre dans ce monument, pour tous les étrangers, qui passent quotidiennement par votre ville qui est en quelque sorte le premier portique de notre province, comme un enseigne du grand respect que nous professons dans ce pays pour la loi et la justice. L'honorable ministre termine en mentionnant le discours de M. Chamberlain qui disait dernièrement à Tynemouth, que les colonies anglaises étaient déjà des nations et qu'elles seraient bientôt de grandes nations dont la popu,ation du vivant de nos enfants, dépasserait peut-être celle de l'Empire.

J'espère, dit-il, que cette riante prophétie se réalisera. La Providence nous a donné tous les éléments pour la réaliser : l'un des plus vastes et des plus riches territoires du globe, une population intelligente et vertueuse, une population de patriotes !

L'hon. M. Gouin termine son discours par une péroraison pleine de grandes pensées et de sentiments élevés que l'immense assemblée applaudit avec enthousiasme.

L'hon. M. W. CORKILL

prit ensuite la parole et dit qu'il était de son devoir, comme représentant du gouvernement, de remercier le comité d'organisation pour la gracieuse invitation qu'il avait eue de prendre part à cette fête. Il regrettait que son prédécesseur ne fut pas présent pour contempler l'érection du nouveau palais de justice. Le gouvernement avait toujours accordé beaucoup d'attention à la construction de cet édifice et il ne croyait pas avoir droit aux compliments si flatteurs exprimés dans l'adresse. Il dit ensuite qu'il n'avait pas eu grand chose à faire avec le nouveau palais de justice car il n'avait pas le bonheur alors d'être ministre, mais ce qu'il pouvait dire c'est qu'il avait payé les montants nécessaires à son érection. Il était heureux de voir à ses côtés un des représentants des "U. S. Naval Reserve" contribuer à l'éclat de cette fête. Il rappela ensuite qu'il avait déjà eu occasion d'assister à une démonstration militaire à Portland des Royal Scotts et qu'il avait visité alors quelques superbes vaisseaux de la marine américaine.

Il parla ensuite du nouveau palais de justice, disant qu'il remplacerait l'ancien et qu'à cette occasion il se rappelait le temps où jeune étudiant en droit il passait ses examens préliminaires. C'était son premier succès et il avait été ce jour-là très heureux de voir ses espérances se réaliser.

Les cantons de l'est augmentent sous tous les rapports et le nouveau palais de justice va répondre aux besoins de la population du district.

Il s'estime orgueilleux de l'œuvre que ses collègues et le conseil de Sherbrooke ont faite et il espère que la ville de Sherbrooke prendra des proportions si considérables, la prospérité sera si grande, que le gouvernement sera obligé de construire une nouvelle aile.

Il fait remarquer que l'hon. M. Gouin a parlé de critiques. On trouve que la nouvelle bâtisse est trop large, et que les finances de la province ne le permettent pas, et c'est alors qu'il prouve que c'était le progrès et la prospérité de la ville qui le demandaient.

Il déclara que le peuple du Canada avait pour administration de la justice, un grand respect. Les juges, a-t-il dit, ont toujours rempli leurs devoirs avec la plus scrupuleuse impartialité. Il espérait que dans le nouveau palais de justice, la justice serait aussi bien servi que par le passé.

Il a ensuite remercié les distingués visiteurs de l'attention bienveillante qu'ils avaient portée à ses paroles et il croyait que l'érection du nouveau palais de justice rencontrait l'approbation de tous les citoyens.

La fête de nuit

Après la promenade sur le lac Massawippi, les invités revinrent à l'hôtel où s'ouvrit le banquet vers les 8.30 heures.

M. D. McManamy, pro-maire, conseiller, présidait. Il invita M. C. C. Knight à proposer la santé du Roi.

M. C. C. Knight propose aussi la santé "du parlement du Canada" et rend hommage à ceux qui illustrèrent le Canada. Il cite les Lafontaine, les Baldwin, les Macdonald, les Papine, les Thompson, les Cartier, etc.

Hon. Sir A. P. Pelletier

Répond la santé du parlement du Canada.

Il parle de la prospérité du Canada et espère que le gouvernement actuel continuera cette politique de prospérité. Il dit que la réunion de ce soir restera toujours gravée profondément dans son cœur. Il espère que ces réunions d'amis se continueront toujours dans l'avenir car elles donnent l'occasion de parler cœur à cœur, de donner libre cours à l'éloquence véritable du cœur.

Il félicite les organisateurs de cette réunion, entre autres le Dr R. Pelletier, les membres du gouvernement provincial pour l'œuvre si utile qu'il ont entrepris dans l'érection du palais de justice. C'était un monument bien mérité par la ville de Sherbrooke.

Hon. S. Fisher

Répond et déclare que, l'organisation de cette belle réunion est vraiment digne de la ville de Sherbrooke. Il dit ensuite qu'il est heureux d'avoir pris part à la belle fête d'aujourd'hui, la pose de la pierre angulaire.

Il parle ensuite du Canada en termes très élogieux, disant que malgré la diversité des religions, tous les Canadiens du Canada vivaient en bonne harmonie. Il a cité les paroles de l'hon. juge Parker : "Le mal de notre république est de ne pas assez bien observer les lois".

Il remercie ensuite, les organisateurs de cette soirée et M. G. A. Le Baron, pour la cordialité avec laquelle il a reçu tous les membres présents.

Dr Bachand

Le Dr Bachand propose la santé du gouvernement provincial et parle des œuvres du gouvernement. Il parle de l'exposition de Sherbrooke, disant que le gouvernement avait largement contribué dans l'établissement de cette exposition. Il fait allusion aux diverses expositions du Canada et dit qu'elles s'en vont quelque peu à la banqueroute tandis que l'exposition de Sherbrooke progresse toujours et avec beaucoup de rapidité. Il a parlé des œuvres diverses que le gouvernement encourage, notamment la convention des institutrices à Sherbrooke. C'était une preuve que le gouvernement ne regardait pas les dépenses quand il s'agissait de l'éducation. Puis il remercia le gouvernement provincial d'avoir doté la ville de Sherbrooke d'un aussi superbe monument que le palais de Justice. Il énonce ensuite cette idée que le gouvernement devrait faire plus pour l'exposition de Sherbrooke afin d'en assurer complètement le succès.

Hon. H. Archambault

répond à la santé du gouvernement provincial. Il dit qu'il est bon de sortir des combats politiques, de s'unir dans un désir commun, pour travailler à la grandeur et la prospérité du Canada. Il promet qu'il n'oubliera pas la réception faite par les citoyens aux membres du gouvernement. La hache de guerre est enterrée, et les Wolfe et les Montcalm doivent être heureux et fiers dans leur tombe de voir que ceux qui se sont combattus maintenant s'unissent pour vivre dans un sentiment fraternel. Il parle de la loyauté des Canadiens-français, envers le drapeau britannique. Cette belle divise: "Dieu et mon droit", sera toujours bien comprise par les Canadiens.

Quand bien même le gouvernement provincial ne recevrait pas toute l'approbation des comtés de l'est, au moins il savait que ces comtés savaient reconnaître et remercier ceux qui avaient travaillé à ériger les divers monuments qui se trouvent dans les Cantons de l'Est. Il est heureux de dire qu'il est enchanté de sa visite à Sherbrooke, et que demain après avoir visité l'exposition, il s'en retournerait heureux d'avoir vu l'œuvre si sage du gouvernement.

Il remercie ensuite les organisateurs de la fête, mais un seul mot exprimera les sentiments de son cœur, a-t-il dit, c'est merci.

J. C. McCorkill

répond en anglais à cette santé du gouvernement de la province.

Il dit que son collègue qui l'a précédé, savait qu'il y avait ici ce soir un de ses collègues qui adresserait la parole en anglais et qu'il lui en a laissé le soin. Il n'a aucunement l'intention de faire un discours, mais il remercie les organisateurs de la fête et fait un éloge des beautés du lac Massawippi et de ses magnifiques cours d'eau et montagnes.

Hon. W. Weir

Répond à la santé du gouvernement de la province et rend hommage aux organisateurs du beau voyage sur le lac Massawippi. Il fait remarquer qu'au nord de la province de Québec il y a aussi des beautés, des pouvoirs d'eau considérables qui feront plus tard la prospérité du Canada. Il félicite les organisateurs et les remercie cordialement.

Dr P. Pelletier

propose la santé de "Nos invités" et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes. Il invite, comme représentant de l'exposition, tous les distingués visiteurs qui ont assisté à ce banquet.

J. B. Prevost

M.P.P. de Terrebonne,répond à la santé de "Nos hôtes", qui est, après celle du gouvernement, la plus intéressante. Si le beau lac de Massawippi était dans Terrebonne, ce serait un petit Stanstead. Il croyait que le grand lac du nord était le plus beau, mais il a été enchanté d'être tout à fait désillusionné. Il remercie les organisateurs, et en retournant dans les forêts du nord, il se souviendra toujours de cette belle réunion de ce soir.

M. le juge Mulvena.

Répond à la santé de nos hôtes, et félicite les organisateurs de l'heureuse idée qu'ils ont eue de faire une excursion ici, au lac Massawippi. Il remercie le gouvernement de ce qu'il donne à Sherbrooke un beau palais de justice. Il exprime ensuite le regret de voir le changement du site du palais de justice, qui rappelle d'anciens et de si agréables souvenirs.

M. W. Morris, avocat

propose le toast de la cité de Sherbrooke.

Il parle des faciles communications de Sherbrooke et exprime l'heureuse idée de l'organisation d'avoir conduit tous les distingués visiteurs sur le lac Massawippi. Parlant au nom du barreau, il sent qu'un nouveau palais de justice était nécessaire et que ce serait un monument pour la ville et apprécie ce que le gouvernement a fait dans l'érection de ce palais de justice pour l'administration de la justice. Il regrette que le maire Camirand ne soit pas présent et propose de boire à la santé de Sherbrooke.

M. C. F. L. Olivier.

répond à la santé de notre cité. Il parle de la réputation de Sherbrooke, de ses manufactures, de son commerce. Il remercie le gouvernement d'avoir secondé les efforts du conseil dans l'érection du nouveau palais de justice.

M. C. W. Cabe, avocat

répond à la santé de notre cité. Il était heureux d'accepter de répondre à ce toast et il a rappelé le fait qu'il a déjà été un des collègues du président, et de plusieurs conseillers ici présents, parce que l'administration du conseil a toujours contribué à la prospérité de Sherbrooke. Il est heureux de rendre un témoignage de félicitation au gouvernement pour les efforts du conseil de ville qu'ils ont bien voulu seconder. Le palais de justice n'est pas seulement un monument pour la ville de Sherbrooke mais aussi pour le district de St-François. Il reconnait que le nouveau palais de justice était nécessaire pour aller de front avec la bonne administration de la justice.

M. McManamy

remercie tous ceux qui ont mérité les félicitations adressées au gouvernement et au conseil de ville. Il félicite le gouvernement d'avoir répondu généreusement à leurs vœux. Il propose de boire à la santé de G. A. Le Baron, qui nous a si bien reçu ce soir, dans son magnifique hôtel.

M. G. O. DeBaron

remercie tous les orateurs qui font des éloges de Massawippi. Il rend hommage aux voyageurs américains qui ont bien voulu prêter leur concours pour réhausser l'éclat de cette fête.

Il espère que ce ne sera pas la dernière fois qu'ils viendront à Massawippi.

UN CURATIF D'UNE MINUTE POUR LES CRAMPES

Voilà ce que tous les gens devraient avoir à cette saison de l'année. Les moindres troubles de la digestion sont suffisants pour exciter la douleur et la faiblesse qui résultent toujours de ces attaques.

La Nerviline prise à petites doses, empêche ces attaques et son action est instantanée lorsque ces attaques apparaissent.

La Nerviline est un anti-spasmodique puissant. Elle est 2 fois plus forte que toutes les autres préparations et arrête mieux la douleur. Outre les crampes, elle guérit tous les maux d'estomac et est infaillible dans l'usage externe. Sans égale, inabordable, la Nerviline marque le progrès de la science médicale. Soyez sûrs d'en avoir à la maison. Vous ne savez quand vous en aurez besoin. Elle peut vous sauver la vie. 131-q-22-h

UNE BONNE NOUVELLE POUR LES COLONS

L'effet de la circulaire d'avril 1903, est suspendu. — On peut avoir de bonnes terres cultivables.

LES TERRES SONT A VENDRE

Nominingue, 31.

(Correspondance particulière.)

Une bonne nouvelle pour les colons et pour toutes personnes désireuses d'acquérir de bons lots dans nos repairs de colonisation.

En avril 1903, une circulaire du commissaire des Terres enjoignit aux agents des terres de ne pas concéder de terres dans les limites sans licence de coupes de bois. Cette injonction empêchait le placement de colons sur d'excellentes terres. Le 6 aout, de cette année, les agents ont été notifiés que d'ici à ce que soit terminé la classification ces terres, en terres à bois, et en "terres cultivables" ils pourront, même dans les limites sans licence de coupes de bois vendre aux colons les terres qu'ils jugeront convenir à la culture. Les colons qui savent où trouver les bonnes terres dans les limites sans licence de coupes de bois feraient bien de profiter de l'aubaine.

EN AVANT LA COLONISATION

M. René Dupont agent pour le chemin de fer de colonisation du Lac St-Jean, en route pour les régions inexplorées du St-Maurice.—Un nouveau chemin de fer.

Québec, 31. — M. René Dupont, l'actif secrétaire de la société de Rapatriement et de Colonisation du lac St-Jean prendra passage, lundi matin, sur un char spécial du G. et L. St-Jean qui le conduira à Roberval d'où il se dirigera vers les régions du St-Maurice, afin d'explorer l'immense vallée de la rivière à la Frenche.

Cette rivière prend sa source dans le St-Maurice et va se jeter au nord de la Tuque, dans une série de lacs qui donnent naissance à la rivière aux Saumons.

On se rappelle le fructueux voyage qu'à fait à Londres, M. Scott, gérant du chemin de fer G. et L. St-Jean.

M. Scott, grâce à l'intelligence qu'il possède des affaires, a capitalisé facilement la somme d'à peu près $800.000 que coûtera le nouveau chemin de fer de la Tuque.

M. Dupont s'en va explorer cette région inconnue dans un double but. D'abord, pour renseigner les directeurs du chemin de fer sur le pays que la nouvelle voie ferrée aura à traverser, ensuite, dans l'intérêt de la colonisation, et c'est là, le but principal de son voyage.

Ce vaste territoire, arrosé par de nombreuses et puissantes rivières, doit certainement renfermer nombre de régions fertiles à la colonisation.

La connaissance parfaite que M. Dupont va se faire de ces endroits inexplorés, la construction de l'embranchement proposé, les efforts constants que fait la société de rapatriement et de colonisation pour la mise en friche des vastes régions du lac St-Jean, contribueront certainement à l'ouverture de ce nouveau territoire.

M. Dupont est accompagné de trois guides sauvages dont deux connaissent parfaitement la région du St-Maurice et le troisième, le pays que traversent la rivière aux Saumons et l'Ashuapouchouan.

Les explorateurs seront une vingtaine de jours dans leur voyage et partent munis de toutes les provisions et ustensiles voulues.

L'an dernier, une semblable exploration a été faite à la tête de la rivière Croche et le long des rives de l'Ouiatchouarniche.

Nous souhaitons à M. Dupont un heureux voyage et nous ne conservons aucun doute sur le succès de ses rudes labeurs.

En avant, la colonisation !

LE NOUVEAU-BRUNSWICK RESTERA LIBERAL

M. W.T. Whitehead de Fredericton, N.B., membre du Parlement Provincial du Nouveau-Brunswick était hier au Windsor.

M. Whitehead, est un des hommes les mieux renseignés sur la situation politique du Nouveau-Brunswick. Il déclarait hier, au cours d'une entrevue, que le Nouveau - Brunswick, quoiqu'en disent les journaux conservateurs, restera libéral aux élections prochaines.

"A l'heure actuelle, dit M. Whitehead, nous avons neuf députés libéraux contre quatre conservateurs.

L'opposition tient la ville de Saint-Jean et les trois comtés de Kings & Albert, Queen's et Charlotte. Je ne crois pas que la situation se modifie. S'il y a changement, ce sera grâce à la défaite de M. Geo W. Fowler dans le comté de Kings and Albert. Le candidat du gouvernement dans ce comté sera l'hon. A. S. White, ex-Attorney-Général de la province et je crois qu'il battra facilement M. Fowler.

Quant à St-Jean, c'est un cas tout particulier. L'élection du Dr Daniel a été le résultat d'une faute du parti libéral qui a laissé un candidat irlandais et catholique s'opposer à un orangiste.

Cette faute ne sera pas commise une seconde fois. Le résultat de la dernière élection partielle, je le répète était dû uniquement aux circonstances du moment. Je ne pense pas que personne, à Saint-Jean, sache qui sera le candidat du gouvernement aux élections prochaines, mais, quel qu'il soit, le parti sera uni, là comme partout lorsqu'il s'agira d'aller aux polls.

M. Whitehead a aussi entendu dire que le député actuel du comté de Northumberland, M. James Robinson, ne se présentera pas de nouveau si le gouvernement offre la candidature à M. John Birchall et il est fort possible que ce comté revienne aux Libéraux.

"La population du Nouveau - Brunswick, conclut M. Whitehead, est très satisfaite du gouvernement Laurier et n'a aucun désir de changer."

LE GOUVERNEMENT FELICITE

Par le Board of Trade de Fredericton pour l'achat du Canada Eastern.

Frédéricton 1er — Le conseil du Board of Trade de cette ville, à sa réunion d'avant-hier a passé une résolution approuvant complètement l'achat du Canada Eastern Ry., par le gouvernement pour l'annexer à l'Intercolonial.

Depuis des années, le Board of Trade de Frédéricton demandait au gouvernement de faire cette transaction. Le Board of Trade se réjouit de son accomplissement et veut prouver sa reconnaissance.

Un comité composé du maire Palmer, J. J. Weddell, J. D. Phinney, J. H. Barry et C. Fred. Chestnut a été nommé pour étudier la question.

Il est probable que les remerciements du conseil seront présentés au gouvernement dans la personne du ministre des chemins de fer lors de sa première visite à Frédéricton.

PAR LA FENETRE

Au cours d'un incendie l'autre nuit un père jette ses enfants par la fenêtre pour les sauver des flammes.

Le constable Gorman, de faction rue Vitré, l'autre matin, aperçut, vers 3 heures 15, une épaisse fumée qui sortait de la cour de la maisan portant le No 12. Il courut aussitôt donner l'alarme, puis essaya de monter au logis des malheureux menacés par les flammes. Il ne put y réussir. Enfin M. Hughes, le chef de la famille qui habitait là, s'éveilla au cris du policeman.

Les pompiers tardant à venir, M. Hughes dût jeter ses enfants par la fenêtre pour les faire échapper au danger. L'agent Gorman, dans la rue, les reçut dans ses bras aussi délicatement que possible.

BEAU COUP DE FILET

Maison de jeu visitée par les agents de la sureté.

Le chef Carpenter a la tête de treize de ses hommes a fait une descente, hier soir, dans une maison de jeu, située No. 76 rue Bleury.

Des tables jetons et autres instruments de jeu ont été saisis par les agents de police. Douze joueurs ont été sommés de comparaître ce matin, devant le magistrat.

LES ARBRES FRUITIERS

M. O. E. Dallaire fait d'excellentes recommandations aux cultivateurs. — Ce qu'exige l'arboriculture. — Embellissons nos propriétés. — L'école fait-elle son devoir ?

Nous détachons ce qui suit d'une intéressante conférence faite par M. O. E. Dallaire, devant la Société Pomologique à St-Jérôme, il y a quelques jours.

Il est inhabitable qu'il se fait un travail considérable dans le sens de l'arboriculture fruitière mais je regrette d'avoir constaté de mes yeux un peu partout dans notre province un manque presque absolu de direction à ce sujet.

Le montant d'argent dépensé par les cultivateurs pour l'établissement de vergers est étonnant, extraordinaire, je dirai ; et cependant le résultat ne l'est pas extraordinaire, bien que l'on constate de réels progrès.

A quoi cela est-il dû ?

1o A l'incompétence de la plupart des agents vendeurs qui ne s'occupent que d'une chose :—VENDRE.

2o A ce que les arbres vendus ne conviennent pas souvent à notre climat.

3o A ce que les variétés plantées ne conviennent pas au marché, surtout à l'exportation.

4o A ce que l'on ne sait pas en général comment planter un arbre.

Les deux défauts généraux de la plantation sont, d'abord, la mauvaise habitude de verser de l'eau en quantité dans la fosse pour y délayer une boue épaisse dans laquelle on place le pommier, le poirier, etc.

Le second, c'est que l'on ne tasse pas suffisamment la terre autour des racines de sorte que la terre s'affaisse et "qu'il reste du vide sous les racines et sous l'arbre", ce qui le fait infailliblement blanchir, pourrir et...périr. La terre autour des racines et sous l'arbre doit s'y mettre "avec les mains", et non avec les pieds.

C'est le point capital, à mon avis.

Un troisième mal, c'est qu'on plante les arbres trop près les uns des autres.

En considérant que nous pourrions exporter pour 12 à 15 millions de piastres de pommes et autres fruits dans les divers pays de l'Europe et d'ailleurs, je me demande si nous ne devrions pas redoubler de zèle pour faire l'éducation du cultivateur sur ce point ; lui donner les connaissances aussi indispensables que variées sur un article de commerce d'une telle valeur.

Mais il est maintes autres considérations qui devraient engager la plupart des gens à se donner les douceurs d'un verger plus ou moins considérable, mais toujours agréable dans tous les cas.

1o Les fruits constituent une nourriture saine, naturelle et nécessaire étant donné que règle générale la population mange trop de viande, source de bien des maux, disent les médecins et les philosophes.

2o J'ose affirmer que la superficie de terrain cultivée en notre province pourrait nourrir plusieurs fois la population qui l'habite. Or, on pourrait consacrer la partie la plus convenable à la plantation d'un verger qui paierait mieux que toute autre culture avec des soins judicieux et suivis. Le dis terrain convenable, car cela n'est pas une question secondaire. Mais le sol ne l'étant point, je ne nie pas qu'il soit possible de lui donner des façons dans le but de l'améliorer ; l'égouttement, l'assainissement parfait du sol par exemple.

3o L'embellissement de nos propriétés, la plus value que cet avantage donne à une ferme, avantage que tout le monde apprécie beaucoup sans se donner la peine d'en avoir le mérite.

4o Au point de vue patriotique, l'attachement au pays natal de nos bonnes familles canadiennes. Car ne l'oublions pas, nous ne retiendrons nos gens ici, qu'en rendant notre pays agréable et avantageux. Or, la création des vergers, la culture des fruits, rappellent assez le bonheur du paradis terrestre. En même temps que cela témoigne de l'intelligence des habitants.

J'allais ajouter des fleurs aux couleurs variées dans ce tableau à peine ébauché, et j'entrevoyais une jolie maison de campagne, un foyer où rayonne la joie, que tant de gens ont rêvé, que nombre de gens goûteraient si on leur en avait démontré la beauté au cours de leur première éducation.

Ne nous y trompons point, l'instruction primaire pourrait beaucoup en ce sens, il ne tiendrait qu'à mettre entre les mains de nos professeurs et de nos élèves un joli traité, expliquant simplement la nature, la vie des plantes, la bonté et la beauté des fruits qu'ils apprécient naturellement ainsi que les soins de conservation d'un verger, etc...

L'Ecole primaire ne fait pas assez en ce sens. Nos professeurs n'ont pas les connaissances voulues sur ce sujet. Témoin, la plantation des arbres autour des maisons d'école.

Nombre d'institutrices ont fait planter des arbres par leurs élèves : nous n'en voyons plus la plupart se sont découragées ; pourquoi ? Oh ! simplement, parce qu'ils étaient mal plantés, qu'on en avait laissé toutes les branches et surtout parce que l'on a planté des arbres qui ne... convenaient pas au sol.

Tout le monde a voulu planter l'érable, notre arbre national, mais on a oublié que l'érable ne croit pas dans tous les sols.

Avec un peu d'instructions là-dessus, un peu d'esprit d'observation, on aurait planté des arbres de la même espèce que ceux qui se trouvent naturellement autour de l'école et on aurait réussi.

PAGE D'ANTAN

Est-il rien de plus charmant que les choses anciennes qui dorment au fond des tiroirs, petits paquets fragiles aux rubans fripés, chiffons menus, pages jaunies, laissés par ceux qui ne sont plus et qu'après des années, tout à coup, quelqu'un retrouve, silencieux témoins du passé ?

J'ai toujours eu à leur égard une sympathie particulière, une curiosité incorrigible, aimant rêver pendant des heures devant leurs débris et secouer leur poussière pour chercher à pénétrer un peu leurs secrets.

Il est rare, en effet, qu'elles n'aient pas à dire quelque histoire émouvante, l'amour souvent...

Le hasard d'un voyage d'affaires dans le Midi m'avait amené, cette année-là, à passer dans une petite ville de Provence où habitait un vieil oncle à moi, le frère de mon grand-père. Je le connaissais à peine, ne l'ayant vu qu'à l'âge où j'étais bambin.

On le disait un peu maniaque et sauvage. Le digne homme, pourtant, me fit fête, et sa maison, tout de suite, me fut ouverte.

Il y vivait seul, sans entourage et dans un beau désordre, comme un vieux célibataire qu'il était.

Cette maison, d'ailleurs dix fois trop spacieuse pour lui, datait du siècle passé. Tout était resté en état : les tentures, les meubles, les moindres objets.

Mon oncle m'en fit les honneurs et rouvrit tout exprès pour moi la chambre bleue, la plus belle, celle qu'on donnait autrefois aux invités de marque...

—Hein ! Babet, répétait-il à sa vieille bonne, y a-t-il longtemps qu'on n'est venu là !.... Y a-t-il longtemps !.

J'étais enchanté d'occuper cette chambre bleue coquettement meublée, à l'ancienne mode. Il y avait aux murs de vieilles gravures qui m'amusaient et, sur la cheminée, des bibelots comme on n'en faisait plus. Tout, du reste, m'intéressait dans cette pièce, inhabitée depuis tant d'années. Il me semblait que j'allais vivre là une page du temps passé.

Quels avaient été les hôtes de cette chambre bleue ? Qui s'était accoudé à ce balcon, avait couché dans ce lit, s'était regardé dans cette glace ?

Les journaux qui tapissaient les planches des armoires portaient d'invraisemblables dates ; un almanach oublié sur une étagère évoquait un gouvernement renversé depuis longtemps et, dans l'air, flottait ce parfum singulier, doux et âcre à la fois, qu'exhalent les choses fanées.

Ce saut en arrière dans l'histoire me ravissait et, dès le soir de mon arrivée, au lieu de me coucher comme il eût été rationnel, après une journée de chemin de fer, je me mis à fureter de tous côtés.

Des riens, découverts par moi bientôt, me révélèrent, à n'en pas douter, que c'était une femme qui avait habité pour la dernière fois cette chambre. Des bouts d'étoffe, des épingles, un dé en or, une houppette de poudre le prouvaient.

—Une femme ?... Laquelle ?... me demandais-je, enchanté.

Pouvait-on imaginer plus poétique décor que cette jolie pièce aux tentures bleues, au papier à fleurs, dans le silence de la ville endormie ?

Intrigué, je poursuivis mes recherches, je visitai les moindres coins et j'ouvris très indiscrètement jusqu'aux tiroirs d'un petit secrétaire en bois de citronnier, qui se trouvait près de la fenêtre.

Cette perquisition semblait devoir être parfaitement infructueuse quand, soudain, je poussai un cri de joie.

Le dernier tiroir ne cédait pas sous mes doigts.

A l'intérieur, quelque chose de volumineux sans doute faisait obstacle.

Quel objet pouvait bien se trouver là et de quelle époque lointaine ?

J'eus beau faire effort, le tiroir tint bon.

J'étais intrigué au dernier point.

N'y avait-il pas là des bijoux, des lettres !

Et cette pensée me troublait étrangement de trouver des lettres, des lettres vieilles de plus d'un demi-siècle, dans ce meuble de jeune fille.

Pris d'un scrupule, cependant, je me mis au lit. Avais-je le droit de crocheter ainsi ce secrétaire, de violer peut-être un secret ?

Je ne pus dormir.

—Le secret de qui ? me demandais-je. Mon grand-oncle n'avait pas été marié et peu de femmes avaient dû habiter cette maison.

Bah ! c'était peut-être en réalité quelque correspondance insignifiante, des papiers d'affaires sans importance oubliés là.....

Il ne pouvait y avoir d'indiscrétion à remuer ces vieilles paperasses !

Et, me décidant, je me relevai pour me livrer à la plus impardonnable des effractions.

J'avoue que je ne pensai plus du tout à regretter cet acte violent, lorsqu'après avoir, de vive force, fait céder le tiroir récalcitrant, je me trouvai en présence d'un petit coffret en bois de santal.

Il contenait, au dessus d'un lit de fleurs fanées, un médaillon ancien sur lequel était peinte une exquise figure de jeune femme.

Les yeux bleus avaient une douceur charmante, la bouche était petite, étrangement petite, et la taille souple, prise au-dessous des bras comme au temps du Directoire.

Tout était gracieux dans ce visage, la ligne des sourcils, la forme délicate du nez et un amour de fossette près du menton.

Quelle trouvaille que ce portrait..... Ces fleurs d'amour dans ce décor d'antan !....

Le lendemain, mon grand-oncle me trouva la physionomie singulière, l'air préoccupé, les yeux rêveurs.

J'étais rêveur, en effet, et plus que rêveur : amoureux.

Oui, amoureux de la jolie personne que représentait ce médaillon du temps passé, ce médaillon que, toute la nuit, j'avais tenu entre mes doigts, laissant aller mon imagination vagabonde loin, bien loin de l'époque présente.

Etait-ce absurde pourtant de m'enthousiasmer ainsi pour une simple image !

Sous vingt prétextes, je remontai dans la chambre bleue afin de contempler encore ses traits charmants. Au jour, ils paraissaient plus délicats encore ; les yeux étaient plus francs, le teint plus mat, la fossette plus mignonne, et sur le cercle d'or, je pus lire, finement gravé, ce mot mystérieux : "Lys."

Ce n'était pas là un nom courant, mais peut-être quelque surnom, symbôle de douceur et de pureté, qui allait, d'ailleurs, exquisement à cette physionomie de jeune fille.

Alors, je touchai aux fleurs fanées qui reposaient, odorantes encore, dans le coffre de santal. Leur poussière fragile s'effrita sous mes doigts, et, à ma surprise, je constatai que sous ces fleurs se trouvait un paquet enrubanné.

Des lettres, peut-être !....

Cette pensée me troublait et me chagrinait aussi. Quoi ! allais-je souffrir d'apprendre que cette jeune fille eût été aimée !..... Allais-je être jaloux !....

Non ! ce n'étaient pas des lettres, mais simplement un petit cahier où, au jour le jour, une main féminine, celle de la jolie Lys, sans doute, avait laissé son cœur chanter.

Je lus et relus ces pages.

Un cœur de vingt ans se faisait ses confidences charmantes, y disait ses rêves, y traduisait son premier émoi.

On sentait dans ce cœur des trésors de tendresse et de bonté en même temps qu'une grande noblesse de sentiment.

De ces lignes délicieusement naïves s'exhalaient en une poésie indéfinissable, toute de délicatesse et de pureté, des rêves émus, des rêves d'amour, avec des théories charmantes sur la vie à deux, sur le foyer rempli, sur les chérubins qu'on adorerait.

Quelle épouse admirable, quelle mère incomparable avait dû être, par la suite, celle qui avait écrit de pareilles lignes !

Malheureusement rien d'autre que ce trop court cahier ne me renseignait sur la jolie Lys, sur ce qu'avait été sa vie.

Avait-elle connu ces joies auxquelles elle avait ainsi rêvé ? S'était-elle fait ce foyer de tendresse ? Avait-elle eu autour d'elle ces petits anges qu'elle avait souhaités ?

Ces fleurs fanées semblaient des fleurs d'amour, pourtant.

J'eus beau chercher, je ne pus trouver autre chose.

Mais, durant tout mon séjour chez mon grand-oncle, je ne cessai de penser à Lys. Son portrait ne me quittait pas et j'avais appris par cœur ses confidences de jeune fille.

A n'en pas douter, j'étais amoureux d'elle, éperdûment amoureux.

Au moment de repartir pour Paris, je voulus avoir le cœur net au sujet de ma mystérieuse bien-aimée, et n'osant me trahir, j'imaginai de questionner mon grand-oncle par d'habiles détours.

Je mis à dessein la conversation sur les fleurs, et je déclarai, comme par hasard, qu'il en était dont le nom poétique pourrait bien être donné aux jeunes filles, Lys par exemple.

Le vieillard sourit.

—On y a pensé, fit-il. Ce fut même le surnom que, dans son jeune temps, ton grand père donnait à ta grand'mère...

Quoi ! c'était grand'mère qui était sur ce médaillon, grand'mère que je n'avais jamais vue qu'avec ses cheveux blancs en tire-bouchon, son dos voûté, son front ridé et dont ce portrait, unique sans doute, était demeuré cinquante ans dans ce tiroir ignoré de tous !

Mais, en effet, étais-je sot de n'avoir rien remarqué ! Ses yeux étaient bien bleus comme ceux de Lys, et cette marque qui nous amusait tant, au bas de son menton, n'était-elle pas le reste de la jolie fossette !

Pauvre chère bonne-maman, comme vous avez dû rire, là-haut, dans le ciel, en voyant votre petit-fils amoureux de vous... car j'étais extraordinairement amoureux...

C'était donc pour vous ces fleurs d'amour fanées dans le petit coffre de santal et que grand-père avait gardées comme des reliques. C'était donc votre surnom, ce joli mot de Lys, qui allait si bien à la gracieuse image du médaillon !

Comme votre cœur de jeune fille était tendre et bon !... comme vous avez dû rendre heureux celui dont vous avez été la compagne et auquel vous pensiez déjà peut-être en écrivant ces pages intimes !

Comme vous avez dû les aimer enfin, ces enfants qui sont venus faire la joie de votre foyer !

Et je me sens délicieusement ému en songeant à cela, moi qui fus un de ces tout petits vers qui s'envolaient, dans ce décor charmant, les rêves de la jolie Lys...

HENRY DE FORGE.

M. ANACLET CORRIVEAU

Souffre de Rhumatisme Pendant Deux Ans.

Pendant ces deux années il se frotte sans résultat avec tous les liniments imaginables.

Seules les Pilules Moro le guérissent et le remettent en parfaite santé.

Le rhumatisme ne se guérit pas avec des applications externes, comme le prouve très bien le témoignage qui suit de M. Corriveau. Il n'y a rien dans ces applications qui puisse guérir le rhumatisme, c'est tout au plus si le soulagement est momentané, car le rhumatisme n'est pas une maladie de surface, ni une de celles qui peuvent être enlevées par des applications sur la peau.

Le rhumatisme est causé par le mauvais sang qui infecte tout le système, c'est pourquoi il ne vient pas toujours d'une manière subite. Il progresse même très lentement, commençant généralement par des douleurs qui tiraillent les muscles, et voyage d'une jointure à l'autre. Ces douleurs augmentent avec l'âge et quelquefois elles s'aggravent tellement que le malade devient perclus dans ses membres et victime constante des méfaits de cette maladie qui, dans sa rage, n'oublie aucune partie du corps humain, depuis les muscles les moins importants du système jusqu'à ceux des valves du cœur.

Il est raisonnable donc, le siège de la maladie étant dans le sang que le rhumatisme ne puisse être réduit par des applications externes. Il n'y a pas de remède qui rapporte un soulagement aussi durable que les Pilules Moro, car elles attaquent la maladie dans sa racine, neutralisent les germes qui la causent et enlèvent du système les substances qui empoisonnent le sang, puis lorsque les organes sont ainsi débarrassés, le malade obtient un soulagement qui dure.

Nous publions aujourd'hui le témoignage d'un homme que nous avons eu le plaisir de guérir avec les Pilules Moro, et qui souffrait depuis longtemps de rhumatisme. Monsieur Corriveau est parfaitement connu à St-Valier, Co. Bellechasse, et sa guérison fait l'étonnement de tout le monde.

"J'ai souffert de rhumatisme pendant deux ans. Souvent j'ai été obligé d'arrêter mon travail ; toujours j'avais des douleurs et c'était avec peine que je pouvais faire mon ouvrage. J'ai essayé de me guérir à maintes reprises, mais sans résultat. Ce n'est qu'avec les Pilules Moro ... ou obtenir soulagement et guérison. Je ne saurais aujourd'hui exprimer toute ma joie, car les Pilules Moro m'ont parfaitement guéri. Non seulement la douleur que j'avais dans l'épaule est disparue, mais mes forces se sont aussi reconstituées et ma digestion qui se laisait mal, est parfaite. Je recommande les Pilules Moro à tous les hommes malades parce que je considère qu'elles sont un excellent remède. Je remercie aussi les Médecins de la Compagnie Médicale Moro, des bons conseils qu'ils m'ont donnés."—Anaclet Corriveau, St-Valier, Co. Bellechasse, Qué.

Les Pilules Moro sont un remède entièrement végétal. Elles peuvent être prises par les enfants, les hommes d'âge mûr et les vieillards pareillement. Elles guérissent l'homme qui souffre depuis longtemps, comme celui qui vient de s'apercevoir des premiers symptômes.

Les Pilules Moro se vendent partout 50c la boite ou 5 boites pour $2.50. Elles sont aussi envoyées par la malle, sur réception du prix, aux Etats-Unis et au Canada. Adressez vos lettres : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 1724 rue Ste-Catherine, Montréal.

131-vii-1-2-3-22-h

LES VIEUX SONT INCAPABLES

De supporter des remèdes purgatifs violents ; mais ils trouvent invariablement que les Pilules de Mandragore et de Noix d'Amérique du Dr Hamilton, sont les remèdes les plus doux pour la constipation et le mal de tête. Aucunes coliques ; guérison certaine. Prix, 25c. N'employez que les Pilules du Dr Hamilton.

131-g-22-h

UN EXPRESS SAUVE PAR UN TRAMP

Grace au sang-froid d'un vagabond le rapide de Boston échappe hier soir à une terrible catastrophe. — La compagnie accorde au héros un passe à vie.

Syracuse 1er — L'ixprese de Boston, a échappé hier soir, à une catastrophe grâce à la présence d'esprit d'un "tramp" du nom de Fred Bibby, natif de Rochester.

Bibby est un ouvrier mécanicien, sans emploi depuis quelque temps, il passe de ville en ville, cherchant du travail. Après avoir inutilement cherché à se placer à Syracuse et à Auburn, il revenait vers l'est, lorsqu'il a accompli l'exploit qui lui vaut aujourd'hui une légitime popularité.

Voici comment il raconte la chose :

"Je suivais hier soir, la voie du New-York Central, après une longue journée de marche, lorsque soudain je trébuchai sur un fragment de rail brisé, d'environ douze pieds, qui gisait au milieu de la voie. Je me trouvais à ce moment à un mille environ de la petite station de Walrath, non loin de Palmyra. Comprenant le danger, je courus aussitôt de toutes mes forces vers la station. J'y trouvai un employé que j'informai de l'accident. Tous deux alors, nous courûmes à l'endroit où le rail était brisé. Nous y arrivions à peine que nous entendîmes l'express de Boston, arrivant à toute vitesse. L'employé de Walrath fit des signaux avec sa lanterne, tandis que j'agitais mon veston en criant à pleins poumons.

Le train s'arrêta à quelques pieds de l'endroit fatal. Les voyageurs l'ont échappé belle. Quant à moi je n'ai fait que ce que tout le monde eût fait à ma place".

Bibby était épuisé par sa longue marche et les deux courses qu'il venait de faire. On le fit monter à bord de l'express où, comme bien on pense, les voyageurs lui firent la plus cordiale réception.

Une quête à son profit rapporta, en quelques minutes, au brave tramp, une somme rondelette.

A l'arrivée à Syracuse, un des voyageurs, M. B. Kauffmam l'invita à le suivre à l'Hôtel Congress où il fit le meilleur repas de sa vie et dormit dans un lit moëlleux.

Quant à la Compagnie du New-York Central, elle a accordé à Bibby une passe à vie, qui l'exemptera dorénavant de circuler à pied sur les traverses et elle s'occupe de lui procurer un emploi.

L'AMOUR N'A PAS D'AGE

Dans un accès de folie un allemand agé de 52 ans tente de tuer une jeune fille de 15 ans dont il était amoureux et se suicide ensuite.

New-York, 31. — Dans un accès de folie causé par des chagrins d'amour, un Allemand du nom d'Herman Schmidt a tenté de tuer hier, à Elmhurst, L. J., la fille d'un de ses amis, Berthe Hamborg, âgée de quinze ans. Après avoir tiré cinq coups de revolver sur la jeune fille et ceux qui tentaient de la défendre, Schmidt s'est tué lui-même.

Bertha Hamborg a reçu une balle dans le cou. La blessure est douloureuse mais sans gravité et on espère qu'elle n'aura pas de suites fatales.

Cette sanglante tragédie termine une aventure psychologique des plus bizarres.

Il y a douze ans Herman Schmidt, arrivait à Elmhurst où il rencontrait Edward Hamborg, son ancien officier, au régiment d'infanterie de Dusseldorf. Hamborg, déjà riche et jouissant d'une belle réputation comme chimiste fit entrer Schmidt aux usines Tiffany, de Corona, comme polisseur de métaux et le reçut chez lui plutôt comme un ami que comme un pensionnaire.

L'ancien soldat fut bientôt considéré comme un ami de la famille. Les enfants l'aimaient beaucoup et, de son côté, il ne cherchait qu'à leur être agréable. A mesure que les années passèrent, on remarqua que Schmidt manifestait une affection croissante pour la petite Bertha qu'il avait connue à l'âge de trois ans.

Il la comblait de gâteaux, de fleurs, de bonbons, l'emmenait toujours avec lui au théâtre ou en excursion.

La fillette grandit. Au printemps dernier elle atteignait ses quinze ans. A la stupéfaction générale, Schmidt demanda alors à Mme Hamborg de lui accorder la main de sa fille. Il déclara qu'il l'adorait et que la vie lui était devenue impossible sans elle. Longtemps dit-il, il avait cru n'éprouver pour l'enfant qu'une affection toute paternelle. Il reconnaissait aujourd'hui qu'il en était éperdument amoureux.

Madame Hamborg se moqua de lui. Elle lui fit observer qu'il avait cinquante-deux ans et qu'il n'était un mari possible pour Bertha ni au point de vue de l'âge, ni au point de vue de la fortune et de l'éducation.

Schmidt se montra très affecté de ce refus. Cependant il ne perdit pas tout espoir. Mais dès ce moment Bertha Hamborg, avertie par sa mère lui témoigna une certaine froideur et en ces temps derniers refusa une fois pour toutes de sortir avec lui.

Dès lors Schmidt eut des allures étranges. Il restait sombre et taciturne pendant des journées entières. On était pourtant loin de deviner ce qui se passait dans cette tête grisonnante.

Hier après-midi, après le départ de M. Hamborg, il entrait dans la chambre où Bertha jouait avec ses deux petites sœurs Ida et Flossie, âgées de dix et treize ans. Il demanda à Bertha de venir avec lui à Conet Island. Elle refusa sèchement. Schmidt courut alors à sa chambre et revint avec un revolver. Il visa Bertha et fit feu. Atteint au cou la jeune fille s'enfuit avec ses sœurs en appelant sa mère avec terreur. Schmidt la poursuivit en tirant deux coups de revolver qui n'atteignirent personne. Madame Schmidt prit sa fille dans ses bras et courut s'enfermer dans une chambre. Schmidt fit feu sur elle. Une des mèches de ses cheveux fut coupée par la balle. Une dernière fois le meurtrier tira sur un ami de la maison qui accourait attiré par le bruit. Puis il alla à sa chambre rechargea son arme et se tua.

M. Hamborg à son retour fut profondément affecté de ce drame. Il avait été le meilleur ami du malheureux Schmidt en Amérique. Il attribue son crime à un accès de folie.

CETTE ERREUR JUDICIAIRE

L'affaire Beck à Londres.—Indemnité refusée — Manifestation publique.—Une souscription.

Londres 2 — Le "Daily Mail" annonce que M. Adolphe Beck, victime de la grave erreur judiciaire qui a fait en ce moment tant de bruit en Angleterre, a refusé la somme de 50,000 francs que lui avait offerte le gouvernement, à titre de compensation. On dit que le gouvernement aurait l'intention de ne faire aucune autre offre de compensation et, pour parer aux préjudices que son refus peut causer à M. Beck, le "Daily Mail" se charge de remettre à celui-ci la somme qu'il a refusée dans le cas où les autorités se montreraient à ce point intransigeantes.

On soutient que l'acceptation de l'offre du gouvernement aurait été un désastre, puisqu'en l'acceptant, M. Beck aurait eu, dit-on, à signer un document par lequel il se serait engagé à s'abstenir de toute nouvelle démarche relative à son procès.

En attendant, la presse entretient toujours une vive agitation autour de cette affaire et l'on insiste pour qu'une enquête rigoureuse soit ouverte. Une démonstration publique a eu lieu dans Hyde-Park, où de nombreux orateurs ont pris la parole pour flétrir les condamnations injustes dont M. Beck a été victime et pour demander que les responsabilités soient nettement établies.

Une souscription est ouverte pour venir en aide au condamné innocent.

VENGEANCE DE BANDITS

Après avoir volé $5.000 à un vieux docteur de New-Milford, des miserables tuent sa fille pour le punir de s'être plaint à la police

Danbury, Conn., 31. — Mme F. I. Spencer fille du Dr Henry Hartwell, médecin de New-Milford, a été assassinée aujourd'hui, près de sa demeure. Il y a quinze jours, des bandits attaquaient le vieux docteur Hartwell sur la route et lui volaient $5.000. La police entreprit immédiatement d'actives recherches. Hier et lundi, le docteur et son gendre, M. Spencer, ministre anglican à Greenwich, reçurent des lettres de menaces les avertissant qu'ils seraient tous tués si la police continuait ses recherches contre ceux qui avaient volé le Dr Hartwell.

Aujourd'hui, Mme Spencer se rendait en voiture de New-Milford à Greenwich. Elle était à peu près à moitié chemin lorsqu'un homme masqué sortit des buissons qui bordent la route et tira sur elle trois coups de revolver. La mort a été instantanée.

LE CRANE DEFONCE

Explosion d'une mine, — Ouvrier gravement blessé aux usines Anjus hier.

Un ouvrier italien du nom de Ginseppe Popolce venait de préparer une mine à la dynamite près des usines Angus, hier matin, au moment de l'explosion le mineur n'avait pas eu le temps de se parer suffisamment et il fut atteint par un fragment de roche à la tête.

Le blessé fut conduit à l'hôpital Notre-Dame où les chirurgiens constatèrent qu'il avait eu le crâne défoncé. Son état est grave.

Belle fête de famille

Memramcook 2—Mercredi, 31 aout, toute la paroisse de Memramcook, était en liesse. Il s'agissait d'une fête dont deux jeunes lévites de la paroisse étaient les héros.

Avant leur départ pour le séminaire, M. Dismasse LeBlanc, B. A. et M. Albert Landry, deux élèves sortis du collège Saint-Joseph, ont voulu réunir leurs nombreux parents et amis et leur dire un joyeux aurevoir.

A cette occasion, un superbe banquet a eu lieu chez M. Pacifique LeBlanc, père du jeune Dismasse. Tous les principaux citoyens de la paroisse y ont pris part. Plusieurs santés furent portées. Après quoi, les nouveaux abbés prononcèrent deux touchantes allocutions.

—M. Landry s'en va à Chicoutimi, M. LeBlanc, qui vient de terminer un solide cours d'études, entre au séminaire de Québec, où il doit faire ses études théologiques.

La paroisse entière offre ses meilleurs vœux à ces deux courageux jeunes gens, qui s'en vont si loin se préparer au sacerdoce.

HOMMES — On demande des hommes recommandables $60 par mois et les dépenses. $2.50 par jour, des honnêtes recommandables dans chaque localité pour introduire nos marchandises, poser des pancartes sur les arbres, clôtures, le long des routes et tous les endroits en vue ; emploi permanent à de bons hommes capables et honnêtes ; expérience pas nécessaire. Ecrire immédiatement pour renseignements The Empire Medecine Co., London, Ont.

6-h-n

Jas. SHEPPARD & SON

MANUFACTURIERS

Marchands de Bois de Sciage et de Construction

Tel. Bell 35 Tel. St-Laurent 27 -:- Rue du Roi, Sorel

Hebd. j.n.o.

L'ECREMEUSE NATIONALE

La première et la favorite dans tous les endroits où elle a été essayée. Ecrémage parfait, belle crème et beurre. Fini des plus beaux et donne le meilleur service. Facile à faire fonctionner et à nettoyer. Un essai gratuit est donné.

Vendue d'après sa valeur à notre propre risque.

Si vous ne l'avez pas vue, écrivez-nous de suite. L'Ecrémeuse Nationale est supérieure.

On demande de bons agents. Garantie comme étant la meilleure écrémeuse offerte en vente. Essayez-la. S'adresser à

The T. C. ROGERS CO.,

Agents Généraux, Cuelph, Ont.

20h—n

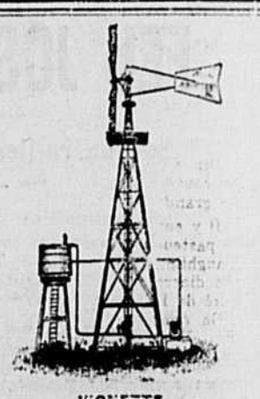

VIGNETTE

DU MOULIN A VENT "IMPERIAL."

Il a remporté le CHAMPIONNAT DU MONDE contre 21 compétiteurs américains, anglais et canadiens, après des essais qui ont duré deux mois. Fabriqué par la compagnie

GOOLD, SHAPLEY & MUIR

(A Responsabilité Limitée)

BRANTFORD, CANADA.

JOSEPH DUBÉ, St-Hyacinthe ;
J. A. LETROY, St-Jean,
Agents Généraux pour Québec.

TAYLOR & BETHEL,
Agents pour Montréal

h

SIROP Du Dr Fred. DEMERS

POUR LES ENFANTS

Nous pouvons dire que ce sirop est vraiment merveilleux pour rendre le sommeil aux bébés, faciliter la dentition calmer les coliques et arrêter la diarrhée. Essayez-le et vous serez convaincu. En vente partout. Dépôt, 1157 rue Saint-Laurent, Montréal.

h-n

HUILE A HARNAIS BEAVER

PRÉPARÉE PAR LA

BEAVER OIL CO.

BUREAU :

745 RUE CRAIG, Montréal.

MANUFACTURE A

OUTREMONT JONCTION.

G-h-n

Nos dents sont les plus belles et les meilleures ; elles sont naturelles, jamais blanches, toujours parfaites. Grande satisfaction à tous.

INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN

182 rue St-Denis. MONTREAL

m-j-o-6

EXPOSITIONS ET RECOLTES

Liste des expositions agricoles de notre province connues jusqu'ici. — Etat des récoltes dans divers comtés. — La récolte des pommes.

LISTE DES EXPOSITIONS QUI INTERESSENT NOTRE PROVINCE.

Endroit	Date
Québec.....	Sept. 1 au 10
Ottawa	" 16 au 24
Toronto...	" 1 au 12
Sherbrooke...	Août 27 sept. 3
St-Hyacinthe	Sept. 22
Amhertsburg, Ont.	" 10
Sturgeon Falls, Ont ...	" 23
Renfrew, Ont.....	" 29
Sault Ste-Marie, Ont...	Oct. 4-5
Lachute, Cté Argenteuil	Sept. 27-28
St-Liboire, Bagot	" 13
St-Joseph, Beauce... ...	" 29
Berthier, Berthier...	" 27
Brome, Brome Corner.	" 6-7
St-Narcisse, Champlain	" 27
Ste-Martine, Chateauguay	" 6
St-Hermas, Deux-Montagnes...	" 27
Percé, Gaspé...	Oct. 20
Montréal, Parc Delorimier, pour Cté Hochelaga...	Sept. 21
Huntingdon...	" 8-9
St-Alexandre, Iberville.	" 13-14
Dorval, Jacques-Cartier	" 28
Ste-Rose, Laval...	" 14
Bedford, Missisquoi.....	Août 24-25
Rougemont, Rouville....	Sept. 20
Waterloo, Shefford	" 13-14
Pont-Chateau, Soulanges...	" 27
Ste-Théodosie, Verchères...	" 20
St-Camille, Wolle	" 13
St-François du Lac, Yamaska...	" 15

BEAUCE

M. Lessard, de St-Joseph, nous écrit:

L'exposition de produits agricoles aura lieu, le 29 septembre, à St-Joseph.

Les récoltes ont très bonne apparence dans notre comté. Le foin, en grande quantité, est de qualité bien supérieure à celui de l'an dernier. La récolte des grains a bonne apparence.

Les pommes de terre et les légumes sont beaux et en grande quantité. Les fruits, et particulièrement les pommes, sont en grande abondance.

BROME

Exposition du comté à Brome Corner, les mardi ce mercredi, 6 et 7 septembre.

CHATEAUGUAY

M. Nap. Mallette, le secrétaire de la société d'Agriculture de Châteauguay, nous écrit :

Exposition Agricole de cinq comtés, à Ste-Martine, le 6 septembre prochain. Vu l'importance de cette exposition depuis qu'elle est ouverte aux quatre comtés avoisinant, celui de Chateauguay, si en renommé pour ses beaux chevaux et ses troupeaux de bêtes à cornes de races diverses enrégistrées notamment les Ayrshire et les Holstein et aussi le département des volailles qui sera un des attraits cette année, des sections étant faites pour chaque couple, dans la bâtisse.

Pour accommoder les visiteurs, un train spécial quittera la gare Bonaventure à huit heures du matin et retournera vers six heures du soir de Ste-Martine arrêtant à toutes les stations intermédiaires allant et venant. Ce même train ira à Beauharnois, à neuf heures et demie le matin et y retournera vers cinq heures du soir, pour les passagers de Valleyfield, Beauharnois et autres stations sur le N. Y. C.

—La récolte du foin a été abondante dans la province de Ste-Martine et le comté de Chateauguay et tout le foin est de bonne qualité, mais les céréales laissent à désirer et on a beaucoup de difficultés à les sauver, à cause des pluies fréquentes ; la laiterie n'a pas été très payante, vu la modicité des prix sur le marché, les cultivateurs ont négligé les troupeaux et par là, ont diminué la production du lait.

BEDFORD.

Bedford 1er —Notre exposition annuelle a été des plus brillantes cette année. L'assistance a été nombreuse, les exposants ont paru tous satisfaits des résultats obtenus ; aussi un très grands nombre de beaux prix spéciaux ont été accordés. Les courses ont été très intéressantes les deux jours. Et nos bons cultivateurs, laissant leur moisson pour ces deux jours, se sont fait un plaisir d'assister à cette fête annuelle du comté de Missisquoi.

Beaucoup d'étrangers ont aussi pris part à notre exposition. Les recettes sont très satisfaisantes.

RIMOUSKI

M. D. Bégin, secrétaire de la société d'agriculture de Rimouski nous donne les renseignements suivants:

Nous n'avons pas, cette année d'exposition, mais seulement un concours de récoltes sur pied.

Dans notre comté de Rimouski, la récolte du foin est beaucoup au-dessous de la moyenne, celle du grain va être excessivement faible, ainsi que celle ces patates, qui, quoique très belles, en tiges, n'ont encore presqu'aucun fruit.

Tout cela est dû à l'excessive sécheresse que nous avons eue en juillet et jusqu'à ces jours derniers.

Il faut faire exception pour la vallée Matapédia, où cette sécheresse n'a pas été aussi longue.

SHEFFORD

M. Geo Authier, de la Montagne de Shefford, nous écrit:

L'exposition agricole du comté de Shefford aura lieu à Waterloo, les 13 et 14 septembre prochain. Elle attire toujours beaucoup de visiteurs et de concurrents.

L'on promet cette année de surpasser ce qui s'y est fait jusqu'ici.

Les foins sont finis. La saison a été très longue, vu les mauvais temps. La récolte dépasse la moyenne.

Les grains et légumes sont très beaux et dépassent la moyenne eux aussi. Les fruits de toutes sortes, surtout les prunes et les pommes abondent et la qualité est excellente. Les paturages sont bons, les vaches donnent plus de lait que l'an dernier. Les jeunes animaux sont cher, les commerçants paient les porcs a bacon cinq piastres le cent et il n'en reste presque plus.

VERCHERES

M. Julien Beaudry, cultivateur de St-Marc, nous communique les intéressants renseignement qui suivent sur le comté de Verchères.

L'exposition agricole du comté de Verchères aura lieu à Ste-Théodosie le vingt septembre prochain.

—Quant à l'état de la récolte, on peut dire que le degré de perméabilité des sols donne la mesure du rendement cette année. Dans les sables, les terres noires, les alluvions la récolte de foin et de grain est bonne, restriction faite pour les vieilles prairies, qui, pour la raison apportée plus haut, n'ont donné qu'une très faible récolte.

Les légumes comme on les sème généralement en des endroits plus élevés et sur des terrains plutôt légers que glaiseux, les légumes, dis-je, ne paraissent pas avoir souffert de la saison pluvieuse que nous avons eue, et partant, la récolte en est bonne. Dans les jardins cependant, les ravages causés par le "ver gris" ont été considérables.

Les terres fortes en général ont beaucoup souffert de la pluie et le rendement y est médiocre.

Tous les fruits abondent.

LA REVUE DU 86e BATAILLON AUX TROIS-RIVIERES

Les adieux du lieutenant-colonel Houliston.

(Dépêche particulière)

Trois-Rivières, 2. — Le 86e bataillon a été passé en revue hier, au patinoir Laviolette, par le colonel Gordon, D.O.C., qu'accompagnait le major Lafferty.

L'effectif était au complet, chaque compagnie ayant son maximum de soldats. Les officiers inspecteurs parurent satisfaits de la tenue des hommes et des divers mouvements d'exercices qu'ils donnèrent l'ordre d'exécuter.

La revue terminée, il y eut parade aux flambeaux dans les principales rues de la ville. La fanfare du 86e en tête du bataillon. Le colonel Gordon et le major Lafferty étaient aux côtés du lieutenant-colonel Houliston, commandant le 86e.

Ce dernier vient d'être nouvellement nommé dans le corps nouveau des "Royal Canadian Engineers", et est allé résider à Ottawa, ce qui le met dans la nécessité d'abandonner le bataillon.

Aussi, à l'issue de la revue, tous les officiers s'étaient réunis au Club St-Louis afin de faire leurs adieux à leur colonel. Le colonel Gordon et le major Lafferty, invités, avaient bien voulu prendre part à la démonstration. Le colonel Gordon tint alors à manifester sa satisfaction pour le plaisir qu'il avait éprouvé en constatant que le 86e bataillon était bien entraîné et parfaitement bien organisé. Il félicite le colonel Houliston de son nouvel emploi, qui constitue pour lui un avancement qui n'est justifié que par l'intérêt qu'il sût toujours montrer soit aux affaires de la milice, soit aux travaux qu'il surveillait dans le département de la marine comme ingénieur.

Le lieutenant Houliston se montre fort touché de l'éloge que veut bien lui adresser son chef, mais quant à l'organisation du bataillon il en rejette le mérite sur ses officiers qui ont toujours été pour lui de précieux auxiliaires ; et il espère que, lui, parti, ils continueront avec son successeur l'œuvre qu'ils ont commencée avec lui. Quant il parle de son successeur, il croit déjà devoir désigner le capitaine Tessier. D'unanimes applaudissements saluent cette déclaration.

Effectivement, l'un après l'autres, les officiers présents demandèrent au capitaine Tessier de bien vouloir consentir à prendre le commandement du 86e bataillon.

Très touché de l'estime de ses camarades, le capitaine veut bien promettre d'accepter.

Diverses santés sont alors proposées; tous les officiers présents prennent la parole. Ce sont successivement le Dr Geo. Bourgeois, chirurgien du bataillon ; les capitaines Tebbuth, F. Ritchie, E. Godin, Dallaire, les lieutenants J. A. Comeau, Or. de Carufel, T. Ayotte, R. Kiernan, G. Baptist.

Avant de terminer la soirée, le lieutenant J. A. Comeau, dans un magnifique discours, vante le loyalisme des Canadiens-français. Puis, par déférence pour les officiers inspecteurs, il emploie la langue anglaise et termine en faisant l'éloge de la bonne camaraderie qui règne dans le 86e, malgré la différence d'origine, de langue ou de religion.

Après une dernière coupe de champagne, la santé du 86e bataillon et de son ancien colonel Houliston et de son futur colonel Tessier, les assistants se séparent.

Les SEPARATEURS U. S. PERFECTIONNÉS
ONT UN PETIT RESERVOIR ET RAPPORTENT PLUS D'ARGENT
en faisant plus de Crème—Tiennent le Record du Monde pour l'écrémage propre.
ECONOMISENT PLUS D'ARGENT
en durant plus longtemps et en coûtant moins cher à réparer, ils sont donc
LES PLUS AVANTAGEUX A ACHETER
Joli Catalogue Illustré envoyé gratis sur demande.
Nous avons des Entrepots à plusieurs points du Canada, ce qui assure une livraison rapide.
Vermont Farm Machine Co., Bellows Falls, Vt.

La Cie de Laiterie St-Laurent, 10 Place d'Youville, Montréal, Qué., Agents-Vendeurs pour les appareils de fabriques. Tient aussi un assortiment complet de tous les accessoires du fabrique et de beurreries pour les U. S. Séparators. 17—yn

AURAIT-IL DEUX EPOUSES

Affaire compliquée dont s'occupent nos tribunaux.

Un nommé Harris Jackson, accusé de refus de pourvoir par une femme du nom de Betzie Crazer, a comparu devant le juge Desnoyers.

La plaignante, une Roumaine, prétend que Jackson l'a épousée, il y a onze ans, en Roumanie, devant un ministre hébreu. Trois mois après le mariage, Jackson aurait disparu. Elle le poursuivit jusqu'en Angleterre et réussit à le retrouver à Leeds. Elle vécut 6 mois avec Jackson qui disparut encore. Elle apprit alors qu'il était au Canada.

Elle prit le même chemin et arriva dernièrement à Montréal.

Or Jackson, à son arrivée au pays, fut marié à une demoiselle Jaslow. La femme Crazer, maintenant mère de enfants, prétend que leur père est Jack son et pour appuyer sa déclaration elle a produit en cour un certificat de mariage qui n'a malheureusement aucune valeur devant nos tribunaux.

Jackson a tout d'abord nié avoir jamais connu la femme Crazer, mais plus tard il admit avoir vécu 6 mois avec elle, à Leeds, Angleterre. Il déclare ne l'avoir jamais épousée. Cette affaire est très compliquée.

Le jugement sera rendu mardi prochain.

LES PASSAGERS DE "LA SAVOIE"

Arrivée à New-York de la fanfare de la Garde Républicaine. — Parmi les passagers se trouvaient aussi M, Alfred Picard et plusieurs députés français.

New-York, 4. — Le transatlantique "La Savoie" de la ligne française, est arrivé, hier soir, avec une quantité considérable de passagers. Toutes les cabines de première et de seconde classes étaient au complet. Plusieurs officiers ont dû céder leurs cabines et les maîtres d'hôtel ont couché dans les salles de bain.

"La Savoie amenait la fameuse fanfare de la Garde Républicaine qui va donner, à Saint-Louis, une série de huit concerts.

La fanfare comprend soixante-quinze exécutants sous la direction de M. Parès. Elle a été reçue au quai par une délégation française qui a présenté au chef un magnifique bouquet. Il y a eu ensuite réception au Lafayette Brevoort.

Parmi les passagers se trouvaient aussi plusieurs députés français MM. G. Chatenel, M. Hubette, F. de Rostquenand qui se rendent au Congrès de la Paix.

M. Alfred Picard Commissaire général de France, à l'Exposition de St-Louis était aussi à bord. M. Picard est comme on sait président du Conseil d'Etat, directeur général du Service des Douanes et grande croix de la Légion d'Honneur. Il fut le principal organisateur de l'Exposition de 1900.

La "Savoie" ramenait aussi en Amérique le corps de Miss Morton, fille de M. Levi P. Morton, morte à Paris il y a trois semaines.

COLLISION FATALE

Un train de l'exposition coupe en deux un tramway électrique. — 18 blessés et 7 morts sur 25 passagers. — Le garde-moteur et le conducteur arrêtés.

St-Louis, 4. — Sept personnes ont été tuées et 18 blessées dans une collision entre un train du Wabash R.R. et un tramway électrique. Il y avait 25 personnes dans le tramway et aucune ne s'échappa sans blessures. Deux des blessés ne survivront pas et neuf sont gravement atteints.

Les morts sont :

John W. Wilson, Kirkwood.

George W. Major, St-Louis.

Mme Charles Merkley, Ottawa.

Un jeune homme et deux femmes dont on n'a pu découvrir l'identité.

M. B. Bristol, 50 ans, de Webster Groves, St-Louis, et H. B. Clap, de St-Louis, 60 ans, sont mortellement blessés.

Une foule énorme entoure la morgue afin de reconnaître les morts qui y ont été amenés.

Les blessés ont été transportés dans les hôpitaux.

Le train revenait du terrain de l'exposition à une vitesse de 20 milles à l'heure. Le tramway vint se placer vis-à-vis la locomotive et fut coupé en deux. Les roues du tramway furent projetées à cent pieds de distance et la toiture fut transportée à 200 pieds par le train. Les cadavres et les blessés furent jetés de tous les côtés de la voie.

Théodore Cook, le garde-moteur, est prisonnier à l'hôpital et le conducteur P. Shehan a été arrêté.

St-Louis, 4.—M. B. Bristol est mort de ses blessures et le jeune homme qui a été tué, s'appelle And. McKinley. Il est âgé de 12 ans.

25 ANS DE SACERDOCE

M. l'abbé A. A. Boucher célèbre avec éclat son vingt-cinquième anniversaire de prêtrise.

(Correspondance particulière)

Dalhousie, N. B., 2.—Le 25 août dernier, la ville de Dalhousie était en liesse : les paroissiens célébraient le 25ième anniversaire de l'élévation à la pêtrise de leur digne curé, M. A. A. Boucher.

Dès le matin les cloches de l'église et du couvent sonnaient comme aux jours de grande fête.

Il y eut messe solennelle célébrée par le pasteur, assisté de M. l'abbé J. McLaughlin, curé de Chasle, N. B., comme diacre et de M. l'abbé J. Whitên curé de Balmoral, comme sous-diacre.

On remarquait dans le sanctuaire le Rév. M. Van de Mortel, curé de Bellechasse, O. Drapeau, de St-Jean L'Evangéliste, P. Q., et E. P. Wallace, de Campbellton.

Le sermon fut donné par M. McLaughlin.

Au diner une adresse, accompagnée du don d'un jeu de breviaire, fut présentée au héros du jour par ses confrères du comté de Restigouche.

Dans l'après-midi, les élèves du couvent donnaient une petite séance impromptu. Un bouquet fut offert par Mlle Yvonne Boucher, enfant de 7 ans, nièce du jubilaire ; et une adresse fut lue par Mlle Marie LeBlanc. M. l'abbé Boucher y répondit en termes tout à fait charmants.

Un magnifique chant, composé pour la circonstance, a clos cette partie du programme.

Le soir l'église était remplie et le Rév. Père Van de Mortel prononça une allocution sur les beautés du sacerdoce et sur l'anniversaire que l'on célébrait.

Après ce sermon, M. Wm Comeau fait la lecture de l'adresse française suivante :

" Au Rév. Père A. A. Boucher, curé de Dalhoucie.

Revd bien-aimé Pasteur :

Il y a 25 ans, aujourd'hui, vous renonciez au monde et à ses plaisirs pour consacrer votre vie au service de Dieu.

Malgré tout le respect que nous avons pour votre grande humilité nos bouches ne sauraient rester muettes lorsque nos cœurs débordent de reconnaissance.

Nous vous épargnerons cependant, Rév. Père la lourde tâche de subir l'éloge de toute une vie de dévouement, de sacrifices et de grandes œuvres.

Depuis 7 ans que vous êtes au milieu de nous, vous nous avez montré le chemin du devoir et de la vertu par vos paroles, vos exemples et vos actions.

Il existe dans l'homme un organe dont les fonctions précèdent celle de l'intelligence qui se traduit chez l'enfant par un sourire ou une larme, le même qui plus tard chez l'homme fait, sert à nourrir et à exprimer tout ce que l'âme humaine contient de sentiments noble et généreux.

C'est le cœur Rév. Père, le cœur qui dans la famille d'abord ; s'inspire au contact de celui d'une mère tendre et dévouée et ensuite se perfectionne sous la direction d'instituteur vertueux et chrétiens.

L'avenir d'un peuple comme celui d'un individu repose sur les principes et l'instruction qu'il reçoit dans l'école.

Or, l'année dernière vous avez érigé au milieu de nous une maison d'éducation catholique française, chose que nous désirions depuis longtemps et pour laquelle nous vous garderons une éternelle reconnaissance.

Le monde incrédule, qui n'a jamais goûté les émotions si douces et si tendres de l'enfance chrétienne, serait incapable de comprendre, ce que ce sentiment d'un homme grand contient de vertus aussi profondes que touchantes.

Mais pour vous, vous avez appris par expérience ce que la religion peut exercer d'influence et d'empire sur le cœur, surtout sur celui de l'enfant, et vous comprenez le rôle important qui vous revient dans l'éducation : c'est que, toute autre puissance ici bas, par son empire divin, elle possède le secret d'élever et d'agrandir le cœur en développant en lui avec l'instinct du devoir, tous les sentiments purs, grands, et héroïques.

En terminant, Rév. Père, nous vous remercions de votre dévouement et nous demandons à Dieu de vous bénir et de vous conserver encore bien des années, afin de vous donner le temps de finir les grandes œuvres commencées et à nous l'occasion de fêter vos noces d'or.

Veuillez accepter de vos paroissiens ce calice et cette bourse comme faibles tributs de leur reconnaissance.

Après cette adresse, une autre en anglais fut présentée par M. J. Delaney. Un riche calice et une bourse rondelette, furent offertes au jubilaire.

M. le curé parla d'abord en anglais, remerciant du fond du cœur ses bons paroissiens de leurs dons et de leur bons souhaits.

Il parla ensuite en français. Remercie les canadiens-français de l'attention délicate qu'ils venaient de lui témoigner en cette occasion dans la belle langue que nos ancêtres ont apportée avec leur foi de la Vieille France d'autrefois. Conservons jalousement cet héritage dit-il, notre langue est la gardienne de notre foi.

En agissant ainsi, l'église n'aura pas de meilleurs entants et le Royaume Britannique de meilleurs sujets.

La bénédiction du St-Sacrement mit fin à cetre belle fête que les paroissiens de Dalhousie n'oublieront jamais.

Mme Olivier Dufour

Comme des milliers d'autres femmes, souffrant de faiblesse générale et de beau mal, se guérit avec le grand remède pour les femmes—Lisez son histoire—SOYEZ en bonne santé — ENCORE des louanges pour les

PILULES ROUGES

Mme OLIVIER DUFOUR, Espanola, Ont.

Le cas de Madame Dufour n'est qu'un exemple choisi parmi des milliers de cas guéris par les Pilules Rouges. Beaucoup de femmes mariées ou non, reconnaitront leurs maladies en lisant les symptômes déclarés par Madame Dufour dans la lettre suivante, qui exprime aussi toute sa reconnaissance envers les Pilules Rouges.

" Les Pilules Rouges", écrit-elle, "m'ont guérie de faiblesse, d'irrégularités, de beau mal, de maux de tête, de palpitations de cœur, de dyspepsie et d'une foule d'autres maladies dont je souffrais depuis sept ans, c'est-à-dire depuis la naissance de mon premier enfant. Je vous envoie mon témoignage en faveur des Pilules Rouges, afin que vous le publiiez pour les autres femmes qui souffrent."

" Comme je vous l'ai dit plus haut, je souffrais depuis la naissance de mon premier enfant, après laquelle j'ai eu une rechute très grave. Mes organes internes, après cette terrible maladie, étaient restés d'une grande faiblesse et mon estomac était si délicat que j'avais toutes les difficultés à digérer les moindres choses. J'étais aussi constipée et sept médecins qui m'avaient donné leurs soins, ne m'avaient apporté aucun soulagement. J'étais devenue maigre, pâle, et avec une bien mauvaise peau. On me conseilla alors de prendre les Pilules Rouges.

" Depuis que j'ai commencé l'usage de ce merveilleux remède, je prends du mieux et des forces. Mes maux de tête, de ventre et d'estomac sont complètement disparus et je mange ce que je veux, sans que cela, me fatigue du tout. Je dors toute la nuit d'un bon sommeil, et toute la journée je suis forte et bien portante." Madame Olivier Dufour, Espanola, Ont.

Madame Dufour souffrait dans tout son être et tous ses organes étaient faibles, lorsqu'elle a commencé à prendre les Pilules Rouges. C'est à ce remède merveilleux qu'elle doit la santé, et c'est aussi ce remède que toutes les femmes doivent prendre lorsqu'elles se sentent indisposées.

Les Pilules Rouges rendent immédiatement l'appétit, font digérer, suppriment les maux de tête, les lourdeurs, les vertiges, les suffocations et les palpitations. Elles dissipent aussi les douleurs d'estomac, des reins, du ventre, des côtés. Elles guérissent encore les troubles du retour de l'âge, les irrégularités, les pertes anormales, les enflures des jointures, la froideur des pieds et des mains et enfin tous les symptômes provenant de l'anémie et de toutes les maladies particulières aux femmes et aux jeunes filles.

Les Pilules Rouges se vendent chez tous les marchands de remèdes. Elles sont aussi envoyées par la poste, dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, sur réception du prix, 50c, la boite au six boites pour $2.50.

Les Médecins Spécialistes de la Cie Chimique Franco Américaine donnent tous les jours, excepté les dimanches, des consultations gratuites au No. 274 rue St-Denis, Montréal.

Les femmes qui ne peuvent s'y rendre sont priées d'écrire une description complète de leurs maladies. Nos Médecins Spécialistes répondront le jour même, donnant des conseils qui guérissent.

Nos médecins qui, depuis des années, ne traitent que les femmes, ont atteint la perfection et les guérisons extraordinaires obtenues par eux ne devraient surprendre personne.

Toute correspondance doit être adressée comme suit; CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue St-Denis, Montréal. 131-wii-1-2-3-22-h

ENLEVE RAPIDEMENT LES CORS

Voilà ce que disent ceux qui ont employé le Putnam Painless Corn Extractor. Il accomplit rapidement et efficacement son ouvrage. Il est employé depuis 30 ans. Tous les médecins disent que c'est le meilleur.
131-g-22-h

M. JOS MORIN

LE DEPUTE DE ST-HYACINTHE SE FRACTURE UN BRAS SAMEDI MATIN.

(Dépêche particulière)

St-Hyacinthe, 4.—M. Jos. Morin, député de St-Hyacinthe à la législature de Québec, a été victime d'un pénible accident samedi matin.

Il sortait de son bureau pour se rendre à l'arrivée du train qui devait amener aux funérailles de M. J. B. Blanchet, les honorables Brodeur et Lemieux et plusieurs autres personnages importants, quand il glissa sur des feuilles humides, qui gisaient sur le pavé d'asphalte.

Dans sa chûte, M. Morin voulut se garantir avec son bras gauche; mais le coup fut si violent que celui-ci fut brisé près de l'épaule.

M. Morin fut transporté chez lui où les médecins St-Jacques et Beaudry lui prodiguèrent leurs soins. Aux dernières nouvelles, M. Morin était aussi bien que possible.

Toute la ville de St-Hyacinthe souhaite une prompte guérison à son député.

L'orage de samedi

LE SYSTEME DE LA MONTREAL LIGHT, HEAT AND POWER, DUREMENT EPROUVE.—UN OUVRIER SE BRISE UNE JAMBE EN REPARANT UN TRANSFORMATEUR.

Le violent orage électrique de samedi a causé des sérieux dégats dans le système de la Montreal Light, Heat and Power.

Vingt-sept transformateurs ont été mis hors de service pendant cette tempête et les équipes de la Compagnie n'ont pu réparer les dégats qu'après un travail long et périlleux.

L'un d'eux a même été grièvement blessé.

Samedi, vers sept heures, les trois Gravel travaillaient à la réparation d'un transformateur au coin des rues Young et Wellington. L'un d'eux venait de grimper sur un poteau, lorsque, soudain, une des fiches en fer plantée dans le bois céda sous son pied et le malheureux tomba sur le pavé. Il fut transporté immédiatement chez un docteur du voisinage qui reconnut une fracture de la jambe.

Le blessé est âgé de 34 ans, et demeure 33 rue Chateauguay. Son état est aussi satisfaisant que possible et n'inspire pas d'inquiétudes.

Cet accident a causé une vive émotion parmi les ouvriers de la Montreal Light. Le bruit avait couru d'abord qu'un homme venait d'être tué par un courant électrique et plusieurs des ouvriers parlaient d'abandonner le travail de réparations pour ce soir là.

LA NEVRALGIE, SA CAUSE, SA GUERISON

La névralgie est un signe palpable de mauvais sang et de faiblesse nerveuse. Dans cette condition, un froid léger enflamme le nerf et rend la vie presque insupportable. Les applications peuvent soulager un instant, mais la névralgie peut être chassée en donnant de la force au sang.

Rien ne peut être égal au Ferrozone qui donne la force nécessaire aux nerfs et leur rend la santé.

Le Ferrozone augmente l'appétit, fortifie la digestion, donne au corps un ruisseau de sang rouge qui le soutient. Peu importe la gravité de votre cas, vous pouvez infailliblement avoir récours au Ferrozone avec une confiance illimitée. La névralgie sera toujours déracinée par le Ferrozone, qui la guérit pour toujours 131-g-22-h.

Evanoui depuis huit jours

On signale un très curieux cas de catalepsie à l'hôpital Notre-Dame. Il y a huit jours M. Artaur Boucher domicilié au No 463 Saint-Denis était trouvé évanoui dans un tramway au coin des rues Craig et St-Denis.

On le transporta immédiatement à l'hôpital Notre-Dame où tous les efforts faits pour le ramener restèrent inutiles. Depuis sept jours, Boucher est dans un état cataleptique. Il reste insensible aux piqûres et aux réactifs les plus forts.

On ne sait à quoi attribuer cet étrange accident. La catalepsie est parfois le résultat d'un coup violent dans les vertèbres ou d'une maladie nerveuse.

On estime généralement qu'Arthur Boucher peut être sauvé.

Moteur à Pétrole "LAIR"

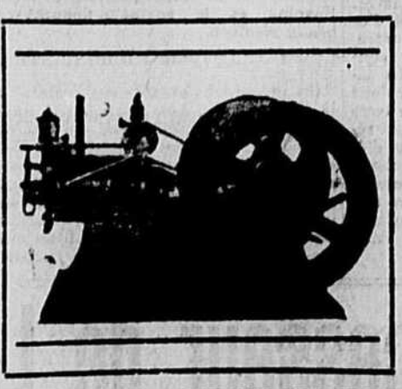

Emploie l'huile de charbon ordinaire qui coûte 50 pour cent meilleur marché que la gazoline et ne présente aucun danger ni de feu, ni d'explosion. Beaucoup employé pour l'ouvrage de la ferme, Stationnaire, portative et marine.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

PAUL LAIR, 1240-1242 RUE NOTRE-DAME
MONTREAL
hJ-no

AGENTS DEMANDÉS

Nous invitons les personnes désireuses de se procurer un Moulin à Battre avec Mailles Inusables, ou une Presse à Foin en Acier, ou Banc de Scie Ronde ou Godendard, de venir nous voir avant de placer leur commande. Une Garantie avec chaque Vente. Demandez notre catalogue.
B. J. DORE & FILS. - - - - LAPRAIRIE. 19—h—a

SIR WILFRID LAURIER ACCLAMÉ

La Gaspésie réunie à New-Carlisle fait une ovation monstre au chef du gouvernement. — La ville pavoisée et décorée. — Enthousiasme magnifique. — La candidature de M. Marcil.

(Dépêche particulière.)

New-Carlisle, 2 — Dix mille personnes au bas mot ont assisté aujourd'hui à la plus grande démonstration politique que l'on ait vue dans la Gaspésie depuis des années. On en gardera le souvenir pendant longtemps. New-Carlisle s'est surpassé. Les rues et toutes les maisons étaient pavoisées. Il y avait neuf grandes arches triomphales. L'enthousiasme était exubérant. La température était idéale. Sir Wilfrid et Lady Laurier sont arrivés en train spécial à deux heures de Carleton, en compagnie du Sénateur et Mme Casgrain. Un autre train spécial a amené des centaines de citoyens de toutes les paroisses du comté et des comtés voisins, de Gloucester, Gaspé et Restigouche. A son arrivée le premier ministre et son épouse ont été reçus par M. et Mme Marcil, le juge Tremblay, MM. Kempffer, le maire, Guite ex-M. P., François Dion, préfet du comté, Clapperton, député local, Turgeon, M. P., Reid, M. P., McLatchy, M.M.P., et une foule d'autres. On a formé une procession, du terminus du chemin de fer, jusqu'au bout du village, de plusieurs centaines de voitures. A la tête marchait la fanfare de Campbellton. Sur les arcs figuraient les noms Laurier, Marcil et autres inscriptions appropriées. L'estrade était érigée dans le centre du village. Il y avait une foule énorme. Sir Wilfrid et Lady Laurier sont entrés dans un carosse qui avait appartenu autrefois au général Boulanger et qui a été apporté au pays par feu M. Fauvel, ancien député.

Ils ont pris place sur l'estrade avec M. et Mme Marcil et les invités.

M. François Dion, préfet du comté, présidait l'assemblée. M. J. E. Guite, ex-M.P., président de la convention libérale qui avait tenu son assemblée le matin, a annoncé que Charles Marcil, le député actuel avait de nouveau été mis en nomination pour le prochain parlement. Cette déclaration a été reçue par un tonnerre de cris et d'applaudissements. Des jeunes filles ont présenté des bouquets à Lady Laurier et à madame Marcil. M. Marcil a rendu des remerciements pour l'honneur qui lui était faite. M. John Hall Kelly, avocat, a alors lu à Sir Wilfrid, au nom du préfet du comté, une magnifique adresse de bienvenue.

Au Très Honorable Sir Wilfrid Laurier, K. C. M. G. I. P. C., Premier Ministre de la Puissance du Canada.

Monsieur,

Les citoyens de la paroisse de Saint-Etienne de New-Carlisle et autres Francs Tenanciers du comté de Bonaventure, aujourd'hui réunis à l'occasion de votre visite officielle dans cette partie éloignée de la province, désirent en cette mémorable circonstance, vous souhaiter, ainsi qu'aux personnes distinguées qui vous accompagnent, la bienvenue, et vous exprimer toute leur gratitude pour l'honneur insigne que vous leur faites par votre présence au milieu d'eux, en votre qualité de représentant et chef du gouvernement de la Puissance.

Arrivé aux confins de la Péninsule Gaspésienne, située au nord de la belle et grande vallée de Métapédia, vous êtes entré sur un territoire ayant un littoral de plus de soixante-quinze lieues, et qui, par son étendue, pourrait à lui seul, constituer toute une province.

C'est comme telle aussi, qu'elle fut considérée dans l'origine, et lors de l'établissement du régime colonial anglais, dans cette province ; car, la Mère-patrie, pour la régie des affaires publiques de ce territoire, nomma des officiers d'un grade supérieur auxquels elle conféra le titre de lieutenant-gouverneur ; et dès avant la nomination du gouverneur Eliot, plusieurs fonctionnaires avaient déjà occupé ce poste élevé.

Mais vous savez, Monsieur le Premier Ministre, qu'en 1774, quand les loyaux sujets de la Nouvelle Angleterre préférèrent s'établir au Canada plutôt que de renoncer à leur allégeance, l'Angleterre leur offrit l'hospitalité dans les comtés de Gaspé et Bonaventure, et que ce fût alors que l'un de ces lieutenant-gouverneurs s'en résider à Percé.

L'on peut y voir encore les ruines de la maison qu'il occupa au pied du Mont Ste-Anne, ainsi que dans cette paroisse, celle qui fut sa demeure et qu'occupe actuellement par droits successifs les représentants de l'un des patriotes émigrés en 1774. Et ce lieutenant-gouverneur vint plus tard, mourir à Québec, en 1794, dans la vieille et noble cité de Champlain.

Nous sommes, il est vrai, bien éloignés de ces temps historiques et de cette époque mémorable qui devait être suivie (disons-le avec regret), d'une autre période durant laquelle cet ancien district de Gaspé fût désigné sous le nom significatif de "Terra incognita", terre inconnue, ignorée, et pour cette cause, alors privée de toutes voies de communications.

Mais, sur les rives du Grand Fleuve, et de là pénétrant dans la forêt, les descendants de cette race virile qui, la première, s'implanta dans le nord de l'Amérique, travaillaient, les uns aux produits de la pêche, les autres au défrichement du sol, et dans la quatrième année du 20ème siècle, parcourant cette région aujourd'hui représentée par deux hommes éminents, l'un dans le conseil des ministres, et l'autre au parlement, le Premier Ministre de la Puissance peut y voir et compter, au-delà de quarante paroisses et cantons peuplés par soixante mille habitants, livrés à l'agriculture et à l'exploitation des pêcheries les plus riches de la Puissance ; y voir de grands établissements de commerce, de manufactures, et des ressources forestières qui demeurent un juste sujet d'envie pour le reste de la puissance.

Et pour y diriger un vaste courant d'émigration, il ne reste plus qu'à pourvoir à l'établissement d'une voie ferrée, pour relier entre elles toutes les différentes parties de ce grand district.

Durant la dernière partie du siècle que nous venons de clore, il a été construit un grand nombre de voies ferrées dans toute la Puissance ; mais cette partie du pays, avec sa population de soixante mille âmes, ne possède encore qu'un tronçon inachevé de chemin de fer, s'étendant de New-Carlisle à Matapédiac, et commencé depuis bientôt vingt-cinq ans.

Mais notre espoir repose maintenant en vous, Monsieur le Premier Ministre ; car depuis votre accession au pouvoir, et à la suite des grandes luttes parlementaires, qui avaient dirigé sur vous l'attention générale du pays, vous avez, par une sage administration, répondu à l'attente du public, et à la confiance qu'il reposait en vous.

Vous avez, entre tous les orateurs qui furent appelés à célébrer le jubilé de Notre regrettée Souveraine, brillé au premier rang, et de l'aveu général, dignement représenté la gloire de notre race. Le peuple aussi, vous a, depuis, renouvelé toute sa confiance. C'est pourquoi, nous en appelons à votre patriotisme éclairé, et au dévouement que vous montrez pour le bien public.

La Gaspésie toute entière doit se réjouir de votre visite officielle, car elle vous permettra d'apprécier vous-mêmes les ressources de notre district, et de constater en même temps ses besoins. Aussi, en contribuant au développement matériel de cette partie de la province, vous pouvez compter, non seulement sur le concours effectif de notre population, mais sur l'approbation générale du pays.

En terminant, veuillez recevoir l'expression de notre plus vive reconnaissance pour l'honneur inappréciable de votre visite en cette paroisse, et de nos vœux les plus sincères pour qu'il plaise à la Providence de conserver à la patrie, pendant de longues années encore, l'existence de celui que le peuple a choisi et désigné pour présider au Conseil de la Nation.

Nous vous prions, en même temps, de recevoir pour Lady Laurier, l'expression de nos hommages respectueux.

New-Carlisle, 2 septembre 1904.

M. Kempffer, maire de New-Carlisle, a lu une adresse en anglais. Sir Wilfrid a reçu une immense ovation, en avançant sur l'estrade pour répondre. Sir Wilfrid a parlé en français et en anglais. Il a été maintes fois applaudi à outrance. Il était en excellente humeur. Il a dit qu'il n'était pas en tournée politique mais qu'il était venu prendre un repos qui lui avait fait grand bien. Il retournait demain à Arthabaska en route pour Ottawa, entièrement remis. Il était heureux d'apprendre que Charles Marcil avait de nouveau été choisi pour représenter le comté dans le prochain parlement. M. Marcil avait rendu de grands services au comté et son nom sera immortel dans Bonaventure, après que tous seront descendus dans la tombe. M. Marcil avait remporté des ovations dans toutes les parties du pays, à Montréal, à Ottawa, à Toronto, et ailleurs. Il avait un grand défaut. Il était insatiable pour son comté, mais c'est le comté qui en profitait. Le gouvernement dont il était le chef verrait à ce que sous peu le chemin de fer se rende au Bassin de Gaspé. On avait fait beaucoup dans les dernières années. Les chars marchaient bien. Il n'était pas venu pour parler de politique mais pour témoigner de sa sympathie pour le comté et pour son député. Sir Wilfrid s'est retiré dans une immense clameur de hourrahs. Il s'est rendu chez le juge Tremblay avec Lady Laurier et a tenu une réception après quoi il est parti pour Carleton. Demain, il va à Carleton. On parlera longtemps de l'assemblée de New-Carlisle, l'une des plus belles dans l'histoire de la baie des Chaleurs.

A TRAVERS LE NORD

Les écoles des journalistes.— Le blé vient très bien dans notre nord provincial. La poste du Nominingue.—Accidents.

(Correspondance particulière)

Nominingue, 31.—M. C.B. Major, député du comté d'Ottawa, et M. T. A. Christin, agent des terres et des pêcheries, sont revenus d'une tournée d'inspection dans les régions de colonisation de ce district. Ils se sont particulièrement attardés à l'examen des nouvelles fermes du Canton Gravel, des établissements de colons du quatrième rang qui, il y a deux ans, était encore en forêt vierge et où se voient déjà quinze colons établis. Cette section de la vallée de la rivière du Lièvre, est au point de vue de la culture, l'une des plus propices de tout notre nord provincial. Sa terre grise convient parfaitement à la culture des légumes comme des céréales ; les colons de Gravel ont déjà tenté en cette terre la culture du blé qui a donné des résultats étonnants. Malgré le peu d'étendue de leurs défrichements, certains colons entreprenants n'ont pas craint de consacrer quinze arpents à la culture du blé, et ils ont obtenu un rendement de 25 à 30 boisseaux à l'arpent.

Cette région est toute neuve. Aucun chemin n'y a encore été tracé. Les colons s'y sont cependant installés et ne regrettent rien. Les chemins se feront tout seuls, lorsque leur groupement aura donné toute son importance à cette intéressante "concession" de la Ferme Neuve.

LES RECOLTES

La production du grain dans notre nord est généralement bonne cette année, mais la pluie a fort compromis le succès de la moisson. Malgré tout, l'avoine et le sarrazin donnent de beaux résultats.

LES ECOLES DES JOURNALISTES

On prépare la rentrée des écoles, à la Ferme-Neuve. Les journalistes canadiens-français de Montréal, qui ont eu la belle et généreuse et patriotique idée de doter d'écoles nos régions de colonisation peuvent se féliciter de beaux succès et ne pas craindre de poursuivre leur œuvre de l'éducation. Chacune des trois écoles que les journalistes ont établies à la Ferme-Neuve est fréquentée par au moins une cinquantaine d'enfants qui se préparent grâce à l'initiative de nos journalistes, à faire honneur à la race vigoureuse de nos défricheurs.

Il y a six ans, la Ferme-Neuve comptait à peine 20 familles, aujourd'hui, elle en compte au-delà de 200. Les écoles ont donc leur place dans un centre aussi prospère et aussi progressif.

LA POSTE AU NOMININGUE

Avant le prolongement du chemin de fer à Nominingue, les malls destinées aux villages du nord étaient déposées à Labelle où les prennient les diligences faisant le service deux ou trois fois par semaine.

Mais maintenant que les trains se rendent chaque jour à Nominingue, les colons se demandent pourquoi persiste l'ancien système de poste qui leur fait parvenir leurs lettres en retard et seulement à tous les deux jours. Ce serait cependant facile aux trains d'emporter leurs sacs de poste du Nominingue plutôt que de les déposer à Labelle.

Le successeur de Lord Minto

Le roi Edouard ratifie la nomination de Lord Grey comme gouverneur-général du Canada.— Notes biographiques.—Quelques opinions de la presse anglaise.

Londres, 2.—Le roi Edouard vient de ratifier la nomination de Lord Grey au poste de gouverneur-général du Canada, en remplacement de Lord Minto.

Né le 28 novembre 1851, lord Grey est le fils du général Sir Charles Grey et de Caroline, fille de sir Thomas Harvie Farquhar. C'est à l'école Harrow qu'il reçut son éducation première. Or, l'envoya ensuite au collège Trinity, de Cambridge, où il arriva bon premier au cours de droit et d'histoire en 1873.

En 1877, il épousait Mlle Alice, fille de Robert Stayner Holford, M. P., député de Westenbirt, Gloucestershire.

De 1880 à 1885, il représenta aux Communes comme député libéral, le comté de Northumberland. Il fut élu député de Tyneside, en 1885 et siégea au Parlement pour ce comté jusqu'en 1886. Administrateur à Rhodésie, de 1896 à 1897, il fut depuis 1899 lord-lieutenant de Northumberland.

Il possède une propriété de 17,000 acres. Son héritier, Charles Robert, vicomte de Howick, né le 10 décembre 1879, est lieutenant dans le 1er régiment des "Life Guards."

Les grands journaux anglais commentent très favorablement le choix du gouvernement.

La "Saint-James Gazette" dit que " jamais meilleur administrateur ne fut envoyé dans une colonie britannique. Il possède le tact et la prudence qui sont aujourd'hui indispensables aux représentants de l'Angleterre dans la puissance du Canada. Il connaît les colonies et pourra juger les affaires canadiennes au point de vue canadien. La tâche essentielle sera de veiller au maintien des liens qui unissent le Canada à la Mère-Patrie.

Plusieurs des prédécesseurs de Lord Grey ont peut-être manqué parfois de cette intuition spéciale qui permet de comprendre l'âme d'un peuple. Il faut aujourd'hui un esprit plus subtil pour présider aux destinées du Canada."

Le "Globe" déclare que le gouvernement a choisi, en lord Grey, un excellent représentant de l'Angleterre et de Sa Majesté. En politique, dit-il, lord Grey est impérialiste, au sens le plus complet du mot.

La "Westminster Gazette" dit que le Canada aura un gouverneur général excellent en lord Grey, qui sait agir et vouloir. "Tout ce dont il se mêle" dit ce journal, s'exécute selon sa volonté.

La "Pall Mall Gazette" fait remarquer une curieuse coïncidence. La tante de lord Grey était la femme de lord Durham et sa sœur est l'épouse de lord Minto, gouverneur actuel du Canada. Le Canada devra donc lui faire bon accueil. Il a, ajoute la Gazette, l'esprit d'un homme d'état et le tempérament d'un diplomate.

Terrible conflagration

Une ferme de Douglas près de Fredericton, réduite en cendres pendant la nuit.-Six personnes trouvent la mort dans les flammes.

Fredericton, 5. — Un terrible incendie a détruit, dans la nuit de samedi à dimanche, la ferme d'Alfred Jewett, un des meilleurs fermiers de Douglas à six milles de Fredericton.. Six personnes ont trouvé la mort dans cette conflagration. Les victimes sont : Edward Clarke, de Caverhill, 62 ans ; Mme Clarke, sa femme, 58 ans, leur fille Mary, âgée de 15 ans et les trois enfants des époux Jewett : Yella, 15 ans ; Wesley, 12 ans et Ethel, six ans.

Des huit personnes qui se trouvaient à la ferme au moment de la catastrophe, seul M. et Mme Jewett ont réussi à s'échapper. Ils ont d'ailleurs été tous deux grièvement blessés et sont à l'heure actuelle aux soins du médecin.

Voici les circonstances de cette triste catastrophe :

Mme Clarke, une des victimes était la sœur de Mme Jewett. Samedi dernier elle s'était rendue à Fredericton avec sa fille et son mari. Comme ils revenaient tous les trois, ils furent surpris par l'orage et entrèrent pour s'abriter à la ferme Jewett qui leur offrit l'hospitalité pour la nuit.

Vers 4 heures 1-2, M. Jewett fut éveillé par le pétillement des flammes et l'odeur de la fumée qui remplissait sa chambre. Il comprit, au premier coup d'œil, que la maison était en feu, éveilla sa femme et la conduisit en sureté à travers la fumée. Il s'élança alors vers la chambre des enfants dont on entendait les cris d'épouvante au milieu du bruit des flammes. Mais en quelques instants, l'incendie avait fait des progrès effrayants et Jewett dut reculer. Il essaya alors d'appliquer une échelle à la fenêtre de la chambre où dormaient les époux Clarke, mais l'échelle à demi pourrie se rompit sous son poids. Pendant ce temps Mme Jewett avait couru pour réveiller les voisins qui se hâtèrent d'organiser les secours. Mais il fallait puiser l'eau dans des seaux à une rivière située à un quart de mille de la maison en flammes et, vers sept heures du matin, malgré les efforts des assistants, il ne restait de la ferme de Jewett qu'un tas de décombres calcinés. Vers 11 heures on trouva les restes carbonisés des six victimes.

Toutes sauf Mme Clarke avaient tenté de s'enfuir mais étaient tombés ça et là suffoqués par la fumée.

Rien n'a été sauvé de cette ferme naguère si prospère. Les pertes sont évaluées à $2,000.

UNE FEMME CHANCEUSE

Comment Mme Deschesne, après beaucoup de souffrances, recouvra la santé,

Mme Abraham Deschesne, épouse d'un fermier bien connu de Saint-Léon le Grand, Qué., se compte une femme chanceuse. Et elle a grandement raison de l'être, comme vous pouvez le constater par l'entrevue suivante: "J'étais très épuisée et nerveuse. Chaque jour apportait son contingent de travaux de ménage, mais j'étais trop faible pour les remplir. Mes nerfs étaient grandement délabrés. Je ne pouvais pas dormir et le moindre bruit m'effrayait. J'essayai plusieurs remèdes et vins toniques, mais aucun ne me soulagea. En un mot j'empirai constamment et je désespérais de ne jamais recouvrer la santé. Je reçus un jour la visite d'une amie, qui me conseilla fortement d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams. Je résolus de suivre son conseil, et je ne tardai pas à me sentir mieux. Je pris des forces de jour en jour, mes nerfs prirent des forces et se calmèrent, et environ une demi-douzaine de boîtes de ces Pilules firent recouvrer ma santé et ma gaieté d'antan. Je crois maintenant que les Pilules Roses du Dr Williams sont un remède idéal pour les femmes faibles."

Les Pilules Roses du Dr Williams nourrissent les nerfs d'un sang nouveau, riche et rouge, les renforçant et les calmant, et guérissant les maladies nerveuses telles que la névralgie, la danse de Saint-Guy, la paralysie partielle et l'ataxie locomotrice. Ces pilules guérissent aussi toutes les maladies dues à un sang pauvre et aqueux y compris les maladies particulières aux femmes. Procurez-vous les véritables avec le nom au long "Dr Williams Pink Pills for Pale People" sur l'enveloppe qui entoure chaque boîte. Vendues par les marchands de remèdes ou envoyées par la poste à 50 cents la boîte ou six boîtes pour $2.50 par The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont. 131-g-22-h

Explosion désastreuse

CINQ MORTS ET CINQ BLESSES

Findlay, O., 4. — Cinq hommes ont été tués et autant gravement blessés par l'explosion prématurée d'une quantité de nitro-glycerine, près de Upper Sandusky. Les morts sont : Malen Lockabaugh, Findlay Lafe McKay, Jos. Fox, Lima Corine Wise, Upper Sandusky, Emanuel Urcan, Cincinnati. On s'attend à la mort de trois des blessés.

L'explosion a eu lieu tandis que McKay était occupé à placer la nitro-glycerine dans un puit.

St-Pétersbourg 4 — Les derniers rapports de Peterhof annoncent que la Czarine et le tsarevitch sont en excellente santé.

L'héritier de Nicolas est, disent tous ceux qui l'ont vu, un bébé robuste et vigoureux. Il a les yeux bruns comme son père. Pendant le jour, c'est la czarine elle-même qui prend soin de l'enfant. Elle ne l'abandonne aux nourrices que le soir.

La garde du palais a été renforcée de deux cents hommes.

"La prescription exacte du Médecin"

Dans les cas d'extrême faiblesse—lorsque le système est épuisé—et particulièrement pour la guérison des effets pernicieux qui résultent de La Grippe et de la Fièvre Typhoïde—le médecin prescrit le

Vin St Michel

C'est son tonique favori, celui qu'il connait et sur lequel il peut compter. Il a constaté combien rapidement ses patients engraissaient—combien leurs yeux brillaient et la maigreur de leurs joues disparaissait—combien leur appétit s'améliorait—avec quelle rapidité ils recouvraient leur force et leur vigueur, quand ils avaient pris le **Vin St-Michel.**

Le Dr. P. CARLES, Professeur des Collèges de Paris et de Bordeaux, dit : "J'ai employé le **Vin St-Michel** avec grand succès—et j'ai constaté qu'il avait une action très rapide pour tonifier chaque organe et chaque nerf du système."

Un verre à vin plein trois fois par jour avant les repas est la dose généralement prescrite par les médecins.

BOIVIN, WILSON & CIE, 520 Rue St-Paul, Montréal,
Seuls Agents pour le Canada et les Etats-Unis.

EASTERN DRUG COMPANY, 14 Rue Fulton, Boston, Mass., *Distributeurs pour les Etats-Unis.*

GRATIS Sur demande nous vous enverrons l'Album du Vin St-Michel contenant cent illustrations et des renseignements utiles à tous.

135—y—22—h

LA MORTE VIVANTE

Un mystère à Versailles.— En attendant la résurrection.— Découverte du cadavre.— Les divagations de la cartomancienne.—Sinistres prédictions.

Versailles, 5. — Une étrange découverte a été faite ce soir, à six heures, par le parquet de Versailles.

Avant-hier, M. Collard, juge d'instruction était prévenu de la disparition d'une dame Henriette Barbaut, âgée de vingt-quatre ans fille d'une rentière Mme Fleury. Une enquête fut ouverte. Elle établit que cette personne, atteinte d'hydropisie, avait été transportée chez une masseuse. Mme Sophie Christmas, âgée de soixante-deux ans, établie, 43, avenue de Saint-Cloud, et qui prétendait avoir guéri sa mère d'une maladie considérée comme incurable. Depuis longtemps, la femme Christmann était soupçonnée d'exercer illégalement la médecine.

Sur mandat du juge, M. Demoulmont commissaire de police, se transporta ce soir à cette adresse, avec le mandat d'interroger la femme Christmann et Mme Fleury.

A peine fut-il entré chez la masseuse, qu'il recula, suffoqué. Une odeur épouvantable s'en dégageait.

Le magistrat se trouva en présence de Mmes Christmann et Fleury.

"—Où est votre fille? demanda-t-il à cette dernière.

"—Je vais vous conduire auprès d'elle", répondit la masseuse.

Et elle introduisit M. Demoulmont et son secrétaire dans une petite pièce étroite, sans meubles, située au fond de l'appartement.

"—Voici Mme Barbaut", dit Mme Christmann, en désignant du doigt une masse informe, noirâtre, entourée de fleurs, qui se trouvait sur un sommier déposé sur le parquet.

Surmontant sa répugnance, le magistrat s'approcha et distingua un cadavre en putréfaction. C'était celui de la veuve disparue.

"—Elle est là depuis six semaines, continua la masseuse. Vous la croyez morte, n'est-ce pas? Eh bien! ce n'est qu'une apparence. Mme Barbaut est en état de rénovation. Chaque jour par des évocations, aux esprits, je m'efforce de la guérir, et bientôt elle sera rétablie."

Des agents étaient restés en bas, gardant la porte. Le commissaire envoya l'un d'eux au Palais. Bientôt arrivèrent MM. Mestrecci, substitut du procureur de la République, Villa, juge d'instruction, et le docteur Yot.

Ce dernier examina les restes de Mme Barbaut. Il déclara que la mort remontait à trois semaines environ.

Au moment où des employés des pompes funèbres vinrent enlever le cadavre à demi momifié pour le transporter à la Morgue, les deux femmes fondirent en larmes:

"—On va empêcher ma pauvre fille de guérir! gémit Mme Fleury. Non... non... laissez-la nous... Il faut que nous la sauvions."

Au cours de leur interrogatoire, elles ne cessèrent de répéter que la malade n'était pas morte.

"—Pour nous comprendre, messieurs, dit la masseuse, il faudrait que vous fussiez, comme nous, initiés à la science du magnétisme spirituel. Si l'on pratique l'autopsie de la malheureuse, on la tuera, on commettra un crime abominable.

"—J'ai la plus grande confiance en Mme Christmann, s'écria Mme Fleury. C'est pour cela que je lui ai confié mon enfant. Je n'ai pas de meilleure amie."

Les murs de la chambre mortuaire étaient recouverts d'inscriptions et de signes cabalistiques, de tentures ornées de croix. Mme Christmann, désignant un tableau couvert également de signes mystérieux, expliqua qu'il représentait les diverses phases de la maladie de M. Waldeck-Rousseau. Elle ajouta:

"—Les cartes ont parlé... Avant 1906 le château de Versailles deviendra la proie des flammes. Le quartier Montbauron sera bientôt anéanti par un tremblement de terre."

UNE HECATOMBE A NEW-YORK

Un incendie qui éclate dans la nuit fait quatorze victimes. — Il y a une vingtaine de blessés.— Le feu a été causé par l'explosion d'une lampe.— Plusieurs des blessés sont en danger de mort.

New-York, 4—Quatorze personnes ont été tuées et une vingtaine blessées dans un incendie qui a éclaté dans une maison d'ouvriers (tenement) Attorney Street ce matin. C'est un incendie où les pertes de vies ont été énormes bien que les pertes matérielles aient été plutôt légères.

Le feu a commencé vers trois heures ce matin et l'alarme ne fut donnée qu'au bout d'un certain temps. Les morts comprennent quatre femmes, un homme et neuf enfants, dont l'âge varie de trois mois à douze ans. Les blessés ont été transportés aux hôpitaux et l'on s'attend à la mort de plusieurs d'entre eux. Parmi les blessés il y a cinq pompiers qui étaient sur le balcon du quatrième étage lorsque celui-ci s'écroula. Lorsque les pompiers arrivèrent sur les lieux, les occupants de la maison sautaient par les fenêtres et par le bout des échelles de sauvetage qui ne descendent pas plus bas que le second étage.

Les pertes de vies sont dues surtout au fait que des réparations avaient lieu au rez-de-chaussée et au première étage. Les murs avaient été coupés, les escaliers enlevés et le seul moyen de s'échapper de la fournaise était par une échelle placée dans un endroit très sombre.

Les réparations avaient aussi exigé l'enlèvement des échelles de sauvetage du premier et du second étage. Plusieurs personnes ont été blessées en se jetant du bout des échelles de sauvetage sur le trottoir ou dans la cour qui est pavée en pierre.

Le feu a été causé par l'explosion d'un lampe qui avait été laissée allumée au second étage et les locataires ne furent réveillés que lorsque l'antichambre était en flammes et toute retraite leur était coupée.

Le feu fut éteint tout de suite et alors commença la recherche des cadavres.

Les réserves de la police ont du être appelées pour maintenir la foule énorme qui se pressait sur le lieu du sinistre.

La plupart des cadavres furent découverts aux deux étages supérieurs. Un balcon du quatrième étage, sur lequel se trouvaient quatre pompiers s'écroula et un autre pompier qui se trouvait au troisième étage, fut entraîné dans la terrible chute. Il est mortellement blessé, les quatre autres n'ont que de légères blessures.

TERRIBLE ACCIDENT

CINQ PERSONNE NOYEES

Cleveland, O., 4. — Cinq hommes ont été noyés sur le lac Erié, hier soir, leur embarcation ayant chaviré. Ils étaient partis de Cleveland pour Vermillon où ils devaient assister aux courses de yacht.

Les morts sont :
John D. Begley.
Albert C. Treiber.
Paul Hartner.
Jules Hurtig.

Tous de Cleveland, et Max Hurtig, frère de Jules, de New-York.

On n'a su la nouvelle que lorsque le yacht qui les portait a été découvert retourné sens dessus dessous.

Les cadavres n'ont pas été retrouvés.

EN BAS D'UNE GALERIE

A 9.15 heures, hier soir, Mme Mary Rodger, âgée de 50 ans, demeurant au No 157 rue Craig, est tombée d'une galerie située au 1er étage. Elle se fractura une jambe dans sa chute et fut conduite à l'hôpital général.

Violation de sepulture

Searcy, Arkansas, 4 — Le Dr R. G. Lightle a été trouvé coupable d'avoir volé une tombe et a été condamné à $2,000 d'amende et six mois de prison, hier. Le principal témoin de l'Etat était Walker Gregory, qui a juré avoir fait parti d'un complot qui avait pour but l'enlèvement du cadavre d'Edwards Pitts, de la sépulture afin de le faire passer pour le Dr Lightle décédé.

Le docteur aurait ensuite touché le montant de ses assurances.

Jon V. Roberts, ex-maire de la ville est impliqué dans cette cause.

Robert a été arrêté puis remis en liberté sous caution.

LA SITUATION COMMERCIALE

Semaine commerciale. -- Les prix du marché.-- Le beurre et le fromage. -- Les produits de la ferme

Revue de la Semaine

ETAT GENERAL DES AFFAIRES.—MARCHES DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE.

L'état général des affaires n'offre guère de points nouveaux. Le mouvement a été un peu plus actif. C'est la fin des vacances, la reprise de septembre. L'exposition de Québec, l'ouverture des modes à Montréal ont été des occasions favorables aux commerce de gros et de détail.

EPICERIES

La demande pour les épiceries est des plus active. Il arrive actuellement un grand nombre de commandes portant sur les articles de luxe pour le commerce des fêtes : tels que conserves importées, fruits secs, liqueurs, etc., etc.

SUCRES

Les prix du sucre n'ont pas varié. Le ton du marché local est incertain. La demande est assez bonne.

(Prix aux 100 lbs.)	$c.	$. c.
Jaunes bruts, (Barbades).	3.50	3.75
Extra granulé, sac 100 lbs net		4.05
Extra granulé, baril		4.10
Extra granulé, 1-2 baril		4.25
Extra ground, baril		4.50
Extra ground, boite 50 lbs.		4.60
Extra Ground, 1-2 boite 25 lbs		4.70

MELASSES

Quoique le marché des mélasses soit assez tranquille, la liste des prix reste toujours ferme.

	gall.	gall.
Barbades, tonne	0.00	0.42
Barbades, tierce et qt	0.00	0.44½
Barbades, demi qt	0.00	0.45

EPICES PURES

Les articles mentionnés dans notre dernière revue : les clous de girofle et les piments conservent leur avance.

THES

Cette ligne est une des plus actives du commerce de gros de l'épicerie ; les transactions se font à des prix fermes.

SEL

Les prix du sel sont sans changement ; la demande actuelle porte surtout sur les sels de table.

Conserves alimentaires

LEGUMES

La demande pour les conserves de légumes est tellement active que l'on peut à peine y suffire. Les conserves de tomates, de pois et de blé d'inde sont les plus recherchées.

Les prix sont sans changement et très fermes, Egalement un grand nombre de commandes pour les conserves de légumes importées de France.

CONSERVES DE FRUITS

La demande pour les conserves de fruits n'a rien perdu de son activité ; les prix restent les mêmes.

CONSERVES DE POISSONS

Les saumons tiennent toujours la tête de la liste dans la rubrique des conserves de poissons : les prix de nos listes sont maintenus.

CONSERVES DE VIANDES

La demande pour les conserves de viande est peut-être moins forte que pendant les semaines précédentes ; l'on nous fait remarquer que les conserves de poulets et de dinde sont loin d'être abondantes.

LARDS

Il y a eu pendant la semaine sous revue une baisse assez accentuée sur les lards américains et canadiens.Nous changeons nos prix en conséquence.

Lard Canadien, qt	19.00	20.50
Lards américains	18.00	20.00
Jambons, lb	13.00	14.00
Lard fumé	00.00	00.00

SAINDOUX

La demande pour les saindoux est normale ; les prix sont sans changement.

Par de panne en seaux.	0.00	1.85
Canistres de 10 lbs, lb	0.00	0.09¾
Canistres de 5 lbs, lb	0.00	0.10

HUILE DE PETROLE

Nous constatons une avance de 1-2c par gallon sur toutes les qualités d'huile de pétrole. On cote :

Silver Star, 20c le gallon.
Acme Prime White, 21c le gallon.
Imperial Acme 22c le gallon.
Standard Acme, 23 1-2c le gallon.
Pratts Astral, 24 1-2c le gallon.

Grains et farines

MARCHES ETRANGERS

Les derniers avis télégraphiques cotent comme suit les marchés d'Europe:

Londres :—Blé, en transit : fort.
Maïs : ferme.
Liverpool :—Blé disponible : ferme.
Maïs disponible : ferme.
Futurs Maïs : tranquille.
Anvers :—Blé disponible : ferme.
Paris :—Blé : tranquille.

A CHICAGO

6 septembre,

Prix de clôture à Chicago :

	Sept.	Déc.
Blé	103 3-4	106 1-2
Blé d'Inde	53 3-8	51 3-4
Avoine	31 3-4	33 1-8

Ces prix, pour le blé, sont à peu près ceux de l'ouverture, qui s'est faite à trois centins au-dessous des prix de vendredi. Les nouvelles de la récolte n'offrent rien de particulièrement remarquable. Certains commerçants déclarent qu'ils croient bon d'acheter sur chaque réaction du blé.

A Winnipeg, les prix ont été les suivants : blé d'octobre, $1.00 ; blé de décembre, 97c ; sepetembre, $1.00.

MARCHE DE MONTREAL

Le marché de l'avoine est ferme quoique peu actif et bien que les offres soient assez libérales, on attribue le manque d'activité du marché, au peu d'exportation de bestiaux en Europe.

La vieille avoine est toujours cotée de 34 à 34 1-2c en magasin. Le marché de la nouvelle avoine est tranquille.

Le blé du Manitoba est coté à Fort William comme suit : No. 1, 84c; No. 2, 79 1-2c; No. 3, 75c par boisseau. Pour les pois, les prix sont de 1c à 1 1-2c plus bas que la semaine dernière ; les prix actuels sont de 72 à 73c.

Le seigle a subi une légère hausse,les prix sont aujourd'hui de 55 à 56c, contre 53 à 54c la semaine dernière.

Le marché local en vue de la fermeture prochaine de la navigation est exceptionnellement actif pour les pois.

Le marché des farines de blés est actif et les meuniers suffisent à peine à remplir les ordres.

L'exportation des farines canadiennes en Europe est plus forte cette semaine qu'elle ne l'a été depuis très longtemps. Il a été expédié hier par la maison Ogilvie de cette ville, 5,000 sacs de farines pour l'Afrique du Sud; où un vaste commerce s'établit entre cette contrée et le Canada.

Les prix sont sans changement avec un marché assez ferme. La réduction dans les prix qui a affecté certaines parties d'Ontario ne s'est pas étendue à Montréal.

Les farines d'avoine roulée ne sont pas en très grande demande ; cependant on signale un peu plus d'activité que la semaine dernière ; les prix sont sans changement.

Le son d'Ontario, est un peu plus en demande, mais il n'y a aucun changement dans l'échelle des prix côtés pour les issues de blé.

GRAINS

Blé du Manitoba No 1 dur	0 00	0 92
Blé du Manitoba No 2 dur	0 00	0 91
Blé du Nord, No 1	0 00	0 89
Avoine blanche No 2	0 34	0 34½
Orge à moulée, 48 lbs	0 48	0 48
Pois No 2, ordinaire, 60 lbs	0 72	0 73
Sarrasin, 48 lbs	0 50	0 51½
Seigle, 56 lbs	0 55	0 56
Blé d'inde canadien	0 00	0 00
Blé d'inde américain	0 53	0 51

FARINES

Patente d'hiver, baril	4 10	4 25
Patente du printemps, baril	0 00	4 80
Straight roller	3 80	3 95
Forte de boulanger, baril	0 00	4 50
Forte du Manitoba, secondes, baril	0 00	3 90
Farine de blé d'inde, sac	1 40	1 45
Farine à pâtisserie, sac	1 95	2 00

FARINES D'AVOINE

Avoine roulée, baril	4 10	4 25
Avoine roulée, sac	1 90	1 95

ISSUES DE BLE

Son d'Ontario,au char,ton, en sacs	00 00	18 00
Son du Manitoba,au char, ton, en sacs	17 00	18 00
Gru de Manitoba, char, sacs	20 00	21 00
Gru d'Ontario, char, en sacs	19 00	19 50
Moulée, char, en sacs	20 00	28 00

BEURRE ET FROMAGE

Le marché au fromage se maintient bien aux prix actuels. Cependant, il semble au plus haut point possible. Le marché anglais est seulement ferme.

Le beurre est à prix tranquille. Nos beurres sont reconnus de bonne qualité.

On cote, aujourd'hui :

Fromage de choix, 8 3-4c à 9c ; bon fromage, 8 5-8 à 8 3-4c ; Beurre de choix, 18 5-8 à 19c ; bon beurre, 18 3-8 à 18 5-8c.

Ces prix sont aussi ceux qui ont été payés au quai lundi dernier.

A SHERBROOKE

Sherbrooke, 6.—Neuf beurreries ont mis en vente, hier, 57 boites de beurre salé et 410 boites de beurre doux.

Les achats ont été les suivants :

Acheteurs	Boites.	Prix.
Lovell et Christmas.	176 (doux)	19
Lovell et Christmas.	27 "	18 1-4
John Orpe	175 "	19
W. W. Grant	40 "	19

117 boites de beurre qui ont été exposées durant une semaine à l'exhibition ont été achetées à 17 1-2c la livre.

160 boites de fromage se sont vendues 8 3-4c à Wm Morris.

Détail des ventes du 3 septembre à Cowansville:

BEURRE

Acheteurs.	N. de boites.	Prix.
J. Dalrymple	375	19
J. Dalrymple	50	18 7-8
Hodgson, Bros	190	19 1-8
Hodgson Bros	130	19
H. H. Hibbard	127 (doux)	19 1-2
H. H. Hibbard	58 (salé)	18 7-8
H. H. Hibbard	35	18 3-4
H. H. Hibbard	38	18 1-2
Gunn, Langlois & Cie	285 (salé)	19
Gunn, Langlois & Cie	73	6 18-5-8
Gunn, Langlois & Cie	34	18 1-2
Gunn, Langlois & Cie	30 (doux)	19 1-4
Lovell et Christmas	28 (salé)	18 3-4

FROMAGES

D. A. McPherson	311	9
F. Fowler	189	9
F. Fowler	65	9 7-8
A. J. Brice	153	8 7-8
Hodgson Bros	112	1 7-8

Dans Ontario, les ventes se sont faites à 9 et 9 1-16c la livre.

A Belleville, les acheteurs ont refusé de payer plus de 8 15-16.

OEUFS

MARCHE DE MONTREAL

Il n'y a aucun changement cette semaine sur le marché des œufs. Le marché est toutefois plus actif. Les œufs choisis se vendent facilement à 23c, œufs mirés 18c à 19c et œufs chaulés de Montréal, 18c. Le marché local est bien approvisionné et la demande est bonne.

LES POMMES CANADIENNES

Les pommes canadiennes sont toujours très recherchées sur les marchés étrangers et la demande continue d'être très active à Montréal. On a expédié cette semaine 64,438 quarts de pommes, en Europe, contre 32,480 pour la semaine correspondante de 1902. Dans le but d'accommoder les marchands de Montréal qui ont encore de fortes commandes en mains, et qui doivent être remplies avant la fermeture de la navigation, la compagnie du Pacifique vient de décider de faire faire un service spécial par ses steamers, entre la Nouvelle-Orléans et Liverpool. Ces steamers seront le "Montréal", le "Milwaukee", le "Montezuma" et le "Mont-Royal".

On espère qu'avec l'aide de ces steamers on pourra satisfaire les ordres déjà en mains. Tout indique, nous dit-on, qu'il sera expédié cette année plus de 1,000,000 de quarts de pommes canadiennes, ce qui dépassera tous les records antérieurs.

FOIN

Prix de Boston :

	Grosses balles	Petites balles
Foin choix	$17.50 à 18.00	$17.00 à 00.00
Foin No 1	16.50 à 17.00	16.00 à 16.50
Foin No 2	14.50 à 15.50	14.00 à 15.00
Foin No 3	12.00 à 13.00	12.00 à 13.00
Foin trèfle mêlé	13.00 à 14.00	13.00 à 14.00
Foin trèfle	12.00 à 13.00	12.00 à 13.00
Paille de seigle liée	19.00 à 20.00	00.00 à 00.00
Paille de seigle pressée	12.00 à 13.00	12.00 à 13.00
Paille d'avoine	9.00 à 00.00	9.00 à 00.00

MARCHE DE MONTREAL

Le marché du foin est encore faible ici, mais il est plus ferme à New-York et Boston.

En Angleterre le marché est toujours faible, sans baisse appréciabre.

Les importateurs de foin se plaignent plus que jamais du manque de chars pour transporter le foin de la campagne à Montréal. On nous informe que depuis plusieurs semaines la compagnie du Pacifique néglige presque complètement le commerce de l'Est pour celui de l'Ouest, et presque tous les chers disponibles sont envoyés dans ces endroits ; ce qui cause une perte sensible au commerce de gros de Montréal.

On nous signale le fait qu'il a fallu vingt jours pour amener à Montréal, du foin venant soit de Ste-Monique, de St-Jérôme ou de Berthier. Il en est de même du foin provenant du comté de l'Assomption où le transport s'est fait en 17 jours. On parle d'une assemblée prochaine de tous les marchands de foin de Montréal qui dresseront, nous dit-on, toute une série de plaintes qu'ils adresseront aux gouvernements fédéral et provincial.

Sur place on cote cette semaine le foin comme suit : No. 1, $9.50 à $10 ; No. 2, $8.50 à $9.00 ; soit une avance de 50c sur les prix de la semaine dernière ; foin mélangé de trèfle de $7.50 à $8.00 ; trèfle pur de $7.00 à $7.50.

ANIMAUX VIVANTS

Le marché des Abattoirs de l'Est est très actif cette semaine et les acheteurs nombeux On a reçu 600 têtes d'animaux cette semaine pour abatage. De ce nombre 500 animaux ont été vendus aux cotes suivantes : Bœuf de choix 3 1-4c à 4c ; Bœuf de bonne qualité, 3c à 3 1-2c ; Bœuf de qualité moyenne de 2 3-4c à 3c ; et bœuf commun de 1 1-3c à 2c par livre. Il a été reçu 100 veaux, pour la plupart de qualité inférieure. La demande cependant a été bonne et les prix satisfaisants ; ils ont varié de $2.00 à $8.00 par tête.

Les moutons et agneaux reçus ont été de 500 et de 800 têtes respectivement. Les moutons ont été vendus de 3c à 3 3-8c par lb; les agneaux de 3 3-4 à 4c la lb. La demande a été bonne.

On a reçu 2,000 porcs pour abatage; bonne demande aux prix de 5 1-4c à 5 1-2c la lb.

PEAUX VERTES

Il y a toujours une certaine activité dans le marché des peaux vertes. On prévoit pour la semaine prochaine une avance sur le prix des peaux de mouton et une diminution sur les peaux de veaux.

Nous cotons :

Bœuf, No 1, 9c et No 2, 8c ; taureaux, 7c ; veaux, No 1, 11c et No 2, 9c la lb ; peaux de mouton,65c à 70c; chevaux No. 1, $2.00 ; No 2, $1.50 et No. 3, $1.00 la peau.

MARCHE BONSECOURS.

LEGUMES.

Blé d'Inde, la doz. d'épis	10c
Concombre, la doz	15c
Salade, la doz	25 à 30
Tomates nouvelles, la lb	4 à 5c
Choux nouveaux, verts, la pièce	4 à 5c
Patates nouvelles, le panier	35c
Oignons, la tresse	20c
Fèves vertes, le gallon	10 à 15c
Navets, la tresse	10c
Carottes, la tresse	4c
Choux-fleurs, chacun	5 à 10
Betteraves, la tresse	10c
Champignons, la lb	60c
Céleri canadien, la doz	25c

VIANDE.

Agneau du printemps, la lb quartiers de devant	10c
Agneau du printemps, la lb., quartiers de derrière	14c
Mouton, quartier de devant, la lb	12c
Mouton, quartiers de derrière, la lb	8c
Steak	12 à 18c
Cotelettes et roti	12 à 15c
Bœuf commun	5c
Veau	10 à 12
Porc frais	11 à 12c
Jambon	14 à 16c
Bacon	15 à 17c
Lard salé	12 à 13c

FRUITS.

Citrons, la doz	10 à 15c
Bananes, la doz	15 à 20c
Cocos, chacun	5 à 10c
Oranges de Messine, la doz.	25 à 50c
Oranges de Tarente, la doz	15 à 35c
Ananas, chacun	15 à 30c
Pommes le quart	20 à 40c
Pommes de Californie, la doz.	15 à 25c
Pêches, la doz	20 à 35c
Poires, la doz	20 à 30c
Cerises, la pinte	20c
Groseilles, la pinte	10c
Pêches canadiennes, le panier	75c
Prunes canadiennes, le panier	50 à 60c
Framboises, la boite	10c
Melons d'eau	35c
Bluets, la pinte	12 1-2

POISSON.

Saumon, la lb	20 à 25c
Brochet, la lb	7 à 8c
Poisson blanc, la lb	8 à 10c
Grosse morue, la lb	8 à 10c
Haddock	6 à 7c
Doré	10 à 12
Anguilles fraiches, chacune	20 à 35c
Anguilles fumées, chacune	12 1-2 à 15
Truite de lac, la lb	10c
Maquereau	20 à 25c
Homards, chacun	20c

VOLAILLES.

Dindes abattues, la lb	15 à 17c
Oies, la lb	11c
Poulets, la lb	13 à 15c
Poulets vivants, le couple	35 à 75c
Canards, la lb	12 à 15c
Poules, le couple	$1.00 à $1.10
Pigeons, le couple	25c
Pigeons abattus, le couple	35 à 40c

PRODUITS LAITIERS ET AUTRES.

Beurre de crêmerie, choix, la lb	20 à 22
Beurre de laiterie, la lb	17 à 20c
Fromage, la lb	13 à 15c
Oeufs frais pondus, la doz	22 à 25c
Miel blanc, en gateaux, la lb.	12 à 15c
Miel coulé	10 à 12
Sirop d'érable, le gallon	70 à 1.00
Sucre d'érable, la lb	9 à 10c

MARCHE DE QUEBEC

Produits de la ferme :

Patates, la poche	$0.45 à 0.50
Oeufs frais, la doz	0.18 à 0.19
Beurre (famille)	0.18
Beurre de beurrerie	0.20
Veau, quartier de devant	à 0.50
Veau, quartier de derrière	0.80 à 0.85
Sucre la lb	0.07 à 0.08
Fraises (jardin) le casseau	à 0.06
Fraises (champs) le seau	1.35 à 1.40
Salade, 3 plants pour	à 0.05
Radis, la doz	à 0.06
Rhubarbe, la doz	à 0.07
Oignons, 2 paquets pour	à 0.05
Echalottes, 2 paquets pour	à 0.05
Poireau, le paquet	à 0.03
Framboises, 2 casseaux	à 0.25
Moutons, quartier	0.45 à 0.65
Concombres pièces	0.04 à 0.05
Choux,	0.08 à 0.09
Groseilles, le gallon	0.18 à 0.20
Volailles	à 0.70
Carottes, la doz	à 0.15
Navet, 2 paquets pour	à 0.05
Céleri, 3 paquets pour	à 0.10
Chou.fleur, le plant	à 0.03

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

Farines :	
Blé-d'Inde	1.35 à 1.40
Forte à boulanger	2.45 à 2.50
Gru	1.30 à 1.35
Gruau roulé	2.25 à 2.30
Gruau moulé	1.50 à 1.60
Manitoba	2.35 à 2.40
Patente Ontario	2.30 à 2.35
Roller	2.25 à 2.30
Grains :	
Avoine	0.41 à 0.43
Blé, Manitoba	1.20 à 1.25
Blé-d'Inde	0.65 à 0.67½
Orge, par 48 lbs	0.70 à 0.75
Pois	1.10 à 1,15
Riz, le cent	3.25 à 6.25
Son	0.95 à 1.00

MARCHE DE ST-HYACINTHE

Radis, le paquet pour	$0.01
Echalottes, 3 pqs pour	5
Asperges, paquet, pour	10 à 20
Tomates, doz	20 à 25
Concombres, 3 pour	10
Choux nouveaux	15 à 25
Fèves, la pinte	8
Patates, le minot	35 à 40
Oignons, le minot	1.75
Fèves, le minot	2.40
Rhubarbe, la doz	03
Salades, la doz. pour	12 à 25

PRODUITS DE LA FERME

Beurre frais, la lb	$0.20 à 0.22
Beurre cuis., la lb	16 à 18
Oeufs frais, la doz	15 à
Laine, la lb	0.25
Laine filée, la lb	50 à 0.60
Savon, la lb	6 à
Fromage frais	09 à 10

VOLAILLES, GIBIERS

Dindes, la lb, vivant	$0.12 à 0.15
Oies, la pièce	
Poulets vivants, le couple	1.00 à 1.25
Poulets, le couple	0.80
Pigeons le couple	0.25
Perdrix, le couple	0.00 à 0.00
Canards, le couple	0.00 à 1.00

VIANDES

Mouton, jeune quartier	$0.75 à 1.25
Mouton, vieux, la lb	10
Jambon, la lb	.12 à 0.14
Bœuf, le 100 lbs	6.25 à 7,00
Bœuf, la lb	0.06 à 0.00
Porcs frais, la lb	0.09 à 0.10
Porc frais, 100 lbs	8.00 à 0.00
Lard salé, la lb	0.10 à 0.00
Veau, le quartier	0.60 à 1.00
Veau, la lb	0.06 à 0.10
Cochon jeune vivant	1.50 à 3.00
Peaux de bœuf, la lb	.06 à 0.07
Peaux de veau, la lb	0.10 à 0.00
Peaux de mouton, la lb.	0.25 à 0.30

GRAINS

Blé, le minot	1.00 à 1.10
Blé d'Inde, le minot	0.80
Sarrasin, le minot	0.50 à 0.60
Orge, le minot	0.60
Pois, le minot	1.40 à 1.60
Goudriole, le minot	0.00 à 0.00
Graine de mil, le minot	2.25 à 2.30
Lentille, le minot, en re	0.00 à 1.00
Avoine, le minot,pas pure	à 40
Graine de trèfle rouge la lb	à 14
Graine Girouard, le minot	à 60
Foin, par 100 bottes	6.50 à 7.00
Paille, par bottes	2.50 à 3.00

DIVERS

Miel coulé, la livre	0.08 à 0.12
Miel en gâteaux, la lb	0.00 à 0.00
Sucre d'érable, la lb	0.08 à 0.10
Sirop d'érable, le gal	1.00 à 0.75
Graisse, la livre	0.10 à 0.12
Tabac en feuille, la lb	0.20 à 0.25
Laine filée, la livre	0.60 à 0.60

MARCHE DE SOREL

PRODUITS DE LA FERME

Beurre frais, la lb	0.18 à 0.24
Oeufs, frais la doz	0.15 à 0.20

VIANDES

Bœuf, la lb	0.06 à 0.12
Porc frais, la lb	0.10 à 0.11
Lard salé la lb	0.09 à 0.10
Mouton, le quartier	0.70 à 0.90

VOLAILLES ET GIBIERS

Poulet le couple	0.80 à 0.00
Pigeons, le couple	0.20 à 0.25

GRAINS

Blé, le minot	$1.00 à 1.25
Blé-d'Inde, le minot	0.60 à 0.70
Avoine, le minot	0.33 à 0.40
Sarrasin, le minot	0.50 à 0.60
Orge, le minot	0.55 à 0.65
Gaudrioles	0.55 à 0.60
Patates, le minot	0.50 à 0.60
Pois, le minot	1.40 à 1.50

DIVERS

Miel coulé, la lb	0.08 à 0.10
Miel en gateaux, la lb	0.10 à 0.15
Sucre d'érable, la lb	0.08 à 0.10
Sirop d'érable, le gallon	0.75 à 1.00
Graisse, la lb	0.13 à 0.15
Tabac en feuilles, la lb	0.15 à 0.25
Foin, les 100 bottes	6.50 à 7.00
Paille les 100 bottes	1.75 à 2.00
Peaux de bœuf la lb	.05½ à 06½
Peaux de mouton jeune	0.15 à 0.20
Peaux de veau	0.07 à 0.09

MARCHE DE ST-JEROME

Sirop d'érable, le gallon	à 0.80
Sucre du pays, la lb	à 0.08
Veau le quartier	0.40 à 0.50
Porc frais, la lb	0..9 à 0.10
Beurre, la lb	0.18 à 0.20
Patates, la poche	0.50 à 0.70
Oeufs, la doz	0.15 à 0.18
Foin, les 100 bottes	à 8.00
Avoine, la poche	0.75 à 1.00

MARCHE DE VALLEYFIELD

Beurre frais, la livre	0.16 à 0.20
Beurre en tinette	0.15 à 0.18
Fromage	0.08 à 0.10
Patates, le sac	0.40 à 0.55
Oeufs frais, la doz	0.15 à 0.18
Lard frais, la lb	7.50 à 8.00
Lard frais, la lb	0.10 à 0.12
Bœuf, les 100 lbs	4.50 à 6.50
Bœuf, à la lb	0.05 à 0.10
Poules, le couple	0.75 à 0.80
Dindes, le couple	3.00 à 3.50
Oies, le couple	1.00 à 1.50
Foin les 100 bottes	5.50 à 6.50
Paille, les 100 bottes	3.00 à 3.50
Avoine le minot	0.38 à 0.10
Sarrasin, le minot	0.50 à 0.60
Moulée, les 100 lbs	1.25 à 1.50
Gru les 100 lbs	1.15 à 1.20
Son, les 100 lbs	1.00 à 1.15
Farine de famille, les 100 lbs	2.10 à 2.20
Sirop d'érable, le gallon	1.00 à 1.20
Miel, la lb	0.09 à 0.10
Sucre d'érable, la lb	0.08 à 0.10

MARCHE DE SHERBROOKE

Beurre frais, la lb	0.18 à 0.22
Fromage, la lb	0.12 à 0.17
Sucre d'érable nouveau,la lb	0.06 à 0.10
Sirop d'érable, le gallon.	0.70 à 1.00
Oeufs, la doz	0.18 à 0.20
Volailles, la lb	0.12 à 0.15
Oies la livre	à 12½
Bœuf, au quartier, la lb.	0.04 à 0.09
Bœuf taillé, la lb	0.05 à 0.15
Porc au quart. la lb	0.07 à 7½
Porc, la lb.	0.09 à 0.12
Dindes, la lb	0.18 à 0.20
Veau, la lb	0.08 à 0.12
Peaux de bœuf	0.07 à 0.08
Peaux de moutons, pièce.	0.60 à 0.70
Peaux de veaux, la lb	0.08
Miel, selon la qualité, la lb	0.12 à 0.15
Jambon, la lb	0.00 à 0.15
Mouton au quartier la lb.	0.07 à 0.10
Oignons, crottes, radis, persil, rhubarbe, bettes raves et navets, la tresse	5c
Patates le minot	0.60 à 0.70
Concombres, la doz	0.25 à 0.30
Choux fleurs, la doz	0.80 à 1.00
Choux, la pièce	0.05 à 0.08

MARCHE DE ST-JEAN

Avoine par poche	0.85 à 0.90
Pois le minot	1.10 à 1.25
Orge le minot	0.45 à 0.50
Sarrasin, le minot	0.50 à 0.52
Fèves, le minot	1.80 à 2.00
Blé d'inde, le minot	90 à 1,00
Fleur de famille	2.10 à 2.30
Oeufs par douzaine	12 à 16
Beurre en tinette	18 à 20
Beurre frais par livre	20 à 25
Graisse par livre	12 à 15
Sirop d'érable	1.00 à 1.10
Sucre d'érable la lb	9 à 10
Patates par poche	40 à 50
Lard rais, par 100 lbs	7.50 à 8.00
Bœuf	4.50 à 5.00
Poules, le couple	70 à 90
Poulets le couple	50 à 70
Dindes, le couple	1.00 à 2.00
Oies, le couple	1.20 à 1.50
Foin par 100 bottes	7.00 à 8.50
Paille par 100 bottes	2.00 à 3.00
Moulée par 100 livres	1.20 à 1.30
Gru, par 100 livres	1.00 à 1.13

Dans les Cantons de l'Est

LES CHANCES DU PARTI LIBERAL. — RICHMOND ET WOLFE, BROME, STANSTEAD, MISSISQUOI SONT ASSURES. — GRANDES CHANCES DE GAGNER SHERBROOKE ET COMPTON.

Sherbrooke, 6. — Des informations prises de tous côtés dans les cantons de l'Est font ressortir les rapports les plus favorables sur la situation politique. Les libéraux se préparent activement à toute éventualité et sont certains de mainteuir leurs sièges et d'en reprendre plusieurs à l'opposition, dont la conduite, surtout durant la dernière session, n'a pas augmenté son influence sur l'électorat.

Dans Richmond et Wolfe, M. E. W. Jobin, le député actuel, qui défit J. H. Côté-Crépeau, le candidat conservateur, par près de mille voix aux dernières élections, portera de nouveau l'étendard libéral et son élection est assurée.

Dans Sherbrooke, on n'a pas encore fait choix d'un candidat libéral pour succéder à l'hon. John McIntosh, qui mourut au cours de la dernière session. Les libéraux du district sont cependant sûrs de reprendre le comté qui n'avait été gagné par M. McIntosh, à la dernière élection, qu'avec une majorité de 31 voix. Par le fait, des conservateurs bien connus, avaient accordé le comté aux libéraux à la prochaine élection.

Dans Stanstead, on s'attend à ce que M. H. Lovell, député actuel, soit de nouveau candidat libéral. Ce comté a été fortement conservateur depuis plusieurs années et n'a envoyé un représentant libéral à Ottawa qu'en 1891. En 1900, M. Lovell arracha de nouveau le comté au candidat conservateur, M. Moore, par 165 votes et ses partisans sont certains qu'ils peuvent augmenter sa majorité quand le moment sera arrivé.

Dans le comté de Brome, la candidature de M. E. P. Stephens contre l'hon. Sydney Fisher, est regardée comme une plaisanterie. La nomination de M. Stephens est considérée comme preuve que les conservateurs ne contestent pas l'élection du ministre de l'agriculture.

Dans Missisquoi, M. D. B. Meigs,député actuel, sera le candidat aux prochaines élections. Ce comté est fort contesté et depuis des années il a été tour à tour à l'un et à l'autre parti. Mais les amis de M. Meigs ont bon espoir d'être victorieux et d'augmenter la majorité de 28 votes qu'il obtint à la dernière élection.

Dans le comté de Shefford, M. Parmelee sera, sans aucun doute, le prochain candidat. Il représente ce comté depuis 1896 et, dans chaque élection, il a obtenu plus de 400 voix de majorité. Il est reconnu comme un parlementaire d'avenir, très influent dans son comté et sa réélection est pour ainsi dire certaine. L'adversaire de M. Parmelee sera M. Ludger Bernard un cultivateur du canton de Granby. On annonce que M. Parmelee tiendra une série d'assemblées cet automne dans tout le comté de Shefford.

La lutte sera vive dans Compton qui a été représenté au parlement, depuis la Confédération, par la famille Pope. M. Rufus Pope a gagné la dernière élection par la plus faible majorité dans l'histoire du comté et les libéraux font des efforts pour rattraper cette ancienne ruche conservatrice. On n'a pas encore décidé si M. G. B. Cleveland, qui a réduit la majorité conservatrice, à 248, en 1900, sera de nouveau candidat libéral.

IL EXISTE DES REMEDES DANS LA NATURE.—L'expérience démontre clairement qu'il existe des propriétés médicales dans toutes les plantes que nous voyons croitre. La nature nous donne donc des remèdes à tous les maux que le négligence ou l'ignorance versent sur l'humanité.

Les Pilules Végétales provenant de la distillation des racines et d'herbes sont un remède souverain pour guérir tous les dérangements de la digestion. 22-g.

NOUVELLES DE KENT ET D'ESSEX

AVIS

M. L. C. A. Casgrain n'est pas autorisé à prendre et à percevoir des abonnements pour "Le Canada."

Avis à nos abonnés de Kent et d'Essex. 22-n

TILBURY

(Correspondance particulière)

Tilbury, 6.—Durant les six mois qui ont fini le premier jour de juillet dernier, 14 naissances, 9 mariages et 4 décès ont été enrégistrés à Tilbury.

—Mlle Emma Lefebvre vient d'épouser M. Edouard Duquette. Le mariage a eu lieu à l'église St-François.

—M. L. Ladouceur a vendu sa ferme à M. L. Barnais, pour la somme de $2,290, et est allé demeurer à Walkerville.

—Par un amendement à l'acte municipal passé à la dernière session, les candidats aux charges de maire, de bailli, de contrôleur, d'échevin et conseiller dans les cités, les villes et les villages incorporés sont requis de produire une déclaration de qualification dans le cours de l'avant-midi du jour de la nomination.

—Jos. Peltier, de Tilbury, Noé Parent, de Belle-Rivière, M. et Mme J.L. Réaume, John Sutton et son fils, William, d'Essex, sont partis pour un voyage de dix jours à Kearney.

—David Daigneau, de South Woods, vient d'intenter une action en dommages contre Jacob Mitchell, pour le montant de $5,000, parce que ce dernier conseillerait aux voyageurs de ne pas fréquenter son hôtel. De là, les dommages.

—M. et Mme Laplante et M. et Mme Paquette, étaient à Chatham, l'autre jour.

—M. Olivier Marchand, qui était à l'hôpital de Chatham, est revenu à son domicile.

—L'hôtel de Staples a été détruit par les flammes, jeudi soir dernier. Cet hôtel était loué par A. et D. Chauvin, qui le sous-louèrent dernièrement à A. Gagner, autrefois de Tilbury. Ce dernier perd $3,500. Les assurances sont de $2,000.

MALDEN

(Correspondance particulière)

Malden, 6.—Mme Charles Meloche et son fils sont revenus à leur domicile, après avoir passé quelques jours en visite chez des parents et amis de Windsor.

—M. Adolphe Ouellette est de retour de Windsor, où il a passé ses vacances chez ses grands-parents, M. et Mme Pouget.

—C'est avec regret que nous apprenons la mort de M. Elie Pilon, l'un des plus anciens résidents de Malden, qui est décédé, mercredi matin, à l'âge de 81 ans, 6 mois et 23 jours.

Le défunt a succombé à une longue et douloureuse maladie endurée avec une patience admirable. Il naquit et passa toute sa vie à Malden.

Il avait épousé Mlle Betsey Arquette en 1855 et lui avait survécu. De ce mariage sont issus huit enfants, dont cinq fils trois filles, qui sont : Henri, de Toledo; Alfred, de Windsor ; Daniel et Albert, de Détroit ; Celina, Mme Basile Plante, de Colchester South, Exella, Mme Frank Brush, d'Amherstburg.

Ses funérailles ont eu lieu, vendredi matin, à l'église catholique. Les restes mortels furent inhumés dans le cimetière catholique.

LEAMINGTON

(Correspondance particulière)

Leamington, 6.—M. Arthur Marcotte et M. Jos Cross ont acheté la manufacture de cigares de Nelson Whaley, à Port-Arthur, et ce dernier va venir demeurer à Leamington.

—L'enfant de 5 ans, de M. Robinson était seul dans une voiture, lorsque tout-à-coup le cheval prit le mors-aux-dents et renversa la voiture. Mais, heureusement, l'enfant alla tomber sur du sable et s'en tira avec des blessures légères.

AMHERSTBURG

(Correspondance particulière)

Amherstburg, 6.—Mme François Dupuis est sérieusement malade.

C'est avec regret que nous annonçons la mort subite de M. William Hunt, qui était employé au bureau de poste depuis six ans.

Le jeune homme avait été malade, il y a trois semaines, mais, après quelques jours de repos, il retourna à son ouvrage. De là, une rechute et il fut alité quinze jours.

Il paraissait se rétablir et causa même avec des amis quelques instants avant sa mort.

Ses funérailles ont eu lieu jeudi matin, à l'église catholique, où une messe funèbre fut célébrée par le Rév. Père Renaud.

Les porteurs étaient : MM. Walter Brown Raymond Fox, Wm Fox, Norman Roxall, Paul Caron et Girby Duffy.

L'inhumation a eu lieu au cimetière catholique.

WALKERVILLE

(Correspondance particulière)

Walkerville, 6.—Un ouvrier du nom d'Alexandre Perrault, était à travailler à bord du vapeur "United Empire", lorsqu'il fut victime d'un accident au cours duquel il reçut des blessures internes. Le pauvre homme mourut quelques heures après l'accident à l'Hôtel-Dieu.

Le défunt était âgé de 40 ans et laisse une veuve et plusieurs enfants. Il demeurait au No 47 rue Albert.

WINDSOR

(Correspondance particulière)

Windsor, 6.—M. Jean-Baptiste Ducharme, propriétaire du Windsor House, Mme Ducharme et leur fille sont allés faire un voyage à Hamilton, aux Chûtes Niagara et Buffalo.

—Ernest Tourangeau, âgé de 14 ans et fils de M. Simon Tourangeau, de Sandwich, s'est noyé mercredi avant-midi.

Le jeune Tourangeau, avec un petit garçon du nom de Russell Reid, neveu du policier Reid, de cette ville, et d'autres petits amis, alla se baigner dans le canal Cook. Cet endroit est dangereux pour ceux qui ne savent pas bien nager.

A peine avaient-ils commencé à prendre leurs ébats dans l'eau, que les cris d'appel au secours furent poussés. Alex. Cuvillon les entendit, accourut sur les lieux et réussit à sauver le jeune Reid. Quant au jeune Tourangeau, il se noya.

Son corps fut retrouvé quelques moments après l'accident et transporté à la demeure de M. Simon Tourangeau.

—Joseph Ouellette, de l'avenue Campbell, et Raymond Piché, de Sandwich, viennent de partir tous deux, l'un pour le collège de Trois-Rivières, l'autre pour celui de Québec.

—Mme (Dr) Labelle, de l'avenue Ouellette, et Mlle Butterworth, sont revenues d'un voyage au bord de l'Atlantique.

—Le mariage de Mlle Bella Ouellette fille de Mme J. A. Ouellette, de Sandwich, à M. Chas Bouret, de Détroit vient d'être béni à l'église de l'Assomption.

Une Guérison Permanente des Hémorrhoides Cuisantes.

Un Cas Chronique d'une Gravité Exceptionnelle et de Longue Durée, Guéri par

L'ONGUENT DU Dr CHASE

Au Canada, il y a des centaines de cas semblables à celui qui est décrit plus bas, et dans lequel l'Onguent du Dr Chase a opéré la guérison positive et permanente de la forme la plus grave d'hémorrhoïdes cuisantes.

Mme Louis Bernie, Roxton Falls, Q., écrit: "Je suis heureuse de pouvoir vous dire que j'ai été guérie des hémorrhoïdes par l'usage de l'Onguent du Dr Chase. Durant cinq ans, j'ai souffert presque continuellement de cette affreuse maladie. Je puis vous assurer que je suis très reconnaissante pour la grande satisfaction que cette préparation m'a donnée. Je connais aussi un cas dans lequel les Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie ont produit beaucoup de bien."

Onguent du Dr Chase, 60 cents la boîte, chez tous les pharmaciens, où d'Edmanson, Bates & Company, Toronto.

Pour vous protéger contre les imitations, le portrait et la signature du Dr A. W. Chase, l'auteur du fameux livre de recettes, sont sur chaque boite. 22-g.

L'ANGE-GARDIEN

(Correspondance particulière)

L'ange Gardien, 2. — M. H. Gagnon, de la maison Nordheimer, de Montréal, est en visite chez le Dr Godin.

—M. P. Wingender, de St-Hyacinthe, était ici jeudi, pour affaires.

—M. James Connolly, était à Bedford, mercredi, chez Mme N. Quinn, sa belle-sœur.

—Mme Dr L'Ecuyer et ses enfants sont retournés à South Roxton, mardi après une visite d'un mois chez M. le notaire F. Meunier.

—M. Dolphis Beaudry, a été victime d'un actident, lundi. Il travaillait à la chaussé de M.Desourdy,à Magenta, et en préparant une poutre, il s'infligea une coupure très profonde au pied droit. Heureusement que l'amputation n'a pas été jugée nécessaire, et M. Beaudry en sera quitte pour un repos de quelques semaines.

—Mlle Yvonne Leclerc, de St-Césaire, était, ces jours derniers, en visite chez son beau frère, M. Damase Métivier, fromagerie Silly Dale. Mlle Leclerc est de retour d'un voyage aux Etats-Unis, où elle a visité son beau-frère,M. Dieudonné Gaulin, à Webster. Elle a aussi visité les villes de Lowell, Holyoke et autres, et est enchantée de son voyage.

—Lundi,le 29 courant avaient lieu à l'église paroissiale les funérailles de M. Georges Tetrault, dit Ducharme, décédé le 27, à la suite d'une longue et cruelle maladie. Les porteurs des coins du poêle étaient : MM. Achille Deragon, EdgarMenard, Hormisdas Lacoste, et Hubert Mercure.

Conduisaient le deuil M.Félix Noiseux, tous les membres de l'Ordre des Forestiers Catholiques à laquelle société le défunt appartenait. Parmi les autres membres de cette société présents,l'on remarquait : M. le notaire E. Demers, Se. archiviste de la cour de St-Césaire, M. le notaire Dussault, trésorier de la même cour.

De la cour de l'Ange Gardien No 1258 : M. Henri Dumas, chef Ranger, H. Godin, M.D., médecin de la cour, G. E. Berard, Secrétaire-financier, Arthur Ouellette, trésorier, S. Gladu,conducteur et les frères P. Roy, Louis Fontaine, Louis Brunelle, W. Tetrault, N. Vincent C. Cheval, Alfred Mercure, A. Racicot, M. Desgranges.

Parmi les parents, se trouvaient : M. P. Lacoste, père, beau-père du défunt, ses deux fils, M. P. Lacoste fils, beau-frère, M. le notaire S. Bombardier, de Marieville, oncle du défunt, M. T. Lacoste, oncle du défunt.

Dans le cortège funèbre étaient : M. le maire T. Meunier, M. S. Barré, T. Barré, O. L. Noiseux, E.E.M., Alf. Fleury, Cyprien Hamel, Clovis Meunier, E. Tetrault père, D. Authier, G. Gauvin, L. Benoit, M. Meunier, J. B. Dubé, Fortûnat Noiseux, et une foule d'autres.

—M. le notaire Demers et Mme Demers de St-Césaire, étaient ici, jeudi.

—Jeudi, avait lieu la terminaison ou cloture de la retraite des enfants d'écoles. Une grand'messe fut célébrée par le Rvd M. Nadeau, curé, et les enfants sous l'habile direction de M. le vicaire Monfet, ont rendu du beau chant . La quête faite par les enfants servit à payer la grand'messe.

—Mlle A Adam, de Montréal, est en promenade chez M. H. St-Pierre, son oncle.

SAINT-JUSTIN

(Correspondance particulière)

Saint-Justin 6 — Plusieurs de nos citoyens nous ont quittés, ces jours derniers pour aller dans l'Ouest Canadien. Voici les noms des personnes qui sont parties :

M. J. Armand Vermette, J. Henry Duchesny, agent général ; Firmin Brissette, Arthur Bernier, Ovila Philibert, N. Emilie Philibert. Nous leur souhaitons à tous bon et heureux voyage.

—Les jeunes gens de cette paroisse, ont organisé une séance dramatique et musicale qui a eu lieu à Saint-Justin, dimanche, le 21 août dernier.

—Mlle Moëlla Paradis, de Sorel, est en promenade chez son beau-frère, M Joseph Brissette, de cette paroisse.

—M. Louis Gaboury a acheté la magnifique résidence de M. Alfred Sicard, ancienne propriété de M. J. Adélard Clément, qui résident maintenant à Louiseville.

—Mlle Stéphanie Lajoie est en promenade chez sa sœur, Mlle Vitaline Lajoie.

—Mlle Julie Défosés, de Saint-Barthélemy, est en promenade chez M. Adélard Morin, boucher de cette paroisse.

A TRAVERS LA PROVINCE DE QUEBEC

ST-THOMAS D'AQUIN

(Correspondance particulière)

St-Thomas, 31. — Dimanche, à l'occasion du quarante-sixième anniversaire de naissance de M. Jean-Baptiste Picard, ses parents et ses nombreux amis de St-Thomas d'Aquin et de St-Hyacinthe lui ont causé une agréable surprise en se réunissant chez lui pour lui offrir leurs meilleurs souhaits.

Mlle Ernestine, l'aînée de ses filles, lui présenta une adresse et son jeune fils, Léo, âgé de trois ans, lui offrit un bouquet.

Bien que pris à l'improviste, M. Picard a su répondre à l'adresse en termes heureux. Au cours de la veillée, il y eut de la musique et du chant par Mme E. Lanoie, de St-Hyacinthe, Mlle Gauvin, Mlle Picard et M. Archambault.

Un délicieux goûter, arrosé de vins mousseux a été servi vers la fin de la soirée.

Somme toute, cette fête de famille a été un vrai succès sous tous les rapports.

—M. Jos Picard, de Woonsocket, R. I., est en promenade ici chez sa mère, et ses frères. Il doit aussi visiter Québec, Ste-Anne de Beaupré et l'exposition de Sherbrooke. Il retournera dans sa famille au commencement de septembre.

LONGUEUIL

(Correspondance particulière)

Longueuil, 31. — Lundi dernier avait lieu, à l'hôtel-de-ville, la seconde assemblée du nouveau conseil de ville, sous la présidence de Son Honneur le maire Lalonde. Inutile de dire que tous les conseillers étaient à leur poste.

Une foule nombreuse de contribuables emplissait la jolie salle des délibérations municipales.

Lecture et adoption des minutes de la dernière assemblée.

On donne ensuite lecture d'une lettre de M. Victor Pigeon, dans laquelle l'ex-maire demande que les reverbères électriques, appartenant à la ville, soient transportés devant la résidence du maire actuel.

Cette lettre est envoyée au comité de l'éclairage avec plein pouvoir de faire droit.

Une lettre de la "Standard Foundry" est ensuite lue. Les propriétaires de cette forge à hauts-fourneaux demandent à la corporation une aide quelconque afin de faciliter les moyens de transport, qui sont très onéreux et qui ne permettent pas à ces industriels de lutter avantageusement sinon à chances égales avec leurs concurrents de Montréal. Cette importante question, sur proposition de M. l'échevin Gariépy, est renvoyée à un comité général, qui se réunira ce soir pour discussion.

La résignation de M. l'échevin Alexandre Millette, comme président du comité des parcs et marchés, prise en considération par le conseil, est, après une assez longue discussion, renvoyée.

Voici les appropriations des divers comités pour le prochain terme fiscal:

Finances	$10,860
Chemins	2,800
Aqueduc	3,200
Police et santé	1,248
Feu et éclairage	1,480
Parcs et marchés	600
Total	$20,188

Sur proposition de M. l'échevin Millette, secondée par M. l'échevin Gariépy, il est décidé qu'une délégation, composée du conseil se rende au bureau de la Cie Richelieu & Ontario, dans le but de prier cette compagnie de donner un même service que par le passé.

Avant de lever la séance, il est résolu, à la suggestion du maire, qu'un comité composé de tout le conseil soit nommé à l'effet de rencontrer les autorités qui font fonctionner le chemin de fer de la Rive Sud afin de s'assurer un service bon et régulier pour la mauvaise saison.

—C'est jeudi, le dernier jour de grâce pour l'escompte de 3 p.c. dans le paiement des taxes.

—Le rapport des auditeurs sera distribué ces jours-ci.

—M. Jacob Alfred Gariépy, président du comité des finances, est parti pour un voyage d'une quinzaine aux environs de Québec.

—La rentrée des classes aux différents établissements scolaires de cette ville se fera ces jours-ci.

—C'est dimanche, le 4 septembre, qu'aura lieu la réouverture des assemblées du Club Libéral de Longueuil, dans la salle du marché.

WICKHAM WEST

(Correspondance particulière)

Wickham West 31. — Vendredi le 26 aout ont eu lieu les funérailles de Mme Pierre Vincent, née Judith Désilets, et âgée de 79 ans et 7 mois. Elle a succombé à une longue maladie endurée avec une patience énergique.

La cérémonie funèbre était présidée, par son petit-fils, M. l'abbé H. Sylvestre vicaire à Manville, R.I., assisté de MM. les abbés Mélançon, de l'Avenir, et Courchesne de Drummondville, comme diacre et sous-diacre.

MM. Octave Morais, Xavier Plante, Pierre Plante, et Théodore Lapierre, étaient les porteurs de la dépouille mortelle.

L'église était tendue de noir et remplie de paroissiens.

Etaient présents: Mme Dolphis Sylvestre, de Woonsocket, R. I., mère de M. l'abbé H. Sylvestre, Ulric Vincent, et Mme Vincent, Joseph Vincent, de Hudson, Mass., J.A. Vincent, entrepreneur d'Acton Vale, et Mme Vincent M. Aldar Vincent, de St-Barthélémi, Mme Louis Brodeur, de Woonsocket; Mme Onésime Maurais, et Mlle Alica Vincent, de Wickham.

Que la famille veuille bien accepter nos plus sincères condoléances.

—Le 27 août Mme Euch. Lafrance, une fille, qui a reçu au baptême les noms de Marie, Julienne.

Parrain et marraine: M. et Mme Eugène Plante, oncle et tante de l'enfant.

Un favori

Le BAUME RHUMAL est le remède favori des mères de famille. 131-2

Il s'agissait d'un chasseur de fauves, d'ailleurs peu courageux.

—A-t-il eu de la chance, lors de sa dernière chasse aux lions ?

—Oui, il a eu la chance de rencontrer aucun lion !

SAINT-VALIER

(Correspondance particulière)

St-Valier 31. — Les touristes commencent déjà à nous quitter.

—M. et Mme Edgar Gauvin de Québec, sont venus passer la semaine dernière chez M. G. Leclair.

—Mme Dr Laberge et sa tante, Mlle Rainville, de St-Jean, étaient la semaine dernière, les hôtesses de Mme A. D'Amour.

—M. et Mme E. Laverdure étaient de passage à Québec, cette semaine.

—La semaine dernière, nous avons eu les exercices des quarante-heures.

—Nous jouissons d'une belle température de ce temps-ci.

Le grain et les légumes promettent beaucoup et laissent prévoir que la prochaine récolte sera magnifique.

—Mlle Leclair doit aller passer quelques mois chez sa sœur, Mme Godbout Montréal, au commencement de septembre.

SAINT-VALERIEN

(Correspondance particulière)

St-Valérien, 31. — Dimanche dernier, a été définitivement fondé le club libéral dont on avait jeté les premières bases au commencement de juillet.

M. le Dr Mathieu, député pour le provincial et M. Chs. Parmelee, de Waterloo, député pour le fédéral, ont voulu assister à la fondation définitive du club qui se rallie au club libéral de Granby.

—M. Philéas Leclerc, marchand de Wickham accompagné de Mme Leclerc, est venu ici dimanche, rendre visite à ses anciens concitoyens. Nous sommes heureux de savoir que M. Leclerc fait de très bonnes affaires dans son commerce.

—M. Paul Beaudry, maire de St-Valérien, est parti, la semaine dernière, pour les Etats-Unis, où il visite son frère et ses beaux-frères.

—M. L'Ecuyer, ancien instituteur de St-Armand, est arrivé ici, ces jours derniers. M. L'Ecuyer enseignera à l'école du village.

—M. C. A. Goyette, avocat de Montréal, et Mme Goyette, étaient ici, la semaine dernière. M. Goyette compte ici plusieurs frères et sœurs ainsi que son père et sa mère.

—M. Adonias Lussier, M. Rosario Tanguay, de Ste-Rosalie, M. Dorès Morin, de St-Hyacinthe, et M. Georges Hétu, d'Upton, tous étudiants, sont venus visiter leur confrère, M. Chs. Boucher. Inutile de dire combien est gaie et joviale la rencontre d'écoliers durant les vacances.

—Une dizaine d'écoliers et une vingtaine d'écolières se préparent à reprendre les études abandonnées, il y a deux mois. Tous regagnent joyeusement leur Alma Mater, bien décidés de travailler avec ardeur.

Bons succès !

SAINT-SEBASTIEN

(Correspondance particulière)

St-Sébastien, 31.—Mme Jos. H. Mamys vient de donner naissance à deux superbes jumeaux; un garçon et une fille. Parrains et marraines: M. et Mme Edmond Manys, et M. et Mme Vincent Charbonneau.

—M. Auguste Tétreau a fait baptiser deux garçons, hier. Parrains et marraines: M. et Mme Pierre Fortin, et M. et Mme Alphonse Tétreau.

—Mlle Chabot est en visite chez M. O. Charbonneau, rentier.

—M. l'abbé Lamoureux est en promenade chez son père, M. F. Lamoureux.

GRANBY

(Correspondance particulière)

Granby, 31.—Mardi dernier, le cercle Franco-Canadien de Granby est allé à Waterloo, interprêter notre beau drame historique, "Félix Poutré". Nos amateurs ont remporté un beau succès, et ils sont revenus enchantés de l'accueil que leur a fait le public de Waterloo.

Jeudi, la même pièce a été jouée à Granby, devant un auditoire très nombreux, malgré la mauvaise température. Les applaudissements ont été prodigués à nos amateurs. Nous les félicitons, et nous tenons aussi à féliciter notre jeune pianiste, M. Albert Chartier, pour le joli programme musical qu'il a su nous fournir pendant les entr'actes.

—Samedi dernier, une magnifique partie de base-ball a eu lieu, à Waterloo, entre le club local, et le club "Beaver", de Granby. La partie fut très contestée, mais à la fin la victoire resta au Waterloo, par une score de 10 à 4.

—Hier, un gros incendie s'est déclaré dans les bâtiments de M. George Roberts, et les a détruits de fond en comble.

Plusieurs animaux périrent au milieu des flammes. Un clos de bois considérable du voisinage, appartenant à M. Barr & Viltie, a été aussi ravagé par le feu.

—Lundi, a eu lieu à l'église paroissiale de Granby, le mariage de M. H. Hébert, de cette localité, à Mlle Flanagan, de Cohoes, N. Y. Nos meilleurs vœux de bonheur.

—Mlle Clara Jeaulin, de Brome, est en visite chez M. L. Denault.

—Mlles Pomélia et Léonile Landry, de Stanbridge Station, sont en promenade chez M. Denault.

—Mlle Graziella Robert, de Central Falls, était en promenade ici, la semaine dernière, l'hôtesse de Mlle Maria Desmarteau.

MONTAGNE DE SHEFFORD

(Correspondance particulière)

Montagne, Shefford, 2. — Le feu a détruit il y a quelque temps, une des beurreries succursales de MM. Lapierre Frères, près de Fulford. Les pertes sont d'environ $1700.00. Assurances, pour une partie.

Mme Antoine Mercure, de Farnham, ainsi que sa fille Mlle Léa Mercuee, étaient à la Montagne de Shefford, la semaine dernière, en visite chez M. Georges Authier.

—M. Jos Beaudry et sa dame ainsi que leur fille Mme Dupuis, de Chicopee Falls Mass, étaient à la Montagne de Shefford dimanche dernier.

—M. Ad. Authier, maire de St-Alphonse, était aussi à la Montagne, ces jours derniers.

—Dame rumeur veut que certains cultivateur qui prétend avoir droit à la députation, organisé des pique-niques, depuis quelque temps afin de faire mousser son affaire, Avis aux concur-...

ST-CHARLES DE BELLECHASSE

(Correspondance particulière)

St-Charles, 31. — La fenaison est à peu près finie partout, et si la récolte du foin est un peu moindre que celle de l'année dernière, en revanche, celle du grain et des patates promet d'être de beaucoup supérieure à celle de l'an dernier. Les cultivateurs se montrent, en général, satisfaits, et pour peu que le temps soit au beau, ils auront une année d'abondance exceptionnelle.

—Il se fait un mouvement sérieux, parmi les fromagiers et les beurriers, pour se former en "association de comté." On commença à réaliser tout l'avantage qu'il y aurait, pour les intéressés, à s'unir en association du genre de celles qui existent au Danemark, et, qui rendent de si grands services à ce pays.

L'honorable ministre de l'agriculture est en faveur du projet, et est tout disposé à leur donner un appui substantiel. Il est à souhaiter, dans l'intérêt de l'industrie fromagère et beurrière, que ce projet soit d'ici peu un fait accompli.

—St-Charles sera, avant longtemps doté d'une vaste école pour garçons. Le secrétaire trésorier de la municipalité, M. Joseph Lapointe, demande des soumissions à ce sujet et c'est un besoin qui s'imposait depuis longtemps et les membres de la commission scolaire ont fait preuve de beaucoup d'esprit d'initiative en décidant la construction de cette maison d'éducation, où des frères de la doctrine chrétienne seront probablement chargés d'enseigner aux élèves.

—MM. Labrie ont fabriqué une pompe à incendie, qui pourra être d'une grande utilité en cas de feu.

—Un char à charbon a été précipité en bas de la voie temporaire. Le char s'est rompu en deux, mais la voie est restée intacte, preuve qu'elle a été bien construite.

—Contrairement à ce qui a été fait dans le passé, des soumissions du charbon à bord des locomotives, ont été demandées.

Un grand nombre de soumissionnaires ont répondu à l'appel.

SAINT-ALBAN

(Correspondance particulière.)

St-Alban, 1er. — Notre curé M. l'abbé G. Lessard, au prône de dimanche dernier, a annoncé son départ prochain à ses paroissiens, M. Lessard était ici que depuis deux ans et son départ sera vivement regretté, parmi la population de St-Alban.

—M. Groulx, conférencier agricole, est venu nous donner, la semaine dernière, une jolie conférence agricole. Les cultivateurs en retireront un grand profit, surtout au point de vue de la culture du trèfle sur laquelle il a grandement insisté. Nous félicitons le gouvernement d'encourager ce genre de travail qui est d'une grande importance pour les cultivateurs.

—On est à établir dans notre vieux village, une ligne téléphonique reliant tout le comté de Portneuf. Les employés travaillent ardument afin de nous relier à Lachevrotière le plus tôt possible.

Nous avons maintenant de beaux trottoirs en bois.

—Notre club de "base-ball" est allé dimanche dernier, rencontrer le club de St-Marc des Carrières. La partie fut chaudement discutée, mais finalement elle fut gagnée par les nôtres.

SAINT-PIE

(Correspondance particulière)

St-Pie, 1er — La paroisse de St-Pie, vient de perdre un de ses plus vieux citoyens, dans la personne de M. Olivier St-Pierre, dit Legros. Le défunt vivait retiré des affaires depuis quelques années. Il est décédé samedi, le vingt-sept août, à l'âge de quatre-vingt ans et huit mois.

Travailleur actif, citoyen des plus honnêtes, il jouissait de l'estime de tous ses concitoyens.

Les funérailles ont eu lieu hier, trente août, au milieu d'un grand nombre de parents et amis.

Le deuil était conduit par MM. Thaddé St-Pierre et Pierre St-Pierre, les deux frères du défunt.

Les porteurs étaient : MM. Hector et Alfred St-Pierre fils de Mr Thaddé St-Pierre, et Alfred et Charles St-Pierre, fils de Pierre St-Pierre quatre neveux du défunt.

Parmi les nombreux parents et amis présents aux funérailles ont remarquait MMr Pierre et Alfred Robert, de St-Valérien et d'Upton, Michel Ménard, de St-Césaire, MM. John Morel, régistrateur, de St-Liboire, et D. Morel son fils, et E. St-Pierre, étudiant de St-Liboire, et grand nombres d'autres, qui ont voulu s'unir pour rendre un dernier témoignage d'estime à celui qui leur vient d'être enlevé.

Le défunt laisse une veuve et deux enfants adoptifs.

Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

PAPINEAUVILLE

(Correspondance particulière)

Papineauville 1er — La grande querelle entre les municipalités du Village de Papineauville et de Plaisance, est définitivement réglée. Grâce à l'esprit conciliateur de notre maire, M. Wilfrid Robert, et l'énergie de M. Antoine Perroton, maire de Plaisance et préfet du comté de Labelle, les parties en sont venues à une entente.

La corporation de Papineauville a acheté la part de la corporation de Plaisance dans l'Hôtel-de-Ville de Papineauville qui lui avait été attribuée par un jugement de la Cour Supérieure rendu l'hiver dernier. Le prix payé a été $1,200. $600. comptant et la différence dans un an. Tout est bien qui finit bien.

—Dimanche, le 28 août, ont eu lieu les funérailles de Marie, Emilienne Marineau, décédée à Buckingham, chez son père, M. Emile Marineau, vendredi, le 26 août. La dépouille mortelle est arrivée samedi matin, par le convoi du C. P. R., et a été transportée à la résidence de M. Félix Marineau. La levée du corps a été faite par un Rév. Père Capucin d'Ottawa.

Les porteurs étaient MM. Bélanger, Séguin, Picard et Gauthier.

Le convoi funèbre a été suivi par un grand nombre de personnes. Toutes nos sympathies à la famille en deuil.

—M. I. Norbert Fontaine, marchand de St-Marc de Cournoyer, Verchères, est arrivé ici, mercredi soir, en visite chez ses amis de Papineauville.

—Le jeune Henri Mackay, fils de M. L. J. Mackay, comptable au département des travaux publics à Ottawa, qui a passé ses vacances chez son cousin, M. J. E. Hudon, maître de poste ici, est retourné chez son père, lundi dernier.

—M. Irénée Ravenel et Mlle Ravenel, de Nashua, E. U., sont les hôtes de M. Paul Tétreau H. C. S., et président de la commission scolaire. Mlle Ravenel entrera bientôt au couvent des Révérendes Religieuses de Ste-Croix, à St-Laurent, comté Jacques-Cartier.

—Mme Vve Vincent de Montréal, est arrivée ici, mercredi, et est l'hôtesse de M. de Varennes, régistrateur.

—M. Paul Smith, fils du Dr G. G. Smith de l'Orignal, Ont., qui a passé quelques jours chez sa grand'mère, Mme John Mackay, est retourné chez son père, jeudi, avec sa cousine, Mlle Rose Hillman.

—La cause de Mme John St-Jean, de Chénéville, contre Jos. Deschatelets, fils, a été réglée à l'amiable.

M. H. A. Fortier, substitut du procureur-général, occupait pour la demande et M. Aug. Mackay.

—MM. J. E. Hudon, E. J. Laflamme et G. Thos. Hems, partent samedi, pour faire la chasse et la pêche dans les cantons situés au Nord de Papineauville.

CHARLEMAGNE

(Correspondance particulière)

Charlemagne 1er.—M. le Dr Demers, de Montréal, est venu aujourd'hui, à St-Paul Ermite en consultation avec le Dr Picard au sujet de Mme Edmond Robillard, malade depuis quelques jours.

—M. le notaire P. A. Séguin, de Terrebonne, était de passage à Charlemagne, l'autre jour, pour affaires professionnelles.

—Charlemagne voit s'ériger plusieurs bâtisses sur la rue neuve appelée des Artisans, entre autres la maison du Dr Picard, Damase Bellehumeur, Louis P. Longpré, etc.

—L'exposition du comté de l'Assomption doit se faire ici, à Charlemagne, mercredi, le 28 septembre, sur le terrain de Aldéric Bonenfant hôtelier, près de la gare du Grand Tronc

Il y aura exposition d'animaux, de produits agricoles, ouvrages fait à la main et au métier, etc.

Le banquet des juges aura lieu à 7 heures p.m., à l'hôtel de J. A. Bonenfant, et les dames y seront admises.

—Le Dr Wilfrid Grignon, donnera une conférence agricole sur le terrain de l'exposition, à 2 1-2 heures p.m., et le soir au banquet.

—M. Napoléon Lachapelle président devra nous faire un court résumé des avantages de fonder un cercle agricole dans chaque paroisse.

—M. le notaire J.E. Duhamel M.P.P. fera la distribution des médailles après l'exposition.

—M. le curé Lesage, fait, cette semaine sa visite de paroisse, à Charlemagne.

STE-HELENE DE BAGOT

(Correspondance particulière.)

Ste-Hélène, 1.—Lundi, M. A. Marcile, manufacturier d'Upton, épousait Mlle Léona Pellant.

Le mariage a été célébré avec éclat, dans la chapelle privée de St-Antoine.

M. l'abbé Cardin, assisté de diacre et sous-diacre a béni l'union des nouveaux époux.

Au cours de la grand'messe, des cantiques de circonstance furent rendus par les amies de la mariée. Mme A. Lefebvre, de Montréal, tenait l'orgue, et elle a grandement contribué au succès de la partie musicale.

Après la cérémonie, l'on se rendit à la résidence de la mère de la nouvelle mariée. Celle-ci était vêtue de blanc, avec ornements de fleurs d'oranger, et portait un superbe bouquet, don des Enfants de Marie, ses compagnes.

Un goûter exquis fut offert aux nombreux invités, puis il y eut déclamation, discours et chansons:

Voici la liste des jolis cadeaux qui ont été présentés:

Mme S. Pellant, un marinadier en argent; M. Arthur Pellant, un service de toilette; Mme Joseph Allard, une corbeille à fruit en argent; Mme Toussaint Forest, une théière; M. Pierre Lessard, une douzaine de cueillères à soupe; M. Auguste Fluette, un huilier avec coûteaux et fourchettes; M. Ulric Forest, une chaine en or; Mme Joseph Pellant, un service à l'eau en verre coupé; Mlle Léa Pellant, une écharpe en soie; M. Aimé Labine, d'Upton, un pot à tabac; Mlle Vitaline Cardin, un superbe crucifix.

M. Marcile est très populaire dans sa paroisse et ses amis ont royalement enterré sa vie de garçon, samedi, le 27 août. La réunion eut lieu à l'hôtel Rochon. Les organisateurs étaient : MM. E. Phaneuf, et Léon Beauchemin. Les invités ont offert une jolie bourse au héros de la circonstance, qui remercia très gracieusement les généreux donateurs. Des discours furent prononcés par M. J. A. Pelland, professeur à Montréal et frère de la mariée, aussi par M. le Dr J. A. Fréchette, d'Acton.

Les nouveaux époux sont partis d'Upton sous une avalange de bons souhaits et de riz, pour un voyage de noces à Montréal: ils seront de retour ici, jeudi soir, où les attend une cordiale réception de famille.

—L'autre soir, il y a eu fête intime, en l'honneur de M. W. F. Sawyer, qui épousera le 6, à Drummondville, Mlle Emma Gauthier.

—Ont pris part à la belle excursion à Québec, dimanche dernier: MM. Jos. E Benoit, marchand; V. L. Collette, N. P., M. McDuff, industriel; A. Sicard, junior, et G. N. Millier, de l'I. C. R.

Ces messieurs sont revenus enchantés de leur courte visite à la capitale, à Ste-Anne de Beaupré et aux Chutes Montmorency. Au débarcadère, à Lévis, nos voyageurs furent reçus par le frère de notre médecin, M. D. Auger, qui occupe une position de confiance là-bas, et qui connaissant tous les lieux historiques qui abondent dans Québec, a bien voulu les faire visiter aux nôtres.

—Nos musiciens de St-Hyacinthe qui avaient à se mesurer avec ceux de Portland, Me., ont remporté un grand succès.

—Nous quitteront ces jours-ci pour retourner aux Etats-Unis: le brillant ténor, Paul Dufault, le Dr A. Brien et sa famille, Mlles Ménard, Thibault, Bélanger, Pariseau, MM. Lapointe, Lapierre et Leclaire.

—On nous annonce pour le 18 sept., la venue de MM. Marcile et Daignault, qui rendront compte à leurs électeurs, de leur conduite parlementaire.

—Plusieurs de nos paroissiens se proposent d'aller à l'exposition de Québec; les prix des billets pour aller et retour ne sont que de $2.25.

—M. le curé est allé prêcher une retraite à St-Hyacinthe, il ira aussi à Sherbrooke.

—L'autre soir, revenaient de Varennes, où a eu lieu l'enterrement de leur unique fillette, M. et Mme E. Dionne, à qui nous offrons l'expression de nos sincères condoléances.

YAMASKA

(Correspondance particulière)

Yamaska 1er. — Mardi, avait lieu la sépulture de Marie Rose Madeleine, enfant de Chs Rivest, N.P.

Nous offrons nos sympathies à la famille.

—Mme notaire J. Larivière, de St-Aimé et Mme Dr Pépin, du même endroit, étaient hier, à Yamaska, et assistaient à la sépulture de la fillette du notaire Rivest, décédée à l'âge de cinq mois et quatorze jours.

Porteurs, MM. Philippe Laplante, Romual Mineau Stanislas Béland, Edmond Mineau.

—M. et Mme W. Giguère après avoir passé une semaine ici, sont retournés à New-York, enchantés de leur voyage au Canada.

ST-GERMAIN DE GRANTHAM

(Correspondance particulière)

St-Germain, 1er. — Le désir que nous manifestions récemment dans les colonnes du "Canada" a été réalisé : les soirées dramatiques données, dimanche et mardi, par les jeunes, ont été couronnées d'un très grand succès.

Les pièces ont été représentées dans l'église même, et l'assistance très nombreuse. Les prêtres dont les noms suivent étaient présents: Le Rév. M. Onil Milot, curé de Saint-Germain ; M. le Cléomène Lafond, vicaire, M. Benjamin Morin, curé de Notre-Dame, du Bon Conseil; M. Durocher, vicaire de Drummondville, M. Dubois de la Caroline du Sud, M. Smith, curé d'Yamaska et le Rév. Père Bourbonnière, dominicain. Parmi les laïques, on remarquait: MM. Joseph Laferté, M.P. P., Amédée Lassonde, M. D. de Drummondville, Ernest Bélanger, N.P., de Davenyville, Damase Larue, M. D., Walter Moisan, N.P., de Drummondville, Chas Ed. Comeau, M. D., le dentiste Pichette de Sorel, etc., etc.

Les rôles dans les deux drames ont été très bien rendus. Tous les acteurs et actrices auraient droit à une mention spéciale. L'orchestre Philharmonique, de Drummondville est venu chaque soir, nous faire entendre des morceaux des mieux choisis.

M. H. Laferté a bien voulu aussi faire entendre quelques déclamations dans les entr'actes. Ces déclamations ont été fort goûtées et très applaudies.

Nous ne pouvons terminer sans offrir nos plus sincères félicitations à Madame Dr Comeau, à qui revient tout le succès de dimanche et de mardi et qui a fait de ces soirées l'événement social de la saison. Nous ne parlons pas du Révérend M. Milot, le fait de nous avoir prêté l'église prouve assez l'intérêt qu'il ptend à ce genre de représentations.

En présence de ce succès, la critique désarmera peut-être. Cependant, nous ne serions nullement surpris de voir la jalousie régner encore en maitresse tant il est vrai, comme l'a dit quelqu'un qu'il est aussi difficile à l'homme supérieur de briller sans exciter la haine des envieux qu'au soleil de luire sans faire sortir les vipères de leurs trous."

A tous ceux qui ont contribué au succès de ces soirées, soit en y assistant, soit en y travaillant, nous disons de tout cœur: merci:

Samedi aura lieu un grand pique-nique à Drummondville. Tous les acteurs et actrices doivent s'y donner rendez-vous.

—Mercredi, M. Alfred Lebel, étudiant du Kingsey French Village, était en visite chez M. Hector Laferté, son ami et confrère de classe.

ST-PIERRE LES BECQUETS

(Correspondance particulière)

St-Pierre les Becquets 2. — M. J. Joutras, de La Baie du Febvre, vient de faire l'acquisition de la fromagerie de M. Alfred Naud, du 2e rang.

—La rentrée de nos écoles et de notre couvent a eu lieu hier.

—M. le curé Gouin fait actuellement sa visite de paroisse.

—Mlle Maria Pepin est partie pour St-Tite pour reprendre ses études chez les Révds Sœurs de la Providence.

—Mme Magloire Paradis est venue visiter sa sœur, Mme Octave Dion.

—Sont de passage et en visite chez M. Ovide Pepin; Mlles Denise Rouleau, de St-Tite, Lucia Sylvestre, de St-Barthélemy, et MM. Fernand et Gustave Rouleau, aussi de St-Tite.

DUNHAM

(Correspondance particulière)

Dunham 2. — Mlle Carpentier, de St-Damase, est engagée comme première institutrice pour l'école catholique du village.

—M. Narcisse Deragon vient de faire l'acquisition d'une voiture, qui est sans contredit la plus belle de la paroisse, à l'heure qu'il est.

—On nous annonce le mariage de M. J. Goyette, à une jolie brunette de Bedford.

—M. J. Goyette a fait subir des améliorations considérables à sa maison qui en feront un nid des plus coquets.

SAINT-JEROME

(Correspondance particulière)

St-Jérôme, 2. — Plusieurs sont allés à la belle soirée de Ste-Scholastique, lundi, et sont revenus enchantés du beau succès qu'ont remporté les artistes.

—M. Olivier Rolland doit s'embarquer, la semaine prochaine, pour l'Angleterre, où il va suivre les cours de l'Université de Manchester.

—De passage à St-Jérôme ces jours derniers:

M. le Dr et Mme Franchère, de Montréal; Mme W. Lapointe, de Ste-Scholastique; M. J. Globensky, de Montréal; M. et Mme W. Bain, Montréal ; M. et Mme W. Prévost, de St-Jovite.

—La rentrée au pensionnat du Sacré-Cœur aura lieu le 5 courant pour les demi-pensionnaire et pensionnaires, et le 6 pour les externes.

—Pour le couvent des Sœurs de Ste-Anne, la rentrée dans le nouveau couvent aura lieu, la 2e semaine de septembre.

—M. A. Clark, boucher, qui demeure depuis un grand nombre d'années à St-Jérôme doit nous laisser bientôt pour aller demeurer à Montréal.

—M. Bruno Beaulieu est parti vendredi pour l'exposition de St-Louis. Il a paraît-il l'intention de s'acheter un automobile.

BEDFORD

(Correspondance particulière)

Bedford, 2. — MM. J. Hector Bessette, ancien agent de gare à Desrivières, Qué., et son frère M. J. Arthur Bessette, agent de gare de St-Césaire, viennent de faire l'acquisition de l'hôtel Roy, de Frelighsburg, Qué., et nous avons lieu de croire que ces messieurs, qui comptent un grand nombre d'amis dans les paroisses environnantes, et spécialement à Bedford, feront de cette maison une hôtellerie moderne, propice pour les voyageurs, et que le succès les accompagnera en cette nouvelle carrière.

—Le notaire J. Ed Lebeau, et son père, M. Joseph Lebeau, ont reçu, ces jours derniers, la visite de M. Timothé Lebeau, de Bothwell, Ont., Ce monsieur est parti de la province de Québec depuis 47 ans pour tenter fortune, c'est alors qu'il perdit trace des autres membres de sa famille et ce n'est que depuis environ deux ans qu'il apprit qu'un de ses frères, Joseph Lebeau résidait en la paroisse de Notre-Dame, de Stanbridge. L'on peut juger de la joie des deux frères lors de leur rencontre, le 24 août dernier, après une si longue séparation.

—Mlles Pamelia et Léonille Landry, de Stanbridge Station, sont en promenade à Ste-Cécile, de Milton, chez M. Lebeau, marchand de cet endroit.

COATICOOKE

(Correspondance particulière)

Coaticooke 2.—M. Philibert Hugron, de Montréal, est en visite ici, chez son père, pour une quinzaine. Il est accompagné de Mme Joseph Lefrançois et de sa gentille fillette, Juliette, ainsi que de Mlle Maria Lanctôt aussi de Montréal.

—M. H. Verret, avocat, était à Québec, cette semaine, Il assistait au départ de sa sœur pour le conservatoire de musique de Paris.

—Mlles Dubuc, de Manchester, N.H., sont en promenade pour quelques jours chez leur sœur, Mme Alexandre L'Heureux.

—Les séminaires de Sherbrooke et de St-Hyacinthe, ouvrant hier, nous avons vu partir, jeudi, nos jeunes écoliers qui fréquentent les cours de ces collèges. Nous avons remarqué parmi ceux-ci: MM. Louis et Charles Durand, Horace et Armand Boulay, P. Edmond Durocher, Victor Vincent, Ovide Fournier, C. Emile Lefebvre, Léon Trudeau Ovila Beaudin, Joseph Fontaine. Aussi MM. Elphège et Edouard Gilmour pour le collège d'Arthabaska. Nous souhaitons à tous ces gentils collégiens bon courage et beaucoup de succès.

—M. Wilfrid Gilmour est à Montréal pour quelques jours pour affaires.

—M. Eddie Armstrong, de Boston, qui a passé ici une partie de ses vacances, est retourné chez lui pour l'ouverture des classes.

—M. et Mme Félix Lajoie sont revenus, cette semaine, d'une promenade de quelques jours chez des parents à Québec.

—M. Joseph Dumont, de Sherbrooke, a passé la semaine dernière en visite, chez M. Ovide Fournier.

—Nous avons eu, ces jours-ci, dans Coaticooke, une affluence considérable d'étrangers amenés pour la plupart par l'exposition de Sherbrooke. De la ville aussi, il nous est parti et revenu tous les jours un nombre incalculable de personnes attirées par l'exposition qui dit-on, vaut la peine d'être visitée.

DRUMMONDVILLE

(Correspondance particulière)

Drummondville, 4.—Mercredi soir, a eu lieu chez M. Vassal, une grande soirée à l'occasion de la visite de Mme Mondou, de Pierreville et de Mlles Blondin, de St-François du Lac. Au delà de 60 personnes étaient présentes. L'entrain et la franche gaieté, régnèrent jusqu'à l'heure du départ. Chacun se retira, tout à fait enchanté de cette agréable soirée.

—C'est avec regret que nous apprenons que M. Henri Hains, avocat, doit nous quitter pour aller s'établir à Victoriaville.

—MM. Laflamme et Mitchell, avocats de Montréal, ont ouvert un bureau à Drummondville.

—M. Hulsey L. Mitchell, secrétaire de la "Pensylvania Coal Company" était ici, mardi dernier.

—M. Wilfrid Gagné, qui était à St-Rémi depuis plusieurs jours est revenu lundi soir.

—M. Napoléon Garceau, avocat, est de retour d'une promenade dans les principales villes de la Nouvelle Angleterre.

—Mlle Elsie Duclos est retournée à Montréal, après une visite de quelques jours chez MM. E. Duclos.

—Mlle Dauplaise, de Detroit, et Mlle Gill, de St-François du Lac, sont revenues passer quelques jours cqez Mme J. A. Duguay.

—M. Ludger Grégoire, agent du C. P. R., est parti pour un voyage aux Etats-Unis.

—On annonce, pour le 7 courant, le mariage de Mlle M. Houston, nièce de de l'hon. Sénobin Mitchell, à M. McNaughton, de Concord, N. H.

—Etaient de passage à Drummondville, ces jours derniers : MM. Lapointe, gérant de la maison Fortier de Montréal ; Côme Grégoire, de St-François du Lac ; MacDonald, d'Ottawa ; le notaire Taché, de St-Hyacinthe, Hercule Comtois, Blondin de Pierreville, Lucien Plamondon de Montréal, Belanger, N. P., Daveluyville.

—L'hon. sénateur William Mitchell, est revenu d'un voyage à Boston. Le Dr Amedée Lassonde est allé visiter l'Exposition de Saint-Louis.

—Mlle Léonard, de Wickham, est en visite chez Mlle Niquette.

A la préfecture de police.

—C'est vous qui sollicitez un emploi de gardien de la paix ?

—Oui, monsieur.

—Avez-vous une pièce à l'appui de votre demande ?

—Parfaitement voici mon livret d'ouvrier "emballeur".

STE-CECILE DE MILTON

(Correspondance particulière)

Ste-Cécile de Milton, 4. — Dernièrement à Ste-Cécile de Milton, est décédé M. Eugène Leriche, à l'âge avancé de quatre-vingt-six ans. Le défunt a passé à St-Ours une trentaine d'années où il fut successivement conseiller, et maire de la paroisse. Il était retiré à Milton depuis plusieurs années et vivait chez un de ses fils.

Il est mort muni des secours de la religion.

Cinq enfants lui survivent. Son épouse est décédée il y a dix ans.

M. Leriche fut toujours un fervent ami de la cause libérale.

—M. Charles Boucher fils du Dr Boucher, est retourné jeudi au séminaire de St-Hyacinthe où il doit terminer, cette année, son cours classique.

ST-EUGENE DE GRANTHAM

(Correspondance particulière)

St-Eugène 2 — La semaine dernière, M. le Dr et Mme J. A. Viger avaient le plaisir de recevoir dans leur jolie résidence leur cousine, Mlle Evélina Gignac, de Montréal. Ça n'a été que soirées, promenades, tours de voiture et réunions chez les amis du Dr Viger, en l'honneur de leur hôtesse et l'on s'est amusé ferme. Les chansons de Botrel ont été chantées et ont charmé tous ceux qui les ont entendues.

Le 25, il y eût une grande réception chez M. Jos. Lapierre. Au cours de la soirée, il y eut musique, chant et déclamation par Mlle Alexina Viger, d'Acton, et jolie comédie interprétée par Mme A. Forest et Mlles Robéa Lapierre et Clara Viger. Le lendemain le Camera se mit de la partie et posa en groupe tous ceux qui avaient assisté à la réception. Le dimanche, souper chez M. Jean Viger et grande soirée qui se termina par une prise de photographie au "flash light". Les personnes qui assistèrent à ces soirées comprenaient l'élite de la société de St-Eugène : M. et Mme M. Marcoux, Mme et Mlle Dora Blanchard, M. F. Chapdelaine et sa sœur, M. A. Dauplaise, M. Mme et Mlle Lapierre, MM. Boisvert et la famille de M. Jean et Avila Viger. Mlle Gignac a été enchantée de sa promenade et est retournée à Montréal, lundi.

QUAND BEBE EST MALADE

Ne le dosez pas d'huile de Castor nauséabonde ou d'autres purgatifs âcres et causant des coliques. Surtout ne lui donnez pas ces préparations "calmantes" empoisonnées. Ces choses ne peuvent que le rendre pire. Les Tablettes Baby's Own sont ce que votre bébé requiert. Elles sont un gentil laxatif et font dormir bébé, parce qu'elles le rendent heureux. Elles rafraîchissent sa petite bouche fiévreuse, restaurent son estomac acide et soulagent sans aucune douleur cette dentition qui s'obstine à ne pas s'opérer sans douleur. Elles sont ce que toutes les mères ont besoin pour leurs bébés — et aussi pour les enfants plus âgés. Voici ce que dit madame Routhier, de Greenwood, C.A. : —"Je considère que les Tablettes Baby's Own valent leur pesant d'or dans toutes les maisons où il y a des enfants. Mon seul regret est de ne pas avoir connu leur grande valeur plus tôt." Ces tablettes seront une aide précieuse dès le moment de sa naissance, et sont garanties ne contenir aucune drogue dangereuse. Vendues par tous les marchands de remèdes ou envoyées par la poste à 25c la boîte, en écrivant à la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

131-g-22-h

STE-JUSTINE STN

(Correspondance particulière.)

Ste-Justine 1er — Mmes Henri et Jean-Baptiste Denis sont parties pour plusieurs jours pour visiter des parents et amis à Montréal.

—La belle température que nous avons depuis une quinzaine a permis aux cultivateurs de faire leurs moissons qui sont moins bonnes que celles de l'an dernier.

Plusieurs sont à battre leur blé et nous disent qu'il n'est pas bien beau et peu abondant.

La paille promet d'être très chère sur le marché, car elle est rare.

—M. Maher, instituteur à l'école de village, nous est revenu avec Mme Maher, pour reprendre son rude labeur. Durant sa vacance, sa grand'mère est décédée.

—M. Paschal Champagne, cultivateur du 6ème rang, a vendu sa ferme, $1,000 comptant, à un M. Leroux, de St-Polycarpe. Il s'en retourne reprendre son ancienne position à Montréal.

—Mlle Aldona Lalonde, institutrice ici, au 4ème rang est revenue de Montréal pour réouvrir sa classe comme les années dernières.

—M. Raphaël Déguire, marchand, est allé à Montréal, pour affaires professionnelles.

—Mlle Emma Mesnard est allée aussi à Montréal, à l'exposition de modes de chapeaux, chez Caverhill & Kissock.

FUNERAILLES DU JEUNE GAUDET

L'UNE DES VICTIMES DE RICHMOND

(Correspondance particulière)

St-Théodore d'Acton, 4. — Les funérailles du jeune Ephrem Gaudette, qui, comme on le sait, a trouvé une mort horrible dans la terrible catastrophe de chemin de fer arrivée ces jours derniers, à Richmond, ont eu lieu samedi matin.

Malgré le mauvais temps, un grand nombre de personnes étaient présentes témoignant ainsi leurs sympathies à la famille si cruellement éprouvée.

Malgré toutes les souffrances qu'endurait le frère du défunt, Alexandre, blessé près de lui dans cette épouvantable collision, il a cependant assisté aux funérailles.

Tous les parents du jeune défunt étaient présents, même ceux qui demeuraient aux Etats-Unis, entre autres : MM. Moïse, Napoléon et Alphonse Gaudette, ainsi que Mlle Maria Gaudette et un grand nombre d'autres.

—M. E. Lauzon, l'autre blessé de cette paroisse, qui est à l'hôpital de Sherbrooke, va maintenant de mieux en mieux.

APRES LA CATASTROPHE

Détails Supplémentaires

ST-HYACINTHE EN DEUIL

L'arrivée des cadavres de MM. Blanchet et Simard. — Récits de témoins. — Les funérailles samedi. — Détails sur l'enquête. — Ce que dit la Compagnie du Grand-Tronc. — La responsabilité parait retomber sur le conducteur Atkinson.

Ville en deuil.

(Correspondance particulière)

St-Hyacinthe, 1. — Le corps de M. J. A. Simard est arrivé ce matin, vers les trois heures, par un train spécial. Celui de notre député, M. J. B. Blanchet n'est arrivé qu'à huit heures. Environ cinq cents personnes l'ont accompagné jusqu'à sa résidence. Depuis ce temps, une foule énorme se tient constamment sur la rue Rosalie, attendant l'occasion d'entrer chez lui, pour le voir et dire une prière à son intention.

A l'heure où ces lignes sont écrites, les glas sonnent partout, et, sur tous les édifices publics, les drapeaux sont suspendus à mi-mât. Jamais, depuis un grand nombre d'années, rien d'aussi triste n'est arrivé dans l'enceinte de notre ville.

Les blessés.

M. Alphonse Denis a passé une bonne nuit, et il est à peu près certain que, pour lui, l'accident n'aura rien d'absolument sérieux. Il éprouve de fortes douleurs, ayant la jambe cassée à la cheville ; mais ses jours ne sont pas du tout en danger.

Quant à M. V. Marceau, marchand, son état n'est pas très satisfaisant, ce matin. Il est dans son lit absolument incapable de bouger. Il a des meurtrissures considérables aux jambes et à plusieurs endroits sur le corps. Le médecin craint quelque peu qu'il y ait des lésions internes.

Les autres blessés sont maintenant assez bien, et il est raisonnable de dire qu'ils sont absolument hors de tout danger.

Récit d'un témoin.

M. A. J. Dubuc, fabricant de vins, qui était à bord du train venant de Sherbrooke, et sur lequel a été se briser le train qui portait nos morts et nos blessés, m'a raconté le pénible accident, dans tous ses détails. L'ingénieur du train où était M. Dubuc, apercevant tout à coup à une distance d'environ 150 pieds, un train qui s'en venait sur le sien, eut la présence d'esprit, par je ne sais quelle manœuvre, de faire dérailler son engin, qui alla s'enfouir dans une "culvert". Il se produisit naturellement, dans le reste du train, une secousse très accentuée mais trois personnes seulement furent blessées, et assez légèrement. Le train qui venait de Richmond est alors venu se briser sur cet engin, qui était pris dans la "culvert", comme dans un étau. Il s'est alors produit un refoulement du char au bagage dans le char fumoir où nos amis étaient à causer. Tout ce qu'il y avait de bois, a été mis en aiguillettes.

Les derniers sacrements.

En sortant du convoi où il se trouvait, M. Dubuc a entendu quelqu'un qui criait : Tous les gens de St-Hyacinthe sont morts". Au même instant passait près de lui M. l'abbé Leblanc, curé de Norton Mills, Vt. M. Dubuc lui demanda en grâce, de l'accompagner, disant qu'il avait besoin de ses services. M. l'abbé se rendit à son désir. Mettant la tête à une fenêtre brisée, M. Dubuc vit de suite notre pauvre ami Blanchet, étendu sous les décombres, la figure toute couverte de sang et paraissant endurer des souffrances indicibles. M. Leblanc prenant la place de M. Dubuc, dit à Blanchet: "Vous allez mourir".

Je le sais, répondit M. Blanchet. Alors, si c'est votre désir, faites un acte de contrition, et, si vous regrettez vos fautes, je vais vous donner l'absolution. M. Blanchet dit alors son acte de contrition à haute voix, et ceux qui étaient présents pleuraient comme des enfants. Onze minutes après l'accident, M. Blanchet rendait le dernier soupir, à l'endroit où il était tombé, sans que l'on ait eu le temps de le sortir de là.

M. Denis.

M. Denis était un peu plus loin de la fenêtre, que son malheureux compagnon, mais il était emprisonné, lui aussi, et on ne lui voyait que la tête, au milieu des décombres, et on l'entendait se plaindre qu'il endurait he grandes souffrances.

M. Marceau, lui, était littéralement enterré, pour ainsi dire, sous les débris de toute sorte, ainsi que tous ses compagnons.

Ce n'est qu'après environ trois quarts d'heure, qu'ils purent être sortis de là.

M. Simard.

Quant à M. Simard, c'est en essayant de sauter par une fenêtre, qu'il a trouvé la mort. Avant de mourir, on l'a entendu clairement qui donnait des instructions aux sauveteurs, sur la manière de s'y prendre, pour le sortir de sa terrible position "buchez par çi, buchez par là, prenez un madrier, qui est là, et tâchez de soulever tel ou tel morceau." C'était à faire frémir les plus intrépides. Les assistants disent qu'ils n'ont jamais entendu parler d'un homme aussi fort. Quand il donnait ainsi des instructions, ses jambes étaient littéralement séparées du tronc et il avait le corps ouvert sur toute sa longueur. Mr. Dubuc, qui a eu la complaisance de me donner ces détails, n'a pu le faire qu'en pleurant. C'était un spectacle affreux, et jamis il ne l'oubliera de sa vie.

Les funérailles.

Les funérailles de MM. Blanchet et Simard auront lieu samedi matin, à la Cathédrale.

Condoléances.

A une assemblée du Barreau de St-Hyacinthe, tenue au Palais de Justice, le premier septembre 1904, étaient présents :

M. L. F. Morison, président et bâtonnier ; A. O. T. Beauchemin ; Louis Lussier, L. A. Gendron, V. E. Fontaine, J. O. Beauregard, A. M. Beauparlant, Emile Marin, A. Bourgault, A. Delâge, Jos. Roy, et J. V. Marceau.

Il a été résolu :

Que le barreau de St-Hyacinthe a appris avec douleur, la fin tragique d'un de ses membres les plus distingués, M. J. B. Blanchet ;

Que des condoléances soient offertes à Madame Blanchet, terriblement éprouvée :

Que le barreau assiste en corps, aux funérailles de feu J. B. Blanchet.

L. F. MORISON,
Président.
J. V. Marceau,
Secrétaire pro-tempore.

Le premier témoin

La terrible catastrophe d'avant-hier, fait encore le sujet de toutes les conversations tant à Montréal qu'à Richmond et à St-Hyacinthe d'où viennent la plupart des blessés.

Nous n'avons pû hier, faute d'espace publier le texte de l'interrogatoire des deux témoins qui ont été appelés à l'enquête.

Cet interrogatoire s'est faite en anglais, les jurés et les témoins ne parlant que cette langue.

Train de 12 wagons

M. D. J. Scully, a été appelé à donner sa version.

C'est l'agent en chef de la gare de Richmond.

Durant la matinée d'hier, il était à son poste dans le bureau et sur la plateforme.

Le conducteur Norman Atkinson, avait charge, ce matin là, du convoi spécial de Montréal à Sherbrooke.

—Le coroner — De combien de wagons se composait ce convoi ?

—Le témoin— De dix ou douze chars-passagers si je me rappelle bien.

Le coroner — Y avait-il beaucoup de passagers ?

Le témoin — Oui, un grand nombre.

Le coroner — A quelle heure ce convoi est-il arrivé à Richmond ?

Le témoin — A 10.25 heures a.m.

Le coroner — Quel était le numéro de sa locomotive ?

Le témoin — No 879.

Le coroner — Et le numéro du convoi ?

Le témoin — Il n'en avait pas, car c'était un spécial.

Le coroner — Maintenant, quel numéro portait le convoi express Island Pond-Montréal, allant à l'ouest ?

Le témoin — Cinq et ce chiffre est resté le même depuis longtemps.

Le coroner — Savez-vous le numéro de sa locomotive ?

Le témoin — Oui, c'est 541.

Le coroner — Qui était en charge de ce convoi, ce matin ?

Le témoin — Le conducteur Coughlin.

Le coroner — Et l'ingénieur-mécanicien ?

Le témoin — M. Jos. Germain.

Le coroner — Et le chauffeur ?

Le témoin — M. Holland, si je me trompe pas.

Le coroner — Maintenant, quel était le nom de l'ingénieur du convoi spécial ?

Le témoin — M. Schwager.

Les devoirs d'un conducteur

Le coroner — Quel doit faire tout conducteur en arrivant à une gare ?

Le témoin — Il doit examiner le régistre de l'agent, préparé souvent par le télégraphiste, signer son nom lisiblement, écrire les nombres de son convoi et de sa locomotive, enfin, l'heure de l'arrivée.

Le conducteur est-il responsable ?

M. Scully explique qu'avant de quitter une gare, le conducteur doit recevoir un ordre de l'agent.

Dans tous les cas, son heure de départ est enregistrée.

—Le coroner. — Le conducteur Atkinson avait-il le droit de quitter Richmond avant de s'informer si le convoi No 6—c'est-à-dire l'Island Pond et Montréal — était déjà entré en gare de Richmond. ?

—M. Scully, — Non, assurément.

—Le coroner.—M. Atkinson savait-il que le convoi régulier était sur la ligne de Sherbrooke à Richmond?

—M. Scully. — Je ne saurais le dire.

—Le coroner. — Si le convoi spécial était resté à votre gare, y aurait-il eu un accident.

—M. Scully. — Non, puisque le convoi Island Pond-Montréal aurait eu alors la voie libre pour lui.

—Le coroner. — Croyez-vous que le conducteur Atkinson est responsable de la collision?

—M. Scully. — Ma réponse à cette question est bien simple: Je ne suis pas juge ici, mais, simplement témoin.

—Le coroner. — Qui est responsable d'un convoi?

—M. Scully. — Le conducteur.

—Le coroner.—Et la responsabilité de l'agent de la gare?

—M. Scully.—Dans le cas que vous mentionnez, elle n'existe aucunement.

—Le coroner. — Pourquoi ?

—M. Scully. — Parce qu'avant de quitter Montréal, le conducteur Atkinson avait dû recevoir un ordre écrit de l'expéditeur des convois à Island-Pond.

Le coroner. — Quelle était la nature de cet ordre?

L'ordre

M. Scully. — M. Atkinson a reçu cet ordre, voici ce qu'il disait: "Vous aurez la ligne libre pour vous, de Montréal à Sherbrooke, excepté si une section est déjà occupée par un convoi de première classe."

De la gare de Richmond au théâtre du désastre, il y a une courbe très prononcée. Cette courbe empêche les ingénieurs de voir au loin devant eux.

Transquestionné par M. Jones, président du jury, le témoin déclare que le conducteur Atkinson aurait dû prendre un autre ordre, à Richmond, avant de se rendre à Sherbrooke.

M. Scully ne peut pas jurer, cependant, si Atkinson a reçu cet ordre ou non avant de partir.

Deux trains No 5

Il y a deux convois différents qui marchent sous le No 5, mais ils ne sont pas sur la même division.

Un de ces convois vient de Québec, et l'autre d'Island Pond. En arrivant à Richmond, ces deux convois sont combinés ensemble, et ils continuent jusqu'à Montréal.

Le matin de la collision, le convoi No. 5 de Québec est entré en gare, à 10 heures et le spécial cinq minutes plus tard.

M. Scully expose ici une théorie fort plausible d'ailleurs et qu'il énonce comme suit :

Le matin de la catastrophe il y avait deux régistres dans la salle des conducteurs, mais ils étaient séparés l'un de l'autre d'environ douze pieds.

Fatale erreur

"Si Atkinson a regardé le mauvais régistre, — celui qui indiquait l'arrivée du train No 5 de Québec — et qu'il a cru que c'était le train No 5 d'Island Pond, il n'est pas surprenant qu'il ait continué sa route sans attendre un avis.

M. Scully exprime carrément l'opinion que le conducteur Atkinson a pris le convoi de Québec pour celui d'Island Point.

Interrogatoire de M. C. Withrow

Chs Withrow, le télégraphiste de la gare de Richmond est ensuite interrogé.

Il dit qu'il était en devoir, lorsque le convoi du conducteur Atkinson est entré en gare.

Il jure qu'il ne lui a pas donné l'ordre de partir avant l'arrivée du convoi d'Island Pond, Vt.

Avant de quitter Montréal, Atkinson avait reçu l'avis de l'expéditeur des convois, à Island Pond que la locomotive No 879 trainerait le convoi spécial de Montréal à Sherbrooke, et que ce dernier aurait la ligne de préférence à tout autre, excepté les express de Portland ou d'Island Pond.

Il était du devoir du conducteur Atkinson de s'assurer, avant de partir, si le convoi d'Island Pond était arrivé.

En arrivant à Richmond Atkinson a enrégistré son train à la gare, suivant la coutume invariablement suivie.

—Le Coroner. — L'ingénieur du convoi spécial a-t-il consulté les régistres ?

—M. Withrow. — Je ne le crois pas. D'ailleurs, cette besogne regarde tout simplement le conducteur. C'est ce dernier, en effet, qui transmet aux ingénieurs l'ordre qu'il a reçu.

Atkinson n'a eu aucun ordre verbal ou par écrit pour continuer sa route, et le témoin jure qu'il n'en a pas demandé.

Le devoir du conducteur était d'attendre l'arrivée du convoi régulier No 5 avant de partir, car s'en était un de première classe.

Les conducteur n'ont pas l'habitude de s'informer si tel ou tel train est arrivé.

M. Withrow savait que M.Atkinson avait été mis en charge d'un convoi d'excursionnistes allant de Montréal à Sherbrooke.

L'expéditeur de Montréal l'avait prévenu de la chose par dépêche.

Quant au convoi d'Island Pond, le témoin dit qu'il n'avait pas à s'en occuper, si ce n'est avant qu'il fut signalé à Sherbrooke afin qu'il lui laissa la voie libre.

C'est le conducteur Atkinson et non les opérateurs des diverses gares, qui a reçu les ordres de l'expéditeur des trains d'Island Pond.

C'était Atkinson seul qui était obligé de suivre ces ordres. Autrement, il était responsable de tout accident qui pouvait survenir.

—Le coroner—Avez-vous dit à M. Atkinson que le convoi régulier était attendu à Richmond à dix heures et demie.

—M. Withrow — Je le crois, mais je saurais l'affirmer sous serment.

Le conducteur est obligé de présenter à l'ingénieur une copie de l'ordre qu'il reçoit d'un expéditeur.

Si Atkinson avait suivi à la lettre l'ordre qu'il avait reçu d'Island Pond, le témoin estime que la catastrophe aurait été évitée.

Le texte de l'ordre

Atkinson n'a pas reçu d'ordre de partir de Richmond. L'ordre reçu de l'expéditeur de convois d'Island Pond par Atkinson, à Richmond, se lisait à peu près comme suit :

" La locomotive 879 conduira un spécial de Richmond à Sherbrooke, et aura droit de passage sur tous les convois excepté ceux de première classe. Laissera Richmond à 10 hrs. 20. Windsor Mills, à 10 hrs. 40, Brompton Falls à 10.48, et arrivera à Sherbrooke à 11 hrs. 10 a.m.—Signé : F. W. E."

Djaprès cet ordre, il n'avait pas droit de passage sur le No 5, et devait, avant de partir, attendre l'arrivée du No 5.

En arrivant à Richmond, Atkinson s'est enrégistré régulièrement dans le livre du district, No 2. Le témoin n'a pas vu le mécanicien venir examiner le régistre. Atkinson n'avait pas d'ordre écrit lui enseignant d'attendre le No 5; il ne l'a pas requis, ayant appris la chose par l'agent. Comme le convoi No 5 était un convoi de première classe, il devait, selon l'ordre d'Island Pond, attendre le passage du No 5 avant de partir. C'était le devoir du conducteur

Désobéissance

de voir si le No 5 était arrivé. Ce n'était pas celui de l'opérateur. Si Atkinson avait obéi à ses ordres, l'accident ne serait pas arrivé.

Interrogé par M. Beauregard : —Avez-vous connaissance que quelqu'un a dit à Atkinson : " Ne pars pas, le No 5 n'est pas arrivé."?

" Oui, c'est moi-même qui le lui ai dit. Je lui ai dit : "Le No 5 sera ici à 10 h. 30. Ne pars pas avant qu'il arrive." C'est à la demande du "despatcher" que je lui ai dit cela."

C'était le devoir du conducteur de donner au mécanicien une copie de l'ordre du "despatcher". Le témoin ne sait pas si Atkinson s'est acquitté de ce devoir.

Après l'audition de ce témoignage, le coroner a ajourné l'enquête à vendredi soir, à sept heures et demie.

Autres témoins

Voici une liste des autres témoins qui seront tout probablement entendus : MM. Schwager, ingénieur, John Delaney, John W. Barry, de Richmond, Arthur Goyette, de Montréal, Frank Milton, George Jamieson, de Richmond, Louis Rousseau, Frank Milton, F. Holland et autres.

M. Ch. Simard

A minuit et demie, notre correspondant quittait Richmond, et accompagnait à St-Hyacinthe les restes de Monsieur Simard, tué le matin. M. Beauparlant, avocat de St-Hyacinthe, ainsi que plusieurs amis de M. Simard, ont conduit le cerceuil de la gare à la demeure du défunt.

Là une triste scène se déroule. Madame Simard sanglote dans la pièce voisine et les quelques personnes présentes ont beaucoup de peine à retenir leurs larmes. Un de ses amis, M. Bouchard nous dit lui avoir parlé dans la chambre même où repose le corps, il y a à peine vingt-quatre heures. Il était parti dans le but de faire un tour à l'exposition de Sherbrooke et avait presque manqué son train le matin, car plusieurs personnes l'avaient retenu pour lui parler d'affaires et il avait du courir pour sauter dans le train fatal.

Comme on le sait M. Simard a été tué à côté de M. Blanchet, dans le wagon fumoir. Il était blessé de terrible façon et n'eut que juste la force de répondre aux questions du prêtre, qui l'a administré.

M. Denault décrit l'accident

M. J. A. Denault, courtier et banquier, 72 rue St-Hubert, était au nombre des blessés. Sa jambe gauche est fracturée à trois places et il a été gravement blessé à la tête.

"Sommes-nous arrivés, demande-t-il au médecin qui se tient à ses côtés dans le train.

" Nous allons être à Montréal dans quelques minutes, répond le docteur.

Le blessé demande ensuite si sa mère a été prévenue. La pauvre mère avait d'abord cru que son fils était mort, mais hier soir elle a été rassurée lorsqu'elle a pris des nouvelles du blessé, qui est à l'Hôtel-Dieu.

Comme un reporter demandait à M. Denault ce qu'il se rappelait de l'accident, il répondit : "Je ne veux plus y penser. Même si je devais vivre cent ans, je me rappellerais toujours cette scène horrible. J'ai encore dans les oreilles les des agonisants. Un malheureux sur qui je me trouvais jeté, expira en criant : "Mon Dieu ! mon Dieu! sortez-moi d'ici, je meurs ! Avez pitié de moi !" A côté de moi, un autre blessé poussait des cris épouvantables qui s'éteignirent au bout de quelques instants. Il était mort.

Oh répète M. Denault, j'aurai toujours à la mémoire les sanglots de ces malheureux et toute l'horreur de cette scène atroce."

En prononçant ces paroles, le visage de M. Denault exprime la plus vive terreur. Il nous raconte ensuite l'accident.

Le récit

" J'étais parti pour l'exposition avec deux terriers que j'allais exposer. Je m'étais mis dans le premier wagon afin de pouvoir aller voir mes deux chiens qui se trouvaient dans le fourgon aux bagages.

Je revenais d'une de ces visites lorsque j'entendis un craquement terrible, suivi ou plutôt accompagné d'une espèce de crépitement. Au même instant je fus précipité en avant et un coup terrible sur la tête me fit perdre connaissance.

Quand je repris mes sens, je compris que nous avions été victimes d'une catastrophe épouvantable. Ce n'était que débris partout.

A mes côtés, se trouvaient deux hommes mortellement blessés. Ils poussaient des cris de douleur qui fendaient l'Ame. L'un d'eux se recommandait à Dieu, quand ses souffrances lui laissaient quelque répit: Oh! jamais, je n'oublierai cette heure horrible.

Puis, mes voisins cessèrent de se lamenter, de gémir.

La mort avait fait son œuvre.

Bientôt une équipe d'hommes s'en vint à notre char, afin de le relever et de sauver les blessés. A ce moment, j'en suis positif, je n'avais pas la cuisse broyée.

On leva le char. Je me retournai et par malheur, le char mal soutenu par les sauveteurs retomba sur ma cuisse. Cette fois je me crus mort, tant la douleur que je venais de ressentir était cuisante."

Le blessé fut ramené plus tard et mis à bord du convoi spécial qui devait transporter les victimes de la catastrophe à Montréal.

Le blessé va mieux

Son chien "Rip" est disparu, mais "Dolly Gray" qui était restée dans les environs de l'accident, comme pour attendre son maitre, a été rencontrée et ramenée ici.

A l'hôpital, ce matin, on nous apprend que le blessé va un peu mieux.

Mme Denault nous disait, ce matin, que son fils avait décidé de prendre mardi matin le train pour Sherbrooke. Tous ses préparatifs étaient faits mais au moment du départ pour une raison ou pour une autre il changea d'idée. Il était écrit évidemment qu'il ne pouvait échapper à un grand malheur.

Ce que dit le Grand-Tronc

Les règlements du Grand-Tronc au sujet de la marche des trains, exigent que les conducteurs et les mécaniciens examinent le registre des trains aux points de divisions et se rendent compte si tous les trains qui ont droit de passage avant le leur sont arrivés. Richmond est une station de division et les registres de trains y sont placés.

Certaines personnes ont dit que la seule excuse pour ce qui semble être l'erreur impardonnable d'Atkinson, c'est le fait que deux trains, l'un de Lévis à Richmond et l'autre de Island Pond à Montréal, portent le même numéro, et que cette pluralité lui a fait prendre un train pour l'autre.

Les fonctionnaires du Grand Tronc déclarent formellement que le fait que deux trains passant à Richmond dans des directions pour ainsi dire opposées ont le même numéro, n'a pu pour rien contribuer à l'accident.

Les deux trains ne sont pas du même district et le train de Lévis ne va pas plus loin que Richmond. Tandis que le No 5 de Portland, celui que le conducteur devait attendre est un train qui continue jusqu'à Montréal et prend à Richmond les voyageurs du No 5 de Lévis.

Il connaissait la ligne

Le conducteur Atkinson, d'après les autorités du G.T. connaissait très bien la ligne.

Ses ordres lui commandaient d'attendre le No 5 de Island Pond, qui avait droit de passage sur lui et un examen du registre lui aurait fait voir tout de suite que ce train n'était pas arrivé. D'ailleurs les deux trains étaient inscrits dans un registre différent. Il ne pouvait donc y avoir d'erreur à ce sujet.

Les officiers du Grand Tronc disent aussi que c'est l'habitude de donner le même numéro à deux trains qui correspondent. Ce système est suivi sur beaucoup de lignes américaines. Il empêche la confusion.

Plusieurs autorités consultées ont déclaré que le fait que les trains arrivant à Richmond avaient un numéro semblable, n'a pu rien faire pour causer l'accident.

—

(Dépêche spéciale)

Richmond, 2.—L'enquête tenue, mercredi, par le coroner L. C. Bachand, de Sherbrooke, concernant l'épouvantable catastrophe de Richmond, s'est continuée ce soir. Le premier témoignage qui a été rendu, fut celui de Joseph Germain. Il dit qu'il demeure à Montréal, et qu'il est ingénieur à bord du convoi régulier venant d'Island Pond. Il n'a pas renversé la vapeur mais a seulement appliqué les freins en voyant le convoi spécial. Il n'avait pas beaucoup le temps de renverser la vapeur. Il n'a pas cru nécessaire de le faire. Il dit ensuite qu'il était assis sur sons iège lorsqu'il a vu l'autre convoi. Le chauffeur du convoi sur lequel il était se nommait Holland. En apercevant le convois l'ingénieur a sauté, et le chauffeur s'est aussi lancé en dehors de la locomotive qui n'était qu'à quelque distance de la locomotive du convoi spécial. L'ingénieur a expliqué ensuite, que dans le cas présent il fallait 1,200 pieds pour arrêter un convoi. Il n'a pas entendu siffler la locomotive du convoi spécial. Le devoir d'un ingénieur est d'aller consulter les règles à la gare pour voir si la voie est libre devant lui. Avant d'arriver à la courbe, il ne pouvait pas voir l'autre convoi, mais du chemin seulement. Le convoi régulier venant de Sherbrooke était 21 minutes en retard à Windsor Mills. Il est possible qu'un conducteur ou un ingénieur puisse faire une erreur en signant les régistres. L'ingénieur ne signe jamais les livres, il les examine seulement. Il dit ensuite qu'il n'a pas examiné les régistres après l'accident et qu'en faisant attention il n'y a aucune erreur possible, car les mots première et seconde classe sont écrits sur chaque page.

TEMOIGNAGE DU CHAUFFEUR DU SPECIAL

Le chauffeur du train allant à Sherbrooke conne ensuite son témoignage.

Il connait parfaitement les règlements de la compagnie. Il n'a fait aucun erreur en rapport avec ces règlements. L'ingénieur ne lui a pas dit que le convoi No. 5 était arrivé ou non à la gare. Il ne savait pas l'heure de l'arrivée de ce convoi spécial. Il a vu l'ordre à son départ de Montréal et un autre à St-Hubert. Il ne sait pas si les ordres étaient différents ou non.

Il ne connait pas les lois de la compagnie au sujet des registres et de la signature dans ces régistres. Son ouvrage est de chauffer la locomotive. Personne ne lui a jamais parlé du témoignage qu'il allait rendre. Il sait qu'il y a un livre contenant les règlements de la compagnie mais il ne s'occupe que de sa besogne de chauffeur. Il dit ensuite qu'il a vu la locomotive No 5,et il a sauté.

LES DOUBLES D'ORDRES

M. Withrow, télégraphiste de la gare, a ensuite donné les duplicata des ordres que le conducteur et l'ingénieur du convoi spécial ont reçus à Richmond.

Frank Milton est le témoins suivant. Il demeure à Montréal, il ne sait pas si l'ingénieur du spécial a renversé la vapeur. Avant la collision il était occupé à son feu. MM. les Drs Brown Hayes Johnson et Richards font leurs rapports.

LE CHAUFFEUR DU NO 5

Frank Holland, chauffeur du convoi régulier rend ensuite son témoignage,il demeure à Montréal et est chauffeur du Grand Tronc. Il était à gauche de la locomotive. Il n'était pas capable de voir la locomotive du train spécial parce que la courbe de la ligne l'empêchait. La vapeur avait été renversée lorsqu'il a sauté. Il ne savait pas qu'il y avait un convoi spécial venant de Montréal dans la direction de Sherbrooke.

LES SERRE-FREINS

Emile Rousseau fait ensuite sa déposition. Il a entendu mettre les freins avant l'accident et de suite s'est rendu dans les derniers chars du convoi. Ildit ensuite qu'il n'a entendu aucune conversation entre le conducteur Atkinson et le télégraphiste de la gare de Richmond au sujet du convoi No 5, venant de Sherbrooke. Il n'a vu le conducteur Atkinson entrer à la gare pour signer les registres. Il a été serre-frein depuis quinze mois à l'emploi de la compagnie.

Arthur Goyette vient ensuite, il dit qu'il est serre-frein à l'emploi de la compagnie. Il était sur le convoi spécial. Il n'a pas vu l'ordre du conducteur du convoi à bord duquel il était. Il ne savait pas si son convoi devait attendre l'arrivée du régulier No 5, venant de Sherbrooke. Il fallait un ordre spécial pour l'avancement d'un convoi d'une gare à une autre. il n'a pas vu le signal venant dans la direction de la gare de Richmond.

Vers minuit, le coroner Bachand ajourna l'enquête à mercredi, 7 septembre.

—

(Correspondance particulière)

St-Hyacinthe, 3. — Le service et la sépulture du regretté M. Blanchet, M. P., tué avant hier dans l'affreuse collision de Richemond, ont eu lieu ce matin même à la cathédrale de cette ville à 9 hers et demie. Le deuil est conduit par MM. Alexis Blanchet et Thaddée Blanchet, ses frères ; John Logan, D. Logan et Thomas Logan ; Louis Tétreault, N. Blanchard, I.Beauregard, R. Delâge, et V. Vincelette, ses beaux frères ; Jos. Bédard, ex-M.P.P.de Richmond, Edward McGovern, James Connaughton, ses cousins ; Achille Delâge, avocat, son associé et neveu ; Thomas Orsali, Léon Orsali et Paul Orsali, aussi neveux. Les porteurs du poêle sont MM. Louis Lussier, V. E. Fontaine, A. M. Beauparlant, Alphonse Bourgault, Emile Marin, avocats,et H. A. Beauregard, protonotaire.

LES FLEURS

Les offrandes de fleurs sont très nombreuses. MM. L. F. Morison, A. O. T Beauchemin, Louis Lussier, L. A. Gendron, V. E. Fontaine, A. M. Beauparlant, J. O. Beauregard, J.V. Marceau, A. Delâge, A. Bourgault, Emile Marin, Jos. Roy, les protonotaires et le shérif ont offert une croix de roses blanches et d'œillets, d'une grande beauté ; MM. Cléophas et Hector Pagnuelo, un coussin ; la famille de M. L. P. Morin, une couronne ; M. et Mme Eugène Sicotte, une couronne ; MM. Boisseau et Bazinet, une ancre ; M. et Mme Dr J. A. Darche, une croix, M. et Mme Morin, M.P.P., une couronne ; la famille C. Orsali, une croix ; M. et Mme S. T. Duclos,une croix ; MM. Beauregard et Delâge, une couronne ; M. et Mme G. H. Henshaw,une couronne ; M. et Mme Edmond Lussier de Montréal, une couronne.

CONDOLEANCES

Sil Wilfrid Laurier, l'Honorable L. P. Brodeur, ministre du Revenu de l'Intérieur, Thos Kennedy, de Rochester, N.-Y., J. H. Rainville, avocat, de Montréal, Mlle Quinn, Mme J. Lonergan, M. et Mme Jos. Boivin, Asst Sec. Provincial, de Québec, M. D. A. Lafortune, avocat de Montréal, F. H. Daigneault, M.P.P., pour le comté de Bagot et L.-P. Demers, M.P., pour le comté de St-Jean, ont envoyé des télégrammes de condoléances.

BOUQUETS SPIRITUELS

Parmi les personnes qui ont fait des offrandes de messes, j'ai relevé les noms de M. et Mme J. N. Dubrule, M. Eusèbe Morin, MM. Lussier et Gendron M. et Mme L. Marier, M. et Mme G. C. Dessaulles, M. et Mme Dr Eugène St-Jacques, Mme J. P. Larivée, M. et Mme Alfred Côté, M. et Mme J. A. Côté, M. et Mme Magloire Côté, M. et Mme Dr G. L. LeConte, M. et Mme Solyme Carreau.

Un train partira de la gare Bonaventure à 7 heures 40, ce matin, arrivera à St-Hyacinthe à temps pour les funérailles.

(De l'envoyé spécial du "Canada")

St-Hyacinthe 4. — Les funérailles de M. J.B. Blanchet ont eu lieu hier matin, à la cathédrale.

Malgré la pluie abondante, une foule énorme a accompagné le cadavre de M. Blanchet depuis sa résidence jusqu'à l'église. Le cortège s'est formé vers neuf heures et demie.

Le grand nombre ces personnes qui y prenaient part indique bien le deuil créé à St-Hyacinthe et dans tout le pays par la mort de M. Blanchet. On remarquait dans le cortège deux ministre du cabinet fédéral, plusieurs députés, tous les principaux citoyens de St-Hyacinthe, y compris les adversaires politiques de M. Blanchet, qui restait quand même leur ami.

Des centaines de personnes de toutes les parties du comté, étaient aussi accourues, malgré l'affreux état des chemins fait par les pluies récentes dans la vallée qui entoure St-Hyacinthe.

Le cortège funèbre s'est rendu à la cathédrale par les rues du Parc Mondor, Cascades et St-Hyacinthe. En tête, marchait une voiture portant les tributs floraux offerts par les amis du défunt.

Le bureau de St-Hyacinthe a envoyé une magnifique croix; MM. Boisseau et Bazinet, une ancre; la famille L. P. Morin, une couronne; M. et Mlle V.B. Sicotte, une couronne; MM. C. et H. Pagnuelo, un oreiller; M. et Mme Darche, de Coaticook, une croix; M. Joseph Morin, M.P., une croix ; la famille Orsali, une ancre; M. et Mme S. L. Duclos, une croix; Mme Ed Lussier, de Montréal, une couronne; M. et Mme Emile Morin, avocat, une ancre ; M. Achille Delage, avocat, une croix, etc.

Le deuil était conduit par MM. Alexis et Thaddée Blanchet, frères du défunt.

M. Louis Tétrault, beau-frère; M. J. Blanchard, de St-Damase; M. Régis Delage, de Ste-Madeleine; M. Achille Delage, de St-Hyacinthe; M. J. Beauregard, M. S. Vincelette, de St-Jean-Baptiste; M. Jos Bédard, de Richmond M. Thomas Orsali, de St-Hyacinthe; MM. Harry et James Bédard, de Richmond; M. Edward McGovern et MM. McGovern, de Richmond, M. J. Lonergan, de Montréal, MM. J. Poirier., John D. et Thomas Logan, de Montréal.

Les porteurs des coins du poêle, étaient MM. A.M. Beauparlant, avocat, Emile Marin, avocat, L. A. Bourgault, avocat, V.E. Fontaine, avocat, Ls Lussier, avocat, et A. Beauregard, protonotaire.

MM. Joseph Brodeur, J. A. Côté, M. Côté, Pierre Paquette, Théodore Godbout et Joseph Huette étaient les porteurs du corps.

Dans la suite, on remarquait: l'hon. L.P. Brodeur, ministre du revenu de l'intérieur; l'hon. Rod. Lemieux, solliciteur - général; l'hon. M. Belcourt, orateur des Communes; MM. Les Lavergne, député d'Arthabaska; L. P. Demers, député d'Iberville; V. Geoffrion député de Verchères, R. Bickerdike, député de St-Laurent de Montréal, M. Tobin, député de Richmond et Wolfe; L. A. Rivet, député d'Hochelaga; M. Carbonneau, député de l'Islet, J. E. Marcile et G. Daignault, députés de Bagot; Alf. Girard, député de Rouville; Chicoyne, député de Wolfe; P. H. Roy, député de St-Jean. E. Blanchard, député de Verchères; Dr Mathieu député de Shefford; le maire St-Jacques, de St-Hyacinthe; M. Nap. Garceau, avocat de Drummondville, Zeph Cordeau, avocat de Montréal; Jos Lussier et W. Jalbert, avocats de Montréal.

De St-Hyacinthe: M. Jos Chenette, échevin; Frs Fortier, échevin; M. J.C. Brodeur, échevin; M. Frs Gervais, échevin; M. S. Carreau, échevin; M. S. Casavant, échevin; M. Louis Lussier, échevin; M. Gemme, échevin; M. J.N. Dubrulé, échevin; M. A. Perrault, échevin, N. Marceau, avocat; J. Roy, avocat, A.O.T. Beauchemin, avocat; L.F. Morrison, avocat; les notaires J. de L. Taché, Boisseau, Bazinet, Jodoin, J et H. St-Germain, Carreau, Cormier, Chabot et Borduas; le magistrat Sicotte, R. Ostiguy, greffier de la cité Eu Berthiaume, chef de police; MM Nault et Boivin, registrateurs; les Drs U. et O. Jacques, Turcotte, Beaudry P. Ostiguy: MM. Brodeur et Belisle pharmaciens; MM. C.G. Dessaulles, L. P. Morin, S. Duclos, Eus Morin, J.B Yvon, C. et H. Pagnuelo, J. Laframboise, W.A. Moreau, J. H, Morin, J. E. Lanoix, Elie Perrault, J. C. Rouleau, M. Authier, consul des Etats Unis; F. Langelier, H. Pagé, L. Beaunoyer, L.A. Guertin, M. O. David, Eus Chatel, Campbell, T. Raymond, Trahan, Bourgeois, Bissonnette, Aug Brodeur, Chs et W. Raymond, J. B. Brousseau, Ls Brousseau, Ph. Authier A. Ledoux, A. Marsan, R. Lussier, Arthur Robert, M. Damien Bouchard, M. F.X. Bertrand, M. Euclide Richer, J. A. Godard, M. H. Richer, M. J. A. Charpentier, M. Ernest Lafortune, de "l'Union"; M. J.B. Bousquet, du "Courrier"; M. H. Nourque, M. Joseph Gosselin, M. Alphonse Gervais, etc., etc.

Des différentes paroisses du district, nous avons remarqué:

De St-Hughes: MM. J. Charpentier, A. Lapalme, E. Phaneuf, A. Lefebvre, J. Lemieux, Bazinet, Courtemanche.

De St-Simon: MM. E. Fournier, et V. Sylvestre.

De Ste-Rosalie; MM. M. Desautels et l'hon. Lincourt.

De St-Liboire: MM. J. Morel, et J. Pilon, régistrateurs du comté Bagot, et Ex. Meunier, d'Acton, M. J.M. Borduas, notaire.

De St-Pie: MM. J.B.S. Bathalon, N. P., J. Marin, Frs Beauregard, Em. Ménard, F.X. Cabana, N. Dupont.

De St-Denis: MM. Dauray, N.P. E. Leblanc, A. Lamothe, E. PLaperle, J. Chapdelaine, C. Dragon.

De la Présentation: MM. Frs Giasson, fils, maire de la paroisse; Fr. Chenette, Frs St-Germain, N. Prévost, P. Phaneuf, H. Larivière;

De St-Thomas d'Aquin: — MM. Ludger Gauvin, P. Côté, J.A. Gauvin.

De St-Damase: MM. M. Chouinière, J.B. Gaucher, H. Jodoin, D. Léonard, E. Lussier, M. Choquette, J. B. Ravenel, et Favreau.

De Rougemont: MM. Elie Bourbeau, inspecteur général de l'industrie laitière; Hamel et Paquet.

De Ste-Madeleine: MM. A. Poirier, J Rainville,, Delâge.

De Ste-Angèle: M. Lambert.

Il y avait encore de toutes les parties du district, une foule de citoyens importants dont les noms nous échappent.

A l'arrivée à la cathédrale, la levée du corps fut faite par M. le chanoine A. Beaudry. Le service fut chanté par M. le curé Sénécal, de la cathédrale, assisté de MM. les abbés St-Amour et Routhier, comme diacre et sous-diacre.

Au chœur on remarquait, M. l'abbé R. Ouellette, supérieur du séminaire, le P. Langlois, dominicain, M. l'abbé A.M. Daoust, de l'évêché, ainsi que plusieurs autres prêtres du séminaire, de l'évêché et du couvent des Dominicains.

M. Léon Ringuet était à l'orgue et dirigeait le chant. Le chœur comprenait une centaine de voix. Les solos ont été chantés par MM. J. Morel, H. A. Beauregard, P. Gaumont, J. Casavant, Chicoyne, de St-Jean-Baptiste ; A. Séguin, V.A. Bourgeois, E.E.L., de Berthierville; Jos Roy, L.O. Dauray, de St-Denis, M. O. A. Rondeau, E.E.D, a chanté avec art les "Adieux de Schubert."

La cathédrale avait revêtu au complet ses draperies de deuil. Elle était remplie par la foule des assistants.

Après le service, un nombreux cortège s'est reformé pour aller conduire le corps de M. Blanchet jusqu'au cimetière.

Durant tout le cours des funérailles, l'attitude des assistants manifestait éloquemment l'estime qu'ils portaient à M. Blanchet, le grand deuil causé par sa mort.

—

(Dépêche particulière au "Canada")

Saint-Hyacinthe 4. — Une autre victime de la catastrophe de Richmond a succombé hier à ses blessures.

C'est Richard Paquette de Rougemont qui avait été transporté à l'hôpital St-Charles en notre ville.

Le jeune Paquette avait été affreusement blessé et il était impossible qu'il survive. Ses blessures étaient internes. Il était en compagnie de son frère, Eugène quand l'accident s'est produit. Tous deux s'en allaient vendre un char de pommes à Sherbrooke.

Eugène Paquette est aussi bien mal équipé, il a eu le bras gauche fracturé à trois ou quatre places.

Aussitôt que la mort lui a été annoncée, M. le coroner St-Jacques a tout de suite ordonné une enquête et l'autopsie, qui fut pratiquée par les docteurs Eugène Turcotte et Olivier Jacques assistés des docteurs L. A. Gaudry et Paul Ostiguy.

C'est au poste de police que s'est tenue l'enquête du coroner. Le cadavre de Paquette avait été transporté à la morgue qui se trouve sous le poste.

Le jury suivant avait été composé: MM. Jos Chénette, président; F.X. Tétrault, Paul N. Gaudette; E. A. Séguin, H. Benoit, Jos Perreault, Ed. Boudy, Alphonse Gervais; J. B. Evé, Joseph Vogel, Georges Lacroix et Domina Bachand.

Deux témoins seulement ont été entendus à l'enquête, ce sont Eug. Paquette, frère du défunt et M. le notaire Taché.

M. Eug. PAQUETTE

M. Paquette a été transporté de l'hôpital à la salle de l'enquête pour y donner son témoignage. Et c'est les larmes aux yeux qu'il a redit aux auditeurs les horribles détails de cette catastrophe épouvantable.

M. Paquette a établi l'identité de son frère.

Le témoin était avec son frère dans le compartiment des fumeurs. Son frère se trouvait assis à six pieds de lui du côté de Montréal, — Quand l'accident s'est produit. Le témoin ne savait pas ce qu'était devenu son frère. Ce n'était qu'une demi-heure après qu'il apprit que son frère était enseveli sous les débris.

Quand le témoin fut retiré de sa position son frère ne l'avait pas été encore. Il a revu son frère à l'hôtel St-Jacob.

Son témoignage se termine l'

LE NOTAIRE J. L. TACHE

était aussi dans le train des frères Paquette au moment de la collision. Il était dans l'un des chars à l'arrière du train. Immédiatement après la collision, il sauta à terre. Il entendit crier: "Tous les gens de St-Hyacinthe sont morts." Il se précipita vers l'endroit où se trouvaient les blessés. N'apercevant aucun des blessés de St-Hyacinthe au premier coup d'œil, il courut à la première boite de téléphone pour donner des nouvelles à St-Hyacinthe.

Il revenait au lieu du désastre lorsqu'il vit le col. A. Denis, que l'on conduisait à la ville en voiture. M. Taché retourna alors prendre soin de M. Denis, que l'on déposa à l'hôtel St-Jacob. Après avoir installé M. Denis, il visita les autres chambres de l'hôtel et reconnut les frères Paquette, qu'on avait aussi transportés. M.Ta-

ché alla chercher le Dr Brown. Le Dr. Hutchinson y vint aussi et voulut amener les blessés à Sherbrooke. M. Taché les décida à revenir plutôt à St-Hyacinthe. Les trois blessés, M. Denis et les frères Paquette, furent transportés à la gare de Richmond vers 4 heures. On n'avait pas de civières, et le transport des blessés fut difficile et pénible. Avec des précautions infinies, on les coucha à l'ombre sur des civières improvisées. A ce moment de son témoignage le notaire Taché suggère que les compagnies de chemins de fer gardent continuellement à bord de leurs trains des civières et autres objets de première nécessité en cas d'accident. Lorsque les blessés furent embarqués dans le train pour St-Hyacinthe, ce fut une autre scène lamentable. Les civières improvisées n'entraient pas dans les portes des wagons à passagers. Le notaire Taché demanda à la compagnie de les entrer et de les installer dans le char à baggages, dont les portes sont beaucoup plus larges.

Mais cette faveur fut refusée. Il fallut enlever de leurs civières et transporter à bras les blessés. Ces secousses leurs causaient des douleurs terribles. Le jeune Richard Paquette surtout faisait entendre des gémissements pénibles.

Le voyage de Richmond à St-Hyacinthe s'est effectué d'une manière assez calme. Le notaire Taché quitta les malades après les avoir remis aux autorités de l'hôpital St Charles.

Après avoir entendu ces témoignages, les jurés s'entendirent et rendirent le verdict suivant :

"Richard Paquette est mort des blessures internes qu'il a reçues dans un accident de chemin de fer, la collision qui s'est produite près de Richmond le 31 août dernier."

Les autres blessés de St-Hyacinthe ne font pas tous les mêmes progrès. M. Denis est relativement très bien. Il ne lui sera pas nécessaire de subir une opération.

M. Marceau se rétablit aussi rapidement. Il ne lui restera plus bientôt de la catastrophe qu'un désagréable souvenir.

M. Eugène Paquette dont nous avons donné ci-dessus le témoignage souffre beaucoup de son bras brisé, presque inutile, et l'on ne peut prévoir le temps nécessaire à sa guérison.

Le jeune Claude Orsali avait pris un mieux très sensible samedi matin. Il voulut assister aux funérailles de son oncle, M. J. B. Blanchet. Malgré sa prudence, il éprouva de cette démarche une fatigue excessive. Samedi soir il s'est évanoui. Cependant, il n'y a pas de doute que M. Orsali se rétablira assez rapidement.

FUNERAILLES DE M. SIMARD

Une heure avant M. Blanchet, une autre victime de la collision de Richmond recevait, aux yeux de la population de St-Hyacinthe endeuillée, les hommages de la sépulture. Le service de M. Simard fut chanté à 8 heures, à la cathédrale. Une foule de parents et d'amis assistèrent aux funérailles. Les porteurs étaient MM. Geo. Simard et Jos. Simard, frères du défunt, P. A. Lefebvre, Horm. Choquette, Dr Olivier Jacques, J. A. Charpentier.

M. l'abbé Simard, prêtre dans l'un des diocèses des Etats-Unis, et frère du défunt, a chanté le service.

M. Simard était un citoyen estimé de toute notre population.

St-Hyacinthe gardera longtemps le souvenir douloureux de la catastrophe de Richmond.

Correspondance

Le conducteur Atkinson et l'accident de Richmond

St-Hyacinthe, 2 Sept., 1904

M. le Rédacteur "Le Canada",
Montréal, Qué.

Monsieur,

Merci, grand merci, pour les quelques mots de justice et de revendication, lus dans votre édition de ce matin en faveur de l'infortuné Norman Atkinson, qui a été cause de la sanglante collision de Richmond, et que "La Patrie", dans son ignorance crasse des faits, place honteusement et lâchement au rang des meurtriers.

M. le Rédacteur, je suis actuellement à l'emploi du G. T. R. Je connais intimement Atkinson depuis six ans, et je puis vous certifier que cette compagnie n'a pas aujourd'hui, parmi ses milliers d'employés, un seul qui soit d'un caractère plus prudent, plus sobre, plus courageux et plus fidèle dans l'exécution de son devoir que l'était le conducteur Atkinson. Je sais positivement qu'il ne faisait aucun usage de boissons enivrantes ni de tabac, et de plus qu'il était d'une prudence et d'une attention extrême lorsqu'il était à son devoir.

Le malheureux a failli, mais il a failli simplement parce que l'être humain n'est pas infaillible. Quel est l'homme qui dans une vie ne commet pas quelque erreur grave? et si la responsabilité des employés de chemin de fer est telle, que, malgré la plus stricte vigilance de leur part, des accidents semblables à celui de Richmond sont inévitables, lorsqu'ils oublient ; pourquoi seraient-ils égorgés pour une imperfection dont la nature seule est responsable ?

Je comprends et je réalise très bien les souffrances qu'ont dû subir les pauvres mutilés de cette collision, cependant je doute fort si Atkinson ne se serait pas considéré heureux de pouvoir accepter les plus cruelles douleurs physiques, en échange de l'angoisse et des tortures morales qu'il endure actuellement; et à ceux qui pleurent et qui regrettent l'effrayant résultat de ce lamentable accident, je leur demande un souvenir de pardon, et même de sympathie pour le désespéré Atkinson.

Encore une fois, M. le Rédacteur, merci pour vos nobles paroles en défense d'un honnête mais malheureux citoyen que "La Patrie" a brutalement assailli dans son malheur.

R. E. CODERRE.

LABELLE

(Correspondance particulière)

Labelle 6 — Vendredi dernier, à 10 heures du soir, un incendie s'est déclaré chez M. Nap. Robillard, restaurateur. En un clin d'œil la maison n'était qu'un brasier ardent. Le feu se communiqua à l'écurie de M. Eugène Lavoie et à l'écurie de M. Joseph Demers qui furent réduites en cendres. Sans le secours du boyau à incendie et l'aide de quelques citoyens de cet endroit, toute la partie nord du village aurait été incendiée.

Les pertes sont évaluées à $3,000.00. L'origine du feu est inconnue.

L'on remarquait parmi les plus ardents sauveteurs MM. W. McPeak R. S. Richardson, D. A. Beattie, Fred. Wadleigh, W. Duncan, Henri, Francis, Zéphir Raymond et Jos. Bélair. Ces braves méritent d'être complimentés.

COTE A ETE EXONERE

L'enquête sur la mort de Mamie Lalonde est terminée. — Le coroner adresse des reproches à l'agent Coté, qu'il accuse d'avoir manqué de jugement.— Coté est allé chez le pharmacien avec Mamie Lalonde quand elle a acheté le poison. — Coté n'a pas été suspendu.

L'enquête sur la mort de Mamie Lalonde, a eu lieu hier matin à l'hôpital Notre-Dame.

Après avoir entendu les déclarations de plusieurs témoins le coroner fit sa charge aux jurés.

Il se montra très sévire à l'égard de l'agent Côté.

Dans toute cette affaire, a-t-il déclaré, Côté a démontré un manque de flair et de jugement absolument contraire à sa profession.

Il est prouvé que Côté a accompagné la jeune fille à la pharmacie lorsqu'elle a acheté le poison. Comme agent de police, il aurait dû soupçonner ce qui est arrivé lorsqu'il vit la jeune fille acheter du poison et écrire de nombreuses lettres.

"Je le répète, ajoute le coroner, aucun officier de police ne devrait agir comme Côté.

"Si le jury croit que l'action de Côté peut avoir contribué d'aucune manière à la mort de Mamie Lalonde il doit le déclarer dans son verdict."

Après avoir délibéré deux minutes, les jurés rendirent le verdict suivant:

"Que Mamie Lalonde est morte à Montréal des suites d'un empoisonnement par le vert de Paris et nous sommes d'opinion qu'il n'y a pas eu de complicité avant le fait de la part du détective Côté."

Les témoignages : Le Dr Fleury

Le Dr Fleury.—Il raconte l'arrivée de la défunte à l'hôpital. Elle est morte vers 3.30 heures, la cause de la mort est l'absorbtion d'une forte dose de vert de Paris.

Le témoin produit trois bouteilles ayant contenu des poisons laudanum et collodion.

Ces bouteilles lui ont été remises par l'agent Côté.

LE PHARMACIEN

Edmond Vadeboncœur est gérant de la pharmacie Robert. Vers 11 heures, lundi soir, il vendit du laudanum et du collodion à une jeune fille accompagnée par l'agent Côté. Peu avant il avait refusé ces proquits à un jeune garçon envoyé de l'hôtel Jacques-Cartier.

L'AGENT COTE

Le coroner le met sur ses gardes,car il est soupçonné d'avoir aidé à préparer les moyens qui ont permis à la jeune fille de s'ôter la vie.

Il est libre de ne point parler.

Le témoin demande à faire sa déclaration.

Il raconte l'histoire du vol et son dénouement. Après le départ de M. Scroggie, la jeune fille m'a dit qu'elle ne pouvait se décider à aller coucher dans sa chambre vu que sa maitresse avait eu connaissance de sa faute.

" Je lui offris à souper au Petit Windsor et elle accepta.

" Je l'emmenai ensuite à l'hôtel Jacques-Cartier."

Le témoin déclare qu'il ne passa que quelques minutes dans la chambre, à l'hôtel, mais que par contre, il l'avait attendue de longues heures dans le bureau du bas. Tant qu'au poison il ajoute qu'il croyait fermement que la jeune fille avait mal aux dents et que c'était dans le but de se soulager qu'elle en faisait l'acquisition.

" Le lendemain, j'allai la réveiller à 11 heures, parce qu'elle m'avait dit qu'elle irait chez Scroggie. Elle m'avait demandé de l'y accompagner."

M. G. SCROGGIE

L'intention de la maison était de ne pas poursuivre Mlle Lalonde. L'agent Côté le savait. La jeune fille devait revenir mardi matin.

LA MERE DE LA DEFUNTE

Mme Moses Lalonde, de Prescott, Ont., ne peut jurer que les lettres produites sont de l'écriture de sa fille. C'est M. James Elliott qui lui a annoncé la triste nouvelle. Dans une des lettres écrites à ce monsieur, la défunte lui demandait d'annoncer ce fait à sa mère et lui déclarait qu'elle ne pouvait expliquer sa conduite.

Mme Alex. Wiggins, 239 rue St-Urbain, chez qui la défunte pensionnait, jure qu'elle n'a jamais dit à la défunte de quitter la maison.

LE CHEF CARPENTER

Il fait l'éloge de l'agent Côté.

Le chef déclare que si un officier a raison de soupçonner qu'une personne peut commettre un crime il peut l'arrêter et non pas la conduire dans un hôtel.

PHILIPPE BEAUDIN

Il est commis de nuit à l'hôtel Jacques-Cartier. Lundi soir, vers 10.30 heures, il a cédé une chambre à la jeune fille, accompagné de Côté. Ce dernier y conduisit la jeune fille. Peu après il descendit et demanda du papier, des timbres de poste et de l'encre.

A 11 HEURES, ils sortirent tous deux, puis revinrent quelques minutes plus tard. Côté monta avec la jeune fille mais redescendit peu d'instants après et demeura en bas.

Il quitta l'hôtel vers 2 heures.

Le dernier témoin est Wilbrod Jodoin, le messager envoyé par la défunte chez Robert. A la pharmacie, on lui refusa le poison.

Le verdict de l'enquête du coroner a été favorablement acceuilli hier, dans les cercles de la police.

Un journal à sensation annonçait hier soir, que le détective Côté avait été suspendu de ses fonctions jusqu'à nouvel ordre. Interrogé à ce sujet le chef Carpenter a nié formellement le fait.

Victime d'un attentat mystérieux

Mort tragique d'une jeune Canadienne-française. — Un crime entouré de mystères.— Le cadavre sur la grève.-- Etranglée puis jetée à la rivière.-- Premier mensonge. Sous la tonnelle de Woodmont.— Le dernier rendez-vous.— Qui est l'assassin? Un témoin qui promet de venir et ne vient pas.—Un voyage qui est une énigme. Silence étrange d'un ami de naguère.— On demande un Sherlock Holmes.

(Correspondance particulière)

New Haven, Conn., 6. — Un des drames les plus sombres et les plus mystérieux dont les annales du Connecticut fassent mention, vient de se dérouler à New-Haven.

Vendredi matin vers sept heures, des passants trouvaient sur la grève, à Nesbit Point, à l'embouchure de la rivière Oyster, le cadavre d'une jeune canadienne de 19 ans, Louise Dubois, de Yalesville.

On crut d'abord à un accident ou à un suicide, mais en examinant de plus près le corps, on vit avec horreur des marques de doigts profondément imprimées autour du cou délicat de la jeune fille.

Le rapport du médecin légiste établit d'une façon formelle que Louise Dubois avait été étranglée et jetée ensuite à la rivière. Les poumons contenaient en effet très peu d'eau bien que le corps eut séjourné pendant plusieurs heures sous l'eau.

A cette constatation se bornent les résultats de l'enquête du coroner. Malgré toutes les recherches faites depuis trois jours, nul ne soupçonne qui peut être le lâche meurtrier de la jeune canadienne. Voici les seuls faits qu'on ait pu recueillir jusqu'à présent. Louise Dubois demeurait à Yalesville avec ses parents.

Mercredi matin, de bonne heure elle partait après avoir dit à sa mère qu'elle allait faire visite à des amies de Méride.n

Une de ses camarades Maggie McGowan la vit en effet prendre le tramway de Méride.n Louise Dubois avait cependant menti à sa mère car à midi et demi, elle prenait le train de New-Haven, sans avoir vu personne de ses connaissances à Méride.n

Depuis le moment où elle quitta cette station, nul ne peut dire ce qu'elle a fait ni où elle est allée.

Jeudi soir seulement, vers neuf heures, M. Thomas Templeton, propriétaire de la Colonial Inn, de Woodmont, petite station sur la linge de tramways de Bridgeport,affirme l'avoir vue sous une tonnelle en feuillages de son établissement. Il remarqua cette jolie fille assise seule dans l'ombre. Elle semblait mélancolique et inquiète. Elle tenait sa tête entre ses mains et regardait fixement la route de New-Haven. Evidemment elle attendait quelqu'un qui tardait à venir. Ce fut là son dernier rendez-vous. Celui qui vint était un assassin et deux heures plus tard la pauvre enfant n'était plus qu'un cadavre.

Depuis l'instant où Templeton l'aperçut sous la tonnelle de vigne sauvage personne ne l'a revue vivante. Le meurtre, au dire des médecins légistes a dû être accompli vers onze heures du soir.

Ce que l'on cherche à établir tout d'abord, c'est l'emploi du temps de Louise Dubois entre son départ de Méride.n mercredi à midi et son arrivée à la Colonial Inn jeudi soir, à neuf heures. Où est-elle allée durant ces trente-deux heures ? C'est ce qu'aucun indice ne permet d'établir. Personne ne l'a vue à New-Haven bien qu'elle eût là de nombreux amis et on a montré vainement sa photographie à des centaines de personnes de Woodmont, de Savin Rock et de Bridgeport. On a interrogé sans succès tous les employés de "White City" le populaire lieu d'amusements de Savin Rock. Aucun d'eux ne se souvient d'avoir vu une jeune fille dont le signalement pût correspondre avec celui de Louise Dubois.

Ce qui complique encore l'énigme, c'est que la jeune Canadienne, en partant mercredi matin n'avait sur elle que 90 cents. Son voyage à New-Haven lui coûtait 45 cents. Il ne lui restait donc que 45 cents, somme insuffisante pour payer ses repas, mercredi et jeudi, et une chambre à l'hôtel, mercredi soir.

Voilà donc un premier mystère à éclaircir. Si l'on parvient à retracer l'itinéraire de la malheureuse jeune fille, on parviendra par là même, à recueillir des renseignements sur le meurtrier.

Jusqu'alors on n'a sur personne, le moindre soupçon.

On n'a jamais connu qu'un seul "cavalier" assidu à Louise Dubois.

C'était un jeune canadien du nom d'Ernest Lapointe. Il semblait l'aimer beaucoup, et désirait l'épouser. Au début, la jeune fille accueillit bien ses avances, mais lorsqu'il parla mariage, elle lui refusa sa main.

Sur ses entrefaites, Lapointe quitta le Connecticut, il y a un an environ, pour aller s'établir à Hampton, dans le New Jersey. Il avait fait promettre à Louise de lui écrire deux fois par semaine, espérant conserver ainsi son affection, et peut-être à la longue, conquérir son amour.

Pendant les premiers mois qui suivirent le départ de Lapointe, la jeune fille lui écrivit assez régulièrement, mais bientôt les lettres se firent plus rares et les dernières lui laissèrent entendre que Louise Dubois avait donné à un autre ses affections.

Tels sont les renseignements donnés par George Dubois, le père de la victime, et l'ami de Lapointe. Le coroner et la police avaient télégraphié, samedi, à Lapointe de vouloir bien se rendre à l'enquête du coroner. On espérait qu'il pourrait donner, d'après les dernières lettres de la jeune fille, des renseignements pouvant mettre sur la trace du meurtrier.

Lapointe avait répondu par télégraphe qu'il se rendrait à l'enquête, et ferait tout son possible pour éclairer la justice. Cependant l'enquête a eu lieu hier, et Lapointe n'était pas là. Depuis sa communication il n'a pas donné signe de vie. On trouve ce silence quelque peu étrange, bien que le jeune homme jouisse d'une excellente réputation et de l'estime générale.

Lui seul peut fournir à la justice les premiers indices vers une piste sérieuse. En attendant, la police continue activement ses recherches.

On est moralement convaincu que la jeune fille a passé à New-Haven, la journée de mercredi, et la nuit de mercredi à jeudi. Jusqu'à présent, il semble très probable que l'auteur de ce crime mystérieux ne sera jamais découvert.

On rappelle à propos de cette sombre affaire, trois meurtres du même genre, commis dans le Connecticut, et dont les auteurs ne furent jamais découverts.

Les victimes étaient également des jeunes filles: Mary Stannard, dont le cadavre fut trouvé le matin du 4 août 1881, dans le port de New-Haven; Jennie Cramer qui fut trouvée morte dans un hangar abandonné et Rose Ambler, qui fut tuée mystérieusement, d'un coup de poignard, dans une rue déserte de Stratford, le soir du 2 septembre 1883.

A RIGAUD

Départ du révérend F. X. Tisseur.—Bonus.— Mariages.— Demande de mariage assez cocasse.—Conventionagricole.-Villégiature.-Ruines du moulin.

(Correspondance particulière)

Le révérend F.X. Tisseur, vicaire ici depuis six ans, vient d'être nommé à la nouvelle desserte de Pointe-Fortune, dans le comté de Vaudreuil à 7 milles de Rigaud.

Les paroissiens lui ont à cette occasion présenté de riches cadeaux et une bourse bien garnie. Cette démonstration a eu lieu après la messe, le Dr E. Lalonde, régistrateur de M. Est, présenta au jeune abbé les vœux de tous et les regrets unanimes que provoque son départ — M. Tisseur était très estimé ici.

Les demandes de Bonus pour venir en aide à la constructian du moulin, récemment incendié, — n'ont pas reçu élégalement bon accueil.

La corporation du village est des mieux disposé à se rendre à une aussi juste requête. Mais le conseil ou plutôt les contribuables de la paroisse ne chantent pas sur le même ton. Pourtant réflexion faite, ce sont bien eux qui ont le plus besoin ici d'un bon moulin, — Enfin les opinions doivent être respectées on reprendra peut-être cette discussion et l'on adoptera peut-être une autre politique.

—Monsieur Jules Séguin un de nos excellents concitoyens a marié cette semaine une de ses gentilles jeunes filles mademoiselle Elisa à M. Jos Séguin fils de Pierre Séguin. La cérémonie à l'église a été jolie. Enfin toute la noce a été des plus charmante. Ces deux excellentes familles d'ailleurs savent bien faire les choses et les parents et les invités garderont un bon souvenir du mariage de ce jeune couple.

—Mlle Flore Malette, doit le 20 septembre prochain, épouser M. Hector Chevrier, fils de M. J.A. Chevrier marchand.

—Une jeune fille de notre village qui se pique d'être jolie fille, et qui de fait est une charmante blonde, vient de recevoir une demande en mariage de la part de M. Ching, un Chinois, de la plus belle espèce, — Inutile d'ajouter que la requête de ce nouveau don Juan a provoqué beaucoup de plaisir. M. Ching devra jeter sa ligne ailleurs.

—La convention agricole qui, doit avoir lieu à Ste-Marthe le 13 septembre, promet d'être un succès. Nombre de personnes remarquables ont promis d'être présentes.

—On est à déblayer les ruines du moulin des ferrailles qui l'encombre, plusieurs hommes sont employés à ce travail.

—M. T.A. Thivierge, de Montréal a passé à Rigaud, les deux premiers jours de cette semaine.

—Nombre de nemrods étaient ici, pour l'ouverture de la chasse. Les canards étaient nombreux, plusieurs, sont tombés victimes de l'adresse des tireurs montréalais.

A L'EXPOSITION DE TORONTO

La journée des manufacturiers. — Un brillant banquet.— Intéressants discours de l'hon Geo. W. Ross, l'hon. Geo. E. Foster, MM. D. M, Stewart, Ballantyne, Donald, etc. — Le progrès industriel dans l'Ontario. — L'industrie canadienne et le capital anglais.

(Correspondance particulière)

Toronto, 5. — En dépit de la température menaçante, il y avait, vendredi, une foule considérable à l'Exposition Nationale Canadienne. C'était la journée des Manufacturiers. Le banquet qui leur était offert par les directeurs de l'Exposition fût très brillant. M. McNaught présidait. On remarquait à la table d'honneur :

Hon. Geo. W. Ross, hon., Geo. E. Foster, hon., J. R. Stratton O. M. Stewart, Dr S. M. Wickett, Messrs, W. G. Walker, James Pape, Ech., J. B. Hay, R. Matthews, Wm. Stone, E. L. Dyer, Walkerville, F. B. Hays, Dr C. S. Murray ; C. T. Cahill, Boston Mass, ; R. M. Ballantyne, Montréal ; Colonel Gartshore, London ; J. W. Parish, Hamilton ; J. G. Sheridan, G. L. Moffatt, V. J. Younge, R. A. Donald, C. M. Candee, C. Knight, W. J. McMurtry, F. C. Bruce, M. P., Geo. Keith, R. Noble, L. R. Arnott, F. Sims, J. H. Chewett; J. S. Morrison, Chatham ; E. Packard, Montréal ; Peter Christie, Manchester, Ang. ; W. E. West, Burlington, Vt. ; Harry Troop, Halifax ; J. C. Eaton, A. Major, Montréal.

Le président, M. McNaught ouvrit la série des discours en donnant un exposé très clair de la situation des industries canadiennes à l'heure présente. A l'époque, du dernier récensement dit M. McNaught, nous avions au Canada, 14,650m anufactures employant 313,344 ouvriers. Le capital investi dans les entreprises industrielles s'élevait à $446,916,000. Il faut ajouter à ce chiffre $20,000 pour les maisons employant moins de cinq ouvriers. Le chiffre des salaires payés cette année-là, s'élevait à $89,573,000 et la valeur de la production à $481 000,000. Comme, d'autre part, les petites industries produisent une valeur annuelle de $50,000,000, an voit que les manufactures détiennent aujourd'hui à peu près la moitié des affaires du Canada.

L'hon. Geo. W. Ross, premier ministre d'Ontario prit ensuite la parole. Après avoir chaleureusement félicité les organisateurs de l'Exposition, il fit de très intéressantes remarques sur l'évolution industrielle du pays.

Il fut un temos, dit le ministre où nous pensions, dans cette province d'Ontario que notre premier devoir de citoyens, c'était de développer la production agricole et d'expédier nos produits à l'état brut, aux manufacturiers étrangers.

Nous avons reconnu plus tard que le complément de la prospérité agricole était la prospérité industrielle et nous avons établi une industrie canadienne qui procure un marché national a nos agriculteurs et approvisionne directement le consommateur.

Un peuple qui ne se suffit pas à lui-même, continua l'orateur, ne peut prétendre compter au rang des grandes nations, ni sur ce continent, ni ailleurs. Aujourd'hui non seulement, nous nous suffisons à nous-mêmes, mais, de plus, il nous reste beaucoup à vendre. De même, notre industrie qui approvisionne à peu près tout le marché national, exporte annuellement $20,000,000 de marchandises à l'étranger.

C'est là une situation des plus satisfaisantes mais nous pouvons faire et nous ferons beaucoup mieux.

J'ai souvent regretté en considérant les chiffres considérables de nos exportations de bois qu'une partie de ce bois ne soit pas envoyée à l'étranger après être sortie de nos manufactures, sous forme de meubles. Il faut reconnaitre, toutefois, que, sous ce rapport, nous sommes en train de faire d'immenses progrès.

Je regrette aussi, vivement, que nous soyons obligés d'importer du minerai de fer pour alimenter nos industries métallurgiques mais je crois que, dans quelques années, nous pourrons produire, nous-mêmes, cette matière première.

Nous devons nous appliquer, dit en terminant l'hon. Geo. Ross, à rivaliser à tous les points de vue avec nos concurrents étrangers. Nous devons produire des articles non seulement aussi bons, mais aussi beaux que ceux de nos rivaux. L'apparence extérieure compte pour beaucoup de nos jours. Aussi est-ce l'intérêt des manufacturiers d'encourager l'éducation technique qui est un facteur si important dans l'industrie moderne.

L'hon. Geo. E. Foster parla dans le même sens que l'hon. Geo. W. Ross. Il déclara que la lutte industrielle et commerciale entre les peuples est aussi âpre à l'heure actuelle que la guerre d'Extrême-Orient et conseilla aux manufacturiers canadiens de s'assurer avant tout le marché national.

M. D. M. Stewart, gérant général de la Banque Sovereign dit que les capitalistes américains et anglais sont plus que jamais désireux d'investir leurs capitaux dans des entreprises industrielles au Canada. Il est convaincu que le Canada est le pays du monde où l'on puisse trouver les meilleures chances de faire fructifier l'argent.

D'intéressants discours furent aussi prononcés uar M. R. M, N. Ballantyne, R. A. Donakl, etc.

UNE AUTRE CATASTROPHE

Quatre personnes sont tuées et vingt-cinq blessées près de St-Louis.—Accident de chemin de fer.

St-Louis Missouri 6. — Deux wagons d'un train de passagers du Wabash, allant de Des Moines à St-Louis ont déraillé à 65 milles à l'ouest d'ici. Plusieurs passagers ont été blessés et l'on rapporte aussi que quelques-uns, ont été tués.

St-Louis 6. — L'accident est arrivé à Pendleton et 4 passagers ont été tués et environ 25 blessés.

La cause du désastre n'est pas encore connuè, mais il parait qu'une roue brisée a fait dérailler un des wagons de première classe qui en déraillant a entraîné le wagon-restaurant.

Aux bureaux du Wabash, à St-Louis, on disait qu'il y avait plus de cinq cents personnes sur ce train, qui allait à sa vitesse régulière lorsque l'accident arriva.

Le wagon-lit qui se trouvait le dernier, ne quitta pas la voie. Le wagon restaurant et un wagon de première classe roulèrent en bas du talus, et ont été complètement détruits. Les morts et les blessés étaient sur le dernier de ces wagons.

MORTS

J. E. Nichols.
J. A. Nichols.
Mme Henry Folcht.
Mme C. H. Graves.

UN VOL AUDACIEUX

Des cambrioleurs pénètrent avec effraction dans un magasin à Ste-Anne de Beaupré, et y enlèvent environ $700

(Dépêche particulière)

Québec, 6. — Le paisible village de Ste-Anne de Beaupré a été mis en émoi par un vol avec effraction qui dénote chez ses auteurs une audace inouie.

Le magasin de M. Fortier, quoique situé en plein centre du village a été enfoncé et le coffre-fort complètement vidé.

Il était deux heures du matin quand les voleurs exécutèrent leur criminel dessein. Avant de pénétrer dans le magasin, ils avaient eu la précaution de barricader en avant et en arrière, les portes de la résidence de M. Murphy. En entendant la détonation, M. Murphy se leva précipitamment et courut à la porte de devant pour voir ce qui se passait. Mais ne pouvant l'ouvrir, il courut à celle de derrière, mais là, il essuya un nouvesl échec et pour cause.

Pendant ce temps-là, les voleurs faisaient main basse sur tout ce qu'il y avait dans le coffre-fort et le tiroir à argent et prenaient ensuite la fuite avec des valeurs de 8500 environ, plus $170.00 en timbres de postes, car M. Fortier tient le bureau de poste pour la paroisse de Ste-Anne.

M. Murphy reussit à la fin à sortir par une fenêtre et alla prévenir M. Fortier qui demeure un peu plus bas que l'église. Ce dernier arriva à son magasin trois quarts d'heure après que le vol eut été commis et constata la disparition de son argent et les dégats qui avaient été causés à la porte de son magasin et à son coffre-fort. Il télégraphia aussitôt aux détectives de Québec pour les mettre au courant de ce vol audacieux.

Deux individus à l'aspect peu rassurant ont été vus, dimanche soir, aux abords de la basilique, les soupçons tombent naturellement sur eux, mais il est difficile d'en donner le signalement.

Plusieurs citoyens du village ont entendu la détonation mais ils étaient loin de soupçonner que c'était la dynamite qui faisait alors des ravages dans le magasin de M. Fortier.

Les voleurs avaient pénétré auparavant dans les usines de la compagnie du O. R. L. et P., où ils ont pris une tarière et des ciseaux dont il se sont servi pour pénétrer dans le magasin de M. Fortier.

La gare de Ste-Anne a reçu aussi la visite des voleurs, mais ceux-ci, n'ont trouvé que des billets de voyageurs.

LA RECOLTE DANS L'OUEST

Elle avance rapidement.— Les froids n'ont pas causé de dommages jusqu'ici.

Winnipeg, 6. — Les rapports de ce jour sur la récolte indiquent qu'une partie considérable de blé a été coupée durant la semaine dernière. A un endroit seulement, à Otterburne, sur l'embranchement d'Emmerson, la coupe est terminée.

Le temps a été généralement quelque peu défavorable, trop humide et trop frais mais le fauchage à la lieuse sera général, la semaine prochaine, si le temps est aussi bon que les derniers avis le promettent. Il n'y a que de légers rapports de dommages par la rouille. Les plus considérables sont à Ringa et à Rosser, d'où les rapports disent "rouille considérable", et à Alexander, sur l'embranchement d'Estevan.

Jusqu'ici, la province a été épargnée par le froid, si ce n'est à deux ou trois endroits du nord.

Les rapports de la récolte actuelle ne permettent pas encore de déterminer le rendement moyen, mais le long de certaines branches de chemins de fer, on peut porter la moyenne à 20 et 25 boisseaux à l'acre.

HON. M. CHAS. HYMAN

A FRASERVILLE

30 aout. — Le vaisseau du gouvernement le "Speedy", portant l'hon, M. Hyman, ministre intérimaire des Travaux Publics, est arrivé au quai de Fraserville, vers midi.

Notre député au fédéral, M. Chs. A. Gauvreau, prévenu par téléphone à l'Ile Verte, s'est empressé de monter ici pour rencontrer le ministre.

C'est en compagnie de M. Ernest Lapointe, M.P., et de J. O. Giard, marchand, président de la chambre de commerce, et de notre député, M. Gauvreau, que l'hon. M. Hyman a visité la Pointe de la Rivière du Loup et tout le site proposé pour l'établissement d'un havre à eau profonde. M. L. V. Filteau, marié à Mme Vve Dansereau, propriétaire du terrain de la Pointe, était aussi de la partie.

L'hon. ministre nous a paru enchanté de sa visite à Fraserville et nous sommes convaincus qu'il en rapporte une impression qui ne sera pas à notre désavantage. Il est certainement sympathique à cet immense et important projet, et nous avons raison d'attendre beaucoup de cette visite faite dans des circonstances exceptionnellement bonnes.

Notre ami, M. Lapointe, M.P., a profité du passage de l'hon. ministre pour lui présenter ses hommages et en même temps lui soumettre certaines questions dans l'intérêt du comté de Kamouraska. Inutile de dire que l'hon M. Hyman l'a bien reçu, promettant son appui à tout projet d'intérêt public, intérêt qu'il a à cœur, comme le député de Kamouraska lui-même.

L'hon. ministre nous a laissé vers trois heures, appelé plus vite qu'il ne le croyait à Québec et à Ottawa. Cependant, durant le court séjour qu'il a fait à la Rivière du Loup, l'hon. M. Hyman n'a cessé de dire qu'il était enchanté de tout ce qu'il voyait. La température était superbe ; les quais encombrés de bois de MM. Fraser, du Cabano ; au large, un steamer prenant chargement de bois au moyen d'un remorqueur spécialement construit en fer à ce sujet ; la marée basse permettant de voir le lit du fleuve facile à creuser à cet endroit ; la Pointe avec ses jolis cottages, ses hôtels superbes et son site animé et sans pareil, tout se donnait la main pour donner au ministre une idée superbe de nos endroits comme havre de refuge, et havre d'hiver, et port d'expédition.

UN REMEDE POUR LA CONSTIPATION.—La constipation provient du manque de fonctionnement des organes excréteurs et d'une mauvaise digestion.

Les Pilules Végétales de Parmelee, composées scientifiquement passent dans les intestins et leur rendent le fonctionnement. Des milliers affirmeront que c'est vrai. 22-g.

A ROBERVAL

Un chic mariage

(Correspondance particulière)

Roberval, 1.—Jeudi dernier, 25 août, avait lieu à l'église de Roberval, le mariage de Mlle M. Louise Bernier, fille de M. C. E. Bernier, représentant du "Canada", à M, R. Drolet, propriétaire de la "Canada Printing Company," de Montréal.

La cérémonie fut des plus solennelles et la nef était remplie.

La nouvelle mariée était ravissante dans sa toilette de soie blanche.

L'orgue était tenu par le Dr Constantin, assistant organiste de Roberval, et le chœur de l'orgue était presqu'au complet.

Au graduel, M. C. Grenier, chanta avec goût, "Célébrons le Seigneur".

A l'offertoire, un "Ave Maria" de Rosewick, fut très bien rendu par Mlle Yvonne Taché, avec accompagnement he violon par sa sœur, Mme Mercier.

Au sanctus, M. L. P. Bilodeau, chanta avec art l' "Ave Maria" de Miné.

Après la cérémonie, les nouveaux mariés se rendirent à la résidence de M. Bernier.

Le soir, les nombreux amis de la mariée se rendaient à la gare du chemin, pour leur présenter leurs souhaits de bonheur.

Voici la liste des cadeaux reçus : M. et Mme Drolet— Mme Bernier, corbeille à fruits en argent ; M. Bernier, pot à chocolat ; M. J. T. Hamel, horloge en bronze ; M. N. Drolet, livre de prières en cuir de Russie ; M. C. Grenier, service à fruits en porcelaine ; Mme Donohue, pot et verres ; Mlles Carpenter, corbeille à fruits en porcelaine, sur plateau en argent ; Mme Tessier, une japonaise ; Mme Taché, boîte de fleurs naturelles ; Mlle Taché, fourchette à fruits en argent ; M. Donohue, épingle en or avec opale ; M. et Mme Auguste Roy, pendule en bois découpé ; Mlle Jeanne Chouinard, Québec, mouchoir en lacette ; Mlle J. Crépault, Québec, collets brodés ; Mlle Hélène Donogue, mouchoir brodé ; Mlle R. Marquis, boîte de pique-amende ; Mme W. Gagné, jardinière et fleurs ; Les Dames Ursulines, un volume ; Mlle Ernestine Bernier, caraffe et verres ; Mlle Emma Auctil, Lévis, livre de prières ; Mlle Ant Drolet, Québec, service de bureau au crochet ; M. et Mme L. Crépault, québec, service à fruits en porcelaine ; Mlle Laura Auctil, Lévis, centre de table en soie ; M. F. B. Atkinson, Hadlow, cuillere et fourchette en argent ; Mme H. Dufour et la famille Is. Dumais, sucrier en argent ; M. Philippe Dallaire, cuillere et fourchette à fruits en argent ; Arthur et Léopold Bernier, set à table en argent et émail; Mlle Hermine Dumais, assiette japonaise ; Mlle Julienne Bernier, pot en verre argenté ; Mlle B. Carpenter, livre de prières ; Mlle Amanda Bernier, salière en or ; Mme T. D. Lataur, cuillere à fruits en argent ; Mme A. Marcaux, Bouquet de fleurs naturelles ; Mlle Ernestine Bernier, ouvrage au crochet ; M. Nap Bernier, avocat, Himouski, horloge avec verre lentille ; Mme Vve Didace Bernier, (St-Charles) $5.00 en or ; Mme Lamontagne, Québec, sucrier en argent, M. A. Bernier, Québec, merveilleuse en soie blanche ; MM. Earl Carpenter et Alonzo Dubé, curiosités ; M. Charles Edward Constantin, St-Henri, Montréal, corbeille à fruits en argent ; M. et Mme Ernest Crépault, horloge en bronze ; M. et Mme George Pageau, corbeille à pain en argent ; M. et Mme Constantin, Verdun, bénitier, or et émail ; M. et Mme Edmond Constantion, fromagère en porcelaine ; M. et Mme Delphis Lepage, Trois-Rivières, boîte de pique-amendes ; Madame xx marinadier verre et argent ; M. Alfred Giroux, huilier ; Mlle Noëlia Drolet, merveilleuse en soie ; M. et Mme J. Jeannotte, jardinière en porcelaine ; Famille F. Gingras, set à liqueurs ; M. et Mme Jules Angers, fromagère en porcelaine ; M. Adélard Drolet, encrier, bronze fran-

VIOLETTE MIROY

PREMIERE PARTIE

Et son geste trahit des impatiences l'enfant: "On n'arrivera donc pas! On n'arrivera donc jamais!"

Le train, dans un grincement de frein s'arrête enfin. Violette saute sur le quai, joue des coudes, se heurte ici, se faufile là, sort la première, se jette dans un fiacre et appelle la bonne vieille Solange qui s'essouffle à la suivre:

—Mais viens donc vite, ma pauvre Solange, viens donc... tu me fais mourir d'inquiétude !

Elle a déjà donné l'adresse d'Henriette au cocher en lui recommandant d'aller aussi vite que possible. Et, la Berrichonne à peine montée, la jeune femme claque la portière.

Le fiacre ne roule pas depuis trois minutes que Violette s'exclame:

—Ah! Solange, ce cheval ne marche pas! Quelle mauvaise chance! Dis au cocher d'aller plus vite! Songe que je vais revoir Lolet, que je vais embrasser mon petit bonhomme de Lolet! Pourvu qu'il ne soit pas malade! Pourvu aussi que le policier ne m'ait pas menti! Ah! si ce n'était pas vrai, si je ne retrouvais pas mon petit garçon chez Henriette... j'en deviendrais folle!

La voiture s'est arrêtée. Violette descend, franchit la porte cochère en courant. Elle reconnait la grille d'Henriette Bonnaux, elle traverse le jardinet. La voici devant la porte-fenêtre du rez-de-chaussée.

Elle ne prend pas le temps de frapper. Elle tourne le bouton d'une main tremblante, elle entre et elle s'arrête sur le seuil, le souffle coupé par l'émotion.

Lolet est là !...

Il était assis devant le feu, recroquevillé dans un petit fauteuil d'osier, plus frileux et plus grelottant qu'un malheureux oiselet que l'orage aurait jeté hors du nid. Combien il a pâli et maigri en deux jours, le pauvre petit bonhomme ! Quelle mine souffreteuse! Quel regard d'inquiétude et de tristesse infinie !

Violette et l'enfant se contemplaient, tellement saisis de se revoir, qu'ils demeuraient immobiles et muets comme si se dressait entre eux la vision d'épouvante nocturne. Puis la jeune femme, éclatant en sanglots, tomba brusquement à genoux devant l'enfant, l'étreignit frissonnant dans ses bras, le réchauffa de caresses et de baisers, le serra contre elle à croire qu'elle voulait l'entrer tout entier dans son cœur.

Henriette Bonnaux venait d'accourir et Solange, en même temps, pénétrait dans le salon. Elles relevèrent Lolette l'assirent sur le canapé et lui remirent Lolet sur les genoux. Les deux vieilles femmes, s'ingéniaient à calmer la mère et le petit garçon qui s'enlaçaient encore nerveusement.

Quand tous deux ne pleurèrent plus que tout doucement, presque silencieusement, Solange conta à Mme Bonnaux l'enlèvement de l'enfant, leur voyage précipité. Et, dès qu'elle eut achevé, Henriette à son tour dit comment, la veille, l'enfant épeuré, grelottant de froid, avait frappé à la porte, une lettre à la main. Puis elle s'interrompit pour s'adresser à Lolet:

—Raconte à ta maman, petit ami ; tu sais mieux que moi.

Et Lolet plus craintif, plus pâle, à ce souvenir, rappela l'arrachement des bras de Solange. Une grosse main rude lui avait fermé les yeux, une autre main brutale lui avait clos la bouche. Et ne pouvant plus rien voir, ne pouvant plus appeler, il s'était senti emporté dans la nuit ; il avait senti les pas glisser sur les dalles des couloirs et des offices, puis s'enfoncer dans la terre humide et molle du parc. Le souffle froid l'avait saisi. Etouffant sous la main qui lui pressait les lèvres, Lolet avait probablement perdu connaissance.

—Je crois que j'ai dormi, dit-il, et que j'ai dormi longtemps ! Quand je me suis réveillé, je me trouvais enveloppé dans une couverture, sur une banquette de wagon, entre deux hommes qui fumaient et jouaient aux cartes, deux des hommes qui causaient derrière le sapin et que j'avais aperçus en cherchant ma balle dans le taillis. Je leur ai demandé tout de suite : "Je voudrais voir ma petite maman !" Sans me répondre, ils m'ont aussitôt recouché sous la couverture en me mettant leurs grosses amins brutales sur la bouche et sur les yeux. Alors, pour qu'ils me laissent respirer, je ne questionnai plus, je ne parlai plus. Un peu plus tard, ils ont cessé de jouer et de fumer, pour manger et boire. Ils ont voulu me faire avaler quelvues chose. Je serrais les dents. Ils m'ont pincé le nez, puis ouvert la bouche de force. Ce qu'ils m'ont versé dans la gorge m'a réchauffé et rendormi.

Lorsque je me suis réveillé pour la seconde fois, nous descendions de voiture, les deux hommes et moi. J'avais la tête toute lourde, comme Solange ; je ne me souvenais de rien. Ils m'ont mis une lettre dans la main, m'ont poussé dans ce jardin et commandé de frapper à la porte de cette maison. Puis ils ont refermé la grille et se sont sauvés en me laissant seul. Je n'ai pas pleuré, maman, mais je t'assure que j'en avais bien envie. J'ai frappé. La dame m'a ouvert. Après avoir lu la lettre, elle m'a assis près de la cheminée, dans ce petit fauteuil, et elle m'a donné à goûter. Mais je me sentais le cœur trop gros pour avoir appétit, je me sentais le cœur trop froid pour que le feu me réchauffe...

—Il a été docile et sage, le pauvre petit ! ajouta Henriette. Mais j'avais beau mettre devant lui des friandises et des jouets, il détournait la tête. Sa tristesse ne s'est pas une fois démentie par un sourire. Il ne voulait ni bouger, ni parler. Quand je m'adressais à lui, même très doucement, le son de ma voix le faisait tressaillir et, se souvenant de vous, probablement, il se prenait à pleurer silencieusement. Tout le temps il est resté là, dans ce petit fauteuil prêté par une voisine, immobile et muet, les yeux fixes, obsédé d'un rêve et tendant l'oreille comme s'il attendait l'appel d'une voix plus familière que la mienne, sans doute votre voix, Lolette.

Solange et Bonnaux, voyant la mère et l'enfant à présent réunis, s'efforçaient de dissiper leur persistante tendresse. Violette expliquait :

—J'ai eu trop de chagrin. Même en retrouvant mon fils, je ne peux pas tout de suite sourire !

Cependant, tous deux se remettaient peu à peu et la jeune femme demanda :

—De qui était la lettre que Lolet tenait dans sa main ?

—Elle est de Lord Evendal, répondit Henriette, non sans nuance d'embarras. Je l'ai connu dans mes séjours à Bruhm, alors que je donnais des leçons de français aux deux jeunes princes. Le Grand-Chancelier me prie, dans cette lettre, d'avoir grand soin de l'enfant jusqu'à votre arrivée. Je vous montrerais volontiers la missive, si elle ne contenait une ou deux phrases confidentielles.

—Est-il question du Prince Georges dans cette lettre ?

—Aucunement.

—Alors je n'éprouve aucun regret de ne pas la lire. La Reine et la Princesse ont ruiné mon bonheur, attristé tout le restant de ma vie... Aussi n'ai-je qu'un désir : ne plus jamais entendre parler d'elles !

Dès que Violette se sentit mieux, elle n'eut plus qu'une idée : être seule avec son fils. Si empressées que fussent les offres d'hospitalité d'Henriette, elle les refusa. Elle redoutait les questions de la bonne vieille dame, encore plus ses conseils rétrospectifs et ses : "Je vous avais avertie ! Vous auriez dû me croire : je prévoyais si bien tout ce qui est arrivé !" Lolette savait bien que, même à travers les phrases d'une compassion sincère, Henriette laisserait percer une petite satisfaction d'avoir été si perspicace.

Violette devina que le Grand-Chancelier devait parler d'elle en termes blessants. Il lui importait peu. Elle ne put toutefois se tenir de demander :

Il m'annonce votre retour probable.

Or la jeune femme était encore trop éprouvée pour supporter cela patiemment.

Elle ne voulait ni blâme ni pitié.

Elle prit donc congé d'Henriette après l'avoir remerciée et, tenant Lolet par les deux mains, elle regagna le fiacre en attente à la porte.

Quelques heures après, Violette, Solange et l'enfant étaient installés à Neuilly, dans un modeste petit appartement de pension de famille.

Les premiers jours, la jeune femme se sentit profondément découragée. Sa seule consolation était son fils.

—Il sera toute ma vie désormais pensait-elle. Ah ! comme il faut que je le soigne, que je le dorlotte et que je l'aime, pour lui rendre au plus tôt sa belle fraicheur, son insouciance et sa gaîté de jadis.

Elle consacrait toutes ses heures à l'enfant. Elle y trouvait une distraction, un soulagement à sa peine. Mais, à mesure que l'enfant recouvrait sa mine fraiche et que son rire sonnait plus franchement, le souvenir de Georges, le regret du bonheur enfui, reprenaient tout empire sur l'âme de Violette.

—Qui m'eût jamais dit que tant de baisers s'effaceraient dans tant de larmes ! soupirait-elle.

Et elle s'abîmait dans les rêveries sans fin.

L'enfant, devenu plus hardi dans l'oubli de ses frayeurs et dans son regain de belle santé, osait maintenant troubler les songes de sa mère de questions plus pressantes :

—Maman, est-ce que papa ne viendra pas nous rejoindre ?

—Je ne le crois pas, Lolet.

—Pourquoi ? Tu ne l'aimes donc plus papa ?

—Si je l'aime toujours.

—C'est donc lui qui ne t'aime plus ?

—Oh ! si, je crois... je veux croire qu'il m'aime encore !

—Alors, petite maman, puisque vous vous aimez toujours, pourquoi es-tu si triste et pourquoi pleures-tu si souvent ? A présent, tes beaux yeux, sont tout le temps pleins de larmes ! Tu me promets qu'il n'y a personne de mort parmi ceux que nous aimons ?

—Personne, mon bon petit.

Et, l'enfant rassuré, Lolette se répétait :

—Ce qui est mort, c'est le bonheur !

Il y eut peu de diversions dans cette vie de recluse. Lolette, cependant, fut obligée de se procurer de l'argent. Il lui en coûtait trop de se défaire de sa bague de fiançailles ; elle dut vendre le papillon de pierreries. Dans le brouillard, la pluie et les rafales, il avait traversé la mer, le brillant papillon, enfoui dans ses cheveux, caché sous son chapeau, de peur que les hommes de police n'enlevâssent le seul débris qui lui restait de sa fortune, sa ressource suprême, son dernier souvenir d'amour.

Et Violette était retournée chez le bijoutier de la rue de Rivoli.

—Autant celui-ci qu'un autre ! pensait-elle. D'ailleurs, il ne me reconnaîtra peut-être pas. Peut-être aussi ne sera-ce pas le même ?

Et ce fut le même marchand, et il reconnut, non pas Violette, mais le papillon.

La jeune femme se souvenait de son humiliation de jadis aux insinuations du joaillier.

Quelle humiliation plus grande aujourd'hui! Le regard de l'acheteur semblait demander:

—Les mauvais jours sont donc venus ?

Le regard de la vendeuse avouait:

—Ils sont venus.

Le bijoutier fit sauter six pierres précieuses de la monture d'or.

Le prix d'une émeraude, de deux rubis et de trois saphirs suffit à peine aux frais de la pension de famille, aux vêtements, au linge des deux femmes et de l'enfant, arrivés à Paris en dénuement complet.

Il avait fallu retourner rue de Rivoli, faire sauter encore quelques pierres, les plus belles. Et maintenant le joyau, comme un vrai papillon qui aurait laissé les écailles brillantes de ses ailes aux doigts de son bourreau, avait perdu tout éclat, semblait terne, aussi terne que l'amour de Lolette !

Un autre jour, émotion plus poignante: en parcourant le journal, Violette tomba sur ces lignes:

"Le mariage du Prince-Héritier des Grandes-Iles et de la Princesse Augusta, fille aînée de l'Empereur d'Allemagne, a eu lieu au château de Névis, sans le moindre apparat et dans la plus stricte intimité, par suite de la mort récente du Prince Harold, qui met en deuil la famille royale."

Le cœur de Violette se serra: elle ferma les yeux de douleur. Ainsi, sans le moindre obstacle, le parjure et le sacrilège étaient accomplis !

La jeune femme pleura toute la matinée.

Puis, l'après-midi, dans un élan de colère et d'indignation, elle se rendit chez l'ancien avoué de son père, lui conta tout son roman d'amour, lui demanda conseil.

N'y avait-il vraiment rien à faire ?

Le surlendemain, après examen minutieux de l'affaire, après enquête adroite au Temple et au Consulat, le vieux conseiller de la famille Miroy répondit à Lolette:

—J'ai consciencieusement étudié votre cas, chère Madame, et je suis absolument persuadé que, même en France, vous n'arriverez à rien judiciairement. Une certaine comtesse Hercolani, qui avait un fils du roi Humbert, a vainement intenté procès sur procès. Les enfants de l'archiduc Ernest d'Autriche en ont non moins vainement appelé à la justice de Vienne. Encore avaient-ils des preuves! Vous n'en avez aucune. Soit que le jour de votre mariage, on ait substitué un registre spécial au vrai registre, soit que l'acte ait été dressé sur une feuille volante momentanément brochée dans le registre, il est impossible de retrouver ni acte, ni trace d'acte. Le Consul et le Pasteur qui vous marièrent ont quitté Paris pour des destinations inconnues. Quant aux quatre témoins, dont vous ignorez le nom, soyez certaine que le premier soin du Conseil-Secret de la Reine fut, par persuasion ou par force, d'obtenir leur démenti. Vous n'avez aucune lettre du Prince Harold, aucune lettre du Prince Georges ayant trait à la question ?

—Oh! Georges a dû m'écrire, Georges m'a certainement écrit, mais la Reine intercepta ses lettres. Il est encore moins libre que moi mon pauvre Prince!

On m'a terrorisée. Soyez sûr qu'on exerce sur lui une pression bien plus terrible encore!

—Ne vous imaginez pas, ajouta l'avoué, pratique et coupant court aux digressions sentimentales, qu'on vous ait volé le double de votre acte de mariage pour vous le rendre plus tard ou pour le conserver: il a été détruit. De plus, dans le désespoir d'être séparée de votre fils, vous avez signé, m'avez-vous dit...

—Oh! oui, sans même lire, tout ce qu'on a voulu!

—Je ne vois donc, même sans espérance de succès, aucun moyen pratique d'entamer une procédure. Je vous l'avoue en ami.

Violette remercia et se retira.

En dépit de son absence, en dépit de son silence, malgré son nouveau mariage, malgré tout, elle excusait le Prince Georges:

—Il m'aime, se répétait-elle, Je suis sûre qu'il m'aime et qu'il souffre autant que moi, peut-être plus... car j'ai notre fils, j'ai Lolet, moi! Et Georges n'a plus ni sa femme ni son fils. Ils ont dû, à Névis, pour l'amener à cette odieuse union, accumuler les mensonges et les menaces, recourir aux pires subterfuges! Et de quel droit condamnerai-je Georges, moi qui la première, dans un affolement de peur, me suis désistée de tous mes droits, ai renié mon mari pour sauver mon enfant!

Ce furent des réflexions de cette sorte que troubla la visite de Félicia Mouyard. Celle-ci avait su le retour de Violette par Henriette Bonnaux. Elle accourut et, se figurant une Violette éplorée, échevelée, vêtue de loques, elle se seotait disposée à quelque compassion. Mais, devant Solange vêtue comme de coutume et lui ouvrant la porte dans une antichambre claire, convenablement meublée; devant Violette pâle et triaete, mais sobrement élégante et fièrement discrète, la grande fille sentit renaître la jalousie d'autrefois.

Après une conversation assez brève, où Lolette se garda de toute plainte et de toute récrimination, Mouyard s'impatienta, fit elle-même allusion aux malheurs de son amie. Et, comiquement pédante, conclut.

—En somme, ton roman d'amour n'est pas sans précédent: en en trouverait maints exemples dans l'histoire quand ce ne serait que celui d'Agnès de Méranie!

Sur les lèvres de Violette se refléta, pâle encore, le sourire de jadis:

—Tu m'offres des consolatioos un peu rétrospectives! dit-elle. En voici une plus jeune.

A ce moment, en effet, prêt à faire sa promenade au bois avec Solange, Lolet accourait, frais et joli comme un bouton de rose. Violette le présenta:

—Il est gentil, avoua Mouvard. C'est un très beau petit garçon: il te ressemble beaucoup moins qu'à son père.. Il a tout à fait les yeux bleus de Monsieur Georges. Mais, tout enfant qu'il est, comme il a déjà les paupières lourdes!

Cette critique ne froissa pas Violette. Même après tant de déceptions, il ne lui déplaisait pas que Lolet ressemblât aux Princes des Grandes-Iles, à Georges, même à Harold!

La conversation languissait, lorsque Solange entra en coup de vent.

—Ah ! madame, une nouvelle, une grande nouvelle...

Puis, apercevant Mouyard, la Berrichonne se tut subitement :

—Je vois que je vous gêne, fit la grande fille vexée. Aussi je me sauve.

Violette ne la retint pas et Solange l'accompagna jusqu'au palier.

—Vous trouvez madame bien triste, n'est-ce pas, mademoiselle ?

—Oui, un peu, dit Félicia dans une rancune de n'avoir pu satisfaire ses curiosités. Dame ! C'est un peu dur, quand on s'est cru si près de monter sur un trône, de trébucher à la dernière marche !

La vieille servante ne releva pas l'allusion mauvaise. La porte refermée, elle courut retrouver Violette et annonça :

—Madame, la grande nouvelle, reproduite dans tous les journaux, c'est que le prince Georges arrive à Paris la semaine prochaine et qu'il y passera vingt-quatre heures.

Lolette sursauta. Puis, maîtresse d'elle, répliqua :

—Il vient sans doute pour affaires diplomatiques. Que nous importe maintenant : nous ne nous connaissons plus !

—Qui sait ? fit Solange. Qui sait si les affaires diplomatiques ne sont pas un prétexte ?

XX

Le prince Gearges avait dû arriver à Paris le samedi soir, assez tard.

Violette, en sa paisible pension de famille, n'eût aucun renseignement et ne chercha à en avoir aucun. Elle ne fit pas la moindre allusion à ce voyage et ne voulut pas changer ses habitudes quotidiennes.

Le lendemain, ainsi que tous les dimanches matin, pour la santé de Lolet, elle alla au Bois, accompagnée de l'enfant et de Solange.

Le froid était piquant, mais le soleil clair. On marcha d'un pas vif.

Bien que la jeune femme s'efforçât de paraître insoucieuse, la Berrichonne voyait bien à sa pâleur, à ses yeux parfois mouillés de larmes, que sa jeune maîtresse pensait au prince Georges. En effet, bien que Violette se fut promis de chasser de son esprit tout ce qui pouvait aviver ses souvenirs, elle ne put s'empêcher de diriger la promenade vers le lac. Les avenues étaient encore désertes, à cette heure matinale. Instinctivement, dans une sorte de suggestion du passé, la jeune femme s'enfonça dans l'allée qui côtoyait les sinuosités de la rive, et tout de suite, elle évoqua la rencontre avec Georges.

Qu'elle était encore insouciante, gaie et rieuse dans ce temps-là ! Ah ! le moment charmant, le joli duo d'espérance et d'amour !

Que tout cela lui semblait loin déjà!

Etait-ce bien la même Violette qui se promenait maintenant en vêtements de deuil ? Une Violette encore jeune et belle, mais si dolente, si triste !

—Ah ! maman, dit Lolet, qui donnait la main à la mélancolique promeneuse, vois donc, que c'est joli, ce lac et ce bois, cela me rappelle...

Ici, l'enfant s'arrêta, conscient que le mot Cottage, qu'il allait prononcer attristerait sa mère davantage. Et, abandonnant sa première idée, il poursuivit :

—Seulement, c'est bien plus gai ici! Il n'y a pas tant de fumée ; on peut voir le soleil. Puis là-bas, c'était trop près de cette ancienne forteresse qui jetait du brouillard et du froid sur tout le pays. On ne respirait pas librement comme en France... »

Lolette ne répondant pas, Lolet rattrapa Solange qui, dans l'allée, marchait devant eux. La jeune femme s'attardait. Et, devant ces eaux grises, sous ce beau ciel d'hiver, son regard pensif semblait encore chercher très loin, au delà du lac, au delà des bois, au delà des collines bleuâtres, ce là-bas d'outre-mer qu'elle connaissait maintenant, ces Grandes-Iles prestigieuses et lointaines, qui s'enveloppaient encore dans sa mémoire d'un mystère de brume...

Tout à coup la promeneuse tressaillit. Près d'elle, dans le taillis, un bruit de branches froissées lui fit tourner la tête. Si prestement que les indiscrets se retirassent, la jeune femme eut le temps d'apercevoir trois ou quatre chapeaux marrons qui se dissimulaient derrière les arbres. Dans l'évocation de la rencontre d'autrefois, Violette sentait son cœur battre éperdument lorsque, en face d'elle, juste au détour d'une contre-allée, parut le Prince Georges, un Prince Georges toujours élégant, svelte et mince, mais combien pâli, combien changé !

Lolet, qui, lui aussi, avait aperçu son père, revint en courant.

—Papa ! Maman, c'est papa !

De son regard surpris et inquiet,l'enfant semblait demander à Violette la permission de s'approcher de son père, et cependant sa joie éclatait en ses cris répétés : "Papa ! c'est papa !"

Dans un instinctif effroi, dans un mouvement presque farouche, à l'instant où le prince Georges se trouva près d'elle, Lolette mit sa main gantée sur les lèvres de l'enfant et lui dit avec une expression de douleur :

—Tais-toi, Lolet, tu n'as plus de papa ! Ne prononce pas ce mot !... Tu sais bien que cela porte malheur !

Le visage du Prince s'altéra, son regard, qui brillait de bonheur, s'éteignit subitement. Et Lolet, s'attachant à la jupe de sa mère, s'exclama, boudeur et soupçonneux :

—Oui, c'est vrai ! Vou n'êtes plus mon papa. Vous n'avez pas voulu me reconnaître là-bas... A mon tour je ne veux plus vous reconnaître ici !

Et le Prince avançant la main pour attirer l'enfant, celui-ci recula, retourna se jeter dans les bras de Solange.

—Et vous, Violette, dit le Prince, en appel désolé, vous éloignerez-vous de moi ? Me repousserez-vous aussi ?

Lolette fit signe à Solange de prendre les devants avec l'enfant. Elle n'avait pas la force de parler, même à Georges. Celui-ci s'écria :

—Ah ! Violette, quel triste accueil ! Si vous saviez, pourtant, combien je suis heureux, quelle joie immense c'est pour moi de vous revoir ! Depuis tant de jours, je ne vis que pour cette heure-ci ! J'ai eu votre adresse par Henriette et je suis allée à votre hôtel. Quand j'ai su que vous étiez au Bois, je suis venu droit ici, dans la hantise d'une souvenance délicieuse, sous l'impulsion du même pressentiment que vous ! Ah ! que j'avais peur, cependant, de ne pas vous retrouver ! N'êtes-vous pas contente aussi de me revoir ?... Un peu contente, Lolette, rien qu'un peu ?

Encore toute bouleversée de la rencontre, Violette ne voulut pas répondre à cette question. Elle dit d'une voix tremblante :

—Lolet a été bien souffrant après... après notre malheur ! On me l'a enlevé pour m'obliger à quitter les Grandes-Iles. Je ne l'ai retrouvé qu'ici, blême, grelottant, désolé. Il fut encore très longtemps triste! Même sur mes genoux, même sa petite joue blanche posée contre le cœur de sa maman, le pauvret resta de longs jours frileux, craintifs et souffreteux. Ce n'est qu'à force de caresses et de baisers que nous sommes parvenues à lui réchauffer le cœur !

—Et vous, Lolette, vous ?

Elle conta ce qui s'était passé depuis leur séparation, en peu de mots, pour ne pas s'attendrir. Puis elle conclut :

—Je me suis vue tout à coup, sans l'avoir mérité, abandonnée, en proie à d'indignes traitements, chassée de ma maison et privée de mon fils ! Et me voici maintenant comme en exil,humiliée, déshonorée, perdue !

—Ah ! Lolette, du fond de ma solitude, dans une frénésie de rage et de douleur impuissantes, je n'ai cessé de vous pleurer tous deux.

—Si vous nous pleuriez, dit Violette, c'est que nous étions déjà morts dans votre cœur : on ne pleure que les morts !

A ce reproche injuste, le Prince frémit, mais ne se justifia pas, si facile que ce lui fût. Il lui répugnait d'accuser sa mère. Violette continua, incapable à présent de maîtriser son émotion :

—Le plus cruel, ce fut de me laisser sans nouvelles de vous !

—Je vous écrivais chaque jour, Lolette ; mais, je confiais mes lettres à un homme qui m'a bassement trahi. Je n'ai appris tout cela qu'il — a quelques jours. Ah ! tout ce que j'ai su, alors, ne le demandez pas... je ne peux pas... je ne veux pas vous le dire !

—Voulut-on nous punir de l'excès de notre bonheur ? dit Lolette. Cependant, lorsque vous m'aimiez quand j'étais votre femme, ce bonheur qui m'enchantait n'a fait souffrir personne ! Même, plus tard, le souvenir de ce bonheur n'a fait souffrir que moi !

Elle garda le silence quelques secondes, puis reprit en reproche plus direct :

—Je fus longtemps aussi sans pouvoir entendre prononcer votre nom, tant je souffrais de le savoir porté par une autre que moi !

—Oh! ma Lolette chérie, si vous saviez combien ce mariage fut triste, si vous pouviez me voir en face de la Princesse, vous ne seriez plus jalouse... et c'est de moi que vous auriez pitié !

—Je ne suis plus jalouse, Georges, ou du moins je n'éprouve plus de colère contre vous. Je suis sûre que les remords de cette Princesse me vengeront bientôt. La conscience qu'elle a de n'être pas aimée de vous m'ont peut-être déjà vengée! Mais, tout de même, nous avons bien pleuré, Lolet, Solange et moi!

La jeune femme ne se sentit plus le courage d'ajouter aucun reproche. Elle avait trop longtemps parlé tendrement au Prince pour pouvoir lui parler durement tout à coup.

—Je vous demande pardon de ne vous entretenir que de mes souffrances, dit-elle en regardant plus attentivement le beau visage qu'elle avait tant aimé.

Et elle remarquait, dans un attendrissement, combien les traits du Prince étaient vieillis et ravagés.

—Je vois que vous avez souffert aussi! reprit-elle plus doucement encore.

A le contempler si pâle, les cheveux argentés aux temples, les paupières et le coin des yeux comme griffés par la douleur, à le contempler incliné, courbé sous le poids de pensées trop lourdes pour son front si jeune, Violette sentait renaître son amour, dans une immense pitié.

Et toutes ses rides accentuées dans une tension d'énergie, les lèvres fièrement serrées pour étouffer le cri trop révolté de son âme ulcérée, le Prince répondit d'un accent si profond que Lolette tressaillit:

—Harold, dans ses pires accès de désespoir, n'a jamais éprouvé l'intolérable torture que j'ai subie loin de vous, car jamais mon frère n'aima comme je vous aimais, Lolette, comme je vous aime! Quand sa mort eut tué mon bonheur, quand sa mort m'eut arraché ma femme et mon enfant, seul, oui, tout seul à Névis, j'ai souffert tout ce que peut souffrir un homme, tout ce que peut souffrir un Roi! Je souffre encore atrocement...mais moi, cela ne fait rien, puisque je suis la cause involontaire de votre malheur! Ne parlons que de vous, ma Lolette bien-aimée...

Il lui avait saisi la main, et n'osant davantage, il la lui baisaie passionnément. Cette discrétion, cette timidité soudaines, de la part d'un si grand Prince, de la part de l'époux passionné qui lui avait prodigué tous les baisers de sa jeunesse, parurent à Violette si touchantes que les pleurs lui revinrent aux yeux à l'instant même où Georges se détournait pour cacher ses propres larmes.

—Ah! je savais bien, s'écria la jeune femme, sentant les rancunes s'évanouir dans son amour plus fort que la douleur, je savais bien que nous nous étions, l'un l'autre, trop aimés pour que, l'un ou l'autre, nous puissions l'oublier jamais! Ah! Georges, vous souvenez-vous du yacht, des matins bleus, des soirs roses, des nuits pleines d'étoiles ?

—Ce sont ces seuls souvenirs, mon cher cœur, qui me donnent la force de vivre encore!

Elle frémit imperceptiblement à la douce appellation qui évoquait de si beaux jours.

—Et les cygnes, soupira-t-elle, ah ! les beaux cygnes d'éclatante blancheur, entre l'azur du lac immense et l'azur des cieux infinis. Il me semble, à présent, que tout cet enchantement d'amour et de bonheur n'a pas eu plus de durée qu'un songe !

En prononçant ces mots, Violette apparaissait transfigurée. Son sourire s'éveillait, son joli nez semblait humer encore dans l'air un parfum de roses et son regard s'alanguissait de volupté sous sa paupière mi-close. L'éternelle illusion de son cœur rendait une éternelle jeunesse à sa beauté.

—Nous reverrons le Cottage, ma Lolette adorée, murmura Georges d'une voix grave et passionnée. Nous y retournerons tous trois...

A ces paroles, Violette pâlit, toute joie s'effaça de son radieux visage.

—Oh ! non, fit-elle dans un frisson. Je ne veux plus jamais revoir le Cottage. Il m'apparaîtrait maintenant trop sombre, trop plein d'angoisse. Dans le souffle du vent, dans la plainte de l'eau, dans le bruit des feuilles tombantes, je croirais toujours entendre l'appel désespéré de Lolet. Ah ! Georges, c'est cette nuit-là que l'espérance est morte au fond de mon cœur

—Rouvre-moi ce cœur blessé, ma Lolette adorée, et mon amour cicatrisera toutes les blessures, et mes baisers ressusciteront l'espoir que tu crois mort.

—Alors, restez avec moi, Georges, restez avec Lolet. Ne retournez jamais aux Grandes-Iles.

—Je ne le puis. Ce serait déserter et je ne déserterai pas. Je ne veux veux me soustraire à mon destin royal ni par la mort ni par l'amour. Je suis le dernier de ma race. Je lutterai de toute ma force, jusqu'à mon dernier souffle, pour l'honneur de cette race ; je lutterai contre la débâcle des trônes et la déchéance des rois !

Une sorte d'enthousiasme effaçait l'altération de ses traits, leur prêtait une expression d'énergie et de grandeur.

—Je ne veux pas que les dix siècles de gloire acquise par mes aïeux, s'écroulent dans la défaillance d'un petit-fils dégénéré. Comme eux, je veux mourir en vrai souverain, à mon poste dangereux de sentinelle avancée qui s'offre aux coups de l'ennemi pour le salut des autres. Non ! Non ! répétait-il je ne manquerai pas à mon devoir de roi ; je ne déserterai pas !

Violette avait recouvré quelque sang-froid. Elle repoussa le prince doucement. Après une courte hésitation, elle avoua à son tour la suprême révolte de sa fierté.

—Et je ne veux pas, moi, d'un bonheur de passage ! Avant eu si longtemps toute votre tendresse, je ne veux pas à présent d'un amour de partage. J'ai été votre épouse, je ne veux pas devenir votre maîtresse ! Ce ne seraient plus vos lèvres, ce ne seraient plus vos baisers... j'y retrouverais les lèvres froides et les froids baisers de l'"autre" ! Je sens bien, je conçois bien que nous ne pouvons plus vivre, que nous ne pouvons plus nous aimer ainsi que nous vivions, ainsi que nous nous aimions. Il y aurait, désormais, trop de regrets dans notre amour, trop de larmes dans nos baisers !

Et, comme suffoqué de douleur,Georges ne pouvait répondre tout de suite elle poursuivit :

—Si notre passé fut le même, Georgey, notre avenir doit être différent. Je comprends aujourd'hui que vous ne serez plus désormais le maître de votre vie. Votre destin de roi, si humain que vous restiez, est trop plein de traditions et de mystères pour s'unir à mon destin modeste et simple. Gardez à tout jamais le secret de ce qui vous obligea à briser notre bonheur. Et moi, je ne vous parlerai plus des violtnces qui m'ont fait renoncer à votre amour. Aquoi bon remuer tout ce fiel, toute cette lie... puisque c'est du passé ?

Le prince voulut parler. Elle l'interrompit :

—Georges, je voudrais vous demander une dernière grâce.

—Parlez, Lolette. Je serais tellement heureux de vous faire plaisir !

—Je désire que Tom, le brigadier de police si serviable le jour de la Revue et qui me facilita l'accès du château deNévis, ne soit jamais inquiété à cause de moi.

—Il ne fut pas inquiété. J'ai si bien pris mes mesures qu'il vient d'être nommé officier de paix à Bruhm. A mon tour, Violette, de vous demander une grâce. Permettez-moi d'assurer votre sort et celui de...

—Je ne veux rien de votre fortune, Georges, puisque je ne suis plus votre femme, puisque je ne vous suis plus rien !

—Personne au monde ne fera que Lolet ne soit mon fils et le vôtre, dit le prince d'un ton triste, mais ferme. Et je vous parle d'une fortune que vous ne refuserez pas, que vous n'avez pas le droit de refuser, car elle ne vous vient pas de moi ! Le prince Harold, conscient du tort affreux que vous ferait sa mort et songeant, sans doute, à l'avenir de notre fils, vous a légué une grande partie de sa fortune. Et mon frère avait pris de telle précautions que le conseil de la reine n'a fait aucune opposition au legs. Vous ne pouvez, Violette, repousser le vœu d'un mort. Votre acceptation est peut-être le pardon dont son âme a besoin pour le repos éternel.

Violette demeura silencieuse.

Le prince ajouta, ne nommant que Lolet pour ne pas froisser la délicatesse de la jeune femme :

—De mon côté, j'ai mis les intérêts de mon fils dans les mains d'un notaire de Paris. Ce que je lui assure est déjà employé en biens-fonds et converti en rentes françaises. Notre Lolet, grâce à mon frère surtout, sera fabuleusement riche. Je voudrais tant réparer le mal qu'involontairement je vous cause à vous deux ! Ah ! Violette ne m'ôtez pas le seul moyen qui me reste de vous faire du bien,de faire du bien à cet enfant ! Dois-je vous dire aussi que j'ai obtenu de reconnaître mon fils ? A sa majorité, Lolet se nommera le duc de Montmouth.

Georges et Violette se regardèrent une dernière fois dans l'apaisement d'une grande résignation.

—Adieu, dit la jeune femme.

—Non, au revoir, décida le prince, résolu. Je vous écrirai souvent et je vous jure qu'à présent mes lettres me permettrez aussi de revenir quelvous parviendront sans retard. Vous quefois ?

Toute pâle, la jeune femme s'écria :

—Oh ! non, ne revenez pas... ne revenez plus jamais si vous devez repartir.....cela fait trop de mal !

—Violette, ne me refusez pas le bonheur de vous revoir, la joie de revoir Lolet. Permettez-moi, au moins, de donner à mon fils les baisers... dont vous ne voulez plus !

—Eh bien, pour votre fils seul, revenez !

Elle retira la main qu'il portait de nouveau à ses lèvres, et, pour ne pas prolonger des adieux déchirants, elle s'éloigna sans se retourner, sans essuyer ses pleurs de peur qu'il ne devinât des larmes à son geste.

Georges s'attarda à causer avec Lolet, avec Solange...

Un roulement de voiture, une nuée de chapeaux marrons surgissent puis, disparaissant des taillis, apprirent enfin à Violette que le Prince était parti.

L'enfant et Solange rattrapèrent alors la jeune femme. Le petit garçon exultait :

—Ah ! maman, si tu savais comme papa m'a embrassé de bon cœur cette fois-ci ! Il est tout de même bien gentil, je t'assure ! Ne le boude pas, ne le gronde pas : il m'a promis de revenir... de revenir bientôt... et bien d'autres fois encore, chaque fois qu'il le pourra ! Il a tout expliqué, n'est-ce pas, Solange ? Et j'ai bien compris qu'il n'y a pas de sa faute dans nos chagrins. Maintenant qu'on l'a forcé à faire ce que voulait la Reine, on ne le tourmente plus, on le laisse libre. Il m'a promis de rous écrire tous les jours. Tu ne l'empêcheras pas de me voir, n'est-ce pas, maman ? Un papa et son fils, on ne peut pas les empêcher de se voir !

La pauvre Lolette avait le cœur gros et cependant sa tristesse s'adoucissait de mélancolie. Puis Solange, elle aussi, gagnée aux effusions du Prince, en marchant auprès de la jeune femme et dans une sorte de connivence instinctive appuyait les instances de l'enfant d'autant plus éloquemment qu'elle se voyait de mieux en mieux écoutée.

—Monseigneur vous aime plus que jamais, Madame, je vous assure. Le plus puni de tous, c'est lui, sans conteste, le pauvre Prince ! A Névis, ils l'ont menacé, terrorisé ; il a racheté votre vie et celle de son fils en se soumettant à leur volonté. Qui d'ailleurs a cédé la première ? N'avez-vous pas renoncé à tout bien avant lui ? La Reine et le Grand Chancelier n'auraient jamais pu forcer le Prince à épouser cette princesse si vous n'aviez signé leurs paperasses sans même les lire !

Lolette fut émue à cette idée.

—Peut-être... mais j'étais affolée d'épouvante. Je signerais encore, Solange, si je croyais par là sauver l'existence de mon fils. Mais imagines-tu que mon désistement ait réellement paralysé les résistances du Prince ?

—Je l'ai très clairement compris aux quelques paroles qu'il m'a dites.

—Pourquoi ne m'en a-t-il pas parlé ?

—Par scrupule. Vous savez bien que, au Cottage, Monseigneur gardait tous les soucis pour lui, afin de vous laisser tout le bonheur !

Violette, recueillie, prêtait une oreille de plus en plus attentive aux propos de Solange :

—Le Prince a acheté, à Neuilly même, un joli petit hôtel pour vous et Lolet. Le notaire doit venir demain vous remettre les titres de propriété. C'est là que M. Georges viendra. Ce sera... comme pendant vos fiançailles.

—Hélas! non, ce ne sera pas la même chose du tout!

—Allons, courage, Madame! L'existence ne nous sera plus si pénible. Monseigneur ne m'en a soufflé que trois mots, mais j'ai compris que notre maison serait sur un bon pied. Vous aurez chevaux et voiture. En outre, Madame qui est si jeune et si jolie, pourra se payer de belles toilettes...

—Ah! Solange, crois-tu que j'aurais le cœur à ces futilités?

—Oh! pas maintenant, certainement, mais... plus tard? Le temps vous guérira... et les visites du Prince hâteront la guérison. Si l'argent console les petites peines... se savoir adorée, ça console des grandes!

—Non! je ne pourrai plus jamais connaître le bonheur.

—Vous l'avez connu!

—Oh! cela, oui!

—C'est déjà quelque chose... Et puis, en ce Paris si gai, vu de loin, notre malheur ne me semble plus si terrible! Est-ce donc en effet à ce point déplorable d'avoir été, toute jeune et toute jolie, aimée par un futur roi.

A un mouvement de Violette, Solange ajouta vivement:

—Oh! certes, il y en a de plus heureuse que Madame... mais combien de plus malheureuses aussi! Je conviens que vous avez vécu des heures bien cruelles... mais que de romans d'amour finissent plus mal que le vôtre!

—Me trouves-tu heureuse, à vingt-six ans, de n'avoir plus de tendresse que dans le passé? N'est-ce pas presque aussi triste que d'être veuve?

—Madame elle-même a dit "presque" Après de telles catastrophes et de telles persécutions, se retrouver tous trois vivants, tous trois s'aimant, le père, la mère et l'enfant, Madame a beau dire, c'est encore de la chance ! Et puis, si Madame, ainsi qu'elle l'affirma si souvent, aime le Prince pour lui-même, sans aucune ambition, être toujours adorée de lui, n'est-ce pas le principal pour elle?

—Tu as une façon d'accommoder les choses! Crois-tu que les visites du Prince se renouvelleront pas mes regrets?

—Cela vaudra toutefois mieux que l'absence.

—Ses départs me déchireront le cœur.

—Ses retours vous le raccommoderont.

—Ah! Solange ton insouciance et ta gaieté me blessent et me chagrinent.

Nous avons tant pleuré, Madame, que cela paraît bon de pouvoir, — oh ! non pas rire! — mais seulement sourire un peu!

Et Lolette, malgré elle, ne pouvant s'empêcher de sourire encore que tristement, la vieille femme, encouragée, faisant allusion aux confidences d'amour que Violette lui avait faites jadis, lança, en malice plus risquée:

—Et d'ailleurs, selon le dire de Monsieur, puisque Madame est une "fleur d'ombre" ce ne serait si bon pour elle de vivre tout le temps en pleine grande lumière, auprès d'un Prince Royal. Quand Monseigneur arrivera en notre petit hôtel de Neuilly, ce sera jour de soleil. Or, un petit coup de soleil seulement de temps en temps, c'est pedt-être suffisant... peut-être même meilleur pour une petite "fleur d'ombre."

FIN.

La lampe merveilleuse

Ayant appris qu'après avoir longuement étudié, à Bombay, certaines questions qui l'avaient toujours intéressé au plus haut point, et définitivement éclairci divers points jusqu'alors demeurés obscurs, l'éminent professeur Hédoir avait enfin rallié Paris, —mon premier soin fut de déposer une carte en son pied-à-terre de la rue Burcq.

Le lendemain, vers quatre heures du matin, il me sembla qu'on frappait à ma porte avec une particulière véhémence.

—Il y a peut-être quelqu'un... pensai-je.

Et bientôt ma sonnette s'agita si férocement qu'il ne me fut plus permis d'en douter.

Je me hâtai d'aller ouvrir et je trouvai sur le paillasson un jeune nègre qui, malgré la violence dont il venait de faire preuve, m'accueillit avec un sourire véritablement très affable.

Avec la meilleure grâce du monde, il m'avoua qu'il avait absorbé le contenu de ma boîte à lait, histoire de passer le temps, et me confia, en outre que le professeur, son maître, comptait sur moi pour prendre le thé à sept heures précises.

Après quoi, il brandit allègrement sa casquette, enfourcha la rampe, piqua des deux et disparut.

Je fus exact au rendez-vous. Sept heures sonnaient à ma vieille montre romane, lorsque je fis mon entrée chez le professeur.

Vêtu d'une robe de soie rouge et coiffé d'un turban de même nuance, l'illustre savant était accroupi devant une vaste théière.

Il me reçut sans plus d'émotion que s'il m'eût vu la veille et, sans même s'informer de ce que je pouvais connaître de neuf, ni de ce que je pensais de particulier sur la température actuelle, il me tendit un plateau surchargé de munitions.

Il but neuf tasses de thé et dévora quinze rôties, sans prononcer une syllabe. A la dixième tasse seulement, il parut un peu reconforté et murmura:

—Je ne suis pas fâché de vous voir.

Je lui assurai que sa vue me plongeait dans le ravissement le plus pur ce qui le fit sourire légèrement.

Il but alors trois nouvelles tasses de thé et me déclara solennellement que sa fortune était faite.

—Oui, cria-t-il, ma fortune est faite, car je viens d'inventer un mode d'éclairage qui révolutionnera le monde entier. C'est à la fois amusant et pittoresque.

Tenez ! ajouta-t-il en saisissant une petite colonnette de bronze à pied carré mon appareil est simple : voici le support.

La-dessus, sur cette petite colonne de bronze, de cuivre, de fer forgé ou de zinc repoussé, j'adapte, ou, si vous aimez mieux, je visse le globe de cristal que voilà.

Considérez ce globe de cristal : il est ouvert par le haut ; en bas, il est muni d'une armature nickelée. Je le visse donc sur son pied. Bien.

Que faut-il faire maintenant pour transformer cela en une lampe admirable, en une lampe digne du temple de Salomon ! oui, que faut-il faire ?"

Voyant que je ne répondais rien, le professeur avala rapidement une coupe de thé et continua :

—Evidemment, dit-il, évidemment ceci ressemble à une lampe. Il n'y a pas à le nier ! Mais il n'y a là ni mèche, ni clef, ni huile, nipétrole,ni quoi que ce soit en dehors d'un globe transparent et d'un pied de métal...

Eh bien ! mon cher ami, voici comment je procède : je prend une carafe, et ce globe, je l'emplis d'eau, comme cela ! De l'eau ! de l'eau pure, vous m'entendez ; rien que de l'eau !... La moindre goutte de cognac gâterait tout !

—Et quand vous avez versé l'eau, quelles paroles magiques prononcez-vous ?

—Pas de magie ! pas d'incantation! dit-il. L'eau versée. Il me suffit d'avoir recours à la bienveillante collaboration de mes excellents petits camarades qui sont là, dans la pièce voisine... Je vais les quérir, si vous le permettez ?

—Je vous y autorise de grand...

Le professeur prit son engin et s'éloigna. Pandant une minute, je l'entendis donner des ordres brefs aux mystérieux collaborateurs dont il avait parlé....

Et, quand il rentra, le globe de son appareil était si parfaitement étincelant que je fus aux trois quarts aveuglé.

Il l'approcha de moi et, à ma totale confusion, je vis qu'il fourmillait de minuscules poissons blancs.

—Voilà la chose ! cria-t-. Voilà le secret ! Avec un simple petit poisson phosphorescent, "l'anchois lumineux Bengale", le professeur Hédoir se fait fort d'éclairer le monde !

Un pied. Un globe, Le globe vissé sur le pied ! de l'eau dans le globe,les poissons lumineux dans l'eau, et le tour est joué !

Pied Globe, Eau, Poissons !

Pratique, Amusant, Pittoresque.

"Lampe Hédoir !" "Lampe-Aquarium !" Admirable découverte ! Merveille du siècle ! Médaille d'or à l'Exposition de 1900 !—Qu'en pensez-vous?

—Je suis en proie à la plus admirative stupeur, cher maître, et je veux être roué en place Pigalle, si vous n'êtes pas le petit-fils d'Aladin en personne....

—Hédoir-ben Aladin-ben-Mustapha, dit-il en inclinant la tête avec une gravité tout orientale.

Le professeur fit résonner en gong.Et le petit nègre (toujours muni de son bienveillant sourire) apparut avec une nouvelle cargaison de rôties et de thé.

GEORGE AURIOL.

LE CRIME D'UN FILS

PREMIERE PARTIE

No 1

COEURS BRISES

Une femme d'une grande jeunesse, mais dont la pâleur et l'amaigrissement trahissaient l'état de souffrance, était moins assise que couchée sur une chaise longue, dans une petite pièce qu'à son installation compliquée, on jugeait devoir servir à la fois d'atelier et de chambre à coucher. Le lit canapé dissimulait son double usage. La table de toilette masquait des ustensiles derrière un chevalet sur lequel reposait une grande toile. Dans l'embrasure d'une fenêtre, une lourde table garnie d'un chassis de papier transparent tamisait et en même temps absorbait la clarté tombant sur une plaque de cuivre où le burin avait déjà mordu. Une draperie d'étoffe jaune jetée gauche, sur un énorme chevalet supportant des gravures, des dessins, des croquis, ajoutait encore à l'éclat de la lumière. Sur un petit meuble, se trouvaient rangés avec soin les fins outils du graveur. On devinait que la jeune malade avait mis une sorte de coquetterie dans ces détails, afin que la pièce parût non pas seulement habitable, mais presque élégante. Elle devait atteindre ce résultat avec peine, si l'on examinait l'extérieur de l'homme qui, assis devant sa table de travail, une main crispée dans les cheveux, et de l'autre maniant un poinçon, paraissait préoccupé de toute autre idée que de celle d'un labeur absorbant.

Il pouvait avoir vingt-cinq ans, et sa beauté physique était une de celles qui rappellent par leur régularité les plus beaux marbres de l'antiquité. Des cheveux d'un blond doré ajoutaient à la grâce de cette belle tête; mais l'expression de ce visage, quand un sentiment de colère où de haine l'animait, devait être inquiétude. L'œil superbe pouvait lancer des éclairs terribles, et cette bouche si bien coupée, savait sans nul doute exprimer tour à tour l'ironie et la fureur.

En ce moment le visage de ce beau jeune homme reflétait seulement une préoccupation arcente. Il ne travaillait pas; son arattitude songeuse n'était point celle de l'artiste qui cherche un effet, et se demande comment il devra rendre une difficulté nouvelle. On lisait tour à tour sur son visage un doute poignant, une joie mal contenue, une terreur grandissante. Il ne semblait nullement se préoccuper de la jeune femme dont les bras soutenaient un petit enfant chétif, et dont le regard ne quittait pas le graveur.

Celui-ci, soit qu'il sentit peser sur lui les grands yeux tristes de la malade, et que cet examen le gênât, soit qu'il eut la certitude que ce matin-là il ne ferait que de mauvaise besogne, repoussa son burin avec un mouvement de colère, rejeta ses cheveux en arrière, et se leva.

—Tu sors, Olivier? demanda la jeune femme.

—Oui, je sors, répondit le graveur, je me sens nerveux; mieux vaut ne rien faire que de gâter une planche qui vient déjà assez mal.

—Tu te trompes, ton travail est bon ton père le disait hier encore. Tu as du talent, Olivier, un grand talent, et si tu le voulais, tu ne tarderais pas à occuper une des premières places parmi les graveurs modernes. Seulement, tu te décourages tu souhaiterais tout de suite obtenir un succès retentissant et le succès vient avec lenteur! Non, ce n'est pas cela, tu voudrais de l'argent, beaucoup d'argent, afin de le dépenser avec tes amis, qui trop souvent t'entraînent loin de moi. Tu ne l'ignores pas, cependant, toi qui connais la vie de ton père, les artistes graveurs réalisent rarement de grandes fortunes. Nous n'aurions jamais été riches, mais il nous eut été possible de vivre heureux.

—Cela veut dire que tu as à te plaindre de moi?

—J'ai le droit d'avouer que je souffre.

—Claire!

—Ecoute-moi une fois, une seule ; quand j'aurai dit ce que renferme mon cœur, tu te défendras si tu le peux, et surtout tu me consoleras, je l'espère.

—Qu'as-tu à me reprocher? demanda Olivier avec sécheresse.

—Je te vois à peine, maintenant dit la malade. Tu te plains de la tristesse de la maison, à qui la faute ? Nous manquerions souvent de pain, si ton père ne me remettait tout ce qu'il gagne. Quant au prix de ton travail particulier, il paie des plaisirs au dehors du foyer; il solde tes nuits de débauche avec Bois-Galais. De ta femme, tu t'en soucies bien, maintenant! Je ne sais pas si jamais tu as embrassé ton enfant avec tendresse...

—Est-ce tout? demanda Olivier qui, debout, appuyé contre la muraille jetait sur la jeune femme un regard irrité.

—Non, ce n'est pas tout. Je me sens mourir de chagrin, ma vie s'écoule avec mes larmes. J'ai passé tant de nuits sans dormir, penchée à cette fenêtre, attendant qu'il te plût de rentrer dans ta maison, et de te souvenir que tu n'étais pas libre de vivre comme tu le fais. Le mariage oblige, Olivier; la paternité encore davantage. On ne trompe pas, on ne ment pas, comme tu as trompé et menti.

—Moi! s'écria Olivier.

—Crois-tu donc, poursuivit la jeune femme qui puisait une force factice dans l'exaltation de sa douleur, crois-tu donc que je serais devenue ta femme, si tu m'avais dit: — "Pendant quelques mois j'aurai pour toi de la tendresse, de la sollicitude; je travaillerai et je te promettrai la vie que tu as le droit d'attendre; mais, ce terme expiré, l'ennui entrera dans le logis et vendra longues les heures passées près de toi. Je regretterai les amis délaissés pendant les premiers temps de mon mariage. Ta pureté ne saurait lutter contre leurs vices. Le mari t'abandonnera, et tu resteras seule, triste d'abord, puis désespérée, souhaitant la mort qui mettrait un terme à de trop vives douleurs." — T'aurais-je donc épousé si tu avais tenu un pareil langage? Tu as menti, toujours menti ! Aujourd'hui seulement tu lèves le masque! Aujourd'hui je te connais, et je sens que je suis perdue... Mais si je meurs qui prendra soin de ma fille ? Tout ce que tu m'as volé d'amour, je l'ai donné à cette enfant. Elle est ma consolation et ma gardienne. Dans ce petit être qui ne me comprend pas encore, j'ai placé mon dernier espoir. Aie pitié d'elle, si tu n'as pour moi nulle compassion. Songe que ton père est âgé, que sa vie baisse, que peut-être il deviendra aveugle, et dis-toi que tu ne peux être assez perverti pour assassiner du même coup deux créatures innocentes.

—Claire! Claire! répéta Olivier, ne me pousse pas à bout.

La jeune femme cacha son front dans ses mains. Quand elle releva son visage, il n'y restait plus trace de colère mais seulement une navrante expression de douleur.

—Mon Dieu! dit-elle, je deviens folle! Je ne voulais, je ne devais rien dire de tout cela. Je m'étais juré à moi-même de taire ce que je crie avec mes larmes... Il faut me pardonner, Olivier, je souffre d'une façon si persistante, si sistance, 1,100.

A Pittsburg :

Pittsburg ... ...001000— 1 6 3
Boston... ... ...202060— 1 9 2

cruelle. Je t'irrite quand je voudrais te fléchir. Je te chasse de cette maison par ma tristesse et par mes pleurs, Et je t'aime! Je t'aime plus que jamais tu ne pourras le comprendre...... Est-ce que tu peux commander à l'inspiration? Elle ne veut pas, tu sors... Ton père en faisait autant, paraît-il... Je n'ai jamais vécu avec des artistes, moi...

—Et tu t'y prends mal pour les faire travailler, répliqua Olivier, d'une voix moins âpre.

—Pourquoi ne pas me révéler ce que j'ignore.

—J'y perdrais ma peine.

—Non, non, je te le jure.

—D'ailleurs, en présence de tes gronderies, de tes colères, la tentation ne me vient même pas de me défendre contre des accusations mal fondées et des soupçons injustes. Est-ce absolument ma faute, poursuivit-il d'une voix plus lente, si la misère règne dans la maison!

La jeune femme courba la tête.

—Je comprends ce que tu veux dire, fit-elle d'une voix humble. Chacun de nous devait apporter sa part dans la fusion des intérêts. Va, je n'ai pas besoin que tu me reproches mon impuissance pour la sentir avec amertume... Quand nous nous mariâmes, tout présageait que je serais presque riche... que s'est-il passé, là-bas, au delà des mers où vivait mon oncle, je l'ignore encore à cette heure... Aussi loin que se reportent mes souvenirs d'enfants, je vois ma mère, vivant d'une façon honorable, dans un appartement gai et clair. Nous ne subissions aucune privation. L'or ne manquait jamais dans la cassette Louis XIII... Tous les six mois le facteur apportait une grosse lettre, et le lendemain ma mère touchait chez un banquier une somme importante... Si je la questionnais curieusement elle me prenait sur ses genoux, et me racontait que le frère de mon père habitait Java. Il ne s'était point marié, et ne comptait le faire que lors d'un retour en France qui semblait s'éloigner de jour en jour. Sans doute il réalisait des bénéfices considérables, car il se montrait d'une grande générosité pour la veuve de son frère et son orpheline. Chaque soir je priais avec ferveur pour mon oncle, Luc Auvilliers. Nous lui devions tout, ma mère et moi, et le jour où sonna ma quinzième année, il écrivit qu'il venait de mettre en réserve cent mille francs pour ma dot... J'étais donc une jeune fille suffisamment riche pour choisir un mari de mon goût. Le hasard t'amena dans une famille de nos amis, mon cœur alla presque au-devant du tien... Ma mère qui sentait sa santé s'affaiblir souhaitait me donner un soutien, et une rechute du mal qui la devait emporter fit hâter notre mariage...

Ses économies payèrent mon trousseau, notre ménage, et nous attendîmes les cent mille francs promis... Mon oncle ne répondit pas à la lettre qui lui annonçait que j'étais devenue ta femme; et jamais depuis je n'ai reçu de ses nouvelles...

—Mais moi qui comptais sur la dot promise, dit Olivier, j'avais acheté quelques bijoux, contracté un emprunt pour payer mes dettes; et quand arriva l'échéance de ce billet, il fallut vendre le joli mobilier de ta mère. Pendant ma jeunesse j'ai connu les privations parfois, mais j'avais mes jours de folies exubérantes pour les compenser; tandis que lié, appauvri, ayant au logis une femme attristée, un enfant malade, je ne me trouve plus moi, et je me sens incapable de travailler comme tu l'entends.

— Pardonne-moi ! Pardonne-moi, Olivier, si tu savais combien je t'aime! Si je guérissais, je trouverais le moyen de gagner quelque chose, moi aussi... Je sais faire une foule d'ouvrages, je peindrais des porcelaines ... Prends courage, achève cette planche Ton père affirme qu'elle sera belle.

—Mon père! reprit Olivier, j'ai eu la chance, vraiment! quand la femme a fini de se plaindre, c'est au tour du mentor de la famille. Il me sermonne à cause de toi. Il met en avant l'enfant, la femme, la religion et la morale. On m'en assassine ici, de morale! c'est à la faire prendre en horreur, à la faire maudire à jamais. J'ai du talent, soit! Je le sais! Tout enfant je jouais avec le burin, et mon père eut un prix de Rome. Ni toi, ni lui vous ne savez me comprendre. Aura-t-on jamais raison d'une tête de fer comme la mienne en m'adressant des remontrances? Je suis un plan je me suis désigné un but. J'y atteindrai sois-en certaine. Seulement, je veux rester maître de l'heure et des moyens.

—Et ce but? demanda Claire dont le visage se leva anxieux vers son mari.

—C'est ton bonheur, d'abord, car enfin, je ne suis pas un si méchant mari que tu te plais à le dire. Redeviens douce, gaie, confiante, et notre ménage ira mieux que tu ne crois. Tu voudrais, dis-tu, t'associer au labeur qui fait vivre, j'y aviserai; seulement il faut commencer par te guérir, pour toi, pour cette enfant qui pleure sans cesse, et dont les cris me pèsent souvent sur les nerfs. Voyons, me promets-tu d'être raisonnable?

—Oui, je te le jure, Olivier; mais en retour fais-moi une concession.

—Laquelle?

—Apprends-moi ce que tu rêves, et le but mystérieux que tu poursuis.

—Ce but, dit Olivier, dont les yeux étincelèrent, c'est la fortune, la fortune qui semble me fuir chaque fois que je pense l'atteindre, et qu'il faudra vaincre, si je n'arrive à la séduire. Vois-tu, depuis que je respire, depuis que je pense, Claire, je n'ai eu qu'un rêve, ce n'est pas rêve qu'il faut dire c'est obsession: le besoin de posséder de l'or. Non pas seulement afin d'de jouir d'une aisance modeste, mais pour remuer l'or à pleines mains, et le gaspiller sans compter. Si j'avais vécu au moyen âge, j'aurais cherché dans les repaires des truands quelque juif maudit, quelque sorcier infâme, et je leur aurais demandé au prix de quel pacte ils pouvaient me donner ce métal convoité, fallut-il vendre mon âme, renier mon baptême, et fouler le crucifix aux pieds.

—Tu me fais peur! dit Claire.

—Et, reprit Olivier, entraîné [illegible] sa pensée, et ne semblant voir ni Claire ni son enfant, si je n'avais point trouvé d'être assez corrompu pour me montrer Satan, je me serais mis en route afin de découvrir un de ces hommes, qui connaissaient jadis la transmutation des métaux. J'aurais jeté dans un creuset l'or que je possédais; j'aurais veillé sans dormir sur des cornues mystérieuses; et s'il n'avait fallu qu'ajouter mon sang aux compositions chimiques de ces savants cont nous calomnions la vie, faute de connaître le sarcanes de leur puissance, j'aurais épuisé mes veines.

Tandis qu'Olivier parlait, son visage devenait pâle, et ses cheveux blonds semblaient soulevés par un souffle orageux. Il fallait qu'il se trouvât sous une impression bien violente, pour oser dévoiler à Claire les coins sombres de son âme. A mesure qu'il parlait, la jeune femme le considérait avec une stupeur croissante, et sans qu'elle s'en rendit bien compte quelque chose se brisait dans son cœur. L'amour que jusqu'alors elle lui avait porté fut brusquement atteint. Dans cet homme prêt à vendre son âme pour de l'or, elle ne reconnaissait plus celui qu'elle avait aimé!

Claire qui comptait à peine vingt ans était douce d'une sensibilité exquise, presque maladive. Ses sentiments arrivaient vite à l'apogée de la douleur. Tout était pur, simple, presque naïf encore dans cette créature grandie près d'une mère pieuse, bonne et dévouée. Quand elle épousa Olivier, le nom du mal n'avait pas même effleuré ses oreilles. Elle connaissait le beau, le bien; comme une abeille choisit le sucre des fleurs salutaires. En épousant son mari, elle accepta un maître, mais elle croyait alors Olivier capable de la guider dans la vie.

Ses rêves ne s'envolèrent pas tout d'un coup et tous à la fois. Lentement elle vit s'affaiblir sa confiance ; par degrés elle perdit le sentiment du respect pour le compagnon de son existence. Sa mère ne connut ni ses terreurs de l'avenir, ni ses regrets du passé; elle mourut en croyant au bonheur de sa fille, et en s'applaudissant de lui laisser un protecteur. A l'heure suprême où l'on assure que les mourants sont doués d'une clairvoyance plus grande, Mme Auvilliers, voyant sa fille sangloter au pied de son lit, saisit vivement les mains de Claire, attira son front sur ses lèvres, et lui demanda avec l'accent d'une inexprimable angoisse.

—Est-tu heureuse, Claire, es-tu heureuse?

La jeune femme répondit "oui", afin de ne pas attrister cette heure suprême.

Ce fut du reste seulement après la mort de Mme Auvilliers que la conduite d'Olivier changea d'une façon décisive. La présence de cette femme lui imposait-elle? Se disait-il qu'en la froissant il pouvait détruire la dernière espérance qui lui restât de recevoir la dot promise à Claire, par M. Luc Auvilliers? Cette nature primitivement molle et sensuelle ne se grangrena pas tout de suite. Le mal la gagna comme un ulcère. Ses appétits grandirent à chaque satisfaction qui leur fut donnée. Ses convoitises devinrent farouches, et des amis dangereux firent le reste.

Si en ce moment Claire eut pu lire au fond de cette âme, elle eut reculé épouvantée.

Les quelques mots consolants qu'il venait de lui adresser n'avaient leur source ni dans la bonté, ni dans la franchise. Il voulait à cette heure calmer sa femme et comprenant un peu tardivement que ces confidences pouvaient effaroucher une âme délicate, il reprit en s'approchant de l'enfant, dont il caressa le pâle visage:

—Je te l'ai dit tout à l'heure, Claire, je ferai fortune.

—Hélas! fit la jeune femme, de plus habiles que toi parviennent seulement à vivre d'une façon honorable. Pour réaliser ce que tu rêves, il faut monter des ateliers de gravures, entreprendre des illustrations de luxe, gagner sur les jeunes gens qu'on emploie. Sans avance aucune, nous ne pouvons espérer former un établissement.

—Aussi, n'est-ce point sur des projets aussi longs à exécuter que difficiles dans leur application que je compte baser mon avenir. Est-ce donc quand on est vieux, las, malade, qu'il faut de l'argent afin de payer les plaisirs que cet argent procure? Je me sens assez de convoitise pour vouloir tout de suite de quoi les satisfaire.

—Tu m'effrais plus que tu ne me consoles, dit Claire; tes paroles sont autant d'énigmes pour moi. Je n'ai jamais vu réaliser de fortunes rapides que par des moyens difficiles, à avouer à moins que la possession de capitaux importants permette de jouer à la Bourse... Olivier, je t'en conjure, repousse une tentation qui serait de nature à t'entraîner dans un mal plus grand que notre pauvreté. Reprends ton burin, travaille, le travail sauve de tout.

—Mais c'est de travail qu'il s'agit.

—Qui te l'a prouvé?

—Nous faisons l'affaire à deux.

—Et ton associé s'appelle?

—Alexis Bois-Galais.

—Encore cet homme! Défie-toi de lui, Olivier; rien de bon ne peut venir de celui qui ne croit pas en Dieu, et qui affirme de détestables principes.

—Tu restes en défiance contre un excellent garçon.

—Lui! Je le juge d'après ses paroles et d'après sa vie. Nous étions heureux avant qu'il vint pour ainsi dire se mettre en tiers dans notre ménage. Il s'est glissé ici comme un serpent, et un jour il a fini par y prendre plus de place que moi.

—Oh! fit le jeune homme avec une amère lassitude, tu recommences cette comédie lugubre de la femme jalouse de l'ami. De ce qu'un homme est marié, il ne s'en suit pas qu'il doive renoncer à voir des camarades d'atelir, des artistes comme lui. J'ai connd Alexis avant de t'avoir vue. C'est un garçon d'initiative On ne le quitte jamais sans trouver en lui une ressource positive, ou tout au moins un élan de gaieté. La femme ne peut ni ne doit confisquer son mari d'une façon absolue, surtout quand il est dans le mouvement artistique. Bois-Galais connait beaucoup de monde, il peut me recommander, me pousser; d'ailleurs je te l'ai dit, il a eu une idée, de génie, un procédé à lui. L'homme que tu calomnies fera ton bonheur et le mien!

Claire se leva, grave, presque solennelle, et soulevant son enfant, elle le présenta à Olivier.

—Tu peux me faire souffrir, dit-elle, je t'en reconnais le droit; qui accepte le mariage accepte souvent d'avance le martyre. Je ne me plaindrai pas, sois tranquille! Mais il est une chose que je te défends, entends-tu, c'est de t'avilir et de déshonorer ma fille!

—Tu es folle! folle,! dit Olivier d'une voix stridente. Avec de tels propos, si quelqu'un les entendait, tu serais capable de me perdre.

Trois petits coups secs furent frappés à la porte de l'atelier.

Olivier tressaillit.

—Voilà Bois-Galais, dit-il, laisse-moi il faut que je sois seul avec lui, nous avons à parler de notre grande affaire.

Une question brûlante vint aux lèvres de Claire, mais son mari ouvrit rapidement une porte de dégagement donnant dans la salle à manger, et servant en même temps d'atelier à son père, et poussa Claire par les épaules.

Puis, après avoir fait jouer un verrou et tiré une portière, il alla ouvrir à Bois-Calais.

C'était un garçon, court, trapu, à la tête énorme, encore exagérée par une chevelure crépue. Ses petits yeux noirs pétillaient d'astuce. Le nez était fin, la bouche sensuelle, et la mçchoire lourde. L'obstination se traduisait dans toute la partie supéroeure du visage, tandis que l'autre trahissait les instincts de la brdte. Ce que voulait cete homme devait dforcément arriver. Son intelligence lui servait à lutter contre la violence sauvage de ses appétits.

—J'ai failli attendre! dit-il.

—Elle était là, dit Olivier. Parlons bas. Il me semble que les femmes sont douées d'une seconde vue. Claire ne cesse jamais de me répéter que je dois me défier de toi que tu m'entraîneras à l'abime.

Bois-Calais secoua les épaules.

—Pourquoi n'écoutes-tu pas ta femme? demanda-t-il?

—C'est toi qui m'adresses cette question? Pourquoi, mais parce qu'elle me montre le bonheur dans le travail quotidien, la médiocrité, les privations, tandis que tous deux nous le voyons ensemble, rapide, fait d'or, de plaisirs et d'étourdissements de toutes sortes. Parce que tu as encore augmenté la fièvre que je sentais dans tout mon être, et que maintenant...

—C'est de la littérature que tu fais là! On prévient le monde, quand on a l'intention de remplacer la conversation par une conférence. Si je te laissais continuer, tu finirais par me parler de tes remords... J'y mettrai bon ordre... Au milieu des dispositions que nous devons prendre, le temps me manque trop pour que nous perdions une heure... Causons affaires... As-tu réussi?

—Oui, répondit Olivier d'une voix troublée, du moins il me semble que c'est bien.

—Tu as des épreuves?

—J'en ai tiré cette nuit.

—Montre-les moi, reprit Bois-Galais.

Olivier dérangea un meuble fabriqué avec un art infini. Ce meuble était une bibliothèque. Sur le devant se trouvaient rangés des livres mais à l'arrière on avait ménagé un double fond. Sur la première tablette s'alignaient des volumes que l'on pouvait enlever, tandis que la tablette en recul, et dont la première rangée de volumes cachait la moitié, ne se composait que de dos de livres joints et rapprochés. L'espace gagné par cette supercherie formait une armoire à secret, s'ouvrant sur le côté droit.

De cette cachette Olivier tira une planche de cuivre de petite dimension, et la tendit à Bois-Galais.

Celui-ci se rapprocha de la fenêtre, fit jouer la lumière sur les tailles, et dit à Olivier.

—Ta gravure me semble très belle.

—Voici une dernière épreuve, ajouta Olivier Marsan.

—Parfait! parfait! s'écria Bois-Galais. Oui, vraiment, tu es un habile homme, et si j'étais le gouvernement, je ne manquerais pas de m'occuper d'un graveur de ta force.

—Tais-toi! fit Olivier.

—Remets ces joujoux en place, ajouta Bois-Galais. As-tu parlé à ta femme du petit voyage que nous allons entreprendre?

—Le temps m'a manqué; seulement j'ai planté des jalons, en lui apprenant que j'ai trouvé, grâce à toi, le moyen de faire fortune. Il me sera facile de lui dire qu'à la suite de ta visite, j'ai pris la résolution de partir pour l'Angleterre, et d'y passer...Combien y restons-nous?

—Le moins de temps possible. Il me semble que huit jours suffiront.

—Je le pense aussi. Elle croit à une affaire dont j'attends la fortune, et ne soulèvera aucune difficulté ... D'ailleurs, elle ne reste pas seule, mon père est là...

—Il ne te demande jamais à quoi tu travailles?

—J'ai une grande planche commencée, de temps en temps, durant le jour j'y donne un coup de burin. Du reste, j'ai pris l'habitude de vivre un peu à part. Sous prétexte que les cris de l'enfant me gênaient, j'ai fait installer ici ce canapé à deux fins. Et comme je me livre durant le jour aux loisirs nonchalants de la sieste, j'ai le temps nécessaire pour m'occuper durant la nuit des travaux dont je garde le secret.

—Quand tireras-tu? demanda Bois-Galais?

—Cette nuit.

—A combien?

—A mille exemplaires.

—C'est superbe! superbe! dit Bois-Galais, et nous partirons?

—Demain matin par le premier train pour Boulogne. Je ne tiens pas à ce que mon absence soit remarquée.

—Par surcroît de précautions, tu pourrais même défendre à ta femme de parler de ce voyage.

—Oui, mieux vaut ne rien dire.

Bois-Galais reprit l'épreuve, l'examina à la loupe, avec un soin extraordinaire, puis il la rendit à Olivier.

—Ce n'y trouve vraiment rien à redire, mais soigne les encres, mon ami, soigne les encres... Je dois dans cette figure un léger empâtement.

—Peut-être as-tu raison, dit Olivier, oh! ce travail exige un soin, une précision, une délicatesse!

—C'est vrai! Mais quelle récompense dans l'avenir!

—S'il n'y avait pas cela! fit Olivier devenu sombre.

—Allons dit Bois Galais, j'ai eu raison de venir. Quand tu te jettes dans tes humeurs noires, Dieu sait s'il est possible de t'en faire sortir. Je ne veux pas t'abandonner aux pleurs de ta femme, et aux reproches de ton père, car il ne doit pas être tendre, le père Marsan. J'ai trouvé le moyen d'emprunter cinq louis sur une invention, et nous allons les dépenser ensemble. Il suffira que nous en trouvions autant pour partir. Diner chez Bignon, ensuite théâtre.

—Va pour le diner, mais je refuse le spectacle Tu oublies que j'ai à travailler.

—C'est vrai. Préviens ta femme que tu dines en ville.

Olivier sentait une sorte de honte à la pensée d'aller annoncer à Claire que, cette fois encore il désertait sa maison. Cependant il quitta l'atelier et rejoignit sa femme dans la salle à manger.

A côté de la table de Pascal Marsan, son père, Olivier vit Claire riant à sa petite fille. Le vieux graveur couvrait d'un regard plein de tendresse la jeune femme et l'enfant débile. On sentait en le voyant que la vue de ces deux êtres réchauffait son âme.

—Bonjour, mon père, dit Olivier avec une rondeur affectée.

Puis prenant la main de sa femme:

—Je suis heureux de te voir plus forte et plus souriante, lui dit-il.

—Oh! fit Claire, je suis comme les fleurs, un rien me ranime; elles demandent un rayon de soleil et j'ai besoin d'un peu d'amour.

—... ne t'en donnerait beaucoup.

—Mais, toi peut-être... j'ai tort de te parler ainsi, aujourd'hui surtout, aurès les promesses que tu m'as fait. Elles ont suffi pour me rendre la confiance et la gaieté. Tu restes si rarement ici, que c'est grande fête lorsque tu t'assieds à la table de famille... reviens y souvent, si tu le peux, restes-y toujours pour ta femme, pour ta fille...

—Pour ton père, ajouta le vieux graveur.

—Je vous le promets à tous deux ; votre indulgence et votre bonté méritent bien de ma part des concessions, qui, après tout, ne sont que du bonheur. Je verrai grandir ma fille dans tes bras, etje profiterai des leçons de mon père... C'est dit, c'est convenu ... Et avec le bonheur nous reviendra la fortune... J'ai mes ambitions comme un autre, Claire... Tu ne passeras point toute ta vie dans des privations dont je souffre plus que toi. Je n'aurai plus pour objectif que ton bien-être ; et tiens, ce soir même, je vais m'en occuper...

—Tu attends quelqu'un ?

—Non, j'ai un rendez-vous.

—Un rendez-vous! Mais alors tu ne restes pas!

—Ah! les femmes! quels enfants! dit Olivier. Elles voudraient, même les plus sages ces résultats sans la peine, et la fortune sans le labeur. T'imagines-tu qu'il suffise de chercher, même de trouver pour s'enrichir? trouver, chercher, il ne faut pour cela que l'imagination, du génie! C'est presque vulgaire! Mais mettre en œuvre l'invention trouvée, la répandre, forcer le public à l'adopter. S'en faire non pas seulement un titre de gloire, mais des titres de rente, voilà le prodige, le phénomène, le miracle! Voilà ce que je veux réaliser.

—Mais tu m'avais promis...

—Je t'avais promis de me donner la joie de rester ici...

—Eh bien!

—Eh bien! c'est impossible.

Une larme roula sur la joue de Claire.

—Veux-tu que je reste? demanda Olivier., C'est bien simple, va un mot à dire trois lignes sur du papier et c'est tout. Seulement si tu veux mettre des entraves à mes projets et employer le système des larmes pour me retenir quand mes affaires exigent impérieusement une absence, ne me reproche plus jamais, jamais entends-tu, de ne pas gagner d'argent et de ne point me montrer assidu au travail. Je suis un primesautier, moi, un homme qui invente, corrige, améliore. Un chercheur. Ceux-là arrivent toujours à quelque chose.

—A moins qu'ils en effleurent trop.

—Vous mettez-vous aussi contre moi, mon père?

—A Dieu ne plaise, répondit le vieillard.

Olivier mit un baiser sur le front de sa femme.

—Tu ne m'en veux plus? demanda-t-il.

—Je t'aime quand même! répondit-elle.

Mais à peine Olivier eut-il refermé la porte que Claire se jeta en sanglotant dans les bras du vieillard.

—Il ne nous reviendra jamais, dit-elle, jamais!

II

UNE TROUVAILLE

La jeune femme s'essuya rapidement les yeux. Elle se reprochait ces larmes qui étaient une accusation portée contre son mari. Durant de longs mois, elle avait tenté de dissimuler au vieux Pascal la dureté d'Olivier pour elle, mais bientôt celui-ci ne se donna plus la peine de se contraindre, et les chagrins de Claire cessèrent d'être un secret pour son beau-père. Dès lors, ces deux êtres également bons et tendres s'entendirent. Claire redoutait cependant de s'abandonner à sa douleur devant le vieillard, elle comprenait qu'elle ajoutait encore à ses tristes inquiétudes, et le plus qu'elle le pouvait, elle dissimulait ses angoisses. Durant les absences de plus en plus longues d'Olivier, Claire s'installait près de la table du graveur, berçant doucement la petite fille, s'entretenant avec Pascal Marsan des événements artistiques, le quittant seulement pour vaquer autant que le lui permettait sa faiblesse, aux soins du ménage, dont elle s'occupait seule. Avec quoi eut-elle payé une servante, quand le gain du vieux graveur suffisait à peine pour secourir la famille? Quant à ce que rapportait Olivier au logis, il ne fallait jamais y compter. Outre qu'il travaillait peu, il éprouvait assez de besoins factices, pour dépenser le rare argent qu'il touchait. Ses frais de café, ses cigares, quelques spectacles, puis les achats assez mystérieux qu'il dissimulait à sa femme, absorbaient s'ils ne les dépassaient ses minces bénéfices. Pascal Marsan s'était toujours senti une vive tendresse pour sa belle-fille. Quand elle entra dans sa maison, toute jeune, candide, confiante, dans l'avenir, elle lui prit soudainement le cœur. La maison changea d'aspect. Claire, qui porta si vite le deuil de sa mère, bénit le ciel qui lui donnait un second père.

Celui-ci rendit avec usure à la jeune femme cette tendresse dévouée. Il s'efforça, dès qu'il s'aperçut de la froideur de son fils, à compenser cette affection absente par son affectionner à lui. La douleur les lia plus vite que ne l'eut fait une vie heureuse. Ils se comprenaient sans se parler. Elle ne se plaignait point; il ne paraissait pas deviner qu'elle souffrit; mais il lui dévouait sa vie, comme elle lui donnait une grande part de la sienne.

Afin que la jeune femme n'eut pas la certitude que son mari refusait de travailler, il dit un jour à Claire devant Olivier:

—Je ne trouve pas digne d'une femme de demander de l'argent à son mari... Elle doit toujours savoir où en trouver, quand on la connait assez, pour savoir qu'elle en fera bon usage. Vous vous souviendrez donc, ma chère enfant, que dans cette cassette, mon fils et moi, nous déposerons le produit de nos burins. Vous êtes si économe que nous n'avons pas à redouter vos prodigalités.

Olivier se trouva d'autant plus libre de garder l'argent qu'il gagnait, et le vieillard déposa seul, religieusement ce qu'il pouvait amasser.

Peu à peu il devint impossible à Pascal et à sa belle-fille de se cacher les absences, la paresse, et les fautes d'Olivier. Ils en gémirent en silence ; lui, dans son amour paternel, ne pouvant se résoudre à formuler une accusation, elle, restant confiante encore dans l'avenir, en dépit des épreuves du présent.

Ce fut seulement à partir du jour où Bois-Galais devint l'ami d'Olivier ,et où Olivier essaya d'en faire le commensal de la maison, que le vieux graveur manifesta sa volonté.

—Je ne puis t'empêcher de voir qui tu voudras, dit le vieillard, malheureusement tu ne me témoignes plus assez de respect pour suivre mes conseils... Mais tu n'est pas seul ici ... Il se trouve sous ce toit une jeune femme dont je protégerai la vie, et la réputation, si je ne peux sauvegarder son bonheur. Bois-Galais est un misérable que rien ne saurait arrêter: ni l'amitié d'un homme, ni la vertu d'une femme...

—Et si je disais: je veux, à mon tour.

—Tu ne le peux pas, répondit posément le vieillard.

—Qui m'en empêchera?

—Ton intérêt... Cet appartement est le mien, j'en paie le loyer, les meubles m'appartiennent hors cette bibliothèque que tu as placée dans l'angle du petit cabinet... Donc, tu n'as aucun moyen de me chasser... De plus, tu ne mets jamais un sou dans la cassette affectée aux besoins du ménage. Tu vis du travail de ton père... Comment pourrais-tu emmener ta femme, puisque tu n'as pas de quoi la nourrir? Donc, tant que je resterai le maître ici, Bois-Galais ne s'assiera point à cette table. Je ne peux t'empêcher de le recevoir dans ton atelier, et je le regrette.

Ces premiers tiraillements s'accentuèrent chaque jour: ne voulant plus travailler, humilié de sa situation, troublé malgré lui par le regard de Pascal et par les larmes de sa femme, Olivier vécut de plus en plus au dehors.

Heureusement Claire avait alors son enfant, et la tendresse passionnée, qu'elle ressentit pour cette frêle créature compensa le regret de voir brisée si vite une union sur laquelle elle fondait jadis tant d'espérances de bonheur.

Ce jour-là, au moment où Claire essuya ses larmes, le vieux Pascal l'attira doucement vers lui:

—Ne vous cachez pas, ma fille, lui dit-il, désormais notre unique consolation sera de pleurer ensemble.

—Mon père! mon père! Est-il donc à jamais perdu?

—Nous ne pouvons, ni ne devons désespérer, ma fille. Il est quelque chose de plut fort que le vice, c'est la vertu. Si entraîné que soit Olivier, une heure sonnera où Dieu le ramènera repentant. Claire, ma chère fille, vous aurez le courage d'attendre cette heure... Ne croyez pas souffrir plus que moi... Depuis trois ans seulement vous êtes la femme d'Olivier, et moi, depuis plus de quinze ans je suis torturé par ses révoltes, sa paresse, et des désordres dont j'ignore la plus grande partie... Oh! je souffre plus que vous, ma fille ! car vous êtes admirable, dans votre conduite envers lui, tandis que je n'ai pas rempli mon devoir.

—Que dites-vous, mon père?

—La vérité, hélas! elle m'a fait assez répandre de larmes. Quand un père se trouve en présence d'un caractère difficile, d'une nature rebelle, il doit, si la tendresse échoue, recourir à la sévérité. Je l'aimais trop Olivier le courage me manqua, c'est vous dire que je l'aimais mal... Il ne connut jamais, l'ingrat, à quel point il faisait partie de moi-même. Quand ma chère femme mourut, elle le mit dans mes bras et me fit jurer de le rendre heureux... Vous savez quelle solennité empruntent à la séparation prochaine les dernières paroles prononcées... Je jurai de sacrifier ma vie pour celle d'Olivier, et ma compagne bien-aimée mourut le sourire aux lèvres...

Il était tout petit alors, ses défauts paraissaient excusables; d'ailleurs, vous connaissez la faiblesse des parents, Claire, puisque vous avez ce petit ange... La beauté d'Olivier flattait mon orgueil. Je n'aurais pas voulu le voir pleurer dans la crainte de ternir ses grands yeux bleus si doux alors. Je ne lui demanhais que de vivre, de rayonner dans la maison. Il avait bien le temps d'apprendre, à quoi bon le fatiguer! Il commença donc assez tard ses études qui demeurèrent incomplètes. Le burin fut mis vite dans sa main; ses dispositions étaient si grandes qu'il apprit rapidement. Il gravait d'une façon spirituelle, imprévue; sa manière était à lui. Je l'ai vu mêler les doubles procédés de la taille-douce et de l'eau forte, et trouver d'incroyables effets. Ma situation comme graveur était bonne. J'avais rêvé mieux lors de mes vingt ans!

—Alors mon père vous veniez de remporter un prix qui vous permit d'aller passer trois années à Rome.

—J'y travaillai énormément, et j'y pris le goût de la peinture. De retour à Paris je gravai pour vivre, et je me reposai en composant des tableaux. Mes toiles ne plurent pas. La vogue a ses fantaisies. Je dus revenir exclusivement à la gravure. Je ne tardai point à regretter doublement d'être obligé de m'en tenir à cet art. Vous le savez l'obligation de faire usage presque continuel de la loupe affaiblit vite les yeux, et pendant l'espace de trois, de six mois, hje restai souvent condamné à l'inaction...

—Pauvre père!

—Comme vous m'avez bien soigné, durant la première années de votre mariage! Olivier continuait sa vie de flâneries. Je l'en reprenais, mais je redoutais les emportements qui, plus d'une fois, suivirent mes reproches......

—Avec lui, je ne me suis senti libre de montrer ni mon mécontentement, ni ma tendresse.

—Oh! votre tendresse.

—Il en aurait ri, ma pauvre Claire!

—Père! père!

—Ah! cela est horrible à penser, horrible à savoir. Il n'a voulu voir en moi que le banquier dont la caisse demeurait ouverte. Maigre caisse, ma chère enfant! Mais le paresseux aime mieux endurer toutes les privations que de se livrer au travail, et de se procurer du bien-être. Je commençais à désespérer d'Olivier quand il vous rencontra. Le jour où il se présenta à votre mère, une sainte, dont vous êtes la digne fille! je crus que Dieu voulait régénérer mon enfant en le rapprochant de vous. Il vous aima sincèrement, Claire... il vous afait souffrir, et par lui vous souffrirez encore, mais il vous aima.

—Ah! fit la jeune femme avec l'expression du désespoir, si j'avais été riche!

—Vous ne l'êtes point, ma Claire, ni moi non plus, et nous devenons incapables de l'arrêter dans une voie fatale.

—Père, jusqu'à cette heure il n'a commis que des fautes.

—Je le sais.

—S'il nous fait pleurer, il ne nous fait pas rougir.

Le vieux graveur enfonça son stylet dans le chêne de la table.

—Ah! fit-il, s'il oubliait jamais ce qu'il doit au nom que des générations lui, transmirent sans tache... Songez donc, Claire! j'ai juré à sa mère qu'il resterait un honnête homme...

—Il s'agit de nous armer de courage, mon père; le jour où Bois-Galais cessera ses visites nous aurons déjà remporté une grande victoire. C'est à cela que doivent tendre tous nos efforts combinés... Puis, qui sait si Olivier ne nous dit point la vérité, en affirmant qu'il travaille, et qu'il a trouvé le moyen de faire fortune. Tout à l'heure il me répétait d'avoir confiance, que nos privations allaient prendre fin ... Il parlait non seulement d'une aisance modeste, mais d'une fortune colossale:

—Grâce à quel moyen?

—Une invention, paraît-il.

—Je me défie des inventions, Claire; tenez, mon enfant quand Dieu permet qu'un homme connaisse un métier ou un art, il doit s'estimer très heureux, et profiter de sa jeunesse et de sa vogue pour se ménager le pain de la vieillesse... Ma planche est terminée... Vous voyez ces deux tirages, du troisième et du deuxième état... Tout est modifié adouci je crois que cette gravure sera bonne... On la paiera bien... Et tout l'argent sera pour vous, Claire, pour vous, et pour cette petite qui m'a appris les ravissants enfantillages de la paternité... Seulement, il faut me promettre une chose ma fille...

—Je vous obéirai, père.

—Soignez-vous, Claire... le chagrin vous dévore, il use les ressorts de votre existence, et la petite Marie, votre ange bien-aimé, semble parfois n'avoir plus que le souffle... Il faut vivre et pour ceux que vous chérissez et pour ceux qui ne sauraient vivre sans vous.

—Je me soignerai, je vous le jure... Où allez-vous, mon père ?

—Rue Maître-Albert, mon enfant.

—Chez M. Eudes, votre imprimeur ?

—Oui, et j'espère vous rapporter une belle épreuve avant la lettre. Pendant ce temps reposez-vous un peu ; je vais charger la concierge de faire l'acquisition des menus objets qui vous sont nécessaires.

Pascal Marsan embrassa Claire, sa petite-fille, puis il plaça sa planche de cuivre dans une grande serviette de cuir noir, marquée à son chiffre, et sortit d'un pas encore alerte.

—Que Dieu vous bénisse, cher père ! dit la jeune femme en le voyant s'éloigner, sans la consolation que je puise en votre tendresse, il y a longtemps que le peu de vie qui me reste se serait éteint, et que j'aurais emmené avec moi cet ange-là dans ma tombe...

Le vieux graveur descendit la rue Bonaparte, gagna les quais et suivit le cours de la Seine, en jetant un rapide regard sur les étalages des libraires.

La journée était magnifique.

Sur le fleuve passaient et se croisaient des bateaux, on débarquait des marchandises sur les berges. La foule paraissait heureuse de vivre, et gaiement affairée. Au loin, Notre-Dame apparaissait sous une nappe de lumière chaude doublant la majesté de l'édifice.

Le grand air chassa lentement les préoccupations de Pierre Marsan. Il se sentit renaître à l'espérance. Après tout, Olivier travaillait peut-être, en effet, à quelque invention pouvant apporter de grands profits. Il se réjouissait, d'ailleurs, à la pensée de trouver chez Eudes une somme d'argent assez importante, qu'un éditeur avait dû y déposer pour lui.

Eudes l'attendait en travaillant. La chaleur était grande, l'habile imprimeur ayant enlevé sa jaquette, n'avait sur les épaules qu'une chemise d'un blanc de neige, dont il avait retroussé les manches presque jusqu'à l'épaule. Son cou libre se mouvait aisément. Il imprimait en ce moment une superbe eau forte de Lalanne, et c'était plaisir de voir ce beau et robuste jeune homme se pencher sur sa presse, tirer la feuille, l'étudier et s'applaudir du succès de l'opération.

—Oh ! monsieur Marsan ! dit Eudes, comme s'il cherchait à s'excuser du négligé de son costume, en voyant entrer le vieux graveur.

—Voilà comme j'aime à vous voir, sans souci d'autre chose que du succès de votre travail. Eudes, vous êtes le meilleur imprimeur en taille-douce que je connaisse, et si l'on fait un peu de cas de moi, c'est à votre zèle et à votre adresse que je le dois. Tenez, aujourd'hui plus que jamais j'y ai recours : il me faut une magnifique épreuve. A la fin de ma vie d'homme et d'artiste, je deviens plus exigeant que durant l'âge de la force, et presque de la célébrité. C'est qu'alors, mon cher Eudes, je n'avais pas à redouter les défaillances de mon burin et l'affaiblissement de ma vue. Je gravais sans fatigue seize heures par jour, maintenant, dès que je reste penché trois heures sur une planche, je vois des points noirs... C'est une triste chose de vieillir, Eudes, surtout quand on a charge de famille.

—Comment se porte madame Olivier?

—Mal, mon ami, c'est une faible créature que dévore lentement l'anémie et l'on dirait qu'elle a transmis son mal à sa fille... Puisse Dieu me les conserver toutes les deux...

—Je suis à vous, dit Eudes, car j'imagine qu'il vous faut tout de suite une épreuve... D'ailleurs, j'aime à tirer vos gravures. La conscience que vous mettez dans vos œuvres me charme, vous ressemblez un peu à Rembrant.

Eudes commença le tirage : Pascal Marsan avait des exigences presque minutieuses, aussi recommença-t-il bon nombre de fois. Le temps ne paraissait nullement long au graveur ; il causait avec Eudes qui, parisien jusqu'au bout des doigts, et connaissant admirablement son Paris artistique racontait mille anecdotes gaies, traçait pittoresquement des biogrgphies, signalait de grands artistes mourant de faim dans des greniers ; sapait des réputations dues à l'esprit d'intrigue plutôt qu'à un talent vrai.

Il semait les saillies comme un feu d'artifice, tout en faisant mouvoir ses presses. Pascal Marsan l'écoutait, l'interrompant rarement, savourant une jouissance sincère en entendant cette causerie franche, alerte, aimable. Ses nerfs se détendaient. Il ne sentait plus le poids qui l'étouffait durant la matinée, dans son atelier de la rue de Rennes. Il se retrempait, à cette jeunesse, à cette bonne humeur, et les heures passaient si vite, que sans le timbre de la pendule, jamais Pascal n'aurait songé qu'il fût si tard.

—Ah! mon Dieu! fit-il, Claire m'attend, Claire va s'inquiéter.

Il plaça dans son grand portefeuille de cuir les épreuves tirées, et il allait prendre congé d'Eudes, quand celui-ci lui dit:

—Vous oubliez l'argent.

—C'est ma foi vrai!

—J'ai dix louis à vous remettre, aujourd'hui.

Un gai sourire épanouit le visage du vieux graveur.

Il tira son porte-monnaie, y fit lentement couler les pièces d'or, puis il serra les deux mains de l'imprimeur et s'élança dans l'étroite rue Maître-Albert.

—Claire doit être bien inquiète! répéta-t-il.

Il frappa joyeusement sur sa poche et ajouta en riant:

—Quand on est riche, on peut se permettre une folie. Mieux vaut dépenser trente sous que de coûter de nouvelles larmes à cette enfant. Je rentrerai chez moi en voiture, une fois n'est pas coutume.

Et au lieu de tourner sur les quais, Pascal Marsan se dirigea vers le pont Notre-Dame. Il était certain de trouver des fiacres près de l'Hôtel-Dieu. Il aperçut en effet une voiture libre et héla le cocher.

Presque immédiatement le fiacre arriva près de Pascal qui cria son adresse au cocher et s'enferma dans le coupé.

(A suivre.)

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Les Japonais repoussés avec de lourdes pertes. — Les Russes en retraite. — Entrevue avec l'amiral Wirenius. — Le général Orloff blessé. — Les Russes reculent toujours. — Enormes pertes des deux armées.

A PORT ARTHUR

Saint-Pétersbourg, 31—On a reçu ici les nouvelles directes du général Stoessel à Port Arthur.

Le général Stoessel dit que, jusqu'au 5 août, les attaques des Japonais avaient été repoussées avec de lourdes pertes pour ces derniers.

Il ne donne aucun détail sur les positions conservées ou sur les pertes des Russes, mais annonce la mort de plusieurs officiers.

Quelques-uns des gros canons russes ont été mis hors de combat par des batteries japonaises et ont été remplacés par des pièces de campagne.

Le général dit que les cadavres en décomposition, qui gisent entre les lignes, dégagent une horrible odeur.

Il fait rapport que le moral de la garnison est excellent.

Finalement, le général recommande les généraux Fock, Kondratonko, Smirnoff et autres, pour bravoure et dévouement.

NOUVEAUX RENFORTS

Une nouvelle armée de 160,000 hommes va être envoyée incessamment à Harbin pour soutenir le général Kouropatkine et le dégager au besoin s'il se laissait tourner par les Japonais.

LES PRISONNIERS D'HIER

Mukden, 31. — Deux cents Japonais faits prisonniers à la bataille d'hier, ont passé à Mukden ce matin. On attend un autre convoi de prisonniers aujourd'hui.

A LIAO-YANG

Liao-Yang, 31. — La deuxième journée de la grande bataille de Liao-Yang n'a rien changé à la situation des armées en présence. La lutte a recommencé au point du jour. Les Japonais se sont avancés vers le sud et le sud est de Liao-Yang. Ils ont été repoussés par des charges meurtrières à la bayonnette qui leur ont coûté beaucoup d'hommes. Vers Chiao-fan-Tun, ils ont essayé, tout le jour, avec une étonnante intrépidité d'occuper une hauteur balayée par l'artillerie des Russes. Ils ont dû abandonner leur projet après avoir subi de lourdes pertes. Leurs attaques contre le plateau de la montagne Wentshu, la hauteur la plus importante des environs de Liao-Yang, ont été également repoussées.

On a pu voir, par les opérations d'aujourd'hui que les Russes sont prêts à toute éventualité. Leurs pertes ont été peu considérables. On ne signale qu'un officier au nombre des morts.

La canonnade a duré jusqu'au soir mais vers midi, une pluie persistante a commencé à tomber et a nui aux mouvements des Japonais.

On s'attend à de nouvelles attaques vers le nord est et l'ouest.

LES PERTES DES DEUX ARMEES

St-Pétersbourg, 1. — Bien qu'on n'ait reçu aucun rapport officiel sur les pertes des deux armées, on croit qu'elles s'élèvent à 10,000 de chaque côté pour les deux journées de Liao Yang.

Une dépêche de Moukden annonce que le général Sassonoff a fait prisonniers deux bataillons japonais.

On apprend également que durant la journée d'hier, quatre batteries japonaises ont été réduites au silence par les canons russes.

Douze autres batteries ont été détruites par les obus russes.

A PORT ARTHUR

Londres, 1. — D'après une dépêche reçue par le "Telegraph" de Londres, les Japonais, après quatre jours de bombardement du côté de la mer ont débarqué des troupes et ont capturé les deux forts côtiers à Kwang et à Kunshan, à trois quarts de mille de la ville. Il n'y avait qu'une faible garnison russe à ces différents endroits, la plupart des hommes étant occupés à réparer les forts qui avaient été très endommagés par le bombardement. Les Japonais n'ont pu monter que de petits canons. Les Russes se sont retranchés derrières des barricades de bois et d'acier et ont défendu avec la plus grande énergie la route se rendant à la ville. Un combat a eu lieu à Ishan et les Russes se sont emparés du fort précédemment tombé aux mains des Japonais ; ces derniers ont aussi été chassés de Patichouang, où les Russes se sont fortifiés. Le bombardement continue contre Tiger's Tail. Malgré tout la garnison de Port Arthur est admirable d'héroïsme et rien ne peut faire prévoir que Port Arthur tombe à bref délai aux mains des Japonais. Stoessel et ses officiers sont décidés au sacrifice de leur vie et les troupes ne veulent pas se rendre.

LES RUSSES SE REPLIENT

St-Pétersbourg, 1.—Le général Kouropatkine a retiré toute son armée et s'est replié sur la rive droite de la rivière Taitse, afin de s'opposer au mouvement de flanc de Kuroki.

LA DEROUTE CHEZ LES RUSSES

Tokio, 2,—10 hrs. a. m.—Les Russes ont commencé à se retirer de Liao Yang de bonne heure jeudi. La confusion s'est mise dans leurs rangs, lorsqu'ils ont tenté de traverser la rivière Taitse.

Les Japonais se mirent à leur poursuite avec vigueur, leur capturant plusieurs canons, dont ils se servirent pour bombarder la gare de Liao-Yang.

La droite du Maréchal Oyamas a attaqué un corps très nombreux de troupes russes, dans le voisinage de Heiyingtai, à 12 milles au nord de Liao-Yang, à 11 heures, jeudi. Son flanc gauche a commencé à l'aube, aujourd'hui, à refouler l'ennemi vers Tatzho. On croit qu'il infligera une sanglante défaite aux Russes.

On annonce que les pertes japonaises à Liao Yang, ne dépasseraient pas 10,000 tués ou blessés.

EST-CE LA FIN ?

St-Pétersbourg, 2.—L'armée russe a été mise en déroute et obligée d'abandonner Liao Yang. L'armée Japonaise est maintenant en possession de la ville.

L'armée Russe a été obligée pour se sauver de traverser la rivière Taitze sur les bords de laquelle Kouropatkine se prépare à une grande bataille.

UNE ENTREVUE AVEC L'AMIRAL WIRENIUS

Saint-Pétersbourg, 2 — Le correspondant d'un journal parisien a eu dans la soirée un entretien avec l'amiral Wirenius, chef d'état-major général de la marine.

—Que fera l'escadre de Port-Arthur, en cas de prise de la ville à la suite d'un assaut ?

—Nous n'en sommes pas encore là, heureusement. Les Japonais n'ont pas pris les forts intermédiaires. Leurs assauts ont été repoussés. L'escadre ne court pas un grand danger immédiat. Si l'événement devait arriver, l'escadre aurait une chose à faire, une seule : fuir en livrant combat, fuir n'importe comment ! Il n'est pas d'autre alternative ; car, même si elle voulait, elle ne pourrait pas se faire sauter dans le port intérieur, la rade n'étant pas assez profonde. Nos cuirassés seraient une pâture pour Togo. L'erreur fut d'y rentrer. Il ne faut pas laisser cette convoitise à nos ennemis. Ouchtomsky, Grigorowitch lutteront un contre cinq, mais qui sait si le succès n'est pas au bout ?

—Les torpilleurs sont-ils nombreux, qui se réfugièrent dans les ports neutres ?

—Ouchtomsky ne nous a donné que peu de détails sur ceux qui restent à Port-Arthur. Mais, plus vite ils sortiront, mieux cela vaudra".

LES RUSSES RECULENT

Quartiers généraux de la seconde armée japonaise, 28, — par Tu-San, Corée, le 2. — Les forces russes sont arrivées à Shushumpo aujourd'hui, suivies par les Japonais. Une bataille d'arrière-garde a duré toute la journée. Les Japonais ont pris 8 canons et 10 wagons de munitions.

Les correspondants de journaux ont été empêchés de venir à plus près que six milles du lieu du combat.

Les Russes ont évacué Oushanshan et se retirent au nord. Les Japonais sont désappointés car ils s'attendaient à une grande bataille à Oushanshan.

LE GENERAL ORLOFF BLESSE

St-Pétersbourg, 4.—Dans une dépêche au bureau de la guerre, le général Kourapatkine dit :

"Le soir du 1er septembre, le général Kuroki a attaqué Sykwantun, Houillier à l'est de Lioa-Yang et a capturé la majorité des positions russes, dont l'évacuation a été forcée la nuit du 2 septembre, les Russes se retirant à six milles plus loin.

"Le premier corps de l'armée sibérienne a été presque entouré. Ce corps avait déjà sauvé le détachement du général Orloff en attaquant le flanc des Japonais quand le général Orloff était menacé d'être annihilé Le général Orloff a été sérieusement blessé."

TACTIQUE DE KOUROPATKINE

St-Pétersbourg, 4.—La bataille de Liao-Yang a pris une nouvelle tournure. Les opérations principales ont été transférées à la rive nord de la Taïtsé, où le général Kouropatkine a pris l'offensive, lançant le gros de son armée contre la droite du maréchal Oyama, sous les ordres du général Kuroki, soutenant en même temps, l'attaque du centre et de la gauche des Japonais, du côté opposé de la rivière.

On considère maintenant les opérations sur la rive sud comme secondaires. Le général Kouropatkine jette la masse de son armée sur la rive droite, afin de protéger son arrière-garde. Au bureau de la guerre, ici, on considère l'action de Kouropatkine comme un coup de haute stratégie militaire. Les forces russes à gauche de Liao-Yang, sur l'autre rive de la Taitsé, sont considérées assez puissantes pour conserver les positions fortifiées qui empêchent les troupes des généraux Oku et Nodzu de s'avancer jusqu'à ce que Kouropatkine ait détruit l'armée de Kuroki.

EST-CE UN CANARD

St-Pétersbourg, 4.—On a annoncé officiellement que le général Kouropatkine bat en retraite, que Liao-Yang a été abandonné aux Japonais et que les troupes du général Stakelberg sont cernées.

PERTES ENORMES

Moukden, 4.—Les Russes ont dû abandonner plusieurs canons à Liao-Yang, parce qu'il ne pouvaient les trainer en dehors de la boue.

On se sert du chemin de fer que pour les trains ambulanciers. Les pertes ont été énormes des deux côtés.

LES JAPONAIS A LIAO-YANG

St-Pétersbourg, 4.—Les Japonais ont occupé Liao-Yang.

Le premier corps d'armée de la Sibérie qui compte 25,000 hommes, sous les ordres du général Stakelberg, a été cerné à l'ouest de Liao-Yang.

Les Russes se concentrent à Yen-Tai.

LES JAPONAIS VICTORIEUX

Londres, 4.—Une dépêche de Tokio à la délégation japonaise ici, dit que le maréchal Oyama a fait le rapport suivant :

"3 septembre, 9 a.m.—Un restant de l'armée russe en déroute offre encore un peu de résistance en dehors de Liao Yang. Nos armées du centre et de la gauche sont à l'attaquer."

Un message antérieur du maréchal Oyama, dit :

"L'ennemi en face de nos armées de gauche et du centre a continué à retraiter, le 2 septembre, sur la rive droite de la rivière Taitsé, excepté la partie de ses forces qui occupe les travaux de défense du sud au nord-ouest de Liao-Yang et des hauteurs sur le nord-ouest de Nutcheng. Nos armées continuent l'attaque. Notre droite a occupé, le matin du 2 septembre, une partie des hauteurs à l'ouest de Neymgstai."

A PORT ARTHUR

Tche Foo, 4.—La nuit du 29 août les Japonais ont surpris les troupes russes fatiguées à Palichuang et leur ont infligé de terribles pertes.

Les Russes se sont retirés et les Japonais ont occupé leurs positions. Le jour suivant à 3 heures du matin, les Japonais s'avancèrent en grand nombre et attaquèrent Palichuang d'une manière désespérée jusqu'à deux heures du soir, heure à laquelle ils se retirèrent ayant perdu 1,000 hommes. Trouvant ce fort imprenable, les Japonais se lancèrent le lendemain (31), contre un fort voisin de Palichuang. Dans une lutte corps à corps ils réussirent à repousser les russes et à s'emparer de leurs positions à 7 heures du matin.

L'artillerie fut amenée et des efforts désespérés furent faits de la part des Japonais pour se fortifier mais après avoir enduré le feu de l'artillerie russe pendant sept heures, ils durent se retirer. Les Japonais rendirent cependant la position inutile pour les russes et elle est à présent inoccupée.

On croit que l'affaiblissement de la ligne de défense russe à cet endroit provoquera d'autres efforts de la part des Japonais. Le bombardement de la ville se continue. Les navires russes dans le port, répondent de temps en temps au feu des Japonais.

LES PERTES.

St-Pétersbourg 4 — Les pertes russes devant Liao Yang le 2 septembre, se montent à 3200, chiffre officiel.

LA RETRAITE

St-Pétersbourg 4— On rapporte que le général Kuropatkine est arrivé à Tichling, qui est à 18 milles au sud de Mukden et 22 au nord de Liao-Yang.

PERTES JAPONAISES

Tokio 4 — Le maréchal Oyama, télégraphie à 9 heures ce matin.

"Après la bataille d'hier et de ce matin à Liao Yang, cette ville est tombée entre nos mains. Nos pertes sont très fortes. Aucun rapport n'a été reçu au sujet de la situation sur la rive droite de la rivière Taitse.

DESARMES

Shanghai, 5. — Les équipages du croiseur "Askold" et du contre torpilleur "Grozeroi" qui se sont réfugiés ici après la bataille de Port Arthur, le 10 août et qui ont été désarmés, resteront en Chine jusqu'à la fin de la guerre. Ils seront divisés et envoyés à Tien Tsin.

QUI ARRIVERA ?

St-Pétersbourg, 5. — Une dépêche reçue du général Kouropatkine et envoyée hier soir dit que les deux armée de Kuroki et de Kouropatkine luttent de vitesse pour arriver à Moukden et que le résultat est douteux.

TOUJOURS A RECULONS

St-Pétersbourg, 5. — On annonce officiellement que les forces russes unies sont au nord de Yangtai et que seul, un faible détachement garde cette place pour couvrir la retraite.

Les Japonais ont traversé la Yaitse en très grand nombre, près du confluent de la rivière Tensi.

Le gros des forces japonaises se dirige à marches forcées sur Moukden.

LA FLOTTE VOLONTAIRE

Zanzibar, 6. — Le croiseur anglais "Forte" a découvert la flotte volontaire russe de bonne heure ce matin. Il s'est trouvé assez rapproché des croiseurs "St Petersbourg" et "Smolensk" pour leur communiquer le message du gouvernement russe qui leur ordonne de cesser toute hostilité à l'égard des navires neutres. Le commandant des vaisseaux a dit qu'il allait faire voile pour l'Europe.

Un rapport donné hier par le steamer allemand "Kronprinz" disait que les deux croiseurs prenaient du charbon dans les eaux territoriales.

Le "Forte" se dirigea immédiatement vers l'endroit indiqué et trouva le "St Petersbourg" et le "Smolensk". Ils ne prenaient pas de charbon, mais aussitôt le message du gouvernement reçu, ils rejoignirent un charbonnier allemand et se dirigèrent sur Dar-Es-Salaam (sur la côté d'Afrique, 25 milles au sud de Zanzibar).

Le "Forte" est revenu ici cet après-midi.

DES RENFORTS

New-York 6— On mande de Londres au "Sun", que le tzar a décidé de mobiliser 3 autres corps d'armées, afin d'augmenter de 100,000 hommes, les forces russes en Extrême-Orient.

Une dépêche d'hier après-midi, au "Daily Mail" dit que la retraite du corps principal de Kouropatkine, a été coupée.

"Une force russe considérable s'est avancée de Moukden vers le sud-est, jusqu'à Saping Ban, pour prévenir une attaque des Japonais de ce côté.

Une dépêche au "World" dit que les Japonais, à Liao-Yang ont eu plus de 12,000 blessés, sans compter les morts.

Le "Daily Mail" est informé que Kouropatkine se retirera à Karbin, et que l'intention des Japonais est de prendre leurs quartiers d'hiver à Moukden.

On confirme la nouvelle que la moitié de Liao-Yang a été incendiée, mais que les Japonais se sont emparés de la plus grande partie des magasins militaires des Russes.

L'armée de Kouropatkine continue sa retraite vers le nord, vivement pressée sur ses flancs par les forces japonaises.

C'est une course vers Moukden des soldats russes et des nippons, les derniers cherchant à couper les communications des premiers. Jusqu'ici, le général Kouropatkine a conduit la retraite avec succès ; ses fourgons de transport et son artillerie ayant atteint Moukden en sûreté, pour continuer ensuite leur marche plus au nord.

Il semble évident que la marche en arrière des Russes ne s'arrêtera qu'à Harbin.

Les Japonais ont capturé la plus grande partie des magasins militaires de l'ennemi, dans la ville de Liao-Yang.

La colonne de retraite des Russes s'étend sur plus de 15 milles de long.

Le corps principal de Kouropatkine est encore au sud de Yentai.

Les Japonais autour de Liao-Yang, auraient eu 12,000 hommes blessés, sans compter les morts.

LA RETRAITE

New-York, 6. — Les Japonais ont une armée en marche entre Moukden et Kouropatkine, au nord-est de Liao-Yang. C'est pour prévenir ce mouvement que le général en chef des armées russes a expédié toute une division de cosaques qui sont déjà maîtres de la route est. Kouropatkine retraite sur trois chemins principaux vers Moukden; il a en outre la double voie ferrée à sa disposition. Ces deux dernières voies sont affectées au transport des canons, aux munitions et aux blessés. Dans un message à l'état major général, Kouropatkine parle d'un engagement d'arrière-garde qui s'est terminé par un échec pour les Japonais. Les pertes russes, jusqu'au 4 septembre, sont de 6,000 hommes; celles des Japonais sont de plus de 32,000, par suite de l'infériorité de leurs positions. La nouvelle que le général Kouropatkine a été blessé est absolument fausse. Le général Linevitch est encore à Vladivostock. La retraite des Russes se poursuit en très bon ordre, d'après les rapports officiels. Les deux armées belligérantes poursuivent en toute hâte leur course sur Moukden et on ignore encore qui des deux arrivera la première.

A MOUKDEN

Moukden, 6, 1h. p.m. — La retraite de Kouropatkine s'opère en bon ordre en dépit du mauvais état des routes. Derrière les longues lignes des fourgons du commissariat et des convois de transport, viennent les trains de l'artillerie, puis le gros de l'armée.

Les Japonais harcèlent les flancs de Kouropatkine, tenant les Russes engagés dans un continuel combat d'arrière-garde.

La retraite s'est faite lentement, vu la nécessité de faire passer d'abord les bagages et les canons, mais les fourgons du commissariat ont déjà passé Moukden et se dirigent vers le nord.

Le gros de l'armée japonaise avance le long des chemins, du côté ouest des lignes des Russes qui, toutes convergent vers Moukden.

Les forces du maréchal Oyama sont de beaucoup supérieures et se dirigent également sur Moukden. L'artillerie japonaise est surtout formidable.

Au moment de l'envoi de cette dépêche, on entend le grondement des canons ennemis, en position, à 14 milles au sud.

Le ciel est sombre et l'atmosphère suffoquant, tout fait présager un orage; étrange harmonie entre les éléments et l'attitude menaçante des armées ennemies.

A PORT ARTHUR

Tche Foo, 6. — On a entendu le canon du côté de Port Arthur ce soir. Deux interprètes chinois appartenant à la maison officielle du lieutenant général Stoessell, ont été pris espionnant à Shushiven et Palungshan. Ils ont été exécutés par les Japonais.

Presque tous les enfants sont exposés à la diarrhée, pendant la dentition et toutes les mères devraient avoir une bouteille de Cordial pour la dysenterie du Dr Kellogg. Ce remède est un spécifique pour de telles maladies, et tous ceux qui l'ont employé en font des éloges.

Les propriétaires du remède prétendent qu'il guérira tous les cas.

22-g.

ST-LOUIS DE GONZAGUE

MORT DE M. JOS BOUGIE, ANCIEN MARCHAND

(Correspondance particulière)

St-Louis de Gonzague, 5. — La mort vient de frapper un citoyen des plus estimables dans la personne de M. Joseph Bougie, ancien marchand de St-Louis de Gonzague.

Né aux Cèdres (comté de Soulanges) de parents cultivateurs, M. Bougie montra, quoique jeune encore, des aptitudes sérieuses pour le commerce, carrière dans laquelle il s'est révélé véritablement homme d'affaires. Malheureusement des revers de fortune devaient anéantir tout le fruit de son travail et assombrir en quelque sorte ses dernières années.

M. Bougie laisse une femme, née Charlotte Coutlée, et plusieurs enfants dont deux filles, l'une mariée à M. N. Brisebois, professeur à l'Ecole Normale et l'autre à M. A. Paquin, marchand de Louiseville.

Nous regrettons d'autant plus la perte de ce citoyen, mort à l'âge de 76 ans, que nous le savions un fidèle et dévoué partisan de la cause libérale.

Aussi, offrons-nous avec empressement toutes nos sympathies à la famille en deuil.

UN BEAU BANQUET

(Correspondance particulière)

Ste-Geneviève, 5. — Mercredi soir, dernier, le spacieux Hotel Royal très avantageusement situé au fond d'un bosquet charmant sur le bord même de la riante rivière des Prairies avait revêtu une toilette de fête splendide, à l'occasion de la célébration de l'anniversaire de M. Alphonse Pilon, propriétaire de l'hôtel.

Ses nombreux amis avaient profité de la circonstance pour assister en foule à un banquet, le féliciter et lui faire mille souhaits à l'occasion de ses vingt-cinq ans.

La gaieté et l'entrain le plus vif, la véritable bonne camaraderie, ainsi que la plus spirituelle effusion de bons mots de ce sel gaulois, si traditionnel chez les nôtres fut à l'ordre du programme jusqu'au jour sans qu'il y eut le moindre instant de relâche.

Cette démonstration est due à l'initiative de M. W.A. Grenier, de Montréal, en villégiature à Ste-Geneviève, de ce temps-ci.

Près de cent personnes prirent part au banquet et parmi ces dernières, nous remarquions des avocats distingués de la métropole, plusieurs maires de municipalités importantes, un préfet de comté, de même que M. F. D. Monk, M.P.,

Avant de se mettre à table, M. le Dr Ladouceur, maire de Ste-Geneviève, proposa M. Grenier à la présidence : il profita de la circonstance pour faire l'éloge de son prompt retour à la santé. M. Grenier sut trouver des paroles très aimables pour tous, mais il déclina l'honneur de la charge priant M. Ludger Paquin préfet de comté et maire de la jolie paroisse de l'Ile-Bizard de l'accepter se réservant pour lui la tâche de voir à la parfaite conduite des choses, ce en quoi il a su réussir à merveille.

Un menu exquis préparé à la ménagère canadienne, par l'excellent cordon-bleu qu'est Mme Pilon fut servi aux convives.

A l'heure des santés plusieurs discours ont été prononcés.

Convives de Montréal: MM. F. D. Monk, M.P., D.A. Lafortune, C.R., Siméon Beaudin, C.R., J. T. Cardinal F.X. St-Charles, Négociant; W.J. Proulx, N.P., J.G. Sancer, W. A. Grenier, etc.

Convives de Ste-Geneviève: MM. Dr Ladouceur, Docteur J.H. Roy, A. Z. Libersan, N.P. Télesphore St-Pierre, J.A. St-Pierre, H. Godin, Bruno Brunet, A. Legault, J.B. Brazeau, Orphir Laniel, Marcellin Cousineau, Odilon Deschamps, Oscar Guilbault, Zotique St-Pierre, A. Chaurest, Jos Rivard, A. St-Pierre, Venant Pilon, O. Pilon J. Trépanier, etc.

Convives de l'Ile Bizard, MM. Ludger Paquin, préfet du comté, Oris Lavigne, Eusèbe Théoret, Adélard Théoret, Siméon Théoret, Aldéric Bélanger, etc.

Convives de St-Laurent: MM. Ed. Goyer, maire de St-Laurent; Philémon Cousineau, avocat;

M. Lomer Gouin reçoit d'innombrables marques de sympathies

Les hommes d'état envoient tous des dépêches au ministre. — Les offrandes florales et spirituelles sont nombreuses. — Les associations politiques envoient des résolutions de condoléances.

L'honorable M. Gouin a reçu, hier, de nombreuses lettres de sympathies qui viennent augmenter l'assurance du regret sincère que laisse la mort de Madame Gouin et témoigner de la part des douleurs que prennent tous ceux qui touchent de loin ou de près, aux familles Gouin et Mercier.

Voici la liste des personnes qui ont expédié des dépêches :

Son Excellence le Lieutenant-gouverneur Jetté, Sir Wilfrid Laurier, L'hon. Raymond Préfontaine, l'hon. juge Husmer Lanctôt, Monseigneur Paul Bruchési, M. Arthur Picard, Québec ; M. Dion, M. P. P., Fraserville ; A. F. Carrière, Québec ; Dr Deschênes, St-François de Beauce ; Henri Lortie, Buckingham ; J. G. O. Fortier, Sorel ; M. J. Renaud, St-François de Beauce ; A. Beauregard, St-Hyacinthe ; Neuville Belleau, Québec ; J. A. Chapedelaine, Sorel ; Oscar Beauchamp, St-Vincent de Paul ; R. C. Laurier, M. P. St-Lin ; Juge P. A. Choquette, Montmagny ; M. V. E. Fontaine, St-Hyacinthe ; Dr Bissonnette, M. P. P., St-Esprit ; Le consul de France, P. S. Cooke, M.P.P. Trois-Rivières ; Alp. P. Pelletier, Trois-Pistoles ; F. X. Dupuis, M. P. P., Hon. sénateur J. P. B. Casgrain, Rév. T. G. Rouillard, principal de l'école normale, Québec ; Charles Lanctôt, Québec ; S. Dufault, sous-ministre de la colonisation, Québec ; Auguste Edge, Québec ; Dr A. Mathieu, M. P. P., Granby ; C. F. Delage, Québec ; Gustave Grenier greffier du conseil exécutif, Québec ; Jos. Archer, jr., Québec ; Boucher de la Bruyère, Québec ; J. E. Fortin Québec ; Bourbeau, Rainille Bryson, E. A. Robert, Beauharnois ; L. N. Patenaude, Québec ; Hon. G. J. Guérin, Québec ; Geo. Tanguay, M. P. P., Québec ; F. S. Tourigny, Trois-Rivières ; Hon. C. Fitzpatrick, ministre de la justice, Ottawa ; Jacques Bureau, Trois-Rivières ; Dr L. P. DeGranpré, Worcester, Mass. ; Hector Champagne, M. P. P., St-Eustache ; J. A. Lambert, St-Gabriel de Brandon ; Hon. juge Pagnuelo, Fred. Villeneuve, avocat, Rév. M. Bégin, Sherbrooke ; Hector Lussier, St-Vincent de Paul ; Auguste Tessier, M. P. P., Rimouski ; Hon. sénateur Godbout.

Toute la journée, des offrandes florales et spirituelles ont été déposées chez M. Lomer Gouin. Voici les noms des personnes qui les ont offertes. Cependant il est possible que dans le désarroi de l'étalage dans la chapelle ardente que nous omettions quelques noms.

M. et Madame Godfroy Langlois, une splendide couronne, "Le Canada", une couronne ; le club libéral des entrepreneurs, un cœur ; M. G. A. Lacombe, un croissant ; M. et dame L. P. Bérard, une étoile ; M. et dame P. G. Martineau, une étoile ; M. et dame Gonzalve Desaulniers, une gerbe ; M. et dame Alfred Pelland, un croissant ; les membres du cabinet de la Province de Québec, une croix surmontée de colombes ; MM. Boisvert et Rivet, un coussin de lys ; l'Association Nationale Française, une couronne ; M. et dame Ach. Bergevin, une ancre ; M. S. Marsolais, une couronne ; Mme H. B. Rainville, une croix ; le club Bernier, un coussin ; M. et dame Marquette, une croix ; M. et dame Gaspard DeSerres, une croix; M. Alfred Larocque, une couronne ; M. et dame J. B. Pauzé, une croix ; M. et Mme Donat Brodeur, une couronne ; M. et dame Descaries, une croix ; M. N. E. Hamilton, une croix; club Laurier une croix ; le maire de Montréal et sa famille, un croissant ; famille J. E. A. Biron, une lyre ; les directeurs de l'assurance Mont Royal, un coussin ; club Mercier, un pot fleuri ; Jos. Lamarche, une croix ; M. et dame A. Robillard, une couronne ; Robert Rocher, une lyre ; M. G. Valiquette, une croix ; M. et dame Adolphe Robillard, une croix ; Paquette et Godbout, St-Hyacinthe, une croix ; le juge de Lorimier, une couronne ; Simonne Clément, un croissant ; J. A. Mercier, une couronne ; M. et dame Sichtenhein, une couronne.

Les différentes associations politiques entre autres l'Association libérale de la division Maisonneuve, le Club Letellier, le Club National, le Club de Réforme, le Club Robidoux, le Club libéral de Delormier et plusieurs autres ont adopté des résolutions de condoléances à l'hon. L. Gouin à l'occasion de la mort de son épouse.

LES DERNIERS HOMMAGES

On voit rarement des funérailles aussi imposantes que celles qui furent faites hier à l'épouse de l'hon. M. Gouin. Une foule énorme emplissait l'église St-Jacques.

Les gouvernements fédéral et provincial, la magistrature, le barreau, en un mot toute l'élite de la haute société montréalaise, politiciens conservateurs comme libéraux, ont rendu hier, un dernier tribut de respectueux hommage à celle qui fut Madame Lomer Gouin.

A la suite du chariot venaient les parents et alliés des familles Gouin et Mercier, l'hon. Lomer Gouin, époux de la défunte ; Léon, son fils, MM. Honoré Mercier et Paul Mercier, ses frères, H. Fauteux, Paul DeCazes, A. et B. Gouin, ses beaux-frères, Paul de Cazes, son oncle, J. A. Mercier, L. Mercier, Xavier Mercier, J. A. Robillard, J. A. B. Lafrenière, J. T. Mercier et Alfred Beaudoin, ses cousins ; F. X. Mercier, son oncle.

Les porteurs étaient le premier ministre N. Parent, les hons Lemieux, C. R., juge Robidoux, Horace Archambeault, Raoul Dandurand, McCorkill, trésorier provincial, Honoré Gervais, C. R., M. P., Dr Ernest Choquette, St-Hilaire.

Remarqués dans le cortège :

Sir L. A. Jetté, lieutenant gouverneur. Du GOUVERNEMENT FEDERAL : les hons Raymond Préfontaine, L. P. Brodeur. Du SENAT : les honorables J. R. Thibaudeau, F. L. Béique, L. O. David, R. Dandurand, Drummond, sir William Hingston, L. J. Forget, Robert McKay. Du CONSEIL LEGISLATIF : les honorables Treffié Berthiaume, L. Sylvestre, Dr Girouard, J. D. Roland, F. X. Mathieu, Pérodeau. Du GOUVERNEMENT PROVINCIAL : les honorables Dr Guérin, McCorkill, W. A. Weir, H. Archambault, L. E. Turgeon, Robitaille. De la MAGISTRATURE : Sir Alexandre Lacoste, sir H. M. M. Tait, les honorables juges Mathieu, L. O. Loranger, C. P. Davidson, S. Pagnuelo, J. C. Doherty, J. E. Robidoux, T. Fortier, J. Lavergne, P. Aug. Choquette, J. J. Curran, A. Madore, Taschereau, du district de Terrebonne, Aldéric Ouimet, Chs Champagne, H. St-Pierre, John J. Purcell, A. Dorion ; les recorders Poirier et Weir. DU CONSEIL DE VILLE : Son Honneur le maire Laporte et les échevins Couture, Clendinen, Vallières, Walsh, Larivière, Chaussé, Marchand, J. H. St Denis, L. A. Lavallée, Dr Dagenais, C. Robillard, N. Leclaire, Bumbray, E. Lemay, F. Sauvageau, N. Lapointe, L. A. Lapointe, G. Deserres, T. Bastien, L.-J. Ethier, C.R., R. Roy, C.R., J. L. Archambault, C.R., avocats de la cité René Beauset, assistant-greffier de la cité ; A. Bienvenu, inspecteur du département du revenu ; Jos. Pelland, L. A. Ouimet, A. L. Barlow, L. A. Lefebvre, greffier de la cour du recorder, F. X. Perras, David Legault, chef de police ; le lieut. col. John Barry sec. de la commission de police ; Z. Benoit, chef de la brigade du feu ; Alcide Chaussé, Georges Janin, J.-E.A. Biron, J. W. Hughes, ex-chef de police ; Dr Laberge, du bureau de santé ; Parmi les députés des deux chambres, MM. H. Gervais, R. Bickerdike, Maurice Perrault, F. X. Dupuis, A. W. Giard, H. Champagne, J. A. Chaurest, J. E. Duhamel, Dr A. Lacombe, James Cochrane, ex-maire de Montréal ; L.P. P. Cardin, F. J. B. Prevost, H. Pilon, E. Blanchard, Achille Bergevin, Jos. Lafontaine, C. B. Major, Côme S. Cherrier, F. D. Monk, M. , J. A. Decarries, P. E. Leblanc, F. O. Dugas, de Montcalm ; J. A. C. Ethier, le Dr Pelletier, et une foule d'autres.

De la PRESSE, l'hon. M. Berthiaume, MM. Arthur Dansereau, Jules Helbronner, Thos Coté ; de LA PATRIE : l'hon. M. J. I. Tarte ; du CANADA : MM. Godfroy Langlois, Marc Sauvalle, J. B. Monier, Arthur Lemont. MM. L. H. Frechette, Louvigny de Montigny, O. Faucher, U.H. Dandurand, L.G.A. Cressé, Dr Germain, F. X. St-Charles, J.W. Chevrier, H. T. Béland, ex-député, Jos Royer, Jos Contant, M. Desaulniers, J.H. Galarneau, R. McNicholl, Georges Jasmin, J.A. Ouimet, E.P. Phaneuf, W. Bourbonnais, J. Naud, de Saint-Hyacinthe, Docteur V. Migneault, F. X. Prénoveau, M. Leblond de Brumath, A. Lamarche, M. de Struve, consul de Russie, J. de Vaudreuil, Amédée Bouchard, N.P., Dr. Albert Laflamme, Dr Gaston Maillet, Paul Turgeon, Ernest Paquet, L.E. Morin, Dr J.A. Duhamel, O.G.A. Emond, Amédée Blondin, J. C. Larochelle, George Daveluy, Edmond Desaulniers, Dr M. Mercier, P. Hamelin, F. Nadon, Tancrède Trudel, G. Bourgoin, le notaire Edouard Biron, colonel, F. McKay, D. Leduc, C. R., de Ste-Scholastique, Dr L. H. Archambault, C. De Tonnancour, W. A. Whelan, J. A. Beaulieu, E. Bergevin, et un grand nombre d'autres.

L'Union Nationale Française était représentée par son bureau.

A L'EGLISE.

A l'église, Mgr Racicot présida à la levée du corps. Le service funèbre fut chanté par le beau-frère de la défunte, M. l'abbé Gouin, curé du Sacré-Cœur, de la Beauce, assisté de son frère, vicaire à la même paroisse et de M. l'abbé Larue, comme diacre et sous-diacre.

Dans le chœur, on remarquait, outre Mgr Racicot au fauteuil d'honneur, M. le curé LePailleur, de St-Louis du Mile-End ; le Rév. M. Labelle, directeur du collège de Montréal ; le Rév. M. Dubois, principal de l'Ecole Normale, les Révérends MM. Charrier, Richard, Coste de St-Jacques, et autres ecclésiastiques.

Un chœur puissant, sous la direction de M. Drolet, maître de chapelle, rendit la messe de Perrault harmonisée.

A l'Offertoire, on chanta le motet, "Domine Jesus Christe", de Duval. Le "Beati mortui", de Mendelshon, fut aussi exécuté. M. Poliquin fut le soliste. Le "Libera", de Dubois, termina la cérémonie funèbre. C'est M. Dussault qui tenait l'orgue.

Deux voitures portaient les offrandes florales.

L'industrie de la pulpe

LES STATISTIQUES ACCUSENT UN PROGRES CONSIDERABLE.

Les chiffres publiés sur l'industrie de la pulpe au Canada par le bureau des Statistiques du Gouvernement, indiquent un développement considérable de cette industrie.

En 1903, nous avions au Canada 39 fabriques de pulpe produisant 275,619 tonnes de bois pulpe. Cette production se répartissait en trois qualités: pulpe traitée à la machine ; 187,800 tonnes ; traitée au sulfate, 84,808 tonnes ; traitée à la soude, 2,940 tonnes. En 1902, les quantités correspondantes étaient : pulpe traitée à la machine, 155,219 tonnes ; au sulfate 76,735 tonnes ; à la soude, 8,073 tonnes.

L'année 1903 accuse donc une augmentation de production de 32,661 tonnes de pulpe à la machine et 8,073 tonnes au sulfate. La production de pulpe à la soude a diminué de 6,104 tonnes.

La valeur de la production de l'an dernier atteignait $5,219,892.

Elle eût été beaucoup plus importante, si la faillite des industries du Sault ne s'était pas produite. L'industrie de la pulpe commençait en effet à se développer excellemment dans ce district.

Depuis l'an dernier plusieurs grosses fabriques ont été construites, d'autres sont en cours de construction.

Sur les trente neuf manufactures comprises dans les statistiques, neuf fabriquent du pulpe au sulfate, trois du pulpe à la soude, cinq emploient à la fois le système chimique et le système mécanique et vingt-sept ne produisent que de la pulpe traitée à la machine.

Depuis l'an dernier trois des manufactures ont renoncé à la fabrication de la pulpe pour entreprendre la fabrication du papier.

Les exportations ont atteint le chiffre de $3,013,441 ce qui laisse au Canada une balance de $2,206,451. Elles se répartissent comme suit : Grande-Bretagne : $865,826 ; Etats-Unis, $1,890,418 ; autres pays, $218,107.

Le Canada possède en abondance la matière première et les pouvoirs d'eau et il ne peut manquer d'arriver bientôt à la tête de l'industrie de la pulpe.

IL PROLONGERA LA VIE—De Sota, l'Espagnol, perdit la vue dans les déserts de la Floride, en cherchant la fontaine de Jouvence.

L'huile Electrique du Dr Thomas ne donnera pas une jeunesse perpétuelle, mais enlèvera les douleurs corporelles, qui font vieillir les jeunes avant l'âge, et harassent les vieillards.

2-g.

ST-PHILIPPE DE LAPRAIRIE

(Correspondance particulière)

St-Philippe 6 — On annonce, pour le 12 de ce mois, le mariage de M. J. C. Vaillancourt, de Montréal, à Mlle Elizabeth Lefebvre, de St-Philippe. Nos meilleurs souhaits aux futurs époux.

—Et pour le 3 octobre le mariage de Mlle Marie-Anne Lefebvre, à M. Joseph Bélanger, de Sherrington.

MONTMARTRE

(Correspondance particulière)

Montmartre, 6.—La moisson bat son plein dans toute la région et la récolte est abondante partout où le blé n'a pas été battu par la grêle.

—MM. Louis et Lucien Simonin, ont fait l'acquisition d'une batteuse à vapeur de grande capacité : l'engin est de la force de 25 chevaux et des plus perfectionnés sur le marché. Ces messieurs se proposent de labourer à la vapeur l'été prochain.

—M. McIntosh, inspecteur des forêts, est venu visiter les fermiers qui ont obtenu du gouvernement la faveur de planter des arbres. M. Louis Simonin en a planté au printemps 1,700 qui ont tous poussé avec vigueur.

—Mme Théo. Bourk, va prochainement aller à Wolseley pour se mettre sous les soins du Dr Cook. Il est probable que cette dame subira une amputation.

SAINT-URBAIN

(Correspondance particulière)

St-Urbain, 6 — A la messe d'hier, a été introduit le chant grégorien dans notre paroisse.

M. Narcisse Primeau, est un des premiers chantres qui a pu se rendre maître des difficultés de ce chant que le Saint-Père actuellement régnant désire voir introduire dans cette Province.

Toute la paroisse était unanime à féliciter son maître-chantre sur la manière dont il s'est acquitté de sa tâche difficile.

Samuel Day, 58 ans, machiniste aux usines du Grand-Tronc a été frappé par une pièce de fer, sur le crâne, alors qu'il était à travailler, hier après-midi, vers quatre heures.

La voiture d'ambulance de l'hôpital Général le conduisit à sa demeure No 58 Sebastopool, à la Pointe-St-Charles.

Day s'est fracturé le crâne. On craint sérieusement pour ses jours.

SYMPATHIES

A la famille de feu le notaire Lafontaine

(Dépêche particulière)

St-Hyacinthe 5. — A l'occasion de la mort de M. le notaire Emery Lafontaine, de St-Hughes de Bagot, père de M. Hughes Lafontaine, ecclésiastique, les élèves finissants de 1900 - 01 du séminaire de St-Hyacinthe, réunis en cette ville, ont voté les résolutions suivantes:

Proposé par M. Romuald Lecours, ecclésiastique, secondé par M. Alph. Lussier, ecclésiastique, que les élèves de la classe des finissants de 1900-01 du séminaire St-Hyacinthe, ont appris avec peine la mort de M. Emery Lafontaine, père de leur confrère, Hughes Lafontaine.

Proposé par M. Victor Sylversre, cultivateur, et secondé par M. Honoré Lincourt, commis de banque, que M. Hugues Lafontaine et sa famille soient priés d'accepter les sincères condoléances de la classe des finissants de 1900-01.

Proposé par M. J.P. Bouvier, E.F.M. secondé par M. Arthur Léonard, E.E.L. que copie de ces résolutions soit envoyée à la famille du défunt et aux journaux.

Geo. Goyette, ecl. sec.

SAINT-HUGUES

(Correspondance particulière)

St-Hugues, 6.—Il y a quelques jours s'éteignait presque subitement un des citoyens les plus en vue de St-Hugues. M. H. Lafontaine, est un de ceux qui laisseront un bon souvenir dans St-Hugues à cause de ses nombreuses qualités et surtout de sa charité proverbiale. M. Lafontaine est un homme de qui l'on peut dire avec droit : "Il a passé en faisant le bien". Ces deux mots résument sa vie.

La foule compacte qui assistait à ses funérailles prouvent amplement toute l'estime que l'on portait au cher défunt. Le souvenir que tous en conserveront sera pour ainsi dire ineffaçable. Il était le conseiller de tous.

—Vient aussi de disparaître de nos rangs, Léon Verronneau.

Son service et sa sépulture ont lieu, ce matin même.

—Il nous fait plaisir d'annoncer le mariage de Mlle Hélène Gendron, à M. Pierre Cournoyer, autrefois de Ste-Hélène de Bagot.

Nos meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité.

SERIE DE CATASTROPHES

LE TOUR DU PACIFIQUE CANADIEN

L'express No 1 se précipite sur un train local. -- Plusieurs personnes sont tuées. -- Un grand nombre de blessés. L'accident est arrivé à Sintaluta entre Brandon et Indian Head.

Winnipeg, 2.—Un des plus terribles accidents dans l'histoire du Pacifique Canadien est arrivé, hier après-midi à Sintaluta, petite localité située sur la voie principale du Pacifique près d'Indian Head.

Les détails reçus jusqu'à cette heure sont incomplets, mais on assure que le convoi portant lord Minto et sa suite a enfoncé dans le convoi No 118 qui le précédait.

Le convoi No 1 filait à toute vitesse, et il a réduit le No 118 en pièces.

On dit qu'il y a douze personnes tuées et un grand nombre blessées.

Aux bureaux du Pacifique, à Montréal, on a reçu la nouvelle annonçant la catastrophe à Sintaluta.

On l'attribue au dérangement de l'aiguille.

Les autorités de la compagnie disent que les dommages sont très considérables, et que plusieurs passagers ont perdu la vie.

A la dernière heure on apprend que les victimes au nombre de quatre ou cinq, sont toutes des femmes.

Le seul cadavre identifié a été celui de Mme Dorsett, d'Edmonton, sœur de F. L. Parnish, marchand de grain de Winnipeg.

Jusqu'à présent il a été impossible d'identifier les autres victimes.

On dit que M. R. L. Hart, de Montréal a eu la jambe broyée horriblement et qu'il a été conduit à l'hôpital de Regina.

Le train No 1 était très lourd, hier, et partit de Brandon pour l'Ouest en deux sections. La première n'eut aucun accident. Avec elle voyageait MM. F. W. Peters, Rob. Kerr et W. R. Innes. La seconde section était composée presqu'exclusivement de wagons-lits qui ne sont plus qu'une masse de ruines, sous laquelle ont été ensevelis plusieurs voyageurs.

Aux dernières nouvelles neuf corps avaient été découverts, mais plusieurs passagers manquent encore.

On croit qu'il y aura plus de douze morts. Il paraîtrait que l'accident a été causé par la négligence de l'équipe du train de frêt. Ce train devait prendre la voie d'évitement à Sintaluta, pour laisser passer le train de passagers.

Il prit cette voie, mais malheureusement l'aiguille resta ouverte derrière lui et le train rapide le prit à toute vapeur.

Le parti vice-royal s'est échappé sain et sauf.

Tous les blessés étaient dans le premier wagon.

La voie a été déblayée, et Lord Minto et sa suite ont quitté le lieu du désastre à trois heures, ce matin.

Plusieurs médecins sont venus de partout, secourir les blessés et les citoyens de Sintaluta ont bien voulu prendre soin des passagers.

M. Bury, surintendant général de la ligne, accompagné du surintendant S. Brownlee et Skully, ont quitté Winnipeg ce matin, à bord d'un convoi spécial, pour se rendre sur le théâtre du désastre.

NOTE

Le train No 118 est un train local, qui va de Moose Jaw à Winnipeg, et se dirige vers l'est, tandis que le No 1 est le train régulier de Montréal à Vancouver.

Il doit donc y avoir erreur soit dans le numéro du train, soit dans la nature de l'accident.

Une rencontre entre le No. 1 et le No. 118 ne pourrait être qu'une "head on" collision.

NOYADE AU BOUT DE L'ILE

Hier soir, vers minuit, M. René Cabana, garçon de table, chez le restaurateur Bureau du Bout de l'Ile, nous communiquait par téléphone la nouvelle suivante et malgré toutes nos recherches il a été impossible de contrôler la vérité du fait que nous publions cependant, mais sous toutes réserves.

"Quatre personnes, M. Jos Brien et un autre dont le nom est inconnu accompagnaient dans une chaloupe deux jeunes filles, Mlles Joséphine Cadieux et Annie Mitchell. Ceci, se passait vers 9 heures.

M. Cabana, Réné de son prénom, entendit appeler au secours. N'écoutant que son courage, il sauta dans une chaloupe et rama vers l'endroit d'où portaient les cris. Il arriva à temps pour sauver Brien et Annie Mitchell qui furent transportés à l'hôtel Bureau où on leur prodigua les soins les plus empressés.

L'aqtre jeune homme et Mlle Joséphine Cadieux avaient disparu sous les flots.

Les cadavres n'ont pas encore été retrouvés.

La mort du notaire Lafontaine

Un message téléphonique nous annonce la mort de M. le notaire Lafontainene de St-Hughes, comté de Bagot.

Nous donnons la nouvelle sous toutes réserves.

M. Lafontaine est l'un des plus vieux notaires du district de St-Hyacinthe, où il jouit de la meilleure estime de toute la population.

Un médecin éminent recommande le VIN ST-MICHEL

Dr. EMILE L'ABBÉ
Médecin-Chirurgien,

St-Gabriel de Brandon, 12 Janvier 1904

Messieurs Boivin, Delson & Cie,
Importateurs
à Montréal.

Messieurs, Il me fait plaisir de vous dire que j'ai obtenu d'excellents résultats avec ce produit supérieur qu'est votre "Vin St-Michel". Je le prescris aux personnes faibles, débiles et anémiques, comme ante-mesure, tonique et fortifiant particulièrement convenable en tout temps que il est tout particulièrement convenable en tout temps que il est tout

Bien cordialement à vous.

Docteur Emile L'Abbé

LE DROIT SUR LES RAILS D'ACIER

Otawa 30. Plusieurs compagnies de chemin de fer qui voudraient acheter aux Etats-Unis leurs rails d'acier, vont se trouver affectées assez sérieusement par la mise en vigueur de la clause du nouveau tarif destinée à prévenir l'importation de marchandises vendues au rabais. La nouvelle taxe imposée sur chaque tonne est de $7. Les manufacturiers américains donnent leurs produits exportés à bien meilleur marché que ceux qu'ils vendent dans leur pays. La différence de prix entre les deux est d'environ $6 par tonne. Sous la loi canadienne, cette différence doit s'ajouter à la taxe déjà payée avant que les droits fussent élevés de 50 p.c. Cela signifie une augmentation de $3.50 par tonne et porte à $10.50 le total des droits exigés pour chaque tonne de rails achetés des Etats-Unis.

Les manufacturiers anglais auront donc le bénéfice d'une préférence très marquée. Les $3.50 ne seront pas prélevés sur leurs produits; de plus, ils recevront un tiers des $7.00. En d'autres termes, les droits sur les rails des Etats-Unis seront de $10.50 par tonne et sur les rails d'Angleterre de $4.67 la tonne. Bien entendu, la différence diminuerait si les Américains baissaient le prix des rails qu'ils écoulent dans leur pays.

En plus de cette protection, le gouvernement accordera aux manufacturiers de rails d'acier du Canada une prime de $2.25 par tonne d'acier manufacturé par eux, $3 par tonne de fer en gueuse fait avec du minerai canadien et $2.00 par tonne pour celui fait avec du minerai étranger.

Le gouvernement d'Ontario encouragea cette industrie dans la mesure de $1 par tonne jusqu'à concurrence d'un certain moment.

On assure que le gouvernement a réglé que la nouvelle taxe ne pourra pas s'appliquer aux rails commandés bien avant la date de l'ordre en conseil. Mais ces rails ne devront pas arriver au Canada après le 30 novembre ni être posés plus tard que le 28 février prochain.

Il n'y aura qu'un acte du Parlement qui pourra amender la nouvelle mesure.

LA MORT DE MAMIE LALONDE

Une missive de la défunte. — Ce drame demeure toujours mystérieux.— Enquête du coroner ce matin.

Le mystère de la mort de Mamie Lalonde, la jeune fille qui s'est empoisonnée et qui est morte à l'hôpital Notre-Dame, ne s'est éclaircie que très peu depuis hier. La missive suivante prouve que l'idée du suicide était bien arrêtée dans l'esprit de la jeune fille.

" J'en ai fini avec la vie. Télégraphiez à M. James Elliott & fils, de Prescott, Ont., pour leur dire d'informer ma famille de ma mort. Voyez à ce que mon cadavre soit envoyé chez moi, ce soir même et occupez-vous aussi d'une valise qui se trouve actuellement à la gare du Grand-Tronc, portant l'adresse suivante : "Mlle Lalonde".

MAMIE LALONDE

Mais le coroner, tout de même a décidé de tenir une enquête, ce matin. Il tient à éclaircir ce point : une personne a-t-elle eu connaissance de l'acte désespéré de la jeune fille avant qu'il fut accompli et cette personne a-t-elle par négligence ou avec intention laissé la malheureuse le commettre ?

Le coroner croit savoir qu'une personne attendait Mamie Lalonde à la porte de la pharmacie, lorsqu'elle acheta le vert de Paris avec lequel elle s'empoisonna.

Le coroner s'étonne du fait que quelques personnes aient pris des précautions pour cacher une nouvelle qui devait inévitablement devenir publique.

L'agent Côté a déclaré aux journalistes que la malheureuse jeune fille était sans abri et sans argent, il lui avait offert un gite à l'hôtel Jacques-Cartier après avoir soupé avec elle. Il a ajouté qu'il n'avait agi dans toute te cette affaire que par compassion.

L'enquête aura lieu ce matin, à l'hôpital Notre-Dame.

DECLARATIONS DE W. SCROGGIE

"Nous avons un système de surveillance qui nous permet de découvrir sans délai tout vol de la part de nos employés. Mlle Lalonde était à notre emploi depuis quelques semaines seulement. Elle nous avait dit qu'elle venait des Etats-Unis.

Mlle Lalonde n'était pas sous arrêt Nous n'avions pas l'intention de lui faire un mauvais parti. Son état était tenu secret pour tous les autres employés. Nous voulions la respecter et respecter sa famille. Elle laissa notre magasin lundi soir, nous avertissant qu'elle s'en allait à sa chambre. La défunte avait pris plus de $100 en marchandises et notre enquête montra qu'elle avait pris environ $40 en argent."

Trois hommes connus font naufrage

M. Emile Delisle, restaurateur, les agents Vézina et Deschamps, M. Poitras sont emportés par une vague. — Le yacht de M. Poitras désemparé. — Sauvetage émouvant des passagers.— La foule assistait muette d'horreur,— Les détails de l'aventure.— Courage de l'agent Deschamps.

Le coup de six heures sonnait dans les tours et le concert charivarique des sirènes d'usines hurlait. Ce bruit de six heures est on dirait un énorme soupir de répit qui s'échappe des milliers de poitrines du peuple ouvrier lâchant le fardeau pour quelques heures de repos.

Près du pont de la rue Notre-Dame, on vit la foule se masser sous la pluie qui cinglait les figures, poussées qu'elle était par un violent "noroit". Mêlé à la foule voici ce que notre représentant constata:

Au loin, entre Viauville et Longueuil un petit yacht d'une vingtaine de pieds environ dansait comme ballotté au caprice d'énormes vagues.

Des paquets d'eau enveloppaient rageusement l'esquif et les gens se disaient "Mais pour sûr ils vont se noyer".

Jamais on ne fut si près de la vérité, Soudain, on vit la frêle embarcation secouée comme une coquille de noix, puis l'on vit des corps emportés par-dessus bord.

Aussitôt des chaloupes se détachèrent de la rive voguant difficilement vers les naufragés. Ils travaillèrent ferme contre le flot, mais impunément. Là-bas dans la barque on crut remarquer un mouvement vers la terre ferme, en effet comme le vent avait molli on était parvenu à remettre la machine en ordre tant bien que mal, et enfin l'on atterrissait.

Voici ce qui était arrivé: M. Poitras, propriétaire du yacht, et M. Emile Delisle, restaurateur, coin Lagauchetière et St-Dominique, ainsi que les agents spéciaux Vézina et Deschamps étaient partis du quai de Longueuil, malgré les sages avis des riverains. Le vent soufflait fort, la pluie tombait dru et le vaisseau tenait mal le fleuve. M. Delisle était à la roue, Deschamps à la machine et Vézina ainsi que Poitras, prêtaient main forte, ici et là.

Soudain, quelque chose se dérangea dans la chambre d'ignition du moteur, Vézina voulant aider à Deschamps, déséquilibra le yacht, qui embarqua un gros paquet d'eau. Poitras fut lancé par-dessus bord. Rapide, Deschamps sauta à l'eau, empoigna son camarade qui se hissa tant bien que mal à bord pendant que Deschamps nageait vers Delisle, qui avait lui aussi été emporté dans le fleuve. L'angoisse fut grande, heureusement que M. Delisle est excellent nageur et qu'il réussit à regagner le bord, car son compagnon épuisé, n'en pouvait plus.

Enfin, tous étaient sauvés, mais l'engin refusait tout service, on réussit cependant à le faire fonctionner l'un des pistons et l'on regagna la terre avec les trois forces disponibles.

Pendant tout ce temps la foule avait assisté angoissée au péripéties de cet affreux spectacle.

Le bruit s'était vite répandu, que ces messieurs s'étaient noyés; aussi s'empressèrent-ils d'aller rassurer leurs épouses dont le désespoir faisait peine à voir.

UN DRAME TERRIBLE A LOWELL

Un Canadien tue sa femme et se suicide ensuite.— Triste fin d'une union malheureuse.

Lowell, 2.—Un drame terrible vient de jeter le deuil et la consternation dans une des familles canadiennes de cette ville.

Un nommé Narcisse Dufresne, mieux connu sous le nom de "Jack", un fort à bras, a blessé mortellement sa femme et s'est ensuite suicidé.

La victime est âgée de 28 ans, et le meurtrier de 27. Ils étaient mariés depuis 9 ans. Ce mariage a été fait par le ministre protestant, le père de la jeune fille ayant refusé son consentement parce qu'il connaissait le caractère emporté et les mauvaises habitudes de Dufresne.

Aussi cette union ne fut pas heureuse. Bien que Dufresne fût un habile ouvrier fileur (mule spinner), sa femme était obligée de travailler elle-même sans relâche pour la subsistance de la famille.

La conduite de cette pauvre femme fut toujours irréprochable.

Malgré son dévouement elle eut à endurer les mauvais traitements d'un mari brutal. Elle souffrit tout pendant de longues années, il y a trois semaines à bout de forces et de patience elle alla se réfugier chez son père M. William Courchêne, de la rue Merrimack, tout près de l'église Saint-Jean-Baptiste.

Ces jours derniers, on vit Dufresne errer sans cesse, dans les environs de la maison de son beau-père.

Hier, il frappa à la porte trois ou quatre fois, et parvint à entrer. La première personne qui vint à sa rencontre fut sa femme. Elle n'eut pas même le temps de lui parler. Dufresne tenait un revolver et fit feu trois fois. La malheureuse tomba.

Lorsque Dufresne vit sa victime étendue à ses pieds, il tourna son arme contre lui-même et se tira une balle dans la poitrine.

La mort ne fut pas immédiate. Le meurtrier eut encore la force de sortir dans la rue et chercha à fuir. Mais il fut arrêté presque immédiatement par un policeman et deux citoyens. MM. Amédée Archambault et Hamilton.

Le R. P. Lewis, O. M. I., fut appelé et exerça son ministère auprès des deux mourants.

Transporté à l'hôpital, avec sa femme, qui est encore entre la vie et la mort, le meurtrier a succombé à sa blessure, dans la soirée d'hier.

ENSEVELIS VIVANTS

Mort tragique de deux journaliers indiens. — Enquête du coroner.

Charles McGregor, 50 ans, et Louis Beauvais, 20 ans, deux indiens de Caughnawaga, employés comme journaliers aux terrains du Pacifique, près de Montréal d'un éction, ont été enseve lis vivants, samedi matin, sous un éboulis de terre.

Les deux hommes faisaient partie d'une équipe employée à des travaux de construction. Les compagnons des deux victimes furent impuissants à leur porter secours.

Dans l'après-midi, le coroner tint une enquête sommaire, au cours de laquelle il fut établi que l'accident était purement accidentel.

Les cadavres ont été conduits à Caughnawaga, où auront lieu les funérailles.

IMMIGRATION DE FERMIERS AMERICAINS

La récolte splendide de l'ouest canadien en attire en grand nombre.

St Louis Miss., 1. — Les excursions au Manitaba organisées par les agents d'immigration canadiens, au Missouri, attirent fortement l'attention des fermiers de cet Etat et des voisins. Des visiteurs canadiens qui se sont intéressés à cette question, ont constaté que les excursionnistes américains revenaient émerveillés des prairies canadiennes et de leurs magnifiques moissons. Les fermiers américains déclarent qu'ils vendront leurs établissements aussitôt que possible pour aller s'établir dans l'Ouest canadien.

D'anciens fermiers de l'Ohio établis au Nord-Ouest depuis deux ou trois ans, écrivent à leurs amis d'aller les rejoindre. Ils parlent avec de grandes louanges de la fertilité du sol, du gouvernement Laurier qui leur fait construire des chemins de fer, du tarif modéré qui protège équitablement producteurs et consommateurs, enfin de nos lois qui frappent les trusts. Des fermiers de l'Ohio assurent qu'ils iront se fixer dans l'ouest canadien d'ici à deux ans.

EST-CE UN MEURTRE OU UN ACCIDENT?

Mort mystérieuse d'un individu à l'hopital Notre-Dame. — Perforation intestinale. — Autopsie. — Enquete ce matin

Mercredi matin, pers 1 heure, la voiture d'ambulance de l'hôpital Notre-Dame était appelée au No 33 rue St-Urbain.

Le médecin ambulancier qui fut dépêché sur les lieux, entra dans l'immeuble en question et fut conduit dans une chambre où un pauvre malheureux semblant souffrir énormément, reposait sur un lit.

L'homme se plaignait de violentes douleurs à l'estomac.

Il fut transporté à l'hôpital où il mourut, hier matin à 3 heures. Dans l'après-midi, le docteur McTaggart, médecin expert de la morgue, fit l'autopsie du cadavre et découvrit que l'homme était mort de perforation intestinale ; résultat d'un coup qu'il reçut.

Le défunt est un nommé Edouard Pouliot, âgé de 40 ans, plombier de son métier. Il pensionnait chez Mme Martin, No 33 rue St-Urbain.

Est-on en présence d'un accident ou d'un crime ?

Pouliot a-t-il été frappé mortellement au cours d'une bagarre ou s'est-il infligé ces blessures fatales dans une chute ? L'enquête du coroner qui aura lieu ce matin, à l'hôpital, le révèlera probablement.

L'opinion des médecins est que le défunt ne peut que difficilement avoir reçu cette blessure en tombant. Le coup a dû être très fort, déclarent les hommes de l'art, pour perforer de telle façon l'enveloppe intestinale.

Mme Martin, la maîtresse de pension du défunt, raconte que Pouliot entra dans la maison, mercredi matin, vers 12.30 hrs. Il sortit peu après et ne rentra que vers 4.30 hrs.

"J'entendis bientôt, dit-elle, des gémissements. Je montai dans la chambre du défunt et il me demanda d'appeler une voiture d'ambulance."

On prétend que Martin était ivre la nuit de l'accident.

A QUOI TIENT LA VIE

Un petit garçon frappé par un tramway, échappe à la mort grace à une balle en caoutchouc qu'il portait sur lui.

St-Louis, 5.—Grâce à une balle de caoutchouc, qu'il portait dans sa poche, un petit garçon a échappé hier à une mort horrible dans les circonstances suivantes:

Le jeune David Schlettler âgé de onze ans accompagnait hier son père qui est marchand de fruits ambulant, à travers la ville. C'était le petit garçon qui portait aux clients les fruits vendus par le père.

L'enfant traversait Broadway sud, hier après-midi, avec un panier de fruits lorsqu'il fut renversé par un tramway qu'il n'avait pas vu venir. Frappé à la poitrine, David roula sur la voie et fut pris sous le tender. De taille très mince; le pauvre enfant eut roulé sous les roues sans la balle qui gonflait sa poche et la fit s'accrocher dans les ferrures.

David Schlettler fut traîné ainsi sur la voie, toute la longueur d'un bloc. Quand on le releva il avait la figure et les mains noires de boue et de graisse. Ses vêtements étaient déchirés, mais il était sain et sauf à part quelques contusions.

Son père qui s'était élancé pour le sauver était fou de joie quand il put presser son enfant dans ses bras

Le petit garçon se remit vite de son émotion.

"Le char m'a frappé si vite, dit-il, que je ne sais pas comment l'accident a pu arriver.

"C'est ma balle qui m'a sauvé. Papa m'avait souvent grondé et même quelquefois battu parce que je portais cette balle sur moi, quand je l'accompagnais. Mais aujourd'hui, il doit être bien content que je lui aie désobéi."

Les Remèdes sont Inutiles pour le Catarrhe

Jamais un remède n'a guéri le catarrhe avant la découverte du Catarrhozone. Cette maladie désagréable est détruite dans sa racine par le Catarrhozone et pas un seul de ses symptômes apparait au retour de la saison froide. Vous aspirez ce remède jusqu'au siège même de la maladie. Ce sont des gouttes de remèdes curatif apportées par l'air au siège de la maladie. Des milliers de personnes attestent sa valeur. Le Catarrhozone donne des résultats effectifs, certains et permanents. Deux grandeurs, 25c et $1.00. 21-a-29-h

AU CLUB BRODEUR

On prépare avec soin l'excursion à St-Hilaire le 18 septembre.— Ce sera une belle journée.

Les préparatifs de l'excursion du club Brodeur à St-Hilaire, le 18 septembre, avancent rapidement. A la dernière séance plus de cinq cents invitations ont été envoyées. Déjà plusieurs réponses d'acceptations de personnages importants sont parvenues aux organisateurs. Une foule d'amis ont envoyés de forts jolis cadeaux pour être décernés en récompenses aux jeux athlétiques et aux courses.

Le programme de la fête est maintenant prêt. Le comité de l'excursion se rend à St-Hilaire aujourd'hui afin de prendre les dernières dispositions pour préparer le parc Otterburn,de manière à y donner tout le confort possible aux excursionnistes et aux invités.

Dimanche, 5,000 circulaires invitations seront envoyées aux électeurs du comté de Rouville et des comtés voisins.

Des orateurs distingués ont promis d'adresser la parole à cette fête.

Le dépôt central pour la vente des billets est aux bureaux du "Canada", 75 rue St-Jacques.

Qu'on se le dise, c'est dimanche, le 18 septembre, la belle excursion à St-Hilaire.

UN COLON A MARIER

Mission délicate. — Six cent trente-six femmes prêtes à aller à la Colombie Anglaise. — Un choix difficile.— Les impressions d'une petite bonne.

Londres 2

M. Edgar Wallace, le correspondant de guerre du "Daily Mail", qui a tant fait parler de lui à l'époque de la guerre sud-africaine, s'est vu charger, ces temps derniers, d'une mission qui exigeait autant d'activité que d'intelligence et de savoir-faire.

Il y a quelques mois déjà, un jeune colon habitant les régions reculées de la Colombie Anglaise, adressa à M. Wallace une lettre dans laquelle il le priait de lui trouver, en Angleterre, une jeune fille sans famille, qui serait prête à l'épouser et à partager son existence au milieu des bois canadiens, que dominent les montagnes couronnées de neige.

M. Wallace, qui est doué, comme on sait, d'un courage peu commun — à preuve ses démêlés avec le War Office— accepta cette mission, fit publier dans les journaux la lettre du jeune colon et attendit les réponses, qui ne tardèrent pas à affluer en grand nombre.

Malgré l'existence isolée et éloignée de la civilisation qu'offrait la lettre du correspondant de M. Wallace, il ne s'est pas trouvé moins de 636 femmes à marier, dont l'âge variait de dix-sept à quarante-cinq ans, désireuses de partager le sort du jeune colon.

M. Wallace a passé, comme on le conçoit facilement, des journées laborieuses à éplucher toute cette correspondance et à interviewer les "candidates". Mais enfin, à la suite d'une enquête des plus minutieuses, son choix s'est arrêté sur une jeune fille de vingt-deux ans, habitant la campagne, sachant bien faire la cuisine et possédant, d'après M. Wallace, toutes les qualités requises pour rendre heureux son futur mari.

Le correspondant du "Daily Mail" s'occupe en ce moment de l'achat du trousseau ; une fois cette formalité terminée, la jeune fille se mettra en route pour la Colombie Anglaise.

Quelques-unes des lettres que renferme le courrier de M. Wallace accusent une certaine naïveté. "A quelle heure ferment les magasins dans la Colombie Britannique ?" demande l'une des "candidates". Une bonne déclare que quelque monotone que puisse être l'existence dans cette colonie, on ne saurait s'y "embêter" plus qu'à Ampthill square, à Londres. Plusieurs jeunes filles, enfin, se sont figuré que c'était M. Wallace, lui-même qui cherchait femme, et l'une d'elles a demandé au distingué journaliste des références visées par un clergyman.

Ottawa 1er — Les moulins à scie de Frozier, Hamilton et Cie., au coin des rues Catherine et Conception ont été très endommagés par le feu. Les dommages sont de $3,000. Un autre incendie a détruit le toit de la manufacture de chaudières de Campbell, rue Maria.

—Le conseil de ville a adopté l'offre de Gay et Co., de Boston, d'acheter pour $638,000 de débentures à 4 pour cent, à 99 nets.

Bande de faussaires à Montréal

Une bande existerait ici qui fabrique de faux billets de banque.— Plusieurs détectives s'occupent de l'affaire. — Un faux billet saisi à Saint-Alexis.

Une nouvelle que nous ne pouvons publier qu'avec la plus grande réserve, nous est parvenue hier. Depuis quelques jours déjà nous savions que quatre détectives américains, d'une agence de Washington, étaient arrivés à Montréal, mais nous ne savions pas encore quel était le but de leur mission ici. Nous avons appris hier quelques détails sur cette affaire.

En faisant une enquête sur l'état de la récolte des fruits, un de nos représentants a rencontré un monsieur Mailhaud, (c'est le nom qu'il nous a donné), venant de St-Alexis, qui est venu nous montrer un billet de $2.00 des Etats-Unis qu'il nous déclara être faux.

" C'est, dit-il à notre reporter, un billet semblable à ceux qu'un détective est venu chercher chez moi. Je les avais reçus tous les deux d'un voyageur américain, qui se disait agent de machines agricoles, mais qui ne s'est pas occupé de vendre une seule machine durant les deux jours qu'il a passés à St-Alexis.

" Il logeait à l'hôtel et dépensait assez largement, payant toujours en billets de $2.00 américains.

" Quelqu'un aurait même conseillé à cet individu de changer cet argent américain à une banque ; mais, comme bien on le pense, il a refusé et, le même jour, disparaissait.

" Ceci avait lieu au commencement de la semaine passée et avant-hier, samedi, un individu que je ne connais pas, est venu me demander du change pour $10.00. Je lui donnais 4 billets de $2.00 canadiens et un des billets américains que j'avais.

" Aussitôt qu'il l'aperçut, il se mit à l'examiner attentivement et me posa toutes sortes de questions sur l'origine de ce billet. Il me demanda un signalement détaillé de l'individu qui m'avait donné le billet, puis il partit me laissant sa carte que voici."

Et M. Mailhaud remit à notre reporter un petit carton sur lequel on lit :

CHAS. M. POWELL
Detective,
Washington.

Le billet que nous avons vu diffère peu des billets de $2.00 américains. C'est un "silver certificate" dont la gravure est assez soignée. Il est daté 1901 et porte les mêmes signatures que les billets de cette date. Cependant la lettre C du mot "Certificate" est un peu plus grande que les autres et le dessin de la bordure est plus large que dans l'original.

M. Mailhaud n'a pas voulu se déposséder de ce billet, malgré l'offre qui lui fut faite de l'acheter. Il nous affirme que M. Powell lui a recommandé de garder ce billet soigneusement.

Nous avons su, d'autre part, que la bande de faussaires aurait ses quartiers généraux à Montréal, dans une maison de la rue du Maire, près de la rue Aylmer. Il paraît que ces faussaires ne s'arrêtent pas à la fabrication des billets de $2.00, mais s'occupent aussi de celle des "gold certificates" de $20.00 et de $50.00.

Ils sont plusieurs complices qui écoulent cet argent dans les hôtels et les magasins. Il paraîtrait que Montréal n'a que très peu de cet argent, les faussaires ne voulant pas trahir leur retraite. Ils préfèrent écouler cet argent dans les campagnes et dans les villes de l'Ouest.

Nous reparlerons de cette affaire.

LA CIE DES MOULINS DU NORD

INAUGURATION DE SES USINES DE STE-ADELE. — UNE FETE MEMORABLE.

Samedi on inaugurait à Ste-Adèle, les superbes usines de la Cie des Moulins du Nord. Les employés de la maison J. B. Rolland & Fils, à Montréal et à Québec, et ceux de la Cie de papier Rolland, à Montréal et à Québec, s'étaient rendus dans le coquet petit village du Nord pour se joindre aux employés de la Cie des Moulins du Nord, dans une grande célébration.

La température maussade qu'il faisait n'atténua en rien la gaieté ni l'entrain des excursionnistes partis de Montréal en grand nombre et qui furent accueillis à St-Jérôme par la fanfare de la Cie de papier Rolland.

Lorsqu'ils arrivèrent à Ste-Adèle les usines étaient en pleine activité et les visiteurs eurent le loisir de satisfaire leur curiosité sur le fonctionnement des machines, d'assister à la naissance des feuilles de papier ou de pulpe et de constater la force motrice des usines.

A une heure, un somptueux banquet fut servi. Patrons et employés y prirent part indifféremment. Les tables étaient superbement ornées et dressées dans la grande salle où se trouve l'énorme machine à papier. Plus de 300 convives y assistaient.

M. S. J. B. Rolland, président de la Cie des Moulins du Nord, présidait ; ayant à sa droite l'hon. J. D. Rolland, président de la Cie de papier Rolland, M. Jean Rolland, gérant de l'Imprimerie Moderne ; le Dr O. F. Mercier, C. H. Giroux, E. Auger, représentant de J. B. Rolland & Fils, à Québec. A gauche du président on voyait MM. le docteur Grignon, Henri Rolland, assistant-gérant de la Cie de papier Rolland ; Léon Rolland, trésorier de la Cie J. B. Rolland & Fils ; J. H. Matte, constructeur ; Adrien Monette, contremaître ; M. Thibaudeau Rinfret, avocat, etc., etc.

Quand les invités eurent parcouru tout le menu vinrent les toasts.

M. S. J. B. Rolland boit au "Roi", et la fanfare entonne le "God save the King". Puis M. Rolland fait ensuite l'histoire de la Cie des Moulins du Nord. Il fut amené à faire les rapprochements entres commencements de la Cie de Papier Rolland et ceux de cette compagnie, il parla avec émotion de son père, feu l'hon. sénateur Rolland, l'initiateur et le fondateur de ces maisons commerciales et de toutes ces industries. M. Rolland insiste surtout sur la bonne entente qui doit toujours exister entre patrons et ouvriers et il attribua à cela une très grande part du succès des industries Rolland. Des applaudissements enthousinstes ont couvert la voix de M. Rolland.

M. le docteur W. Grignon boit à la Cie des Moulins du Nord. Fort à propos il fait allusion au temps où les chutes qui alimentent le pouvoir de Sainte-Adèle avaient tour à tour appartenu à des français et à des américains, qui ne surent tirer profit de leurs immenses ressources. Il était réservé à des Canadiens français de mener à bonne fin cette entreprise.

L'hon. J. D. Rolland répond au nom de son frère, M. J. B. Rolland. Dans les compliments si flatteurs qui furent décernés il voulut en décerner une bonne part à l'esprit d'entreprise de leur père, à qui en définitive revient l'honneur d'avoir tracé le chemin et d'avoir fait les premiers pas.

Vinrent ensuite M. Labrie, qui proposa la santé du gérant de la Cie M. Jean Rolland, qui rapporta son succès en construction. M. H. Matte. M. Matte répondit en quelques mots. Et vint M. Henri Rolland qui proposa la santé des employés. M. Thibaudeau Rinfret but à la presse et MM. Montet de la "Presse", Chaput de la "Patrie", répondirent.

Le reste de l'après-midi se passa à visiter les usines et les alentours. Le retour s'effectua à 5 hrs et à 7, les excursionnistes étaient de retour en ville.

La Cie des Moulins du Nord, exploite le fameux pouvoir d'eau de Ste-Adèle qui permet de développer au-delà de 3500 forces. Une manufacture de pulpe, et une manufacture de papier ont été installées d'après les plans les plus nouveaux. Les machineries sont superbes et des plus perfectionnées. Les usines occupent un endroit vraiment enchanteur au pied des Montagnes et près des Cascades que font en cet endroit la rivière du Nord. Le bruit formidable des chûtes s'entend de très loin, et le visiteur est convaincu longtemps avant qu'il arrive aux usines, qu'il y a là un des plus beaux pouvoirs d'eau de la province.

Ces usines considérables qui font encore honneur aux Canadiens-français, sont dues à l'énergie et au talent d'entreprise de M. S. J. B. Rolland, le gérant de la fameuse Cie de Papier Rolland de St-Jérôme et à ses collaborateurs zélés.

Les officiers de la Cie des Moulins du Nord, sont : M. S. J. B. Rolland, président ; Hon. J. D. Rolland, vice-président ; M. Jean Rolland, gérant, l'hon. M. R. Préfontaine, M. Henri Rolland, sont les directeurs.

L'EXTRAIT
...DE...
FRAISES SAUVAGES
DU DR. FOWLER.
EMPLOYÉ DEPUIS AU-DELÀ DE CINQUANTE ANS

GUERIT
La DIARRHÉE, la DYSENTERIE, le CHOLÉRA MORBUS, les MALADIES DE L'ÉTÉ, le MAL DE MER, Etc.
POUR LES ENFANTS ET LES ADULTES

UNE PETITE FILLE PRESQUE MORTE

Morrisburg, Ont.
13 février 1901.

La Cie T. Milburn, Limitée,
Toronto, Ont.

Messieurs,—Ma fille se mourait des maladies de l'été. J'essayai plusieurs remèdes sans résultat. Un ami me recommanda l'Extrait de Fraises Sauvages du Dr Fowler. J'en achetai une bouteille, et trois doses la soulagèrent et deux bouteilles la guérirent.. Elle doit la vie à cet excellent remède.

MME EMERSON BARKLEY.

GUERIT
Le CHOLÉRA, les CRAMPES, les COLIQUES, le CHOLÉRA INFANTUM et le CANCER de la BOUCHE et de l'ESTOMAC, Etc.
POUR LES ENFANTS ET LES ADULTES

UN PETIT GARCON SAUVÉ

Seagrave, Ont.
2 janvier 1901.

La Cie T. Milburn, Limitée,
Toronto, Ont.

Messieurs,—Mon petit garçon était très malade de diarrhée. Il envoyait du sang. Une bouteille d'Extrait de Fraises Sauvages du Dr Fowler fut le seul remède capable de le soulager. Quelques doses le guérirent complètement et j'ai plus confiance à ce remède qu'à toutes les autres préparations du monde, et j'en tiens toujours une bouteille à la maison.

MME THOMAS LAMB.

TROIS ENQUETES DU CORONER

Trois enquêtes ont lieu hier, celle de P. Griffin, J. Laurent et Mme Cowell.—Dans un des cas les jurés ne peuvent s'accorder

Il y a eu hier, trois enquêtes à la morgue. Dans une de ces enquêtes, les jurés n'ont pu s'accorder sur le verdict à rendre et se réuniront de nouveau, mercredi.

L'AFFAIRE GRIFFIN.

La première cause a été celle de Patrick Griffin, qui a été tué, samedi, dans les ateliers de la Canada Paint Co. Les principaux témoins interrogés ont été, d'abord, le Dr Campbell, qui dit que Griffin est mort à la suite d'une dislocation et fracture de la colonne vertébrale. Il y avait aussi une lacération générale des muscles et le foie ainsi que les poumons avaient été déchirés.

Le second témoin est Ed. Griffin, frère de la victime. Il n'a pas vu l'accident, mais il dit avoir su que la vareuse de toile que portait son frère s'est enroulée autour d'un arbre de couche, tournant très vite, auprès duquel il travaillait, qu'il a été jeté sur une plateforme temporaire et lancé ensuite sur le plancher.

M. Thompson, contremaître en chef de la fabrique, dit que l'accident est arrivé au moment où il descendait l'escalier. Il a entendu un cri, puis l'ordre d'arrêter les machines.

Il dit que la victime travaillait la vareuse déboutonnée et que cette coutume était dangereuse. C'était au contremaître Mallette de prévenir la victime de ce danger. Il ne sait pas si Mallette a averti la victime. Il déclare aussi que Mallette est depuis 8 ans, sous-contremaître et qu'il a toujours été très satisfait de ses services. "La victime, dit M. Thompson, travaillait sur une plate forme qui n'était qu'à 2 pieds et demi (distance verticale) de l'arbre de couche. La distance horizontale n'était que 2 à 3 pouces. Il n'y avait pas de poulie sur l'arbre de couche à cet endroit.

Le témoin suivant est M. Sidney Jones, un des camarades de la victime qui déclare n'avoir jamais entendu Mallette donner d'instruction à la victime au sujet du port de sa vareuse. Il a été témoin de l'accident et dit que l'endroit où Griffin travaillait était dangereux.

M. Kyle, un des chefs de l'établissement a averti plusieurs fois le défunt d'avoir à boutonner ses habits ou de rentrer sa vareuse en dedans de sa salopette.

Après l'audition de plusieurs autres témoins, le coroner a déclaré aux jurés qu'ils devaient délibérer et décider si Mallette était coupable de négligence criminelle, ou qu'il ferait remettre l'enquête.

Après 15 minutes de discussion, les jurés n'ont pu s'accorder et l'enquête a été remise à mercredi alors que Mallette comparaîtra.

L'AFFAIRE LAURENT

Dans le cas du jeune Laurent, qui a été tué dans l'ascenseur au Bains Turcs, le premier témoin Charbonneau un "bell boy" déclare qu'il était dans l'ascenseur alors que Laurent a été tué.

Un petit garçon de six ans qui se trouvait aussi dans l'ascenseur, voulut se pencher en dehors au moment ou Laurent faisait partir l'ascenseur. En retenant l'enfant, Laurent laissa sa tête en dehors et il fut écrasé entre le plancher de l'ascenseur et le cadre en fer de la porte.

Le verdict a été mort accidentelle. Le Dr Dugas, qui a fait l'autopsie dit que la mort a été causée par une fracture du crâne.

L'AFFAIRE COWELL

Dans le cas de la femme Cowell, trouvée morte sur sa chaise, le Dr Dugas a dit qu'il n'a pas trouvé de lésions corporelles, mais que les intestins de la victime exhalaient une forte odeur d'alcool. Les poumons étaient congestionnés et il croit que la mort est due à une congestion pulmonaire causée par l'abus de l'alcool et les excès.

Le jury a rendu un verdict en conséquence.

La sœur de la victime a dit que Mme Cowell était morte de peines morales (She died of a broken heart) et ajoute que le mari de la malheureuse a été la cause de cette mort.

SENSATION A PAPINEAUVILLE

Un incendie réduit en cendres les propriétés de M. Alexis Sarrazin — Mme Pierre Demers meurt de peur.

(Dépêche particulière)

Papineauville 5 — Les boucheries, grange et écurie de M. Alexis Sarrazin ont été détruites par le feu dimanche soir vers dix heures.

L'absence de vent et le fait que le terrain était bien mouillé par les pluies de ces jours derniers ont sauvé les moulins à scie avoisinants de Wm. Ball et de la Papineauville Lumber.

La pompe à bras de la corporation, manœuvrée par la brigade de feu volontaire du village sous la direction du chef J. F. Séguin, a rendu de grands services en mouillant les édifices voisins.

Les pertes sont d'environ $500 à 8500. Une assurance de $300 dans la compagnie d'assurance Mutuelle de Ste-Angélique, aidera à payer les dégâts.

En entendant les cris au feu poussés par un grand nombre de personnes et voyant que son mari était entouré par l'élément destructeur, Mme Pierre Démers, âgée de 62 ans, femme du gardien de nuit de la Papineauville Lumber Co., s'est affaissée, privée de sentiment. Le Rév. Père Prosper, franciscain, lui a donné l'absolution "in articulo mortis" et l'extrême onction. Elle a rendu le dernier soupir au bout d'un quart d'heure.

LE CAS DE Mgr. LE NORDEZ

Le Saint-Office a rendu sa senteuce. — On attend la confirmation du pape.—Il est propable que Mgr. Le Nordèz ne retournera pas à Dijon.

Rome, 5.—Le Saint-Office a rendu sa décision sur le cas de Mgr Le Nordez, évêque de Dijon. Comme tous les décrets de l'Inquisition, la sentence du Saint-Office est tenue secrète, mais on a appris que le pape examine lui-même le dossier de l'évêque de Dijon, avant de confirmer cette sentence.

On estime généralement que Mgr Le Nordez ne retournera pas dans son diocèse. La principale cause de cette mesure, c'est qu'il n'est pas aimé de plusieurs des membres influents du clergé, et des catholiques éminents du diocèse.

Il démissionnera donc, très probablement, et sera créé évêque titulaire. Il résidera à Rome où on lui attribuera un canonicat dans l'une des Basiliques.

En attendant la décision du pape, Mgr Le Nordez a été prié de demeurer dans la retraite et de ne faire aucune déclaration destinée à la publicité.

LE SAINT-SIEGE ET LA TURQUIE

Un ambassadeur turc au Vutican, — Un nonce à Constantinople.

Rome, 5.—La rupture des relations diplomatiques entre la France et le Vatican, aura pour effet la nomination d'Hassim Bey comme représentant de la Turquie, auprès du Saint-Siège.

Hassim Bey avait été nommé à ce poste il y a environ quatre ans, mais à cause de ses sentiments francophobes, le gouvernement français s'était opposé à cette nomination.

Les autorités du Vatican ont récemment prié la Porte de ratifier la nomination d'Hassim Bey, qui arrivera prochainement à Rome. On pense que la présence d'un ambassadeur turc au Vatican réglera la question des protectorats catholiques dans l'Empire Ottoman. Il semble probable qu'un nonce sera envoyé à Constantinople pour y prendre charge des intérêts catholiques jusqu'ici confiés au ministre de France.

IL COMBAT TOUTE PREFERENCE

Jas Kenddy manufacturier et député canadien dénonce la politique de Chamberlain.

Toronto, Ont., 5.—M. Jas. Kendry, député, gérant de la Auburn Woollen Mills Co., donne une opinion remarquable sur le tarif préférentiel à la Chamberlain. Il dit: "Je suis opposé à l'idée de préférence sous toutes ses formes".

M. Kendry, développant sa pensée, dit qu'il a toujours combattu au parlement les projets de préférence, parce qu'il croit que celle-ci a causé un dommage considérable à l'industrie des lainages au Canada. Il croit que le parlement canadien ne devrait légiférer que pour les Canadiens. M. Kendry dit qu'il ne croit pas à l'opinion exprimée par des impérialistes, qu'une industrie en Angleterre était aussi bienfaisante pour l'Empire que si elle était au Canada.

M. Kendry prétend que l'industrie des lainages a été mise en danger par la préférence, et dit qu'il n'y a plus maintenant en opération au pays que cinquante pour cent des industries de lainages qu'il y avait il y a quinze ans. M. Kendry attribue cette crise à la seule préférence donnée aux industries anglaises, permettant à celles-ci d'exporter à des prix de rabais et de tuer l'industrie canadienne. Le travail coûte cinquante pour cent meilleur marché en Angleterre qu'au Canada, et les usines anglaises peuvent produire, et vendre à des prix bien moins élevés que les nôtres.

M. Kendry dit que sa manufacture, de même que toutes les manufactures d'étoffes supérieures ne sont pas aussi affectées par la préférence que les fabriques d'étoffes de qualité inférieure.

M. Kendry affirme que les manufacturers de laines canadiennes ont moins de commandes que jamais, bien qu'il y ait dans le pays plus de laine que jamais. M. Kendry réclame une protection de 35 pour cent pour l'industrie des lainages au Canada.

M. Kendry veut qu'il soit bien entendu qu'il est opposé, en tous points, à la politique préférentielle pronée par M. Chamberlain.

"Comme je la comprends, dit-il, cette politique voudrait que l'industrie fut en Angleterre et que le Canada produisit le blé."

Quant à nos usines, elles ne sont en opération que parce qu'elles produisent des étoffes de qualité supérieure et très estimées du public canadien.

LE SACRE DE Mgr. DELANEY

La cérémonie sera présidée par Mgr Falconio. — Un mot du programme de la circonstance.

(Correspondance particulière)

Manchester N.H. 5. — Le sacre de Mgr Delaney, évêque de Manchester, aura lieu à la cathédrale St-Joseph de cette ville, jeudi matin, à 10 heures.

La cérémonie sera présidée par Sa Grandeur Mgr Falconio, délégué apostolique à Washington, qui sera assistée par des membres éminents du clergé. Les préparatifs de la cérémonie sont presque tous terminés.

Des invitations ont été envoyées aux prêtres et aux citoyens de cette ville, et une grande foule assistera aux cérémonies qui seront des plus imporsantes.

Après quoi, il y aura un grand banquet.

Une réception publique, à laquelle prendront part toutes les organisations catholiques, tant sociales que religieuses, sera donnée par Mgr Delaney, le lendemain soir de la consécration. Les détails de cette réception n'ont pas encore été définitivement réglés, mais d'après le programme actuel, il y aura une grande parade des militaires et des sociétés civiques à travers les rues de la ville de ce côté-ci de la rivière et à West Manchester.

Une vaste estrade sera érigée près de la cathédrale, d'où Mgr Delaney et les autres membres du clergé pourront assister à la démonstration..

SIR F. BERTIE

Le nouvel ambassadeur de Grande-Bretagne.—Nomination officielle.—Un ami de la France.

Londres, 5.—On annonce que sir Francis Bertie succèdera à sir Edmund Monson.

Cette nouvelle vient de recevoir confirmation. On annonce, en effet, ce matin, mercredi, dans le langage officiel consacré, que "le roi a bien voulu approuver la nomination de l'honorable sir Francis Bertie comme ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Sa Majesté à Paris, en remplacement de Son Excellence le très honorable sir Edmund Monson, qui prend sa retraite à la fin de l'année."

L'honorable sir Francis Bertie, qui est âgé de cinquante-neuf ans, est le second fils du comte d'Abingdon.

L'année dernière, lorsqu'il fut nommé ambassadeur en Italie, il remplissait encore, au Foreign Office, les fonctions de sous-secrétaire adjoint. A Rome il sut conquérir toutes les sympathies.

Son Excellence a toujours témoigné des sentiments de vive sympathie envers la France et les Français, et en Angleterre on applaudira, certes, à sa nomination, qui paraît, très heureuse.

En 1878, sir Francis Bertie fit partie de la mission spéciale britannique, envoyée à Berlin.

Il semble que le gouvernement ne pouvait choisir dans les rangs du corps diplomatique anglais de personnalité plus digne de représenter son pays à Paris, ville qui est, en quelque sorte, la "terre promise" des diplomates.

Ennemi de toute réclame personnelle, sir Francis a la réputation d'un travailleur acharné; ceci le rend peu sympathique aux jeunes élégants, qui ne prennent pas trop au sérieux le métier de diplomate, métier qui exige, selon sir Francis, aussi bien des études approfondies qu'une intelligence aiguisée par le travail.

Sir Francis Bertie a épousé en 1874, lady Feodoroyna-Cecilia Wellesley, fille du comte Cowley, qui fut, sous le second Empire, ambassadeur d'Angleterre près la cour de Napoléon III. La femme de sir Francis Bertie a donc des attaches intimes avec l'ambassade de Grande-Bretagne à Paris. C'est, d'ailleurs, une personne charmante, qui jouit dans la société londonienne de l'estime et de l'admiration de tous. Le baron Cowley, grand-père de lady Feodorovna-Cecilia Bertie, fut également un distingué diplomate, qui représenta son pays près de diverses cours étrangères.

C'est en vertu de son rang de chevalier de l'ordre du Bain que sir Francis Bertie porte le titre de "sir."

Noyade d'une Institutrice

Mlle Lizzie Bowman, professeur à l'école Fairmont de Montréal Annexe, s'est noyée samedi à Scottstown, Qué.

Elle était en promenade chez ses parents. Durant l'avant-midi elle fit une promenade en chaloupe en compagnie d'une autre jeune fille, Mlle Grant, de Manchester. A la suite d'une fausse manœuvre, la chaloupe chavira et les deux jeunes filles furent précipitées au milieu des flots.

Mlle Grant fut sauvée, mais il n'en fut pas de même de Mlle Bowman, qui se noya sous les yeux de ses amies, impuissantes à la secourir.

Le cadavre a été subséquemment repêché et fut conduit chez ses parents.

M. John Scott, résidant au No 732 rue Mance, en cette ville, fut officiellement prévenu de la triste mort de sa nièce, et il partit de suite pour Scottstown, Qué.

La défunte était très bien connue à Montréal.

Elle devait revenir à Montréal mardi matin pour reprendre sa chaire de professeur à l'école Fairmont.

L'exposition des Cantons de l'Est

GRAND SUCCES. — QUELQUES EXHIBITIONS REMARQUABLES — VISITEURS DISTINGUES.

(Dépêche spéciale)

Sherbrooke 1er — C'est aujourd'hui à l'exposition le jour des visiteurs américains et de bonne heure le terrain était rempli d'une foule compacte.

Les cirques, petits théâtres et baraques étaient en pleine activité et la température magnifique ne contribuait pas peu à rendre la journée agréable. Dans le bâtiment central, nous avons visité les divers exhibits qu représentent les richesses commerciales, industrielles et agricoles des cantons de l'Est.

L'exposition des écrémeuses (américaines) a beaucoup attiré l'attention des visiteurs qui s'intéressent à l'industrie du beurre et du fromage.

M Pothier représentait cette Compagnie.

L'exposition de la maison D'Gilvie, celle des pianos de la maison Wilson et Lebaron, et surtout celle des vues du Grand-Trone ont été fort remarquées.

Nous avons remarqué dans la section du bétail, les cochons exposés par M. Gustave Langelier, de Québec. Ils sont au nombre de 25 et le fait qu'ils ont remporté la plupart des premiers prix montre comment M. Langelier a su perfectionner l'élevage de la race porcine.

Il y a eu rune réunion des membres du conseil sur le terrain. Il y a eu dîner offert par les directeurs. Voici les noms des principaux visiteurs que nous avons remarqués : MM. Henry Lovell, M. P. de Coaticooke ; W. H. Walker, M. P., de Huntingdon ; J. E. Pouliot, de Fraserville ; H. Hotte, de St-Martin, G. Dubord, de Beauport, Ths. Hunter M. Hackett, etc., etc.

INGENIEUX ESCROCS

Une agence matrimoniale peu banale. — Offres séduisantes aux célibataires.— Une épouse dévouée pour $50.

Plusieurs journaux canadiens publiaient dernièrement une annonce fort séduisante que leur envoyait une agence matrimoniale de Londres.

MM. John Lloyd et Duncan agents anglo-américains établis au No91, St-Mary's Road à Londres, avaient remarqué, disaient-ils dans ce prospectus, qu'il y a dans l'Ouest canadien et américain des milliers d'hommes privés d'épouses aimantes et dévouées. Ils avaient observé d'autre part qu'il existe en Angleterre des milliers de jeunes filles dévouées et aimantes qui sont contraintes de languir dans le célibat.

MM. John Lloyd et Duncan se déclaraient prêts à rapprocher ces âmes sœurs si bien faites pour s'entendre.

Pour cela, le célibataire canadien n'avait qu'à envoyer sa biographie et son portrait accompagnés d'une notice où il dépeignait le genre de femme qu'il souhaitait. MM. Lloyd et Duncan, pour fournir à leur correspondant la femme de ses rêves ne demandaient que la modique somme de $50 dont $5 payables avant la réponse et $45 après le mariage.

Ces deux philanthropes n'exigeaient point des maris millionnaires pour leurs jeunes anglaises. Il suffisait d'être sobre, travavilleur et surtout, honnête.

Malheureusement, MM. Lloyd et Duncan n'avaient pas droit eux-mêmes à cette dernière épithète.

Une enquête entreprise par le Bureau d'Immigration a établi que les deux agents amtrimoniaux étaient tout simplement d'ingénieux escrocs.

Espérons qu'ils n'ont pas eu le temps de faire des victimes parmi nos braves colons de l'Ouest.

TERRIBLE INCENDIE A LAWRENCEVILLE

Plusieurs édifices et manufactures reduits en cendres. — $28.000 de pertes.

Laurenceville, 4.—Un terrible incendie vient de dévaster le joli village de Lawrenceville situé à 12 milles de Waterloo.

Le feu s'est déclaré mardi après-midi, vers 5 heures, dans les vastes moulins et manufactures des MM. Beauchemin. Il se communiqua bientôt aux bâtiments voisins, entr'autres à l'hôtel Hudon qui fut réduit en cendres de même que le pont jeté sur la rivière qui traverse le village.

Les pertes sont: Beauchemin Frères, moulin à scie et à farine et magasin de meubles, $15.000; pas d'assurance. Enterprise Wood, Co., $3,000; pas d'assurance, J.N. Hudon, hôtel, $8.000; assurance $3.000; Eugène Bisaillon, résidence, magasin et grange, $2.000, assurance, $1,100. Treflé Auclair, résidence. Après d'énergiques efforts, on put sauver les maisons de M. Ls Lavigne et du Dr Geoffrion.

Plusieurs personnes ont été blessées, entr'autres Georges Dubois dont l'état est grave.

Beaucoup d'articles qu'on avait sauvés des flammes ont été volés.

ÉTIQUETTE UNION 8 TYPO JACCARTIER

LE CANADA

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR

La Cie de Publication du Canada

(A responsabilité limitée)

GODFROY LANGLOIS, Directeur-Gérant,
Bureaux : 73-75 rue St-Jacques.

ABONNEMENTS :

ÉDITION QUOTIDIENNE ..... $3.00 par année.
ÉDITION HEBDOMADAIRE .... $1.00 par année.

Montréal - Livraison à domicile, $4.00 par an

Bureau à Toronto :
141 CONFEDERATION LIFE BUILDING,
E. L. RUDDY, Représentant,
Téléphone : Main 919.

Bureau à Québec :
J. E. GAUVIN & FRÈRES, Agents.
76 Rue Saint-Jean.

LE CANADA
73-75 Rue St-Jacques, Montréal.

La mort de Mme Lomer Gouin

Nous avons le regret d'annoncer aux lecteurs du "Canada", la mort de Madame Lomer Gouin, l'épouse de notre éminent ami, le ministre des travaux publics. Madame Gouin s'est éteinte hier, dimanche, vers les onze heures du matin, au moment où la foule remplit les temples et où la cloche annonce aux fidèles qu'un Dieu Consolateur va descendre sur la terre.

Si nous ne savions combien douloureuse et cruelle est cette séparation suprême, nous dirions à la famille éplorée que l'épouse pieuse, la mère tendre et dévouée, aux prises depuis plusieurs semaines avec l'aiguillon de la mort a lû elle-même formuler le voeu de paraître devant son Créateur à cet instant solennel.

Car, hâtons-nous de le dire, cette femme jeune et brillante, avait compris depuis longtemps tout le néant des choses de la vie. Attachée à son foyer que des deuils successifs avaient souvent assombris, elle avait puisé dans sa foi vive et sincère l'édifiant courage qui lui a permis d'envisager la mort sans amertume, presqu'avec sérénité.

Douée de brillantes qualités, d'une charité inépuisable envers les pauvres, se prêtant volontiers à toutes les bonnes œuvres, son souvenir vivra longtemps parmi ceux qui ont pu apprécier toute la noblesse de son caractère.

Née le 13 avril 1867, Madame Gouin, avait trente-sept ans à peine. Elle était l'aînée des enfants du regretté honoré Mercier. Elle avait épousé hon. M. Gouin, en 1888, et de cette nion, sont nés six enfants dont deux eulement survivent, Léon et Paul.

Nos lecteurs et nous en sommes sûrs, ous nos concitoyens se joindront à ous, pour offrir à la famille Gouin et à la famille Mercier, l'expression de leurs regrets les plus sincères.

Hélas ! tout passe avec nous et comme nous ; une rapidité que rien n'arrête entraine tout dans les abimes de l'éternité. Au premier moment, on ne se rend pas bien compte de l'événement. Il y a la rumeur confuse des regrets et le bruit lugubre des funérailles et la mort garde encore pendant quelques jours le masque illuminé et presque souriant de la vie, puis le mouvement implacable de la circulation humaine se précipite ailleurs. Tout s'apaise et se tait. Alors la vraie larme du cœur monte aux yeux et le vertige de l'irréparable saisit ceux qui restent.

Le souvenir de la sainte et digne femme qui vient de descendre si prématurément dans la tombe, sera la consolation de ceux qui restent. La mort est une loi, non un châtiment.

Mme Lomer Gouin, était la fille aînée de feu l'hon. Honoré Mercier, Elle naquit de son premier mariage avec Mlle Léopoldine Boivin. Madame Gouin n'a que trente sept ans étant née le 30 avril 1867. C'est à Saint-Hyacinthe qu'est née Madame Gouin, c'est aussi dans cette ville, chez les Religieuses de la Présentation qu'elle fit ses études.

En 1888, l'hon. M. Gouin l'épousa De ce mariage naquirent six enfants, dont deux survivent, Léon Mercier, élève du Collège Sainte-Marie, et Paul âgé de cinq ans.

L'HON. M. BRODEUR

L'hon. M. C. P. Brodeur a quitté Montréal, hier soir, à destination de Waterloo, où il doit plaider aujourd'hui devant le juge Lynch une cause résultant d'un différend entre les comtés de Shefford et Rouville.

M. JAMES COCHRANE

M. James Cochrane, M.P.P., est venu à Montréal, hier, pour assister aux funérailles de madame Lomer Gouin.

M. Cochrane retourne ce matin dans le nord où il fait de la villégiature depuis près d'un mois.

On sait que l'ex-maire a acheté la propriété du regretté juge Desmarais, près du Lac Tremblant.

M. CHS. MARCIL

Le député de Bonaventure retourne à Ottawa vendredi.

SENATEUR J. P. B. CASGRAIN

(Dépêche particulière)

Matapédia 7. — Le sénateur Casgrain et sa famille sont partis ce soir pour Montréal après leur vacance à Carleton.

LA CATASTROPHE de RICHMOND

Reprise de l'enquête du coroner.--Le mécanicien Schwager est entendu.---C'est lui qui conduisait le train spécial.

(Dépêche particulière)

Richmond, 7. — L'enquête se continue devant le coroner Bachand. Tous les jurés présents exceptés M. F.Smith C'est la troisième séance de cette enquête à Richmond. A l'ouverture les jurés demandent les régistres du G.T. R., lors de l'accident. Une discussion s'est alors élevée. L'agent Scully dit qu'il est impossible de les avoir. Mais le président du jury déclare que tous les jurés veulent avoir les régistres, et il les exigent. Alors un messager est envoyé pour apporter les régistres.

Le témoin Schwager est ensuite entendu.

Le coroner.—Quel est votre nom ? où résidez-vous ? quelle est votre emploi?

R.—Je suis Frank Schwager, résidant à la Pointe St-Charles, Montréal. Je suis employé au service du G.T.P., comme mécanicien de locomotive.

Q.—Dites-moi, étiez-vous chargé du train excursionniste le 31 août.

R.—J'étais en charge de la locomotive 879, le 31 août, la locomotive qui est venue en collision avec le No 5. J'avais charge du 879, de Montréal à Sherbrooke.

Q.—Où avez-vous reçu vos ordres ?

R.—A St-Hubert, je les ai reçus du conducteur Atkinson.

Q.—Avez-vous reçu de nouveaux ordres à Richmond, pour Sherbrooke ?

R.—Ils se lisaient comme suit : droit de passage sur tous trains, excepté les trains de première classe.

Q.—A quelle heure êtes-vous parti de Richmond ?

R.—Entre 10.30 et 10.31 a.m.

Q.—Avez-vous examiné le régistre pour vous assurer que le No 5 était arrivé ?

R.—Non, mais j'étais certain qu'il était arrivé. J'aurais dû aller examiner le régistre comme le G.T.R. nous oblige.

Q.—Pourquoi ne l'avez-vous pas consulté ?

R.—Parce que c'est la mode des mécaniciens de prendre leur temps aux stations pour travailler à leur locomotive.

Q.—C'est la seule raison pour laquelle vous n'êtes pas aller consulter le régistre ?

R.—Oui.

Q.—Etiez-vous loin de la gare alors?

R.—La locomotive était où nous prenons l'eau sur la voie de Portland, c'est-à-dire au réservoir de l'est.

Q.—Combien de chars aviez-vous ?

R.—Onze, j'étais à cinq ou six chars du bureau.

Q.—Combien d'années avez-vous été mécanicien pour le G.T.R. ?

R.—Cinq ans, j'étais la plupart du temps sur les convois de freight.

Je n'examine jamais les registres à part aux points terminaux. Mon point terminal était cette journée - là Sherbrooke. J'ai vu un train entrant de l'autre côté de la gare et j'ai cru que c'était le No. 5, de Island Pond. Nous avions besoin à Richmond un nouvel ordre, "a running order". Le conducteur m'a donné le signal de partir et je suis parti sans hésitation. J'allais à pleine vitesse lorsque j'ai vu l'autre train. Nous étions alors à un quart de mille de distance l'un de l'autre. Alors j'ai fermé la vapeur, appliqué les freins à air et sauté moi. Tout cela a pris 15 secondes.

Q.—N'avez vous pas reçu un contre signal en partant?

R.—Oui alors j'ai modéré, j'ai cru que c'était un passager qui courait pour prendre le train, mais presqu'aussitôt j'ai reçu le signal de partir.

Par le président des jurés Jones. Saviez-vous qu'il fallait rencontrer le No 5.

R.—Oui. Je ne suis pas allé au registre parce que je n'ai pas cru nécessaire et pour mon train ce n'était mon devoir. J'ai cru sur ma conscience, que le No. 5, était arrivé.

Q.—Avez-vous demandé quelque chose à Atkinson.

R.—Oui, si le No. 5 était arrivé. Il a dit que oui, il confirmait donc mon opinion.

Q.—Pouviez-vous voir entrer le No. 5, de Island Pond.

R.—Oui si je n'avais pas eu d'ouvrage.

Q.—Où était Atkinson lorsque le train No 5, de Québec est arrivé.

R.—Je ne le sais pas.

Q.—Saviez-vous qu'il y avait deux No. 5?

R.—Non, j'aurais dû le savoir aussi je n'y pas pensé quand même. Lorsque je suis passé au sémaphore il était de manière à me donner droit de

Alors on interrompt Schwager pour examiner les régistres qu'on vient d'apporter. Les jurés constatent que le conducteur est obligé de marquer l'heure de son départ. On demanda à l'agent où il a pris les régistres et à quelle distance l'un de l'autre. Au bureau, à 12 pouces de distance l'un de l'autre.

Q.—Qui fait fonctionner le sémaphore M. Scully ? R.—C'est l'aiguilleur. Je ne suis pas responsable des trains qui sortent mais de ceux qui rentrent. Scully dit qu'il ne sait pas si le sémaphore était levé ou baissé pour le spécial. Après quoi il a dit qu'il n'y avait aucun moyen d'arrêter le spécial après son départ de la station. L'aiguilleur fait manœuvrer le sémaphore pour les trains qui sont dans la cour. Il n'avait pas d'ordre spécial contre aucun train ce matin-là.

Q—Un autre juré — M. Scully, si le sémaphore avait été levé, est-ce que la collision aurait eu lieu ?

R—Certainement que non.

Question à M. Wells — Un témoin a dit qu'il y aurait eu le temps de travailler le sémaphore de la station pour empêcher l'accident, est-ce qu'un conducteur en examinant le régistre aurait pu se tromper ?

R— Non, il faudrait être grandement distrait. Il est très évident que les entrées du No 5 de Québec et du spécial ont été faits en ordre suivant les lois du G. T. R., le matin de l'accident.

Après ce témoignage on ajourne à demain soir à 8.00 p.m., non pas à l'Hôtel-de-Ville comme ce soir, mais au palais de Justice. M. Schwager, le mécanicien sera questionné de nouveau demain soir et trois autres témoins seront aussi entendus après quoi le jury se rassemblera pour délibérer.

Ce soir il y avait deux fois plus de personnes que d'habitude. La vaste salle était complètement remplie, il y avait près de 400 hommes. Tous les employés dd G. T. R., qui ne travaillaient pas ce soir, étaient présents. Tous les avocats de cette ville étaient présents, représentant différentes familles. L'avocat O'Bready, de Danville était aussi présent, il représente la famille Mountain.

C'était la première fois que le mécanicien Schwager assistait aux séances il avait toujours été dit qu'il était trop malade pour pouvoir paraître comme témoin. Ce soir, il a contenté tous les citoyens qui avaient grandement hâte de l'entendre, car c'est le principal témoin, vu l'absence du conducteur Norman Atkinson.

Il s'est acquitté très bien de son devoir, il a satisfait les jurés en ce qui se rapportait à lui. Il n'a pas paru très agité durant son témoignage ; c'est un homme qui parait très froid, et à sa louange, il s'explique très bien, et est très poli pour le coroner et son jury, contrairement à M. Scully. Il a été à vrai dire le seul témoin entendu se soir. Il faut espérer que le verdict se rendra demain soir, et selon toute probabilité le conducteur Atkinson sera le seul blamable.

Les deux blessés qui sont restés parmi nous, se portent très bien, ce sont messieurs Ernest Richard et R. E. Lipton, tous deux de Lisgar, ils sont encore à l'hôtel St-Jacobs, sous les soins du Docteur Brown.

LA MORT DE M. NARCISSE DEMERS

Enquête du coroner. — Le Dr Dugas révèle des faits graves. — Les jurés demandent que l'enquete soit ajournée. — La police s'occupe de l'affaire.

Le coroner MacMahon a tenu une enquête, hier après-midi, à la morgue, sur la mort de M. Narcisse Demers, courtier de St-Sébastien, dont le cadavre a été repêché près du moulin Ogilvy.

L'autopsie du cadavre faite par le Dr Dugas, a eu pour résultat de révéler des faits graves qui rendent encore plus mystérieuse la fin tragique de M. Demers. Après avoir entendu les témoignages rendus au cours de l'enquête, on se demande maintenant si le défunt n'aurait pas été la victime d'un ou plusieurs assassins. Cette théorie à première vue semble invraisemblable, par le fait de la découverte d'une somme d'argent assez considérable sur le défunt; mais tout de même les circonstances qui entourent la mort de Demers sont tellement étranges que les jurés ont demandé que l'enquête soit ajournée pour donner à la police le temps de faire une enquête et obtenir quelques informations supplémentaires.

Le Dr Dugas a déclaré ce qui suit :

Il a constaté au dessus de l'œil du défunt une ecchymose d'un pouce de diamètre.

L'ecchymose a été causée par une chute où à la suite d'un coup reçu, lorsque l'homme était vivant.

Il ne peut attribuer la mort à aucune cause particulière.

Il n'y a pas eu de suffocation. Il n'y avait pas d'eau dans l'estomac. Le cadavre avait l'apparence d'un homme qui avait perdu connaissance avant de tomber à l'eau. L'organisme est en parfait état.

Le coroner: Y avait-il de l'alcool dans le système organique du défunt ?

Le témoin répond qu'il lui a été impossible de le constater à cause de l'état avancé de décomposition du cadavre. Il ajoute que le défunt n'a pas respiré dans l'eau.

Alexandre Lapointe, employé au moulin Ogilvy:

Vendredi matin, il a trouvé un faux-col près du moulin. A un arpent du moulin il a découvert que la terre avait été piétinée. Le cadavre a été trouvé près du 2ème grillage.

Donat Meunier, gendre du défunt:

Il était à St-Sébastien lorsque M. Demers est parti pour Montréal. La fille du défunt lui a dit que son père avait environ 880 à 885, lors de son départ pour Montréal. Le témoin a été informé que le défunt avait en sa possession lors de son départ des billets promissoires. Il ne peut pas dire si les documents étaient signés, et pour quel montant.

Son beau-père, dit-il, passait pour être très à l'aise. C'était un joyeux vivant, et il ignore le motif qui aurait guidé un tel homme à s'ôter la vie.

Le défunt possédait une montre en or, portant les initiales A. D. Girard, qui n'a pas été retrouvée. La chaine en soie qui la retenait était brisée lorsque le cadavre fut repêché.

Le défunt avait l'habitude de porter les billets promisoires dans sa poche de gilet.

M. A. Payfer, de la maison Dumaine et Cie raconte ensuite en quelles circonstances il a repêché le cadavre ; détails que nous avons déjà rapportés. Le seul fait nouveau dans son témoignage est que le défunt portait un col qui était tordu ; le pantalon du défunt était également déchiré.

Thomas Trenson, constable, a aidé repêcher le cadavre. Pour cette opération, il s'est servi d'un rateau. Le témoin déclare qu'il se peût très bien que les déchirures du pantalon aient été causées par le rateau ; la chaine de montre a peut-être aussi été brisée au cours de cette opération et la montre serait par suite au fond du conduit, où le cadavre a été repêché.

Joseph Papineau, commis à l'hôtel Couture : Il était à St-Jean jeudi dernier. A 4 heures de l'après-midi, il a fait le trajet de l'hôtel Balmoral à la gare avec le défunt. Ce dernier avait de la boisson. Il a vu Demers sortir un rouleau d'argent lorsqu'il a acheté son billet pour Montréal.

Joseph Couture, propriétaire de l'hôtel "Square Viger.

Il connait intimement le défunt. Il a entendu dire que le jour de son arrivée le défunt se serait dirigé du côté de la Montreal Rolling Mills, pour disposer d'un char de fer en gueuse qu'il avait acheté. Demers d'après lui ne connaissait pas la ville pour se rendre seul à cet endroit.

A ce moment le coroner demande à Donat Meunier, ce qu'il connait de cette transaction, celui-ci répond qu'il l'ignorait mais qu'il était sur l'impression qu'un des agents du défunt nommé Jameson, avait accompagné son beau-père, de St-Jean à Montréal.

Dans sa charge aux jurés, le coroner fit remarquer qu'il n'y avait pas de preuve directe d'un crime mais que le cas était étrange.

M. Henri Roy, de St-Jean, un des jurés, demanda alors que de plus complètes informations soient prises au sujet du porte-monnaie que le défunt avait l'habitude de porter sur lui.

L'enquête fut ajournée à mercredi prochain.

Entre temps la police fera une sérieuse enquête.

RICHELIEU & ONTARIO VS DOMINION COAL

On commence à Québec l'instruction des procédures intentées par la Cie Richelieu contre la Dominion Coal, pour l'abordage du "Canada" par le "Cape Breton".

(Dépêche au "Canada")

Québec 7. — L'enquête, dans la cause de la Cie du Richelieu vs Dominion Coal Coy, est commencée sous la présidence de l'hon. juge Routhier. Les avocats de la poursuite sont l'hon. A. R. Anger et MM. C.A. Pentland, A.H. Cook et C. Archer. La défense est représentée par MM. Geoffrion, Meredith et Harris, d'Halifax.

Quatre témoins ont été entendus à cette première séance: ce sont MM. Boucher, ingénieur des bouées, Chevrier, capitaine du "Frontenac", Lazy, Lafleur, capitaine de barge, et Elie Bouillé, pilote du "Canada".

Les dépositions données jusqu'à présent ne font qu'établir la direction que suivaient les deux navires lorsque la collision est arrivée.

La séance de ce matin a été suivie avec beaucoup d'intérêt par les marins qui assistaient en grand nombre à l'enquête.

Il existe plusieurs sortes de cors—Le Corn Cure d'Holloway les enlèvera tous. Allez chez votre médecin et achetez en de suite. 22-g.

UNE CATASTROPHE EVITEE

Deux convois de l'Intercolonial se trouvent face à face entre St-Michel et St-Charles.— Ce qui aurait pu arriver.

(Dépêche partirulière au "Canada")

Québec, 7. — Une collision qui aurait certainement eu des conséquences désastreuses a failli se produire hier, entre St-Michel et St-Charles, sur l'Intercolonial. Deux trains de passagers bondés de voyageurs, se sont trouvés tout à coup face à face et tous deux ont dû se rendre à St-Michel pour pouvoir se rencontrer.

La voie ferrée étant bien droite à cet endroit, les deux trains ont pu se voir alors qu'ils se trouvaient encore à une distance suffisante pour arrêter. Les deux traics filaient à une grande vitesse et si la collision s'était produite, il est bien probable que nous aurions eu aujourd'hui à enregistrer une grande catastrophe.

Il y a sans doute, eu erreur dans les ordres, soit dans la transmission ou la réception. Une enquête établira les responsabilités.

LE TRACE DU TRANSCONTINENTAL

(Dépêche particulière.)

Ottawa, 7.—La commission du Transcontinental après de longues séances et entrevues avec l'ingénieur en chef Lumsden, a publié le rapport suivant: "Il a été décidé de commencer de suite les relevés nécessaires sur toute la ligne projetée, depuis le lac Abbitibi jusqu'à Moncton. Cette section a été divisée en trois districts : l'un s'étend depuis Moncton jusqu'à la frontière, entre les provinces du Nouveau Brunswick et de Québec; le second s'étend depuis ce point jusqu'au lac Clair, dans la province de Québec; le troisième s'étend depuis le lac Clair jusqu'à la frontière ouest de la province de Québec.

Les subdivisions n'ont pas encore été déterminées, et ne le seront pas tant que les relevés préliminaires ne seront pas ou complétés ou considérablement avancés. Vingt-sept équipes d'explorateurs sont actuellement organisées aussi rapidement que l'on peut trouver les ingénieurs et les aides nécessaires. Ces équipes seront distribuées comme suit: entre Moncton et Chipman, deux équipes; Chipman et Borsetown, une équipe; entre Chipman et Fredericton, et la rivière St-Jean, une équipe; entre Borsetown et Plaster Rock, deux équipes, entre Plaster Rock et Grand Falls, une équipe; entre Grand Falls et Edmundston, une équipe; entre Edmundston et Connor, une équipe; entre Connor et Lac Pohengamook, une équipe. Lac Pohengamook est sur la frontière entre Québec et le Nouveau-Brunswick. De ce pont jusqu'à Chaudière, quatre équipes seront employées, une à chaque bout de ce district, et deux au centre. A Québec seront attachées deux equipes, ayant chacune un côté du pont de Québec.

De là au lac Clair, quatre équipes se partageront le territoire ce qui donne environ 32 milles à chacune.

Du lac Clair à la frontière d'Ontario au sud du lac Abbitibi, quatre équipes, sur la route jusqu'au point nord du lac Abbitibi, quatre équipes, et entre ce point et la jonction avec la route du sud, quatre équipes.

Aucune exploration ne sera entreprise à l'ouest de la province de Québec, jusqu'à ce qu'il soit décidé si l'on doit accepter les explorations déjà faites par le Grand-Tronc-Pacifique. Ce sera bientôt décision prise.

En mettant sur pied deux équipes à Chipman, on a en vue de trouver quelle est la meilleure route, directe à travers le Nouveau-Brunswick en passant par Plaster Rock, ou l'autre route le long de la rivière St-Jean.

Les relevés au nord et au sud du lac Abbitibi à la fois ont pour but d'apprendre s'il est préférable de construire le chemin au nord ou au sud du lac Abbitibi.

Aucun ingénieur de division ne sera nommé maintenant. Les agrès de campements, tentes, etc., sont sous commande, et rien n'est épargné pour faire avancer les travaux d'exploration aussi rapidement que possible.

Les commissaires espèrent trouver au Canada le nombre d'ingénieurs nécessaires pour diriger les travaux. Les équipes seront formées et mises à l'œuvre d'ici à quelques jours.

L'assistant-chef ingénieur et les ingénieurs de district seront nommés dans un jour ou deux. Les ingénieurs qui dirigent les relevés de la section est devront faire des tracés préliminaires et faire rapport de toutes les indications qui pourront aider à amener le tracé définitif. Aussitôt que tout ce service de l'est sera à l'œuvre avec leurs outils, provisions et voies de communication établies, les commissaires dirigeront leur attention à la section du lac Abbitibi à Winnipeg.

C'est leur intention de faire construire cette section qui doit être d'un si grand avantage pour le Nord-Ouest, aussi rapidement que possible.

Il faudra six cents hommes pour composer les vingt-sept équipes, On projette de continuer les travaux durant l'hiver. Les autres équipes de l'ouest seront organisées et mises à l'œuvre à mesure qu'elles seront nécessaires.

SAINT-REMI

(Correspondance particulière.)

St-Rémi 7—M. Gédéon Lussier et Mlle Lussier étaient ici, hier, en visite chez M. Louis Lussier.

—M. Arthur Roy, de Montréal, est de passage ici.

—La rentrée des écoles aura lieu, jeudi, le 8 courant. Grand nombre d'élèves sont déjà inscrits.

—MM. Antonio et Harvey Bédard, partiront pour Ottawa, jeudi, où ils continueront leurs études à l'Université de cette ville.

Bons succès.

—M. Zénofield Gagnier est de retour d'une promenade de quelques jours à Sherbrooke et Drummondville.

—MM. Aimé Renaud et C.E. de Lottinville, tous deux employés de La maison L.P. Lazure depuis assez longtemps, nous ont laissés, ces jours derniers, pour aller résider à Montréal.

—Tous les paroissiens apprendront avec regret le départ de notre vicaire, M. l'abbé M. Clermont, nommé tout dernièrement au vicariat d'Hochelaga. Son successeur, nous dit-on, sera M. l'abbé D. Toupin.

—Le Rév. M. Taillon, curé à St-Michel, était de passage ici, hier.

—M. et Mme C. Campbell sont de retour d'une promenade à Montréal.

—La plupart de nos cultivateurs ont fini leurs récoltes. La température n'a pas toujours été favorable, mais en général, tout le monde est satisfait.

La récolte des céréales est aussi abondante et aussi bonne que celle de l'an dernier, et celle du foin bien supérieure.

—Assemblée du Conseil de notre village, ce soir. Plusieurs questions importantes y seront discutées. Entre autres, celle du pavage de nos rues, Ce n'est pas sans besoin.

—Notre populaire député au Local, M. C. Doris, était ici, hier, et doit incessamment commencer à faire le chargement de grains.

—M. Alex. Thérien est parti pour la Capitale, dans les intérêts de son commerce.

SAINT-OMER

(Correspondance particulière.)

St-Omer 7 — M. Arthur Nadeau, industriel, de cette paroisse, vient d'acheter un magnifique cheval, de M. Jac. Philippe ; il a aussi acheté le moulin de M. Cyr, de Carleton. M. Nadeau se propose d'en faire un des plus beaux moulins du comté.

—Notre institutrice, Mlle Rosa Lévesque, qui était en vacance à Maria, est de retour.

—Des gamins peu scrupuleux se sont introduits, la semaine dernière dans le verger de M. M. Stuart, où ils ont dérobé un nombre considérable de pommes ; ils ont aussi cassé plusieurs branches, causant par là, des dommages sérieux.

—M. et Mme Auguste Bernier étaient en promenade chez M. André Débigaré, dimanche.

—Mme Marier, de Québec, qui était en promenade chez ses parents, est repartie, hier.

—Certains annonçaient depuis quelques temps, le mariage de M. Narcisse Bernard, à Mme Vve., A. Bélanger, pour la fin de septembre. Au cours d'une entrevue avec les parents de M Bernard, j'ai appris que cette rumeur était tout à fait fausse.

CHAUDIERE

(Correspondance particulière)

Chaudière 7. — Samedi soir, M. J. E. Routhier, maire de cette paroisse a été l'objet d'une grande démonstration de la part d'une centaine de ses amis de Chaudière, à la salle des Forestiers indépendants.

Il s'agissait d'enterrer joyeusement sa vie de garçon, car M. Routhier a épousé, hier matin, Mlle Marie Aline Talbot.

M. Ferdinand Demers, chef de cour, à l'Intercolonial, et M. J. P. Bédard, comptable pour la compagnie du Grand Tronc étaient à la tête de cette démonstration. M. Bédard fit le discours de circonstance et remit au héros de la fête comme témoignage d'amitié, un magnifique service de coutellerie en argent français.

M. Routhier remercia ses amis en termes fort heureux pour ces marques de sympathie. A cette fête était présent notre curé, M. O. Poirier, qui lui aussi, fit l'éloge de M. Routhier.

M. J. C. Morin lui succéda et il va sans dire qu'il s'en tira à merveille.

M. Nap. Fontaine était l'échanson de la circonstance et disons qu'il s'acquitta de sa tâche avec succès.

Après avoir vidé une première coupe, M. Ferd. Demers invita les amis à se rendre chez lui, où un magnifique goûter avait été préparé. Inutile de dire que cette aimable invitation fut acceptée avec enthousiasme et l'on s'amusa ferme jusqu'au jour.

M. et Mme Routhier sont partis pour un voyage assez prolongé, au cours duquel ils visiteront Montréal.

Nos meilleurs souhaits de bonheur.

Voici la liste des souscripteurs au magnifique service de coutellerie offert à M. Routhier :

Rév. O. Poirier, curé, M. Ferdinand Samson, J. E. Bernier, Thos. Samson, J. C. Morin, Alf. Giroux, John Brock, S. Malouin, Elz. Malouin, Alb. Malouin, J. Dubois, J. Emile Demers, Geo. Langlois, Ferd. Demers, J. P. Bédard, Michel Lemieux, Jos. Girard, J. C. Roy, V. Filteau, A. Turgeon, Ed. Fontaine, Jos. Fontaine, Nap. Fontaine, Pierre Fontaine, Omer Fontaine, Siméon Boulet, Siméon Côté, Oct. Lavoie, Richard Lafrenais, Benj. Lemieux Vital Ouellet, Abraham Couture, Arthur Couture, Aloz. Malouin, Egide Malouin, J. Couture, Alf. Huard, St-Romuald, Jos. Gosselin, jr, Lévis, A. Roy, Jos. Derocher, Arthur Filion, J. B. Lemieux fils, Fred. Fontaine, Pierre Lemieux, Jean Cantin, Ed. Higgins, A. Demers, notaire Boutin, St-Romuald, Dr N. Gingras, Jos. Olivier, John Connolly, Pierre Laliberté, Nap. Roy, Jos. Daigneault, Jos. Kirouac, Jos Caron, Chs Talbot, Odilon Couture, James Boucher, Théo. Boucher, Arthur Vermette, Jos. Cadorette, A. Couture, Pierre Lambert, Pierre Demers, Ed. Demers, Frs Morency etc.

BEDFORD

(Correspondance particulière)

Bedford 7. — Mme J. Ed. Lebeau, de Bedford, et ses parents, M. et Mme Isaie Landry, de Stanbridge Station, sont partis, ce matin, on pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré.

—M. et Mme G.I. Tarte, de Bedford sont partis, hier, pour une vacance de huit ou dix jours chez des parents et amis, à St-Hyacinthe, Québec, Murray-Bay, Ste-Anne de Beaupré, Nous leur souhaitons un bon voyage.

—La nouvelle de la mort tragique, de M. Narcisse Demers, courtier de St-Sébastien dans le district d'Iberville, a causé un vif regret à Bedford, où il était si bien connu. C'était un homme d'affaires comme on en rencontre rarement. Nous offrons nos plus sincères condoléances à la famille en deuil.

—M. Etienne Gauthier, employé de l'Hôtel-de-Ville, Montréal, était de passage, dimanche, à North Stanbridge, paroisse voisine, de Bedford, en visite chez M. Ludger Campbell. Mme Ludger Campbell, de North Stanbridge, est partie, ce matin, pour une vacance de trois semaines aux Etats-Unis. Mlle Angelina Landry sa nièce, de Bristol, est aussi partie avec cette dernière pour se rendre dans sa famille après un séjour de trois mois au Canada.

Commission des chemins de fer

DERNIERES NOMINATIONS

(Spéciale au "Canada")

Ottawa, 7.—Viennent d'être nommés pour faire partie du personnel de la Commission des Chemins de fer : M. C. Lalonde, maire de Longueuil, inspecteur des accidents ; Frank C. Magee, secrétaire de la commission ; C. E. MacManus, du Quebec Southern, greffier ; J. H. Lussier, ancien ingénieur en chef du chemin de fer du comté de Drummond, assistant-ingénieur ; David Langelier, de St-Hycinthe, messager.

ECHOS DE BONAVENTURE

M. MARCIL AUX ILES DE LA MADELEINE, CIE DE NAVIGATION INTERPROVINCIALE. L'INDUSTRIE DE LA PULPE A NEW-RICHMOND. — AFFAIRES ATLANTIQUES ET LAC SUPERIEUR.

(Dépêche particulière)

Matapédia 7. — La Canadienne commançant "Wakeham, est arrivée ce matin à New-Carlisle, venant de Gaspé et des îles de la Madeleine, ayant à son bord M. Charles Marcil, député de Bonaventure, Mme Marcil, leurs enfants, le Dr J.A. Pinault, et Mme Pinault et les demoiselles Caisse de Montréal. M. Marcil et compagnie, sont partis de New-Carlisle, vendredi après-midi, après la grande assemblée de sir Wilfrid Laurier pour une croisière de quelques jours en mer. La Canadienne s'est dirigée sur Amherst, isle de la Madeleine, où elle est arrivée samedi après-midi. Tous sont descendus à terre où ils ont rencontré M. Parmelee, sous-ministre du commerce, et son épouse, M. Brassett, greffier des Iles, et autres citoyens. Le lendemain, ils ont assisté à la messe dite par le Rév. M. Therriault, curé du Bassin d'Amherst. M. Marcil avait été invité à porter la parole mais l'assemblée a dû être remise à cause d'une pluie torrentielle.

Lundi matin, on s'est rendu à la Grande Entrée où le commandant Wakeham et M. Marcil, ont rencontré les membres de la commission du homard, qui sont à faire une enquête sur la saison durant laquelle la pêche doit être permise. M. Tucker, député de St-Jean, et le Rév. M. Turbide sont membres de cette commission. La pêche a été très mauvaise aux îles, cette saison. On a demandé la permission de pêcher le homard durant le mois de septembre. La commission a recommandé au ministre de la marine et des pêcheries d'accorder cette demande. Lundi après-midi, la Canadienne s'est remise en route pour Gaspé, en passant par l'île Byron, et le rocher aux Oiseaux, et arrivait à destination mardi après une traversée assez orageuse. A Gaspé, les drapeaux étaient arborés en l'honneur de la visite. Le retour à New-Carlisle s'est fait hier soir.

Ce matin, M. Marcil a rencontré à New-Carlisle les actionnaires de la nouvelle compagnie de navigation interprovinciale qui a le contrat du service de Campbellton, à Gaspé, entre autres, MM. Lavoie, de Perce; Carter, de Gaspé, Guilé, de Maria, Richard, Blair, Lévesque, Bourdeau, de Campbellton, et autres. Cette compagnie vient de donner un contrat en Angleterre, pour un superbe steamer, qui commencera le service le printemps prochain.

M. Guilé, ancien député est monté à Montréal ce soir avec son jeune fils qui commence ses études au collège Ste-Marie.

M. Nadeau, gérant de la nouvelle compagnie de pulpe de New-Richmond, est à faire des préparatifs depuis quelques jours pour commencer sérieusement les opérations de la compagnie. On établira plusieurs chantiers cet hiver sur la grande Cascapédia. C'est une superbe affaire pour le comté.

Le juge Langelier continue à recevoir les réclamations contre l'Atlantique et Lac Supérieur depuis vendredi dernier; il en a encore pour quelques jours. M. Riopel, ancien député, au nom de l'ancienne compagnie, s'objecte au paiement de certaines réclamations sous le prétexte futile que les ouvriers étaient à l'emploi des entrepreneurs.

Les travaux de la reconstruction du pont Mercier sur la Matapédia avancent rapidement à la grande satisfaction de toute la région.

RIVIERE BEAUDETTE

(Correspondance particulière)

Rivière Beaudette 7 — L'ouverture des classes, dans la paroisse a eu lieu lundi, le 5 courant. Notre école modèle a un très bel aspect, car elle a été agrandie et repeinte à neuf. C'est encore M. J. A. Corbüre, inspecteur, qui en est le directeur, aidé de Mlle Aurore Montpetit, comme assistante.

—M. Réné Langlois fils de M. Fabien Langlois, marchand, est parti pour Valleyfield, mardi dernier, pour y continuer ses études.

—Mlle Alexandra Corneille, fille de M. Paul Corneille, est partie pour le couvent de St-Polycarpe, jeudi matin.

—Mlle Angélina Bray, est revenue d'un voyage de quelques semaines chez des parents à Alexandria, Ont.

—M. Johnny Séguin, entrepreneur de Valleyfield, qui a fait les réparations à notre école, est maintenant à peindre plusieurs de nos plus jolies maisons ; entre autres, celles de M. Napoléon Sauvé, commerçant de M. A. Labrosse, hôtelier, et de M. Isaie Sauvé.

SAINT-PIE

(Correspondance particulière)

St-Pie 7 — Une belle fête a eu lieu à St-Pie, lundi matin, à l'occasion de la première messe du Rév. Père Lussier, S. J., ordonné, dimanche dernier, dans la chapelle du Précieux-Sang de St-Hyacinthe.

Outre les parents du nouveau ministre parmi lesquels on remarquait deux religieuses de l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe, plus de trois cents paroissiens s'étaient rendus pour recevoir la bénédiction d'un des leurs élèves au sacerdoce.

A l'Offertoire, Mlle Dolores Boulé, chanta on ne peut mieux, l'"Ave Maria", de Chs. Santhy.

A la Communion le "Quam dilecta" de Lambillotte, fut très bien rendu par M. le curé Duhamel.

Nos remerciements surtout à notre excellente musicienne, Mlle Rose-Hélène Dupont qui, comme d'habitude, sût nous charmer par les jolies marches qu'elle exécuta.

NAISSANCE

BOUVIER. — A Ste-Cunégonde, au No 245 rue Richelieu, l'épouse de M. Arthur Bouvier, un fils, baptisé sous le nom de Joseph Emery George Albert.
Parrain et marraine, M. G. Bouvier, E. E. M., et Mlle Flora Bouvier, cousin et sœur de l'enfant. 130-1-5

DECES

GOUIN. — En cette ville, le 4 courant, à l'âge de 37 ans, 3 mois, Madame Elisa Mercier, épouse de l'honorable Lomer Gouin.

CHENIER. — A Ottawa, le 31 août, à 7.30 p. m., au coin des rues Ottawa et Britannia, est décédée Irène Chenier, âgée de 10 ans et six mois, fille de M. Sévigné Chénier, boulanger. 131-1

BOUGIE. — A St-Louis de Gonzague, le 5 courant, à l'âge de 76 ans et 3 mois, M. Joseph Bougie, ancien marchand.